This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE

L'ILE-DE-FRANCE

TOME XLVI

(1919)

OHIO STATE UNIVERSITY
DEC 3 1957
LIBRARY

A PARIS
Chez É. CHAMPION
Libraire de la Société de l'Histoire de Paris
Quai Malaquais, 5 (VI^e^)
1920

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE

Digitized by Google

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE

L'ILE-DE-FRANCE

TOME XLVI

(1919)

A PARIS

Chez É. CHAMPION

Libraire de la Société de l'Histoire de Paris

Quai Malaquais, 5 (VI^e^)

1920

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL PARISIEN

D'ANTOINE GALLAND

(1708-1715)

PRÉCÉDÉ DE SON AUTOBIOGRAPHIE

(1646-1715).

Les différentes notices biographiques consacrées à l'orientaliste Antoine Galland, le célèbre traducteur des *Mille et une nuits*, né à Rollot, près de Montdidier (Somme), le 6 avril 1646, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1701, professeur d'arabe au Collège de France en 1709, mort à Paris le 17 février 1715[1], semblent avoir eu toutes pour source commune l'*Éloge d'Antoine Galland*, par Claude Gros de Boze, publié au tome III de l'*Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*[2]. Mais cet *Éloge* lui-même paraît avoir été emprunté presque en entier à l'autobiographie qu'Antoine Galland avait rédigée au mois d'octobre 1711[3], trois ans et demi avant sa mort, sans doute à l'intention d'une *Histoire du Collège royal*, à laquelle travaillait alors son ami Billet de Fanière[4].

---

1. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1728), t. VI, p. 183-195, et t. X, II, p. 198; Goujet, *Mémoire historique... sur le Collège royal de France* (1758), t. III, p. 319-327; Moréri, *Grand dictionnaire historique* (1759), t. V, II, p. 35; les *Biographie universelle* (Michaud) et *Nouvelle biographie universelle* (Didot), etc.

2. Paris, 1723, in-4°, p. XXXVII-XLIV; réimprimé par Charles Schefer, en tête de son édition du *Journal d'Antoine Galland* (Paris, 1881, 2 vol. in-8°), t. I, p. I-II.

3. Voir dans le *Journal* publié plus loin, p. 106, n° 260.

4. Martin Billet de Fanière avait projeté d'écrire une *Histoire du Collège royal* (voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. IV, p. 39, n° 45139); on a de lui des notes sur le Collège royal et les professeurs royaux, datées de 1709 (Bibl. nat., mss. français 15274, 24491 et 24526). Le *Journal* de Galland ne fait pas allusion à la remise du mémoire à Billet

Digitized by Google

Pour la rédaction de cette autobiographie, dans laquelle les dates et les mentions précises abondent, Antoine Galland n'avait eu qu'à se reporter au *Journal* de sa vie, qu'il tenait depuis sa jeunesse. Dès 1669[1], il avait en effet consigné au jour le jour sur des petits cahiers, qui malheureusement sont loin d'avoir été tous conservés, à côté de détails souvent insignifiants, des notes et des remarques nouvelles sur les différents événements de sa vie, ou sur les hommes et les choses de son temps.

De ce *Journal*, tenu par Antoine Galland pendant près d'un demi-siècle, on ne possède plus qu'une douzaine d'années à peine, formant huit petits volumes, dont six sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque nationale[2]. Deux de ces volumes, inscrits dans le fonds des manuscrits français sous les numéros 6088 et 6089[3], ont conservé les détails du séjour d'Antoine Galland en Orient, pendant les années 1672 et 1673, auprès du marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Porte ottomane; ils ont été publiés intégralement en 1881 par Charles Schefer[4]. Quatre autres, objet de la présente publication[5], inscrits également dans le fonds des manuscrits français sous les numéros 15277 à 15280[6], se réfèrent aux huit dernières

---

de Fanière; mais en tête de ce petit cahier, de 30 pages in-8°, conservé également aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (ms. nouv. acq. franç. 11403), on lit : « Ce mémoire m'a esté fourny par Monsieur Galland; luy-mesme l'a écrit de sa propre main, le 8 décembre 1711, pour travailler à sa vie dans mon *Histoire du Collège royal*, où il a sa place. » Des mains de Billet de Fanière l'autobiographie d'Antoine Galland passa dans les collections d'un bibliophile, le marquis de Quincy de Saint-Maurice, sur lequel on peut consulter L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 548, et t. III, p. 375.

1. Voir dans le *Journal* publié plus loin, p. 101, n° 240.

2. Les deux autres, contenant les années 1679 et 1680 et provenant de la bibliothèque d'Étienne Quatremère, sont conservés à la bibliothèque de Munich, Append. 1313 et 1314 (codd. gall. 727 et 728); 198 et 302 pages.

3. Mss. français 6088, année 1672, 112 feuillets; 6089, année 1673 (jusqu'au 29 septembre), 93 feuillets; papier et cartonnage orientaux. Ancienne cote : « Le Tellier-Louvois. Reg. 10528, 13, 13, et 10529 *a* ».

4. *Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, publié et annoté par Ch. Schefer (Paris, 1881, 2 vol. in-8°). Le *Journal* de l'année 1673 avait déjà été publié, mais de la façon la plus fautive, par Jules Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, 2e série, t. XII (1837), p. 1-69 et 226-291.

5. Des extraits, très incomplets et pour les années 1710 et 1711 seulement, de ces derniers volumes du *Journal* d'Antoine Galland ont été insérés dans la *Nouvelle Revue encyclopédique*, t. III, janvier-avril 1847, p. 307-320 et 479-488.

6. Manuscrits français 15277, années 1708 et 1709, 27 et 298 pages; — 15278, années 1710 et 1711, 518 pages; — 15279, années 1712 et 1713, 419 pages; — 15280, années 1714 et 1715, 255 et 10 pages. Ces volumes, de

Digitized by Google

années de la vie d'Antoine Galland, de la fin de l'année 1708 (24 novembre) au début de l'année 1715; la dernière mention y est datée du 31 janvier, jour où la plume est tombée de la main d'Antoine Galland, qui mourait deux semaines plus tard.

On ne pouvait songer à reproduire intégralement le texte de ce dernier *Journal*, qui renferme une foule de menues remarques, souvent sans intérêt, sur les incidents les plus minimes de la vie quotidienne d'Antoine Galland. Si l'on a relevé cependant toutes les mentions relatives à sa traduction des *Mille et une nuits*, on n'a pas cru non plus devoir reproduire le résumé, qu'il enregistre régulièrement chaque semaine, des lectures faites par ses confrères à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ou des discussions relatives à la rédaction des inscriptions et devises pour les médailles et jetons, demandées à la docte compagnie; ce qu'il en dit n'ajoute rien, en général, à ce que nous apprennent les procès-verbaux des séances ou l'*Histoire de l'Académie*.

Mais on a extrait de son *Journal*, et l'on trouvera ici, tout ce qui, à un point de vue général et plus spécialement parisien, peut intéresser l'histoire politique, la cour et la ville, les cérémonies publiques, la vie littéraire et universitaire à Paris pendant les dernières années du règne de Louis XIV.

Ses voyages en Orient, ses connaissances linguistiques, la vogue obtenue dès leur publication par les volumes de sa traduction des *Mille et une nuits*, sa science des médailles et des pierres gravées, dont le goût était alors si répandu, avaient mis Antoine Galland en relations suivies avec nombre de savants, de grands personnages et de collectionneurs de son temps. Assidu à la Bibliothèque du Roi, il y rencontrait l'abbé de Louvois, l'abbé Bignon, l'abbé de Targny, Jean Boivin, Gros de Boze. Au Collège de France, il s'était lié d'amitié avec Étienne Baluze et profitait de ses entretiens au cours de longues promenades dans le jardin du palais de Luxembourg. Ses visites étaient également fréquentes à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés auprès de deux antiquaires célèbres, D. Bernard de Montfaucon et D. Anselme Banduri, et ses relations n'étaient pas moins suivies avec les bibliothécaires des abbayes de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor, ainsi qu'avec le P. Lelong, bibliothécaire de l'Oratoire, et son confrère le P. Lebrun. Parmi les grands amateurs enfin, on le trouve en rapports réguliers avec Nicolas-Joseph Foucault[1] et l'abbé De Camps, dont il contribue à augmenter et décrit les collections de médailles et de pierres gravées antiques.

---

format petit in-4° (17 à 20 sur 11 à 15 centimètres), inscrits précédemment dans le Supplément français sous la cote 4084[1-4], ont été reliés en demi-maroquin rouge, au chiffre de Napoléon III.

1. Antoine Galland avait été plusieurs années auprès de Foucault, pen-

Digitized by Google

Antoine Galland a conservé aussi de nombreux détails sur des entrées d'ambassadeurs, sur les processions de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, sur les inscriptions découvertes en 1711 dans le chœur de Notre-Dame et sur l'inondation de la Seine au début de la même année, sur l'introduction de l'usage du café, du quinquina et du tabac à Paris.

On relèvera enfin dans son *Journal* d'utiles renseignements sur plusieurs des professeurs du Collège de France et sur l'organisation intérieure de cet établissement; sur différents voyageurs en Orient, morts à Paris ou y ayant séjourné : MM. de Monceaux et Laisné, Paul Lucas et Jean de La Roque; sur plusieurs érudits et amateurs étrangers, visitant Paris ou avec lesquels Galland était en correspondance : Brenkmann, Burman, Cuper, Drakenborch, Reland, Smith, le baron de Stosch; sur différents savants et écrivains contemporains : Bayle, Billet de Fanière, Boileau, le P. de La Chaise, Ellies Dupin, Fréret, Furetière, Gaignières, Helvétius, le P. de Jouvancy, La Bruyère, La Monnoye, Mézeray, Richelet, Jean-Baptiste Rousseau, Richard Simon, Thévenot, Tournefort, l'abbé de Vertot, etc.

H. Omont.

---

dant que celui-ci était intendant de la généralité de Caen. Il entretint de cette ville, de 1698 à 1701, principalement sur la numismatique, avec plusieurs érudits une correspondance suivie, dont une copie de sa main est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale, mss. français 6137 et 6138.

Digitized by Google

SOMMAIRE OU MÉMOIRE CHRONOLOGIQUE

DE LA VIE D'ANTOINE GALLAND.

Antoine Galland est né le 6 d'avril, l'an 1646, à Rollo[1], bourg de Picardie, dans le diocèse d'Amiens, à deux lieues de Mondidier, et à six de Noion. Il a eu pour père Antoine Galland et pour mère Marie Douillé, l'un et l'autre de famille pauvre, sans tache et sans reproche. Son père estoit neveu d'Antoine Bouchelé, et Antoine Bouchelé fut docteur de la maison et société de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église cathédrale de Noion, et en considération de sa doctrine et de sa vertu, nommé à cet évêché par le chapitre. Mais la nomination n'eut pas de lieu, à cause de la nomination du Roi, pour la première fois, en conséquence du Concordat. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Noion un ouvrage latin, manuscrit, en quatre volumes, d'Antoine Bouchelé, contre la version françoise des Pseaumes par Théodore de Beze[2].

Antoine Galland et Marie Douillé ont eu sept enfans de leur mariage, dont Antoine Galland a esté le septiesme, et le dernier, qu'ils transportèrent à Noion à l'âge de six mois, où ils allèrent s'establir avec deux autres enfans, qui leur restoient, après avoir vendu un bien des plus médiocres qu'ils avoient à Rollo.

A l'âge d'environ quatre ans, Antoine Galland perdit son père à Noion. Sa mère, quoique réduite à vivre du travail de ses mains, ne laissa pas de favoriser l'inclination qu'il avoit pour les lettres, dont il donna des tesmoignages, mesme avant qu'il eust commencé d'apprendre les premiers élémens.

1. Rollot, Somme, arr. et cant. de Montdidier.

2. On lit en marge, de la main de Billet de Fanière : « L'on peut voir avec quelle estime en parle Le Vasseur dans son Histoire de Noyon. » Voir la seconde partie du troisième livre des *Annales de l'église cathédrale de Noyon...*, par M. Jacques Le Vasseur (Paris, 1634, in-4°), p. 1202-1206.

Digitized by Google

Il eut bientost appris à lire et à écrire, et quand il eut fait ses premières estudes dans le collège de Noion, sous la conduite de M. Souillart, qui en estoit principal, et qui lui inspira l'amour des belles-lettres qu'il possédoit à un haut degré, M. Soli, chanoine et sous-pénitencier de la cathédrale de la mesme ville, très versé dans les langues greque et hébraïque, se fit un plaisir de l'instruire dans l'une et dans l'autre, par l'explication de plusieurs ouvrages des Pères grecs et du texte hébreu de la Bible.

L'an 1661, à la fin du mois de septembre, Antoine Galland vint à Paris, à la faveur d'une parente qui y demeuroit, et de M. Bouthillier, alors sous-principal du Collège du Plessis, auquel il avoit esté recommandé par M. de La Haye, docteur de la maison et société de Sorbonne, et doien du chapitre de Noyon, qui le lui avoit présenté en passant, comme il revenoit de Saint-Quentin, sa patrie.

Quoique depuis près d'un an Antoine Galland n'eust veu ni latin, ni grec, ni hébreu, il ne laissa pas néanmoins d'estre jugé capable de la seconde, où il fut admis au Collège du Plessis, sous M. de Lignières, qui estoit dans une grande réputation par des tragédies latines, qui avoient esté applaudies. En rhétorique, il eut pour professeur, les premiers six mois, M. Lenglet, célèbre par son éloquence, par ses poésies et par la dignité de recteur de l'Université, à laquelle il avoit esté appellé plusieurs fois; et le reste de l'année M. de Lignières, qui avoit succédé à la place de M. Lenglet, que sa mauvaise santé avoit obligé de renoncer à l'exercice d'enseigner.

Cette année-là, sans perdre les leçons de rhétorique, Antoine Galland donna à un avocat au Parlement une heure par jour pour lui faire expliquer les auteurs grecs, comme Isocrate, Démosthène, Plutarque et l'Iliade d'Homère, et cela fit qu'en enseignant cette langue il y fit lui-mesme de plus grands progrès.

En philosophie, il eut M. Cohade pour professeur dans le mesme Collège du Plessis, et il en fit deux cours; mais il fut beaucoup moins assidu dans le second que dans le premier. Il prit ce tems-là pour se perfectionner dans les langues hébraïque et grecque et pour apprendre l'arabe, en fréquentant le Collège roial, où il prit des leçons de Messieurs de Flavigny [1],

1. Valérien de Flavigny, professeur d'hébreu (1640-1674).

Digitized by Google

Godouin[1], Dubois[2], Vattier[3], sans négliger les leçons des autres professeurs roiaux, comme de M. de Roberval[4], de M. Blondel[5], de M. Patin, Guy[6]. Comme il avoit plus de goust pour la philosophie de M. Gassendi que pour celle d'Aristote et de M. Descartes, il préféra alors les leçons publiques de M. de Launai[7] à celles de M. de Lesclache[8] et de M. Rohault[9].

Dans ce tems-là, comme M. Petitpied, docteur et procureur de la maison de Sorbonne, mort chanoine et sous-chantre de l'église de Nostre-Dame de Paris[10], avoit pris Antoine Galland auprès de lui, Antoine Galland eut occasion de travailler au catalogue des livres hébreux de la bibliothèque de cette maison et de mériter l'amitié de Messieurs de Flavigni, Capelain et d'autres savans docteurs.

En 1670, M. Godouin, qu'Antoine Galland honnorait comme son maistre dans la langue hébraïque et dont il avoit cultivé l'amitié, l'appella au Collège Mazarin, où il n'y avoit pas encore d'exercice, pour estre son second dans la conduite de M. le duc de La Meilleraye, âgé seulement de quatre ans alors, et de plusieurs autres enfans à peu près de mesme âge, qu'il instruisoit dans l'usage de la langue latine, sans aucun usage de la françoise qu'ils ignoroient. Il n'y avoit pas quinze jours qu'il s'estoit joint à lui lorsque M. Olier de Nointel le fit demander pour l'emmener à Constantinople, où il alloit en ambassade. Il l'y emmena, sur les tesmoignages que M. Arnaud et M. Nicole lui rendirent de sa capacité dans la langue grecque, pour lui estre utile dans le dessein d'obtenir des patriarches et des métropolites grecs, et des autres églises du Levant des attestations de leur foi, au sujet de la dispute que M. Arnaud avoit avec le ministre Claude[11].

---

1. Jean Godouin, ou Goudoin, professeur d'hébreu (1660-1700).
2. Philippe Dubois, professeur de grec (1647-1668).
3. Pierre Vattier, professeur d'arabe (1658-1670).
4. Gilles Personne de Roberval, professeur de philosophie et mathématiques (1634-1675).
5. François Blondel, professeur de mathématiques (1656-1686).
6. Gui Patin, professeur de médecine (1654-1672).
7. François de Launay, professeur de droit français (1612-1693).
8. Louis de Lesclache, professeur de philosophie (1620-1671).
9. Jacques Rohault, professeur de physique (1620-1675).
10. Nicolas Petitpied (1627-1705), oncle du célèbre janséniste du même nom.
11. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1902, in-4°), p. 175 et suiv.

Digitized by Google

Quand Antoine Galland fut arrivé à Constantinople, son emploi lui valut bientost l'usage de la langue grecque vulgaire par les entretiens qu'il eut avec un patriarche de Constantinople déposé, avec plusieurs métropolites persécutés par la Porte, auxquels M. de Nointel avoit donné asyle dans le palais de France, et avec les Grecs du pays. Le tems qu'il avoit de reste, il le donnoit à l'estude des langues turque, arabe et persienne. En trois ans, il fit trois voiages à Andrinople, où M. de Nointel acheva enfin d'obtenir le renouvellement des Capitulations avec la Porte, à l'avantage du commerce.

A l'occasion du renouvellement des Capitulations, comme M. de Nointel avoit obtenu de la Porte la permission de visiter en personne les Échelles des marchands françois les plus voisines, pour les y faire recevoir et mettre en exécution, il en partit au mois de septembre en 1673, et Antoine Galland fut du voiage[1]. Dans ce voiage, Antoine Galland vit les isles de Ténédo, de Scio, de Mycono, de Délos, où, quoiqu'elle soit déserte, M. de Nointel ne laissa pas de s'arrester trois jours pour admirer les ruines du temple d'Apollon et d'autres monumens d'antiquité, qui marquent combien cette isle estoit fréquentée et habitée dans le tems de la splendeur de la Grèce.

De l'isle de Délos, il passa à Naxie, à Paros et à Antiparos, et dans cette dernière, M. de Nointel l'envoya à la découverte d'une grotte merveilleuse de congélations ou pétrifications, qu'il voulut voir en personne, sur le rapport qu'il lui fit de sa singularité, et où il célébra la feste de Noël[2]. Il y avoit une inscription grecque très ancienne à l'entrée de cette grotte. Antoine Galland la copia, comme il en avoit copié plusieurs autres à Délos, à Naxie et à Paros, ce qu'il observa partout ailleurs dans le voiage.

En estant [muni de] la permission de la Porte, M. de Nointel entreprit le voiage de la Terre sainte pour se trouver à Jérusalem à la feste de Pasque. Dans ce voiage, Antoine Gal-

1. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 190 et suiv. et p. 201.

2. Voir la *Relation de la visite du marquis de Nointel à la grotte d'Antiparos (1673)*, publiée dans le *Bulletin de géographie...* du Comité des travaux historiques, 1892, p. 394-425.

Digitized by Google

land aborda aux isles de Patmos, de Léro, de Stanchio ou de Cos, patrie d'Hippocrate, de Rhode et de Chypre, à Tripoli, à Saide, à Saint-Jean d'Acre, à Jafa. Il vit Lydda, Rama, Jérusalem, tous les lieux de dévotion aux environs, Bethléem, Anatot, *Fons signatus*, le désert de S. Jean-Baptiste, la vallée de Jéricho, le Jourdain, la mer Morte, les ruines d'Ascalone et Gaza, Nazareth et la mer Tibériade dans la Galilée. En repassant à Tripoli, il monta au mont Liban, où il vit les cèdres et le monastère de Canoubin, où le patriarche des Maronites avec ses religieux fait sa résidence pendant l'esté.

De Tripoli, Antoine Galland fit par terre le voiage d'Alep, et d'Alep il alla jusqu'au Bir, passage sur l'Euphrate pour entrer dans la Mésopotamie, et il passa ce fleuve pour voir la forteresse, située avantageusement sur la rive orientale, et dans le chemin il passa par les villes de Kilis et d'Antab.

En revenant d'Alep, il passa par le désert de S. Siméon Stylite et par Antioche, et après son rembarquement au port Bonnet, qui est au midy de celui d'Alexandrete et de Latakia, ou Laodicée, il repassa à Chypre. De Chypre, il fit traict jusqu'à l'Archipel, où il passa la feste de Tous les saints dans l'isle de Santorin. De cette isle, qui est sortie autrefois de la mer, avec d'autres petites isles désertes qui en sont voisines, il aborda à Milo, de Milo au port de Pyrée, et de ce port il arriva à Athènes, où il fit un séjour de plus d'un mois.

Il trouva là de quoi satisfaire amplement sa curiosité en admirant les restes magnifiques de l'ancienne splendeur de cette ville et particulièrement le temple de Minerve, si fameux, qui estoit encore alors en son entier, mais qui fut ruiné depuis par la chute d'une bombe pendant la guerre des Vénitiens contre les Turcs[1].

D'Athènes, M. de Nointel fit voile vers Scio, d'où il alla aborder à Smyrne, qui fut le terme de son voiage par mer, pour se rendre à Constantinople par terre, en prenant la route de la Bithynie.

Antoine Galland ne suivit pas M. de Nointel à Constanti-

1. Voir mes *Missions archéologiques*, p. 193 et suiv., et *Athènes au XVII^e siècle. Dessins des sculptures du Parthénon* (Paris, 1898, in-fol.), p. 4-6.

Digitized by Google

nople; il revint en France et il se rendit à Paris en 1675. La connoissance des médailles antiques, qu'il avoit acquise dans le voiage qu'il venoit de faire, lui procura l'amitié de M. Vaillant[1], qui le présenta à M. Carcavi, garde de la Bibliothèque et du Cabinet des médailles du Roy, qui l'admit à l'assemblée qui s'y tenoit un jour de la semaine, dans le Cabinet des médailles, qui faisoit alors partie de la Bibliothèque[2].

Environ dix-huit mois après son retour, M. Vaillant et M. Giraud, de Lion[3], son ancien ami, célèbre par la bibliothèque fournie d'excellens livres, qu'il laissa en mourant, lui firent un petit fond, avec lequel il fit un voiage à Smyrne[4], d'où il apporta d'excellens médaillons qui enrichirent le Cabinet du Roi. Dans ce voiage, pendant le séjour d'un mois qu'il fit à Messine, il se procura l'amitié d'Augustin Scilla[5], excellent peintre, grand philosophe et savant antiquaire, comme il l'a fait voir par ses tableaux et par un très bel ouvrage qu'il a mis au jour touchant les pétrifications de Malte.

En 1679, Antoine Galland, gagé par la Compagnie du Levant pour enrichir de médailles antiques le cabinet de M. Colbert et sa bibliothèque de manuscrits, s'embarqua sur une flûte, sous l'escorte d'un vaisseau du Roy, qui portoit M. de Guilleragues à Constantinople, pour aller relever M. de Nointel de son ambassade. Il débarqua à Milo, d'où il alla à la Canée, pour faire de là le voiage de Thessalonique avec un consul qui devoit s'y establir et aller ensuite au mont Athos, qui n'en est pas éloigné. Ce consul mourut à la Canée et sa mort fit avorter le dessein et lui fit prendre celui de se rendre à Smyrne. De Smyrne, il fit un voiage à l'isle de Metelin ou de

1. Jean Foy-Vaillant, numismatiste (1632-1706).

2. Voir *Pierre de Carcavy*,... par M. Charles Henry (extr. du *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVII, 1884), notamment p. 67.

3. Voir Le Gallois, *Traitté des plus belles bibliothèques* (Paris, 1680, in-12), p. 129, n° 22; éd. de 1685, p. 155, n° 22; Baudelot de Dairval, *De l'utilité des voyages* (Paris, 1686, in-12), t. II, p. 687 (Rouen, 1727), t. II, p. 401.

4. Voir *Missions archéologiques*, p. 203.

5. Plus tard directeur de l'Académie de peinture à Rome, mort en 1700. Voir Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1751, in-4°), t. IV, col. 420.

Digitized by Google

Lesbos, et il en rapporta de bons manuscrits grecs qui ont esté mis dans la bibliothèque de M. Colbert. Il se rendit ensuite à Constantinople, où il fit emplette de bonnes médailles grecques, et environ un an après la Compagnie du Levant se rompit et sa commission cessa. Il vouloit revenir en France; mais M. de Guilleragues par sa bonté le retint auprès de sa personne et le logea dans le palais de France, avec promesse d'écrire à M. Colbert, comme il le fit, et de faire en sorte que ce ministre l'emploiast par lui-mesme[1].

Dans cet intervalle, M. Colbert mourut et M. de Louvois lui succéda dans la [charge] de controlleur général. M. de Louvois, sur le rapport de M. Vaillant, emploia Antoine Galland pour le Cabinet des médailles et pour la Bibliothèque du Roy, en lui faisant tenir les sommes nécessaires. Il s'acquitta de cette commission pendant trois ans en faisant de fréquens envois de médailles rares, de beaux vases d'agate et de jad, de manuscrits et d'autres antiquitez, dans les séjours qu'il fit, tant à Constantinople qu'à Smyrne et à Alexandrie. Son intention estoit de monter d'Alexandrie au Caire; mais une avanture qui arriva à Alexandrie, en lui ostant la confiance d'avancer plus loin dans l'Égypte, l'obligea de revenir à Smyrne, où un an après peu s'en fallut qu'il ne périst par un tremblement de terre, qui bouleversa cette ville, et qui fut accompagné d'un incendie, qui acheva de la désoler, avec perte de quinze à vingt mille habitans, qui demeurèrent ensevelis et brulés sous ses ruines. Dans un si grand malheur, il ne conserva que sa seule personne, avec le peu d'argent qu'il avoit sur lui, et comme il n'en avoit plus qui appartinst au Roi, dont il avoit emploié peu de jours auparavant ce qui lui en restoit en manuscrits, qui furent la proie du feu avec ses hardes, et environ six cent livres en or, le seul fond qu'il eust au monde, il revint à Paris la mesme année, qui estoit 1688[2].

Pendant qu'il estoit en Levant dans ce voiage, M. Patin et M. Spon, qui estoient de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, lui procurèrent l'honneur d'estre admis dans la mesme Académie.

1. Voir *Missions archéologiques*, p. 203, 207 et suiv.
2. Voir *ibid.*, p. 219.

Digitized by Google

Quand Antoine Galland fut de retour à Paris, M. Thévenot, garde de la Bibliothèque du Roi, l'emploia et l'assista jusqu'en 1692, qu'il mourut au mois d'octobre. Après cette mort, il presta son secours à M. Dherbelot pour l'impression de sa *Bibliothèque orientale*, et après sa mort il continua d'y travailler jusqu'à ce qu'elle fust achevée, et que l'ouvrage parust avec la préface qu'il y adjousta au défaut de M. Dherbelot[1].

M. Bignon, premier président au Grand Conseil, l'appella ensuite auprès de sa personne, et après la mort de cet illustre magistrat, au commencement de l'année 1697, M. Foucault, conseiller d'Estat, alors intendant de la basse Normandie[2], l'attira à Caen pour prendre soin de son cabinet de médailles antiques et de sa bibliothèque. En 1701, quoiqu'il demeurast encore à Caen, le Roi néanmoins ne laissa pas de le nommer pour estre de l'Académie roiale des Inscriptions et des médailles. Deux ou trois ans après, il fut admis aussi dans l'Académie roiale des belles-lettres de Caen.

En 1707, M. Foucault fit place à M. de Magni, son fils, qui lui succéda dans l'intendance de la basse Normandie; Antoine Galland revint à Paris et en 1709, au mois de juillet, il fut nommé par le Roy lecteur et professeur roial en langue arabe, à la place de M. Dipy[3]. Il prit possession de cette chaire, le 19 du mesme mois, par la harangue qu'il prononça au Collège roial, en présence de M. l'abbé Bignon et de messieurs les professeurs roiaux, et de l'assemblée qui lui fit l'honneur de s'y trouver.

Les savans qui ont honnoré Antoine Galland de leur amitié ou de leurs lettres sont, entre les François, M. Vaillant, M. Spond (Jacob), M. Patin (Charle), M. de La Chambre, curé de S. Barthélemy, M. Justel, M. Bouilaud, M. Dodart, M. Malaval, Monseigneur Huet, évesque de Soissons, et ensuite d'Avranches, M. Du Hamel, de l'Académie des Sciences, M. Ménage, M. Gallois, M. de Segrais, M. Regnier Desmarest, M. Nicaise, Dom Mabillon, Dom Monfaucon, le

1. Paris, 1697, in-fol.

2. Voir les *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault (1641-1718)*, publiés par F. Baudry (Paris, 1862, in-4°; *Collection de Documents inédits*), et surtout L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 374-379.

3. Pierre Dippy, professeur d'arabe et de syriaque (1670-1709).

Digitized by Google

P. Lequiem; entre les Anglois, M. Smith (Thomas), M. Bernard (Édouard); entre les Hollandois, M. Cuper, M. Reland, M. Rhenferd, M. de Bary; entre les Danois, M. Rostgaard, M. Anchersen; entre les Allemans, M. Schroder; entre les Genevois, M. Spanheim; entre les Italiens, M. Corneille Magni, de Parme, qu'il a connu à Constantinople, et avec qui il a fait le voiage de Jérusalem, et qui a fait une mention honnorable de lui dans ses voiages du Levant, qu'il a publiez en forme de lettres[1], M. Fontanini, M. Vignoli; entre les Ragusois, Dom Anselme Banduri.

Les premiers ouvrages imprimés d'Antoine Galland sont deux ou trois lettres latines écrites à M. Spon, que M. Spon a publiées dans un de ses ouvrages intitulé *Deorum ignotorum aræ*[2], et d'autres lettres françoises au mesme, qui les a insérées dans sa *Response à la critique de M. Guillet*[3]; la préface de la *Bibliothèque orientale* de M. Dherbelot et la plupart des nouvelles de Constantinople des *Mercures galants*, depuis 1680 jusqu'en 1683, quoique son nom ne s'y trouve pas. Ses autres ouvrages sont :

La mort de sultan Osman et le couronnement de sultan Moustapha, traduction de la langue turque. Paris, 16.., in-12[4].

Le premier tome du *Menagiana*, presque entier. Paris, 1692, in-12.

Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux, traduction de leurs ouvrages. Paris, 1694, in-12.

Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens, prouvée par les médailles. Paris, 1696, in-12.

Lettre à M. Baudelot, touchant quatre médailles, publiées par le P. Chamillart. Caen, 1697, in-12.

---

1. Voir *Quanto di più curioso, e vago hà potuto raccorre Cornelio Magni... per la Turchia* (Parme, 1679, et Bologne, 1685, 2 vol. in-12).

2. *Ignotorum atque obscurorum quorumdam Deorum aræ* (Lyon, 1676, in-12); réimprimé dans les *Miscellanea eruditæ antiquitatis* (Lyon, 1685, in-fol.).

3. *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur le voyage de Grèce de Jacob Spon, avec quatre lettres sur le mesme sujet...* (Lyon, 1679, in-12).

4. Cologne, 1678, in-12.

Digitized by Google

Lettre touchant la nouvelle explication d'une médaille d'or de Gallien. Caen, 1698, in-12.

De l'origine et des progrès du café, traduction d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi. Caen, 1699, in-12.

Observations sur les explications de quelques médailles, tirées du cabinet de M. de Ballonfeaux. Caen, 1701, in-12.

Les Mille et une nuit, contes arabes traduits en françois. Paris, 1704, in-12. Le 9 et le 10 tome ont été imprimés en 1711[1].

L'autobiographie d'Antoine Galland, qu'on vient de lire et qui s'arrête au mois d'octobre 1711, pourra être utilement complétée par les quelques pièces suivantes. La première est un extrait des *Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du Roy*[2], de Jean Boivin, restés manuscrits, où l'on trouvera, avec quelques détails inédits, des indications précises sur les œuvres et les papiers laissés par Antoine Galland au lendemain de sa mort.

MDCCXV.

Manuscrits orientaux léguez par M. Gallant.

M. Gallant, professeur royal, avoit, peu de jours avant sa mort, légué à la Bibliothèque royalle tout ce qu'il avoit chez luy de manuscrits orientaux. Il mourut le 17 février 1715. Le legs n'ayant été que verbal fut attesté et certifié véritable par deux de ses amis, M^rs^ Couture et Morin, ausquels il avoit déclaré sa dernière volonté. Dès le mardy 19 février, je fis la visite de ce qu'il y avoit de manuscrits et autres papiers dans sa chambre, au Cerceau d'or, proche le collège de Montaigu[3]. Les manuscrits furent apportez à la Bibliothèque le 24 février,

---

1. Billet de Fanière a ajouté à la fin : « On a trouvé encore deux tomes de cet ouvrage parmy ces papiers, qui ont estez mis entre les mains de M. Delaulne, libraire. » Le tome XII et dernier des *Mille et une nuits* fut publié en 1717.

2. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 1328, fol. 335-336 v°.

3. Son corps, « pris rue des Sept-Voyes », avait été inhumé la veille « au bas » de l'église Saint-Étienne-du-Mont (A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (1867), p. 629).

Digitized by Google

le tout consistant en vint-trois volumes arabes, vint-cinq turcs, quatorze persans, neuf de diverses langues, douze vocabulaires et environ une trentaine de livres, portefeuilles, pacquets, etc.[1]. Il y a dans tout cela plus de quarante volumes ou portefeuilles d'ouvrages de M. Gallant, de copies, d'extraits et de recueils écrits de sa main.

Antoine Gallant étoit un homme de probité, simple, sans ambition, d'un prodigieux travail et qui sçavoit infiniment. Il étoit né à Noyon, ou dans le diocèse de Noyon, vers l'an 1647. Il étudia l'arabe au Collège royal sous Pierre Vattier, autheur de plusieurs livres imprimés, dont le plus considérable est la *Vie de Tamerlan*, traduite de l'arabe. Comme il tiroit peu de secours de ses parents, qui n'étoient pas riches, il s'attacha à M. Petitpied, docteur de Sorbonne, chanoine de l'Église de Paris, et fut à ses gages pendant quelques années. Il suivit à Constantinople M. de Nointel, qui l'y retint près de sa personne pendant tout le temps de son ambassade. Là il cultiva le grec, l'arabe et les autres langues orientales. En 1673, il traduisit les Actes du concile tenu à Jérusalem par le patriarche Nectarius, n'ayant employé que neuf jours à ce travail. Je ne sçay ce qu'est devenue cette traduction, qui vraysemblablement étoit françoise. Depuis ce premier voyage en Orient, il en a fait deux ou trois autres; il étoit dans le Levant en 1682, 1686 et 1688. Nous avons parlé ailleurs des manuscrits qu'il y achetta[2].

En 1693, il publia son *Menagiana*. Quelque temps après arriva la disgrâce d'un de ses amis. M. Gallant, n'ayant d'autre crime que celuy de s'être rencontré chez cet ami au moment de sa détention, fut arrêté avec luy et conduit en prison, où il demeura quelques jours, pendant lesquels il leut d'un bout à l'autre le *Nouveau Testament* en grec et trouva dans cette lecture une consolation qu'il disoit n'avoir jamais goustée auparavant[3].

Après la mort de M. Bignon, premier président du Grand Conseil, qui luy avoit donné la garde de ses médailles et de sa

1. Jean Boivin donna le détail des cotes reçues par ces volumes.

2. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 218-221.

3. Il n'est pas question de cet incident dans l'autobiographie d'Antoine Galland.

Digitized by Google

bibliothèque, M. Foucault le fit venir à Caen, où il étoit intendant pour le Roy, et luy confia aussy ses médailles. M. Gallant se distingua parmy les sçavans de cette ville et y fit ses premières traductions des *Mille et une nuit*. Ce fut vers ce temps-là, en 1699, que M. Bignon luy donna une place dans l'Académie des Inscriptions. Il revint enfin à Paris avec M. Foucault et resta encore chez luy quelque temps; après quoy il se retira dans l'Université, près du Collège de Montaigu, d'où il venoit assidûment à l'Académie des Inscriptions les jours de séances, fournissant exactement son tour de rolle et lisant souvent hors de rang des morceaux d'un Dictionnaire, dans lequel il avoit entrepris d'expliquer tous les termes qui appartiennent à la science des médailles. On peut voir dans les *Mémoires de littérature* quelques-unes de ses dissertations. Comme il étoit extrêmement laborieux, les travaux académiques ne suffisoient pas pour l'occuper. Il trouvoit encore du temps pour ses autres ouvrages. Le grand nombre d'écrits qu'il a laissés en sont une preuve.

En 17[09], il fut pourvû de la chaire de professeur royal en lanque arabique, vacante par le décès de M. Dipy[1]. En 1712, M. Oudinet étant mort, M. l'abbé de Louvois commit à la garde du Cabinet des médailles M. Simon, associé de l'Académie des Inscriptions, et luy donna pour adjoint M. Gallant, qu'il fit mettre sur l'état en qualité d'antiquaire du Cabinet, avec 600 livres de pension[2]. M. Gallant n'étoit pas né pour être riche. A peine avoit-il touché la première année de cette nouvelle pension qu'il mourut peu à son aise, ne laissant pour tout bien que ses livres et ce qui luy étoit deu, soit de sa pension, soit de ses gages.

Outre les livres qu'il a donnés au public, il avoit dans ses portefeuilles plusieurs ouvrages prests à voir le jour. Le plus important de tous est son *Histoire ottomane*, qui remplit seule six gros portefeuilles; c'est un recueil d'historiens turcs, traduits en françois[3]. Il avoit traduit de mesme l'*Histoire de Genghiscan et de ses successeurs* par Mirkond; l'*Histoire des*

1. Voir dans le *Journal* publié plus loin, à différentes dates de l'année 1709, et l'Index alphabétique.

2. Voir dans le *Journal* publié plus loin, p. 110.

3. En marge : *Histoire de l'Empire othoman*, par Hassan Beg-Zadé; ms. acheté 153 l. t. en 1698 (ou 1688).

Digitized by Google

descendans de Tamerlan; la *Chronologie mahométanne* de Mustapha Hadgi Kalifé, ou Kiatib Zadé, et un *Catalogue des histoires arabes, persanes et turques.* Il avoit extrait de plusieurs historiens arabes son livre des Ajoubites, ou l'*Histoire de Saladin et des princes de sa famille.* Tous ces ouvrages sont dans la Bibliothèque du Roy. On y conserve aussy son catalogue des médailles de M. Foucault, *Cimelii Fulcatiani numismata selecta*[1], son *Nécrologe des sçavants*[2] et plusieurs autres monuments de son travail et de ses études.

Un neveu, seul héritier, n'ayant demandé de tous les écrits de M. Gallant que l'*Histoire des Pères du désert*, traduite de grec en françois, et quelques brochures de peu de conséquence, M. l'abbé de Louvois ne crut pas devoir luy refuser ces petits morceaux, reliques prétieuses pour un parent[3]. Quant au *Dictionnaire numismatique*, M. l'abbé Bignon, à qui il a esté légué, l'a remis à ... (*sic*).

Le procès-verbal suivant, rédigé et écrit tout entier aussi par Jean Boivin, précise les conditions dans lesquelles les manuscrits et la plus grande partie des papiers laissés par Antoine Galland furent au lendemain de sa mort incorporés dans les collections de la Bibliothèque du roi.

Le mardy 19 février 1715, sur les neuf heures du matin, j'ay esté, par ordre de Monsieur l'abbé de Louvois, au logis de feu M. Antoine Gallant, professeur royal en langue arabique, mort le 17 février 1715, sur les trois heures après mịdy, aagé de 68 ans, et j'ay vû d'abord ce qu'il avoit de manuscrits arabes, persans, turcs, etc. Je n'ay pas eu assez de temps pour les manier tous et pour en déchiffrer les titres; ceux que j'ay ouverts et maniés sont :

ARABES.

1. L'*Histoire de l'Empire ottoman*, par Hassan Begzadeh; ms. achetté cent cinquante-trois livres à Constantinople, en 1698, par M. Galland; petit in-4°, épais, bien conditionné.

1. Bibl. nat., ms. latin 6132.

2. Ms. français 6159.

3. On lit en marge du fol. 335 : « Le 19 mars, je rendis à l'héritier de M. Gallant, par ordre de M. l'abbé de Louvois, une *Histoire* manuscrite *des Pères du désert*, traduite en françois par M. Gallant, et six brochures :

Digitized by Google

2. Journal depuis l'année 1000 de l'Hégire jusqu'à l'année 1065, intitulé *Feesleky*, ou *le Choisi entre mille;* in-fol., très bien escrit et bien conditionné.

3. *Histoire des sultans* Soliman, Selim II, Amurat III, Achmet, Osman, Mustapha et Mourad, par Pechoglou; in-fol., escrit et conditionné comme le précédent[1].

4. Un *Alcoran* entier, très bien escrit, petit volume assez épais.

5-6. Deux volumes des *Mille et une nuit;* in-4°, couverts de carton jaune[2].

8. *Vocabulaire*, au commencement duquel est escrit : « Il y a environ 2,300 mots dans ce Vocabulaire. » Très bien escrit, quoyque du reste assez mal conditionné, in-4°.

9. Un catalogue intitulé : « *Libri mss. arabici, physici, mathematici, et aliarum artium, ex Bibliotheca orientali Hagilkhafæ*, interprete Ant. Gallandio »; in-4° de 183 pages, escrit tout entier de la main de M. Galland.

Persans.

10. *Histoire des Perses;* in-4°, assez gros, marqué « Livre rare ».

11. *Vocabularium persico-turcicum;* accessit liber de poësi persicâ. Codex scriptus anno Hegiræ 911, Christi 1505.

12-13. Deux autres *Vocabulaires*, dont l'un a pour titre : « *Vocabularium persico-turcicum*, Constantinopoli, ab Antonio Gallandio comparatum, anno 1672 »; in-4°, couvert de carton.

14. *De poetis Persarum*, auctore principe Mir... Santo Schuh, Ismaëlis regis Persarum filio; grand in-8°.

15. *Divan Ali*, seu collectio carminum, quæ illi tribuuntur

---

1. *Oratio inauguralis Ant. Gallant, professoris Regii.* — 2, 3, 4, 5. *Grammaire arabe*, en quatre parties. — 6. Surate de l'*Alcoran*, intitulée *Specus*, avec une analyse grammaticale. »

1. En marge, Jean Boivin a ajouté : « Je n'ay pas bien pris garde si celuy-cy estoit arabe ou turc. »

2. Le n° 7 a été omis.

Digitized by Google

a Mahummedanis, cum interpretatione persicâ ad oram libri; in-4° minori.

TURCS.

16. *Historia Otmanica;* in-4°, caractère menu, bien conditionné.

17. *Poëmes turcs*, contenant les amours de Chosroès, roy des Perses, par Scheiky; petit in-4°, assez épais.

18. *Proverbia Salomonis;* in-4°, mince, bien escrit.

N'ayant pas eu assez de temps pour entrer dans le détail de tout ce qui restoit, je me suis contenté de compter les volumes et j'ay trouvé qu'il y en avoit en tout soixante et quinze, y compris les dix-huit cy-dessus cottez, y compris aussy les plus petits livrets, les brochures et les portefeuilles.

De ces 75 volumes, nous avons fait sept paquets :

Le premier de dix volumes, dont trois in-fol. et le reste in-4°.

Le second de dix-huit volumes in-4°, grands et petits, parmy lesquels deux portefeuilles.

Le troisième de neuf volumes in-4°.

Le quatrième de huit volumes in-4°.

Le cinquième de onze volumes in-4°.

Le sixième de neuf petits volumes.

Le septième, de livrets, portefeuilles, brochures, dix ou onze volumes en tout.

Ces sept pacquets ont esté mis à part dans un coin de la chambre de feu M. Galland.

Outre les manuscrits cy-dessus, il s'est trouvé parmy les livres de M. Gallant :

1-2. Deux petits volumes de relations ou journaux de ses voyages en Levant[1]. — M[r] son neveu a envie de les conserver.

3-8. Six portefeuilles contenant l'*Histoire des sultans de Turquie*, [par Saadudhin Mehemmed Hassan, plus connu sous le nom de Cogia Effendi], traduite de l'arabe par M. Gallant; grands in-4°[2].

1. Aujourd'hui mss. français 6088 et 6089 de la Bibliothèque nationale.
2. Mss. français 6074-6079.

Digitized by Google

9. La version de l'*Alcoran*, par le mesme, léguée à Mr l'abbé Bignon; deux portefeuilles in-fol.

10. Le *Dictionnaire numismatique*, composé par le mesme Mr Gallant et légué à l'Académie des Médailles.

Après avoir vû et mis en pacquets les manuscrits, nous avons fait la recherche des médailles, et il s'en est trouvé plusieurs petits sacs, que nous avons enfermés dans un grand, n'ayant pas eu le loisir de les compter. Médailles de rebut pour la plus part, à ce qui m'a paru. Et afin qu'on ne puisse pas ouvrir le sac avant que les médailles qui y sont contenues ayent esté vües par Monsieur l'abbé de Louvois, nous avons recouvert le sac d'une enveloppe de papier, que j'ay cachettée du cachet de feu M. Gallant, lequel cachet m'a esté ensuite confié et doit me demeurer jusqu'au temps que le scellé sera levé.

Il y avoit une médaille d'or de Maximin, du IVe siècle, rare en or, estimée 40# par M. Gallant. Cette médaille est restée entre les mains du neveu, qui, en me la monstrant, m'a fait voir aussy un petit tarif, où le prix de cette médaille et de beaucoup d'autres est marqué. Je croy que ce tarif est escrit de la main de feu M. Gallant. Il m'a dit avoir aussy sept ou huit médailles d'argent. Il ne reste plus que de sçavoir quelles sont trois ou quatre médailles qu'on dit que M. l'abbé de Camps a chez luy.

Addition au mémoire précédent.

Il s'est encore trouvé parmy les livres de Mr Galland cinq manuscrits orientaux, sçavoir :

1. Un petit in-fol. assez épais, contenant une *Histoire de Hiérusalem et d'Hébron*, par le cadhi Mougireddin Aboullaman Abdarrhaman, etc., depuis la création du monde jusqu'à l'an 900 de l'Hégire, qui répond à l'an de J.-C. 1494.

2. Un autre petit in-fol., au commencement duquel est escrit : *namech Houmayoun name est;* caractère menu, bien escrit.

3. *Analecta Turcica*, persica et arabica; volume in-fol., long-estroit.

4. *Josephi juxta Mahummedanos historia;* arabe, in-4°, d'es-

Digitized by Google

criture ancienne, quoyqu'en papier; les deux derniers cahiers d'escriture récente.

5. *Miscellanea*, latin, arabe, etc., commençant par un petit dictionnaire de mots persans, escrits et traduits en latin; petit billot, couvert d'une vieille peau, sans carton.

Addition à l'inventaire des manuscrits latins, françois, etc.

Tout ce qui suit est escrit de la main de M. Gallant :

1. *Chronologie mahométane*[1], depuis la création du monde jusqu'à l'année 1079; in-fol., 214 pages.

2. *Catalogue des histoires arabes, persanes et turques*[2], traduit de l'arabe par M. Gallant, à Constantinople, en 1682; in-4°, 150 pages.

3. *Abbrégé de l'histoire de Genghiʒcan*, par Mirkond[3]; grand in-4°, épais d'un poulce. — Il y en a quatre volumes, deux in-4° et deux in-8°.

4. *Cimelii Fulcatiani numismata selecta, etc.*[4], par M. Gallant; in-4°, 426 pages.

5. *Nécrologe de sçavans*, par M. Gallant; petit in-4°, 198 pages. — Curieux.

6. *Les Aioubites, ou histoire de Saladin et des princes de sa famille, qui ont régné en Égypte et en Syrie*[5], tirée de plusieurs historiens arabes par M. Gallant; in-8°, couvert de carton blanc, 280 pages.

7. *Les Maximes des SS. Pères du désert*, traduites du grec par le mesme; deux parties, la première de 373 pages, la seconde de 318, in-8°.

Reste à inventorier 26 volumes, les uns reliez ou brochez et les autres en portefeuilles, dont les principaux sont :

Une *Vie de Tamerlan*[6]. — Il y en a deux exemplaires, faisant en tout quatre volumes.

---

1. Bibl. nat., ms. français 5587.
2. Ms. français 6131.
3. Ms. français 6080.
4. Ms. latin 6132.
5. Ms. français 6071.
6. Mss. français 6084-6087.

Digitized by Google

L'*Histoire de Genghiȝcan*[1]; quatre volumes.

Trois *Vocabulaires* de langues orientales.

Plusieurs *Grammaires* composées par M. Galland, en quatre volumes.

La traduction d'une *Comédie d'Annibal Caro*[2].

Ces 26 volumes ont esté mis en quatre pacquets, que nous avons joints aux autres.

123 volumes en tout. — Ostés le *Dictionnaire de numismatique* et les deux volumes de l'*Alcoran*, reste 120 volumes pour la Bibliothèque du Roy, dont 80 légués et quarante appartenants à l'héritier, auquel il faudra les payer.

Tous les volumes cy-dessus et cy à costé apportés à la Bibliothèque du Roy le 22 février 1715. Les manuscrits orientaux reçus comme legs fait à la Bibliothèque du Roy par feu Mr Gallant; les autres déposés seulement pour estre achettés ou rendus à l'héritier.

Les médailles aussy apportées le mesme jour et rebuttées toutes, comme n'estant d'aucune valeur.

Enfin les trois lettres suivantes complètent le procès-verbal précédent; elles sont conservées, comme ce procès-verbal, dans les archives du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

A Versailles, le 6 mars 1715.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous avez eu agréable de m'escrire le 28 du mois dernier; le Roy, à qui j'en ay rendu compte, veut bien accepter le legs qui luy a esté fait en présence de témoins par le sieur Galant, mais Sa Majesté souhaite que vous preniez la peine de vérifier et de mander à quoy ce legs peut monter, et ce que vous estimez qu'il sera à propos de donner à l'héritier par forme de dédommagement. Sa Majesté veut bien aussy faire les acquisitions des traductions du sieur Galand, et elle désire que vous marquiez en même temps ce qu'il en coûtera.

Outre les sieurs Baudelot et de Valois, que vous proposez pour travailler en la place du sieur Galand à la recherche des médailles, il y a encore dans l'Académie des Inscriptions deux

1. Bibl. nat., mss. français 6081-6083; cf. le ms. 6080.
2. Ms. français 6135 : « Les deux frères de l'isle de Scio ».

Digitized by Google

très bons sujets, qui sont les sieurs de Boze et Henrion. Je vous prie de vouloir bien me marquer votre avis sur les quatre et auquel vous croyez qu'on doive donner la préférence.

Je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

PONTCHARTRAIN.

M. l'abbé de Louvois.

A Versailles, le 12 juin 1715.

J'ay rendu compte au Roy, Monsieur, des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire au sujet des manuscrits du feu sieur Galand. Sa Majesté, suivant votre avis, a bien voulu accorder une gratification de 600# au sieur Despréaux, par forme d'indemnité des manuscrits qu'il pourroit prétendre n'estre pas compris dans le legs de son oncle. J'en ay fait expédier l'ordonnance et, lorsqu'elle sera en état, j'auroy soin de vous l'adresser.

Il paroist qu'on pourroit faire imprimer quelqu'un de ces manuscrits, en faisant corriger les traductions, et les mettre dans un plus beau françoys, et le Roy m'a dit à cette occasion que vous preniez la peine de les faire examiner, afin de voir ceux qu'il conviendroit de donner au public et qui mériteroient la peine d'estre imprimez, et ensuitte on pourroit les faire corriger par quelqu'un (comme le P. Le Sage) par rapport à la diction.

Le Roy approuve que vous chargiez le sieur Valois du soin de la recherche des médailles pour continuer à perfectionner le Cabinet, et Sa Majesté veut bien luy accorder à cet effet la mesme gratification de 600#, qu'avoit le sieur Galand.

J'ay fait expédier les ordonnances pour les dépenses de la Bibliothèque et du Cabinet des médailles du quartier de janvier, et celle de 744# 14 s. pour les livres que Bernache a reliez pendant l'année 1714. J'ai l'honneur d'estre, etc.

PONTCHARTRAIN.

M. l'abbé de Louvois.

A Noion, le 19 juillet 1715.

Monsieur,

Après vous avoir présenté mes très humbles respects, je ne sçaurois assés vous remercier de la gratification que vous avés

Digitized by Google

eu la bonté de m'obtenir et dont vous me faites l'honneur de m'informer. Je n'oublierai jamais, Monsieur, que vous êtes l'illustre bienfaiteur de feu mon oncle et le mien. J'étois présent lorsqu'on luy délivra de votre part le brevet de la pension que vous lui aviés fait donner; il fut si sensible à votre charité qu'il me parut en pleurer de reconnoissance. Je n'y prens pas moins de part, Monsieur; je continuerai de demander à l'autel et dans mes prières la conservation et la prospérité de votre très illustre personne. Oserois-je, Monsieur, me recommander à votre puissante protection, dont j'aurai grand besoin dans la poursuite de mes affaires; je tâcherai de n'être point œconome de vos bontés, étant avec un profond respect, Monsieur, etc.

DESPRÉAUX, curé de S^{t}-Lazare.

Digitized by Google

JOURNAL PARISIEN

D'ANTOINE GALLAND.

Année 1708.

1. Samedi 24 de novembre[1]. — Le matin, je fis une nouvelle devise pour un jetton de la ville de Paris, au sujet de la première prévosté de M. Bignon[2] : un ceps de vigne, pris de ses armes, chargé de plusieurs grappes de raisin, avec un soleil lumineux sans aucun nuage : HONOR VNDE CALOR, ou bien : HOC FECVNDA CALORE.

Autre : le navire de la ville de Paris, avec la boussole sur la pouppe, l'aiguille tournée vers l'estoile polaire : AD NVTVM SEQVAR.

2. Dimanche 25 de novembre. — J'appris le matin que Monseigneur l'archevesque de Cambrai avoit publié depuis peu un mandement pour la prospérité des armes du Roi en Flandre, du style de son Télémaque, etc. J'appris aussi cette épitaphe qu'on lui avoit desjà faite par avance :

Ci gist un grand prélat, qui deux fois se damna,
En suivant Molinos, en suivant Molina[3].

3. Jeudi 29 de novembre. — Ce jour M. Coulau, bibliothécaire de la bibliothèque du Collège Mazarin[4], qui estoit mort le jour de devant, fut mis en terre.

---

1. La dernière partie conservée du *Journal* d'Antoine Galland débute à cette date dans le manuscrit français 15277.

2. Jérôme Bignon avait été élu prévôt des marchands le 16 août 1708. Voir la *Gazette* de France, du 25 août 1708, p. 408. Ce jeton n'est pas signalé par A. d'Affry de la Monnoye, *les Jetons de l'échevinage parisien* (Paris, 1878, in-4°), p. 148.

3. Voir plus loin, p. 93, ce même distique avec une légère variante.

4. Pierre Couleau, bibliothécaire du Collège Mazarin depuis le 12 avril 1695, mourut le 27 novembre 1708, laissant par testament une somme de 1,000 livres à la bibliothèque. Voir A. Franklin, *Histoire de la bibliothèque Mazarine* (Paris, 1860, in-8°), p. 128-129, et *les Anciennes bibliothèques de Paris* (1873), t. III, p. 116 et 133.

Digitized by Google

4. Samedi 1er décembre 1708. — J'allai le matin voir M. Gros de Boze[1]... Il me dit qu'il avoit eu de bons livres de la bibliothèque de feu M. Vaillant[2], mort depuis peu de jours, entre autres deux volumes de mémoires sur les médailles et pierres gravées antiques, monnoies, etc., manuscrits de la bibliothèque de M. Peiresc[3], et un recueil considérable de desseins des médailles, que M. Vaillant le père [avoit] veues tant en Italie qu'en France.

M. Moette (Thomas)[4], le plus intelligent de tous les libraires de Paris, dans la connoissance des bons livres anciens, m'assura que la *Bibliothèque ecclésiastique*, que M. Dupin a fait imprimer sous son nom, n'étoit pas de M. Dupin, mais d'un [autre] auteur, et qu'il en avoit veu les manuscrits en grand nombre dans la bibliothèque de M. Dupin, et de plus qu'il avoit acheté dans une bibliothèque, que M. d'Isali lui avoit vendue, deux volumes manuscrits de la mesme main. Il me dit aussi qu'il avoit fait naistre à M. Dupin [l'idée] de cette *Bibliothèque* par la proposition qu'il lui avoit faite de lui donner vingt louis d'or, de la traduction en françois du livre de Bellarmin, *De scriptoribus ecclesiasticis*, s'il la lui fournissoit.

5. Jeudi 6 de décembre. — L'après-disné, je menai M. Le Hay[5] chez Mademoiselle Vaillant, avec qui il fit marché des

1. Claude Gros de Boze, numismatiste et archéologue, né à Lyon en 1680, mort à Paris en 1753. Garde du cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque royale depuis 1719, il fut secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de 1706 à 1741; on lui doit l'*Éloge d'Antoine Galland*, publié en 1723 dans l'*Histoire de l'Académie*, t. III, p. XXXVIII-XLIV.

2. Jean-François Foy-Vaillant, fils du célèbre numismatiste, n'avait survécu que deux ans à son père et était mort le 17 novembre 1708. Son éloge par Cl. Gros de Boze se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1717), t. I, p. 368-372.

3. Ces deux volumes sont aujourd'hui conservés, sous le n° 80, au musée Meerman-Westreenen, à La Haye; voir les notes de MM. Campbell et Delisle dans Niepce, *Archéologie lyonnaise*,... p. 91 et 92, et un article de M. Prou dans les *Annales du Midi*, 1890, t. II, p. 149 et suiv.

4. Thomas Moët, ou Moette, fils de Pierre, libraire en 1659, mort le 17 mars 1710. Voir Lottin, *Catalogue chronologique des libraires... de Paris* (1789), p. 126. — Nicéron, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (t. II, p. 27-29), remarque la facilité et la fécondité de Louis Ellies Dupin, mais ne fait aucune allusion à cette collaboration pour la publication de sa *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, publiée de 1686 à 1704 en 58 volumes in-8°.

5. M. Le Hay, ingénieur du roi, et sa femme Élisabeth-Sophie Chéron,

Digitized by Google

médailles qu'elle m'avoit fait voir le jour précédent, qu'il acheta la somme de 600 ℔, qu'il luy conta, en y comprenant dans le marché la caisse ou l'armoire qui avoit autrefois servi au cabinet de Gaston, duc d'Orléans[1], et depuis au cabinet du Roy, avec douze autres semblables. Celui-ci avoit esté donné à M. Vaillant, lorsque les médailles du Roy furent disposées autrement dans le cabinet du Roy, qui est aujourd'hui au chasteau de Versailles. Je rapportai de chez Mademoiselle Vaillant environ dix-huit lettres, écrites en italien par le cardinal Noris, depuis 1685 jusqu'en 1692, et quelques autres papiers dont elle me fit présent.

6. Dimanche 9 de décembre. — J'allai voir sur le Pont-Neuf l'entrée publique de Monsignor Salviati[2], nonce extraordinaire du pape, qui estoit venu apporter les langes bénits pour Monseigneur le duc de Bretagne. Il avoit quatre carrosses, dont le principal estoit magnifique, avec une livrée et une suite des plus belles.

7. Jeudi 20 de décembre. — J'achevai de mettre au net la traduction de la langue arabe en françois du neuvième tome des *Mille et une nuit*, ou contes arabes[3].

---

célèbre par ses talents de peintre, étaient particulièrement liés avec Antoine Galland et il en sera souvent question dans la suite de son *Journal*.

1. Voir A. Chaboüillet, *Recherches sur les origines du Cabinet des médailles, et particulièrement sur le legs des collections de Gaston, duc d'Orléans, au roi Louis XIV*, dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1873, p. 263-340.

2. Il y a un récit détaillé de l'entrée à Paris du nonce Alamanno Salviati et de ses audiences à Versailles dans la *Gazette*, du 15 décembre 1708, p. 598-600. Le nonce était arrivé en France depuis le mois de juin et avait eu une première audience du roi à Fontainebleau le 6 juillet (*Gazette*, p. 334).

3. On trouvera à l'Index alphabétique l'indication des nombreux passages de son *Journal*, publiés ici, où Antoine Galland parle de sa traduction des *Mille et une nuits*, dont les douze volumes ont paru, à Paris, de 1704 à 1717. Le maronite Hanna, amené à Paris par Paul Lucas, lui a fourni le texte de plusieurs de ces contes, ainsi que Galland le note aux dates des 5, 6, 9, 13, 15, 22, 23, 24, 27, 28, 31 mai et 2 juin 1709. Cf. aussi une lettre d'Antoine Galland, datée de Caen, 13 octobre 1707 : « Depuis trois ou quatre jours, j'ai appris par la lettre d'un ami de Halep, résidant à Paris, qu'il a reçu de son pays un livre arabe, que je l'avois prié de faire venir; il est en trois volumes, intitulé les *Mille nuits* [mss. arabes 3609-3611 de la Bibl. nat.]. C'est un recueil de contes, dont on s'entretient en ce pays dans les veillées. J'ai prié cet ami de me les garder, jusqu'à mon

Digitized by Google

8. Vendredi 21 décembre. — L'après-disné, Mademoiselle Vaillant, que j'allai voir, me fit présent de plusieurs lettres écrites à feu M. Vaillant, son père, par le cardinal Noris, par le comte Magnavacca, par Monseigneur Huet, par M. de Harlay, procureur général et depuis premier président au Parlement de Paris, par M. Patin (Charles), par M. Spon, par M. Rycquius, professeur en Hollande, par M. Fesch, de Basle, par M. Bichelt, professeur de mathématiques à Basle, de M. Carcavi, de M. Gotthifredi à M. Seguin, doien de S. Germain de l'Auxerrois, et de M. Seguin à M. Gotthifredi, du duc de Clarendon et de M. Sellerus, écrites de Londre, etc.

Mademoiselle Vaillant me monstra aussi comme la base du troisième tome des *Numismata præstantiora*[1], auquel feu M. Vaillant avoit dessein de travailler tout de bon, peu de tems avant qu'il mourut, comme il me l'avoit dit.

Mademoiselle Vaillant me rendit aussi un recueil de proverbes en grec vulgaire, que j'avois recueilli et mis en françois en Levant et que j'avois presté à M. Vaillant, avant le dernier voyage que j'y ai fait.

9. Samedi 22 de décembre. — On m'apporta un livre persien, ms. gros in-4°, que l'on proposoit à vendre à la Bibliothèque de S. Victor, pour sçavoir quel livre c'estoit. C'estoit le *Schah Nameh* (*Taalim al-moutaalim*), poème persien de soixante mille distiques, de Ferdousin, le plus célèbre des poètes persans, qui est mort l'an de l'Hégire 411, de J. C. 1020. Le manuscrit estoit très épais et parfaitement bien écrit, et achevé d'estre écrit l'an de l'Hégire 844, de J. C. 1490. Ce manuscrit n'estoit pas dans la Bibliothèque du Roi.

10. Dimanche 23 de décembre. — Le matin je vis D. Bernard de Montfaucon à l'abbaye de S. Germain-des-Prez. Il me fit voir plusieurs curiositez de son cabinet[2], entre autres trois

---

arrivée à Paris, pour le prix de dix écus, à quoi il revient d'achat et de prix. Ce sera de quoi me divertir pendant de longues soirées » (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1913, t. LXXIV, p. 249-250).

1. Publiés d'abord à Paris, en 1692 et 1694, puis à Amsterdam, en 1696, en 2 volumes in-4°, les *Numismata imperatorum Romanorum præstantiora* de Vaillant ont été continués et publiés à nouveau par J. Fr. Bandini (Rome, 1743, 3 vol. in-4°).

2. Un catalogue, dressé par D. Bernard de Montfaucon, des antiques du cabinet de Saint-Germain-des-Prés, a été imprimé dans le *Recueil de*

Digitized by Google

statues de Diane d'Éphèse, dont la plus grande estoit haute de six à sept pouces, d'un porphyre verdastre d'Égypte, toutes trois différentes par leurs ornemens et par les hiéroglyphiques qui y estoient représentés, l'une des trois estoit marquée de caractères anciens d'Égypte; une statue de Marc Aurèle, avec l'habit militaire, de bronze, haut de quatre à cinq pouces; deux athlètes d'albastre oriental, de plus d'un pied de hauteur, d'un très beau travail. Il me monstra aussi les premières feuilles d'impression de ses *Hexaples*. Je vis ensuite D. Anselme Banduri, qui me montra un endroit dans ses notes sur l'auteur grec anonyme des *Antiquités de Constantinople*, où il faisoit mention de moi, à l'occasion des cartes des environs de Constantinople tracées sur les lieux par M. de Combes[1].

M. Tourette me dit que M. le duc de Mantoue avoit amené avec lui à Paris un italien, qui estoit son médecin et son intendant, qui, en faisant des libéralités aux domestiques du palais de Luxembourg, a suivi fort mal l'intention du duc, en ne leur donnant à chascun que peu de petites pièces de quatre sols. Pour ce qui est du jardinier, qui avoit refusé de recevoir de l'argent, le duc le fit noble, et lui en fit délivrer les lettres; sur ces lettres le jardinier a porté l'épée depuis ce tems et exercé sa profession avec cette marque de noblesse.

11. Dimanche 30 de décembre. — J'apris la mort de M. Tournefort, docteur en médecine de la Faculté de médécine, professeur roial, le plus expérimenté de son tems dans la connoissance des plantes, dont il a fait la démonstration plusieurs années au Jardin royal. Il mourut le 28, âgé d'environ cinquante ans, et il fut enterré le lendemain à S. Étienne-du-Mont, sa paroisse. Il y avoit sept ou huit mois qu'il avoit esté blessé à vomir le sang par la rencontre d'une charrette, et depuis ce tems-là sa santé ne s'estoit pas raffermie. Il a donné

---

mémoires publié par la Société des Antiquaires de France à l'occasion de son centenaire (Paris, 1904, in-4°), p. 333-344. — L'édition des *Hexaples* d'Origène, donnée par Montfaucon, parut à Paris en 1713, 2 vol. in-fol.

1. Imprimé par D. Anselme Banduri dans son *Imperium orientale* (Paris, 1711, 2 vol. in-fol.). — La carte des environs de Constantinople avait été dressée par M. de Combes, l'un des ingénieurs du roi envoyés par Seignelay en 1685 pour relever les plans des Dardanelles, en vue de préparer l'exécution d'un grand projet d'occupation de Constantinople et de création d'un empire français d'Orient. Cf. la *Revue d'histoire diplomatique*, 1893, t. VII, p. 200-201.

Digitized by Google

quelques ouvrages au public sur les plantes, qui lui ont acquis une grande réputation. Il travailloit actuellement à l'impression de son *Voiage au Levant*[1]; il y avoit longtemps qu'il m'honnoroit de son amitié.

12. Lundi 31 et dernier de l'année. — L'après-disné j'appris que par son testament, M. de Tournefort a laissé au Roy son cabinet de curiosités naturelles, de coquilles, de plantes desséchées, et d'un amas de drogues et de minéraux, le plus rare et le plus ample qu'on eust encore veu, et sa bibliothèque très curieuse à M. l'abbé Bignon.

•

ANNÉE 1709.

13. 1er de janvier. — L'après-disné j'allai à la Bibliothèque du Roi, où je rendis mes respects à M. l'abbé de Louvois, qui monstroit la Bibliothèque à l'envoié turc, qui se nommoit [.....], avoit esté élevé dans le Serrail l'espace de dix ans et y avoit appris la langue arabe et la persienne, et les différentes sortes d'écritures usitées à la Porte. Il avoit esté envoié à Damas, avec charge de *desterdur*, c'est-à-dire d'intendant des finances. Il avoit un frère *capigi baschi*, c'est-a-dire chef des huissiers auprès du Grand Seigneur, et il avoit épousé une fille du khan de Tartarie. M. l'abbé de Louvois me tesmoigna le dessein qu'il avoit de me faire travailler au nouveau catalogue des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi.

14. 2 de janvier. — Un ami me fit souvenir du motif principal qui obligea M. de Nointel[2] de se sousmettre à prendre l'audience du grand vizir Cara Mustapha Pacha, qu'il avoit rejetée d'une manière qui lui avoit fait si grand honneur à la Cour. Dantan, sur lequel M. de Nointel se reposoit de toutes les affaires de sa maison, en chassant à quatre lieues de Constantinople, avoit fait nager des chiens dans un réservoir de l'eau qui est conduite à Constantinople par des canaux sous terre et par des aqueducs, et la chose fut sçue par le grand vizir. Le

1. La *Relation d'un voyage du Levant*, de Joseph Pitton de Tournefort, imprimée à l'Imprimerie royale, parut en 1717, 2 vol. in-4°.

2. Voir *l'Odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, par Albert Vandal (Paris, 1900, in-8°), p. 229-231. Cf. mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 175 et suiv.

Digitized by Google

grand vizir qui sçavoit que Dantan estoit né dans l'isle de Scio, et ainsi qu'il estoit sujet du Grand Seigneur, prétendit en mesme tems qu'il estoit son justiciable sur cette hardiesse et le demanda à M. de Nointel pour en faire un exemple. Dans ces entrefaites, un ambassadeur extraordinaire estoit en chemin pour venir à Constantinople. Là dessus Dantan piqua M. de Nointel par le point d'honneur, en lui représentant l'affront qu'il recevroit auprès des ambassadeurs, qui estoient à la Porte, en ne recevant la visite de l'ambassadeur de l'Empereur en son privé, à cause de son demeslé sur la dispute de l'honneur du sofa, pendant que tous ces ambassadeurs la recevroient, ce qui n'arriveroit pas s'il s'accomodoit avec le grand vizir, en acceptant l'audience, assis sur le tabouret, au bas du sofa, comme il le souhaitoit. Dantan prévit fort bien que c'estoit là l'unique endroit par où il pouvoit éviter la colère du grand vizir; M. de Nointel se laissa persuader, il reçut l'audience du grand vizir selon la volonté du grand vizir et Dantan arriva au but qu'il s'étoit proposé.

15. Vendredi 4 de janvier. — J'appris de M. de l'Espine, marchand libraire, que les œuvres de S. [Jean] Damascène, reveues sur des manuscrits et enrichies de notes par le P. Lequien[1], jacobin du couvent de la rue S. Honnoré, qu'il faisoit imprimer, seroient en estat d'estre mises en vente au mois de juin prochain; qu'il commenceroit l'impression de S. Grégoire de Nazianze du P. Louvard[2] au mois de mai, et pour ce qui est de l'impression d'Homère, in-12, tout grec, qu'il ne l'avoit pas encore commencée, et qu'il attendoit que M. Boivin en eust fait la nouvelle version, qu'il avoit entreprise, avec de petites notes.

16. Samedi 5 de janvier. — M. Ferrand, émailleur, me vint voir le matin et il me monstra une médaille d'or, du poids de deux dragmes, de Philippe, roi de Macédoine, qui avoit esté tirée de la carrière de S. Leu, à ce qu'il disoit...

---

1. *S. Joannis Damasceni opera omnia*, græce et latine,... studio Michaelis Lequien (Parisiis, Joann. Bapt. Delespine, 1712, 2 vol. in-fol.).

2. Voir sur la nouvelle édition de S. Grégoire de Nazianze, projetée par Dom François Louvart, chez J.-B. de Lespine, et qui devait être mise sous presse en 1709, ce qu'en dit D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (1770), p. 540-541. Le prospectus de cette édition a été reproduit par J. A. Fabricius, *Bibliotheca græca* (1727), t. VII, p. 511-514. — L'édition d'Homère, promise par Jean Boivin, ne parut pas.

Digitized by Google

17. Dimanche 20e de janvier. — J'appris que le R. P. de la Chaize[1], confesseur du roi Louis XIV, estoit mort la nuit.

18. Mercredi 23 de janvier. — Le matin que le tems estoit moins rude, il continua de geler. J'allai voir D. Anselme Banduri à l'abbaye de S. Germain; je le trouvai à l'infirmerie, où il estoit depuis le commencement du grand froid, incommodé d'une chute d'une jambe. Il m'apprit que M. l'abbé Passionei[2], après avoir pensé périr sur mer, avoit eu le nez écrasé du renversement d'une voiture, en allant voir M. Cuper à Deventer[3].

19. Vendredi 25 de janvier. — M. Dacier[4] fit la remarque que, de tous ceux qui avoient obtenu des bénéfices du Roy à la recommandation du P. de la Chaize, il ne s'estoit trouvé à son enterrement qu'un évesque et deux abbés; l'évesque estoit Mgr Huet, ancien évesque d'Avranches, qui demeuroit dans la maison.

20. Lundi 28 de janvier. — J'appris de M. Henrion[5] luimesme qu'il avoit esté dans la communauté des PP. de la Doctrine chrestienne, dont un oncle, qu'il avoit, estoit général, et que M. l'abbé de Vertot, qui estoit nostre confrère dans l'Académie roiale des Inscriptions et des Médailles, avoit esté capucin. Nous trouvasmes aussi que de nostre Académie, M. l'abbé

---

1. Voici en quels termes la *Gazette*, n° 4, du 26 janvier 1709, p. 48, annonce sa mort : « Le Père François de la Chaise, jésuite, confesseur du Roy, depuis trente-quatre ans, mourut le 20 de ce mois, en la maison professe de cette ville, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ayant esté toujours autant distingué dans sa Compagnie par ses emplois, qu'il l'avoit esté parmy les hommes de lettres par son érudition. »

2. Dominique Passionei (1682-1761), légat du pape près du congrès d'Utrecht et plus tard cardinal.

3. Sur Gisbert Cuper, professeur d'histoire à Deventer, né en 1644 et mort en 1716, on peut consulter son *Éloge*, par Cl. Gros de Boze, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1723), t. III, p. lvij-lxj, et Nicéron, *Mémoires*, etc. (1728), t. VI, p. 88-96.

4. André Dacier (1657-1722), secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1713.

5. Nicolas Henrion, professeur de syriaque au Collège de France (1705-1720), après avoir enseigné dans différents collèges de la Doctrine chrétienne, dont un de ses oncles était supérieur général, se prit de passion pour les médailles, les pierres gravées et autres curiosités; auteur de nombreuses dissertations lues à l'Académie des Inscriptions dont il fut élève en 1701, y eut des discussions avec Vaillant et Galland, etc. (Goujet, *Mémoire historique sur le Collège royal de France*, t. III, p. 443-448).

Digitized by Google

Bignon, M. l'abbé Renaudot et M. l'abbé Mongault avoient esté Pères de l'Oratoire, et M. l'abbé Fraguier et M. l'abbé Massieu, jésuites.

21. Mercredi 30 de janvier. — L'après-disné, j'allai voir M. F[anière]; M. de Guénégaud, chancelier de l'Ordre de S. Lazare, qui s'y trouva, disoit qu'il avoit en main des copies de pièces qui concernoient l'Ordre de S. Lazare, trouvées en Suisse dans un coffre qu'on avait découvert, avec plusieurs tombeaux de grands maistres, dans un couvent de filles du mesme Ordre. Il dit aussi qu'il alloit faire imprimer l'histoire de l'Ordre avec ces pièces, et qu'il y en auroit un volume in-folio.

22. Samedi 2 de février. — Je prestai mon 9e volume des *Mille et une nuits* à Mademoiselle de Vertamont, afin qu'elle en eust la lecture avec Madame la duchesse de Brisac [sa tante].

A mon retour, je trouvai un billet de M. Gros de Boze, qui me mandoit la mort de M. Dipy[1], professeur roial en langue arabe et doïen des professeurs roiaux, et que M. Dipy, [son neveu,] qui en avoit aporté la nouvelle à midy à M. de Pontchartrain, avoit demandé en mesme tems la chaire de professeur roial, sur quoy il ne lui avoit esté rien respondu.

23. Dimanche 3 de février. — Le matin, j'allai remercier M. Gros de Boze sur le billet qu'il m'avoit écrit, et ensuite j'allai chez M. l'abbé Bignon, qui me fit l'accueil que je pouvois souhaiter sur l'affaire, et qui trouva qu'il estoit inutile, etc. M. Couture[2] estoit présent, et le mesme M. Couture m'avoit envoyé demander dès le matin.

24. Lundi 4 de février. — J'achevai de copier les noms de mon *Nécrologe*, pour en faire une table alphabétique par les surnoms, chascun avec le jour de la mort[3].

---

1. Sur Pierre Dippy, professeur en arabe et en syriaque au Collège de France (1670-1709), voir le *Mémoire hist. et litt. sur le Collège royal de France*, de l'abbé Goujet, t. III, p. 295.

2. Sur Jean-Baptiste Couture, professeur d'éloquence latine au Collège de France (1697-1728) et inspecteur du même Collège, voir Goujet, *Mémoire hist. et litt. sur le Collège royal de France*, t. II, p. 451-456.

3. Un « Nécrologe de la mort des sçavans [de 1500 à 1701] pour chaque jour de l'année, par M. Galland, in-fol. mss. » est cité par le P. Lelong dans sa *Bibliothèque historique de la France*, sous le n° 45653, t. IV, p. 78. Après avoir fait partie de la bibliothèque du président Durey de

Digitized by Google

25. Mardi 12 de février. — J'allai le matin au petit hostel de Créqui voir M. de Larroque[1], à qui je laissé la copie du 9e tome des *Mille et une nuit* pour le faire voir à Madame la duchesse de Lesdiguière.

Je dînai chez M. et Mademoiselle Le Hay. Mademoiselle Le Hay nous raconta, d'après M. Despréaux, [que] M. Furetière avoit obligé sa mère à lui rendre compte, par l'adresse d'un ami qui avoit feint d'espouser la sœur de M. Furetière, en disant qu'il aimoit mieux avoir sa future épouse avec moins de bien et n'avoir pas de procez avec un beau-frère quand il seroit marié.

26. Mercredi 13 de février. — Le matin, j'allai voir M. Couture, qui me donna des nouvelles favorables touchant la chaire vacante de professeur roial en langue arabe. Je vis ensuite M. Gros de Boze, qui me confirma à peu près la mesme chose. M. Paul Lucas[2], arrivé du Levant et que je n'avois pas encore veu, arriva chez M. Gros de Boze, que j'y estois encore. Il me dit beaucoup de particularitez touchant son voiage.

27. Lundi 14 de février. — Le matin, j'allai à l'audience de M. l'abbé Bignon, au sujet de la nomination du Roi à la chaire de professeur roial vacante par la mort de M. Dipy. Il nous dit au neveu de M. Dipy, qui se trouva aussi à son audience, et à moi qu'il croioit que la nomination avoit esté faite le lundi, mais qu'il ne sçavoit pas encore en faveur de qui elle avoit été faite.

Noinville, il a figuré sous le n° 626 de la *Notice des livres et manuscrits composant la bibliothèque de feu le c. Beaucousin, homme de loi*, dont la vente se fera en sa maison, cloître Notre-Dame, n° 31, le 7 ventôse an VII (25 février 1799). — C'est une copie du manuscrit autographe de Galland, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous le n° 6159 du fonds français.

1. Jean de La Roque, né à Marseille en 1661, mort à Paris en 1745; parcourut en 1689 la Syrie, le Mont Liban, etc. En 1715, il s'était établi à Paris et son *Voyage de l'Arabie heureuse fait de 1708 à 1710, ... et à la cour d'Yemen, de 1711 à 1713*, parut à Paris en 1716.

2. Le voyageur Paul Lucas, dont il sera question à maintes reprises dans le *Journal* d'Antoine Galland, était né à Rouen en 1664. Dès 1688, il était en Orient; on a de lui trois récits de différents voyages en Levant (1704, 2 vol.), — dans la Grèce, l'Asie mineure, la Macédoine et l'Afrique (1712, 2 vol.), — en 1714, dans la Turquie, l'Asie, Syrie, Palestine, Haute et Basse Égypte (1720, 3 vol.). Cf. aussi mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 317 et suiv.

Digitized by Google

28. Dimanche 17 de février. — M. l'abbé de la Montre me procura, au jardin du Luxembourg, la connoissance de M. de la Chaumette, gentilhomme d'Auvergne, qui a inventé des armes à feu qui se chargent au-dessus de la culasse et à costé, dont il y en a aussi de brisées, et dont le secret estoit desjà passé aux ennemis, qui s'en servoient, quoiqu'on ne s'en servist pas encor en France.

29. Lundi 18 de février. — Le matin, j'allai voir M. Paul Lucas; il me monstra les dessins de la plus grande partie des médaillons grecs qu'il avoit rapportez de son voiage et qu'il avoit fait prendre depuis son retour, avant de les mettre entre les mains de M. le comte de Pontchartrain[1]. Mais le dessinateur ne les avoit pas accompagnez de leurs légendes. Il me monstra aussi le journal de son voiage d'Anatolie, où je remarquai des inscriptions grecques très curieuses, qui n'avoient pas encore esté veues, qu'il avoit copiées à Nicomédie, à Angora, à Adana, et en d'autres villes de la Cilicie. Il me fit voir aussi la teste d'Arsinoé, reine d'Égypte, femme de Ptolomée Philadelphe, en creux sur une très belle agate onyce, figure ovale, longue de plus d'un pouce et large à proportion, avec cette inscription au revers : B. ΑΡΣΙΝΟΗΣ, B. pour Βασιλίσσης. Il en prit deux empreintes, dont il me fit présent, en le quittant, je portai l'une à Mademoiselle Chéron[2], je gardai l'autre pour moi.

30. Mardi 19 de février. — J'appris que M. le chevalier Maunier, d'Halep, gentilhomme de son éminence le cardinal de Noailles, estoit un troisième concurrent à la poursuite de la chaire de professeur royal de langue arabe, vacante par la mort de M. Dipy.

31. Lundi 21 de février. — J'allay à l'audience de M. l'abbé Bignon; il eut la bonté de me dire qu'il n'y a rien encore décidé touchant la nomination à la chaire vacante de pro-

1. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, t. II, p. 1051-1054; cf. t. I, p. 344 et suiv.

2. Élisabeth-Sophie Chéron, née à Paris, le 3 octobre 1648, fille du peintre de portraits Henri Chéron, originaire de Meaux, reçue en 1672 dans l'Académie de Peinture et de Sculpture. Elle avait épousé M. Le Hay, ingénieur du roi, et mourut à Paris, le 3 septembre 1711 (Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1731), t. XIV, p. 168-174).

Digitized by Google

fesseur royal en langue arabe, et il voulut bien m'en dire la raison, qui estoit un petit demeslé entre M. le comte de Pontchartrain et M. le comte de Torcy au sujet de la charge d'interprète en langue arabe, vacante aussi par la mort de M. Dipy, dont M. Dipy le neveu portoit des lettres de survivance, émanées du bureau de M. le comte de Torcy...

32. Vendredi 22 de février. — M. de la Mare, chanoine de Neelle, que je vis au collège de Rheims, en passant, m'apprit que le nom de leur ville ne s'escrivoit point par *Nesle*, comme on le trouve imprimé dans tous les livres, mais de la manière dont je viens de l'écrire, et que les chartres les plus anciennes en nostre langue qu'ils avoient dans leur église, de mesme que les plus modernes en faisoient foi. Il adjousta qu'elle s'appeloit aussi *Nigella* dans toutes leurs chartres latines.

Le marquis de Neelle est obligé de rendre hommage tous les ans, la veille de Noel, au chapitre de Nostre Dame de Neelle trois grands pains d'espices, qu'il donne au chantre, souschantre et doïen, et de jurer sur les Évangiles qu'il maintiendra et conservera leurs privilèges. Il fait rendre ces hommages par un écuier, qui se présente à cheval devant l'église, botté, esperonné, avec l'épée, deux pistolets et un mousqueton. Deux chanoines viennent le reçevoir à la porte, l'examinent, visitent ses armes et le mènent au chœur où il prend place au-dessous du doyen, etc.

M. le prince de Conty mourut sur les neuf heures du matin; il se nommoit François-Armand de Bourbon; il estoit âgé de 45 ans.

33. Samedi 2 de mars. — J'appris de Mademoiselle Chéron que M. Cotolendi estoit l'auteur du livre intitulé *Arliquiniana*, qu'elle lui avoit donné ce titre elle-même, et qu'elle en avoit vendu la copie quatre cent cinquante livres à Pierre Delaune, libraire, au nom de l'auteur; c'est un recueil sans choix de quantité de fatras, que M. Cotolendi[1] avoit entendu dire aux autres et d'un style peu correct.

34. Dimanche 3 de mars. — J'allai voir Dom Anselme [Banduri] à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et ensuite M. Gros

1. Charles Cotolendi venait sans doute de mourir; la *Biographie générale* (Didot) le dit mort *vers* 1710. Les *Arlequiniana, ou les bons mots, les histoires plaisants et agréables recueillies des conversations d'Arlequin* avaient été publiés à Paris, en 1693, in-12.

Digitized by Google

de Boze, qui me montra les livres de médailles rares, tant imprimés que manuscrits du cabinet de feu M. Vaillant, qui venoient du père, entre autres le catalogue des médailles du Cabinet du Roy, en cinq volumes in-folio, fait par M. Vaillant le père et écrit de sa main, et un gros volume de recueil touchant les médailles de M. Peiresc.

L'après-disné, j'allai à l'abbaye de Saint-Victor, où j'entendis le discours latin *De librorum delectu*, que M. Antoine-Paul de Vion d'Hérouval[1], chanoine et bibliothéquaire de Saint-Victor, et docteur en théologie, y prononça pour satisfaire à la volonté de M. Cousin[2]. L'assemblée estoit très nombreuse et son éminence le cardinal de Noailles estoit à la teste. Cette éminence avoit assisté auparavant à leurs vespres et y avoit donné la bénédiction à la fin.

Le Père Le Tellier, confesseur du Roy, natif de Vallongnes, en Basse Normandie, en faisant son remerciement, dit au Roy « qu'il estoit d'autant plus obligé d'avoir bien voulu jetter les yeux sur luy, qu'il estoit d'une famille qui se trouvait honnorée d'avoir des siens au nombre de ses valets de pied ». — « Mon Père, respondit le Roy, cela ne doit pas vous surprendre; je n'ai suivi en cela que mon intention qui est de n'avoir plus de confesseur qui soit gentilhomme. » Le Père Le Tellier eust pu se passer de parler au Roy de sa naissance, il ne se fust pas attiré cette response, qui n'est honnorable ni à sa personne, ni au Père de la Chaize, ni à sa compagnie.

35. Mardi 5 de mars. — M. le chevalier d'Ervieux[3], qui

1. Fils d'Antoine Vyon d'Hérouval, auditeur des Comptes, connu par ses recherches historiques dans les archives de l'ancienne Chambre des comptes. Son fils, Paul, chanoine et bibliothécaire de Saint-Victor, mourut en 1719 (voir l'obituaire de Saint-Victor, au 23 janvier, Bibl. nat., ms. latin 14673, fol. 172 v°).

2. Louis Cousin, auteur de traductions d'historiens ecclésiastiques grecs, rédacteur du *Journal des savants*, de 1687 à 1701, président en la Cour des monnaies, mort le 26 février 1707; il avait légué sa bibliothèque à l'abbaye de Saint-Victor, à la double condition que celle-ci restât toujours publique et que tous les ans, le jour anniversaire de sa mort, on célébrât pour lui dans l'église de l'abbaye une messe haute, à l'issue de laquelle un chanoine de la maison prononcerait un discours sur l'utilité des bibliothèques publiques. Cf. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1732), t. XVIII, p. 187-194, et A. Franklin, *les Anciennes bibliothèques de Paris* (1867), t. I, p. 162.

3. Sans doute parent du chevalier d'Arvieux, mort à Marseille en 1702 et qui avait longtemps voyagé en Orient.

Digitized by Google

estoit parvenu à estre écuier de Madame la maréchale de [La] Mothe, gouvernante des enfans de France, après une grande familiarité avec M. de La Croix[1], interprète du Roy en langue turque, présenta un placet à M. Colbert, par lequel il demandoit que les deux charges d'interprète du Roy en langue arabe, qui estoit possédée par M. Dipy, et en langue turque, exercée [par M. de La Croix] lui fussent conférées, et qu'elles fussent en mesme tems réunies en sa personne. Et comme il s'agissoit d'en despouiller les deux possesseurs, il représenta que M. Dipy, quoique né à Halep, n'entendoit pas l'arabe néanmoins assez bien pour en expliquer les écritures; et à l'égard de M. de La Croix, qu'il n'avoit pas esté à Constantinople, et ainsi qu'il ne sçavoit ni bien parler, ni bien prononcer la langue turque. M. Colbert, qui estoit un homme d'ordre et qui vouloit que les personnes qui possédoient les charges fussent capables d'en faire les fonctions, voulut sçavoir s'il estoit vrai que M. de La Croix ne fust pas allé à Constantinople. La vérité estoit que M. de La Croix n'avoit pas fait le voiage de Constantinople. Il y avoit à la cour un huissier, nommé M. Petit, qui y avoit esté autrefois, et qui s'estoit mis dans la teste qu'il y avoit veu M. de La Croix, et mesme qu'il y avoit joué à la boule et bu avec lui, et il l'avoit tesmoigné plusieurs [fois à] M. l'abbé Renaudot.

M. l'abbé Gallois, chargé par M. Colbert de l'informer de la chose, et qui estoit bien aise de faire plaisir à M. de La Croix, demanda à M. l'abbé Renaudot ce qui en estoit. M. l'abbé Renaudot fit part à M. l'abbé Gallois de l'entestement de l'huissier. Ils convinrent qu'il falloit faire en sorte qu'il rendit tesmoignage à M. Colbert de ce qu'il prétendoit bien sçavoir, et M. l'abbé Renaudot se chargea de lui faire faire cette démarche. L'huissier s'en acquita avec joie, et ce ministre, qui lui adjousta foi, mit la requeste de M. le chevalier d'Ervieux à néant. Je tiens ces particularitez de M. l'abbé Renaudot.

36. Samedi 9 de mars. — Le matin, j'empruntai de M. Gros de Boze le catalogue des médailles que M. Paul Lucas avoit

1. François Pétis de la Croix, né à Paris en 1653 et mort dans la même ville en 1713, fils de François Pétis (1622-1695) et père d'Alexandre-Louis-Marie Pétis (1698-1751); envoyé par Colbert en Orient en 1670, puis professeur au Collège de France en 1692 (Goujet, *Mémoires hist. et litt. sur le Collège royal*, t. III, p. 296-319).

Digitized by Google

apportées du Levant pour le Cabinet du Roy, qu'il avoit dressé par ordre de M. le comte de Pontchartrain. J'en pris une copie après le disné.

37. Dimanche 10 de mars. — J'allai le matin voir M. Paul Lucas. Il me monstra quelques médailles...

38. Lundi 11 de mars. — M. Rouland, natif de Bayeux, docteur en théologie de la Faculté de Paris, et grand vicaire du diocèze de Rheims, mourut en ce jour au collège de Rheims, âgé d'environ 74 ans.

39. Dimanche 17 de mars. — J'allai le matin chez M. Paul Lucas lui reporter les médailles qu'il m'avoit confiées huit jours auparavant. Je m'entretins quelque tems avec Hanna[1], maronite d'Halep, qui, outre sa langue, qui est l'arabe, parloit et provençal et françois, assez passablement.

40. Lundi 18 de mars. — Le matin, j'allai voir M. Paul Lucas. Je m'accommodai avec lui des médailles qu'il m'avoit confiées pour les nettoyer. Il me monstra un morceau d'agate orientale, travaillée de manière qu'elle représentoit un dauphin avec le museau et l'œil droit proportionnés et au naturel par la nature de l'agate. Il me monstra aussi le portrait de la Vierge, en sculpture, d'environ six pouces en hauteur et de cinq en largeur, dont le visage, la gorge et la main estoit de chrysolithe, le manteau, qui lui servoit de voile, de lapis, l'habillement intérieur d'améthyste et le fonds d'agate orientale obscure; le tout d'un travail exquis. Il me fit voir de plus une cornaline, d'une raisonnable grandeur, avec la gravure d'une teste antique d'un héros, sans barbe, couverte d'un casque d'une forme particulière, singulière par ses appendices, avec l'ornement d'un Pégase et d'une creste sur le sommet, qui pendoit en arrière jusqu'aux espaules.

41. Lundi 25 de mars. — Le matin, j'allai voir M. Paul Lucas, qui estoit sur le point de sortir. Je m'arrestai avec M. Hanna, maronite d'Halep, qu'il avoit amené d'Halep, et M. Hanna [me rapporta] quelques contes arabes, fort beaux, qui me promit de les mettre par écrit pour me les communiquer.

---

1. Le maronite Hanna, ou Jean Dipi, amené d'Alep par Paul Lucas, à son dernier voyage; voir plus haut, p. 27, note 3.

Digitized by Google

42. Vendredi 29 mars. — M. de Fanière me fit l'honneur de me venir voir l'après disné, sur les quatre heures; nous nous entretinsmes jusqu'à six heures. Il me dit qu'il avoit un *Coripus*[1], avec des notes de Rigaltius, des poésies, des lettres et autres ouvrages en prose de Philippe Desportes, non encore imprimés, plusieurs remarques qui pourroient servir à des ouvrages sous le titre de *Sirmondiana* et *Petaviana;* deux lettres, qui n'avoient pas esté imprimées, dont l'une faisoit voir que la lettre *ad Godescalcum*, attribuée à Amolo, lui avoit esté attribuée faussement, et l'autre que cette lettre estoit d'Amalarius, archevêque de Trêves. Il m'apprit qu'il avoit eu bonne part aux trois lettres contre l'abbé de Valemont, qui ont paru sous le nom d'Adèle. Il m'apprit de plus qu'il travailloit au *Catalogue des antiquaires françois* et qu'il avoit un *Dictionnaire philosophique raisonné* prêt à faire imprimer. Il avoit aussi plusieurs ouvrages de Papire Masson, qui n'avoient pas encore esté imprimés, entre autres une *Histoire d'Espagne.*

43. Samedy 30 de mars. — L'après disné, j'allai rendre visite à M. de Fanière. J'appris de luy que M. Perrot d'Ablancour estoit son grand oncle, dont il m'apprit que M. Richelet avoit esté valet; à son rapport, M. Richelet, après la mort de M. d'Ablancour, avoit enseigné les humanités à Vitry, chez les Barnabites; que dans le cours de cette occupation il eut affaire avec une servante, qui obligea les Barnabites de le renvoier[2]. Il vint à Paris, où il enseigna la langue française aux estrangers; il avoit une fille, qui donnoit aussi des leçons de langue françoise à ses escholiers et dont on prétend que l'on pouvoit dire :

Et sequitur leviter alia matris via.

M. de Fanière me montra ce qu'il avoit de manuscrits des ouvrages de Philippe Desportes, écrits de sa main : il y avoit deux livres de lettres amoureuses, et beaucoup d'autres lettres écrites à M. de Blancmesnil, de Marchemont, de Villeroy, etc. Il me fit voir aussi que son *Catalogue des antiquaires et biblio-*

1. *Corippi de laudibus Justini Augusti minoris heroico carmine libri IIII* (Antverpiæ, ex off. Chr. Plantini, 1581, in-8°). La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires avec notes manuscrites de Saumaise et de Scaliger (Rés. p. Yc. 1427 et 1428).

2. Voir plus loin, p. 116.

Digitized by Google

thécaires estoit fort avancé et [qu'il avoit] beaucoup de matériaux sur cette matière, qui n'estoient pas encore emploiez. Il n'estoit qu'environ deux heures quand j'arrivai chez lui; il estoit sept heures et un quart quand j'en sortis.

44. Dimanche 31 de mars, jour de Pasques. — L'après disné, je profitai de bonnes choses dans la conversation de M. l'abbé Baluze au jardin de Luxembourg. M. Justel, le père[1], avoit retranché trois feuillets du concile de Sardique, dont il avoit le manuscrit, avec celui de Nicée et d'autres, et il l'avoit fait imprimer dans *Bibliotheca juris canonici* sous le nom de Voellus. M. de Marca, archevêque de Toulouse[2], avoit veu le manuscrit et le retranchement des trois feuillets. Dès qu'il sçut que l'ouvrage alloit paroistre, il écrivit de Toulouse à M. le chancelier et il le pria de vouloir bien faire surseoir la publication jusqu'à ce qu'il fust arrivé à Paris. A son arrivée, il informa M. le chancelier du retranchement, et M. le chancelier ordonna qu'il fût imprimé, et la chose fut exécutée. M. Voel forma plus de difficultés pour l'empêcher que M. Justel, le père. M. de Marca avoit fait une préface pour mettre à la teste de ce retranchement et on lui avoit promis qu'on l'y mettroit. L'ouvrage parut; mais au lieu de cette préface, il en parut une autre qui exposoit le fait contre la vérité. M. l'abbé Baluze a publié cette préface dans les *Opuscules* de M. de Marca.

Ce qui faisoit soit incliner M. Baluze à croire que l'accusation intentée contre Muret et Claude Fremiot, et suivie d'une sentence contre eux, rendue de l'hostel de ville de Toulouse, estoit foible, c'est que Muret, dans ses *Commentaires sur Catulle*, fait une honorable mention de Claude Fremiot, et que dans les *Juvenilia* de Muret il y a une épigramme à la louenge du mesme Fremiot. Or, il n'est pas croiable, adjoustoit M. Baluze, [qu'il] eust fait la louange de Fremiot, s'il estoit vrai qu'ils eussent esté complices du crime de sodomie. Claude Fremiot estoit de Dijon.

---

1. Christophe Justel (1580-1649), éditeur du *Codex canonum ecclesiæ universæ* (1610), du *Codex canonum ecclesiasticorum Dionysii Exigui* (1628), etc. — Son fils Henri Justel (1620-1693) a publié la *Bibliotheca juris canonici* (1661).

2. Pierre de Marca (1594-1662), dont Baluze a publié les œuvres posthumes.

Digitized by Google

Mademoiselle Baudoin, dont M. Thévenot a eu un fils, qui a esté baptisté à S. Leu-S. Gilles, s'appeloit Sophie et elle estoit fille de Jean Baudoin, de l'Académie françoise, auteur d'un grand nombre d'ouvrages. C'est par cet endroit que les héritiers de M. Thévenot furent condamnés à faire une pension à ce fils, qui vit encore, et qui s'appelle La Chapelle, une pension de mille francs, dont ils vouloient le frustrer.

Par la supputation de M. l'abbé Baluze, M. l'archevesque de Rheims [Le Tellier] avoit deux cent cinquante mille livres de revenu en biens d'Eglise et 90 mil livres en biens de patrimoine. Outre cela, on tenoit qu'il avoit un million sur les places, qui lui valoient dix pour cent. Dans une maladie qu'il avoit eue, il y avoit quelque tems, M. Pelletier le ministre avoit voulu lui parler de procurer à M. l'abbé de Louvois, son neveu, la survivance de grand maistre de la chapelle du Roi; mais il le trouva bien éloigné de cette pensée, et peu s'en fallut qu'il ne le querellast bien fort.

M. Faure[1], en mourant, fit M. Jaillux son légataire universel, par son testament, sous cette clause néanmoins que M. l'archevesque de Rheims prendroit dans sa bibliothèque les livres qu'il n'auroit pas dans la sienne, sans aucune formalité. M. l'archevesque de Rheims fit transporter la bibliothèque chez lui, à l'hostel de Longueville, où il demeuroit alors, et M. Dubois, son bibliothécaire, avec M. Clément, de la Bibliothèque du Roy, en choisirent plus de huit mille volumes, sans en rien communiquer à M. Jaillux. M. Dubois s'en attribua trois manuscrits de S. Cyprien, dont l'un a des lettres qui ne se trouvent dans autre ms. de ce père que dans celui du Vatican. M. Baluze a acheté ces trois manuscrits après la mort de M. Dubois.

M. l'abbé Baluze supputoit que l'on feroit un catalogue de plus de vingt-cinq mille volumes des manuscrits anciens, grecs et latins, qui se trouvent dans la seule ville de Paris : douze mille de la Bibliothèque du Roy, huit mille de la bibliothèque de M. Colbert, et cinq mille de celle de S. Victor, etc.

M. de Launoy[2] tenoit chez lui une assemblée de théolo-

1. Sur l'entrée des manuscrits d'Antoine Faure à la Bibliothèque du Roi, voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 304, et surtout t. III, p. 369. Les manuscrits d'Antoine Faure, achetés de Léonard de Jayac, n'étaient pas encore à la Bibliothèque en octobre 1705.

2. Jean de Launoy, docteur de Sorbonne (1603-1678).

Digitized by Google

giens, il reçut un ordre de la cour, qui marquoit que le Roy n'avoit pas pour agréable qu'il la tinst. M. de Launoy ne manqua pas de prier ses amis de trouver bon qu'ils ne vinssent plus chez lui en assemblée. M. Arnaud[1] tenoit une assemblée de ses amis à peu près semblable; il receut un ordre pareil. Mais il ne prit pas la chose du même biais que M. de Launoy, il abandonna Paris dès le lendemain et se retira en Flandre.

45. Lundi 1er d'avril. — M. le prince de Condé mourut à une heure six minutes après minuit, dans son hôtel, rue de Condé, dans sa 68e année. M. Etternôt disoit, à l'occasion de cette mort, que du temps de Madame la duchesse de Guise, qui ne donnoit pas à tout le monde l'entrée libre au jardin du Luxembourg, mais qui l'avoit mis dans la liste de ceux à qui elle l'avoit accordée, il se présenta un jour pour y entrer et que la femme du suisse, au défaut de son mari, lui ouvrit la porte. Il entra et il apperçut de loin une troupe de monde. Une personne se détacha de cette troupe et accourut à lui en lui criant : « Monsieur, retirez vous. » Il ne laissa pas d'avancer, et plus la personne avançoit, plus elle lui crioit de se retirer. M. Etternot voulut lui dire qu'il estoit sur la liste [de ceux] qui avoient l'entrée libre, la personne, sans lui en dire aucune raison, le pressa si vivement de se retirer qu'il revint sur ses pas jusqu'à la porte qui est du costé de la rue d'Enfer, par où il estoit entré. Il frapa et il attendit quelques tems. Le suisse lui ouvrit et il lui raconta ce qui venoit de lui arriver. « Vraiment, Monsieur, n'en soiés pas surpris, je ne vous eusse pas ouvert si je m'y fusse trouvé.. Ma femme n'a pas sçu le secret que je vais vous dire. On y poursuit à la chasse M. le duc d'Enghien, qui s'imagine qu'il est lapin. » M. le prince de Condé, son père, vivoit encore alors; il avoit de semblables visions de tems en tems; entre autres, dans la prévention qu'il estoit perdrix, il s'abstint longtems d'aller à la chasse, dans la crainte qu'on le prist pour une perdrix et qu'on ne tirast sur lui.

46. Samedi 6 d'avril. — J'achevai la revision et la correction des *Maximes des Pères du désert,* que j'avois mises en françois 16 ou 17 ans auparavant.

47. Jeudi 18 d'avril. — J'allai, le matin, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Préz, voir D. Anselme Bandouri. Il me dit que

1. Antoine Arnauld (1612-1694) s'était retiré en Belgique en 1679.

Digitized by Google

comme il trouvoit que son premier volume des *Antiquitez de Constantinople* seroit trop gros, qu'il s'estoit déterminé d'en faire deux, en y adjoustant en teste les deux ouvrages de l'empereur Constantin Porphyrogennète, l'un de l'Administration et l'autre des Thèmes de l'Empereur, sur lesquels il avoit des corrections et des augmentations tirées de trois manuscrits qu'il avoit consultez et, outre cela, des notes qui estoient toutes prestes.

M. l'abbé Chastelain, chanoine honoraire de l'église de Nostre-Dame de Paris, me dit que M. Léonard lui faisoit beaucoup de peine par le retardement qu'il apportoit à la continuation de l'édition du *Martyrologe romain*, dont il avoit desjà donné la première partie au public[1].

L'après-disné, M. Wandelin[2] me dit que les protestans et les escoliers de Hall, en Allemagne, ne s'assujetissoient pas [à] parler latin dans leurs disputes publiques, mais qu'ils argumentoient presque toujours en allemand. Il avoit esté dans cette académie et il en avoit esté tesmoin.

48. Samedi 20 d'avril. — J'appris de Mademoiselle Le Hay que M. Nicole estoit l'auteur des *Responses au ministre Claude sur la Perpétuité de la foy*, et que M. Nicole le lui avoit dit à elle-mesme.

49. Lundi 22 d'avril. — L'après-disné, je menai Mrs Borman et Wandelin à l'abbaye de Saint-Victor pour leur faire voir la bibliothèque, qui ne se trouva pas ouverte; et, en chemin faisant, je les fis entrer dans l'Escole des chirurgiens, dans plusieurs Collèges, je leur fis voir un professeur de Sorbonne qui faisoit sa leçon dans la salle extérieure, et un professeur en droit qui faisoit la sienne dans les Grandes Écoles, le Collège royal et la salle du Collège de Cambray où l'on soustenoit une thèse de droit.

50. Dimanche 28 d'avril. — M. Gros de Boze me montra le matin la *Vie de D. Mabillon*, écrite en françois, imprimée in-12, et qui ne faisoit que paroître, dont D. Thierry [Ruinart], qui estoit l'auteur, lui avoit fait présent. Je disnai avec M. Paul

1. *Martyrologe universel*, contenant le texte du Martyrologe romain traduit en françois... (Paris, Frédéric Léonard, 1709, in-4°).

2. Il était arrivé de Copenhague à Paris au début d'avril (voir le *Journal*, au 10 avril).

Digitized by Google

Lucas, qui me raconta plusieurs particularitez de son dernier voyage en Levant.

51. Mercredi 1er de mai. — L'après-disné, j'allai à l'abbaye de S. Germain des Prez, où D. Nouri[1] me fit voir le manuscrit du livre attribué à Lactance sous le titre *De mortibus persecutorum*[2], qui lui avoit esté presté de la bibliothèque Colbertine. On estime que ce manuscrit est de huit cent ans, mais le copiste n'estoit pas un habile homme. Il y a au commencement pour titre : « Lucii Cæcilii de moribus persecutorum ad Donatum confessorem liber primus, » titre qui laisse beaucoup à douter si l'ouvrage est de Lactance, sans parler du style qu'on a de la peine à reconnoistre pour celui de cet auteur. Le manuscrit a esté transporté de l'abbaye de Moissac à la bibliothèque de M. Colbert, le controlleur des finances, par l'entremise de M. Foucault, conseiller d'Estat, dans le tems qu'il estoit intendant de la généralité de Montauban. D. Nourri avait emprunté cet ouvrage pour en parler dans son *Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, avec ses remarques.

52. Mercredi 8 de may. — J'achetai sur le quai des Augustins les trois premières années, sçavoir 1650, 1651 et 1652 de la *Muse historique* de Loret, où son portrait, gravé par Nanteuil, bonne épreuve estoit au commencement. La femme, fort âgée, qui me le vendit, m'assura que dans sa jeunesse elle alloit acheter chaque semaine la feuille de cette *Muse* et qu'elle coutoit cinq sols.

53. Vendredi 10 de mai. — J'appris de M. de La Mare, chanoine de Nesle, que M. son père avoit apperceu un soir dans un buisson, au dehors de Nesle, une lumière très remarquable, qu'il s'en estoit approché et qu'il trouva qu'elle partoit d'un animal. Il prit l'animal et il l'emporta chez lui où il connut que c'estoit une espèce de chenille et qu'elle estoit verte. Il la mit à l'obscurité et elle ne rendoit plus de lumière. Comme il l'eust laissée sur une table, il apperçut la mesme lumière; il s'approcha de la chenille et il remarqua qu'elle estoit sur le dos, la teste et la queue recourbées contre le ventre, et que la

1. D. Dénis-Nicolas Le Nourry (1647-1724), éditeur de Cassiodore (1679), de S. Ambroise (1686-1690) et de l'*Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum* (1694-1697 et 1707-1715).

2. Aujourd'hui ms. latin 2627 de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

lumière paroissoit au milieu du ventre, si lumineuse qu'on pouvoit lire aisément les lettres les plus menues à un pied de distance. Il en fit un spectacle à tous ceux qui voulurent la voir, mais elle mourut au bout de cinq jours[1].

54. Samedi 11 de may. — J'ai appris de M. Pinsson[2], que l'on venoit de faire acquisition à la Bibliothèque du Roy de tous les manuscrits et chartres d'André et François Duchesne[3], qui estoient tombez par héritage à Audiquier, qui avoit épousé la fille de François[4].

55. Jeudi 16 de mai. — La châsse de Sainte-Geneviève fut portée solennellement en procession à Nostre-Dame, à l'occasion de la désolation de la campagne par la grande rigueur du froid pendant l'hyver[5]. La marche de la procession commença environ onze heures du matin, et la châsse n'estoit pas encore en marche à midy, et elle ne fut rapportée dans l'église de Sainte-Geneviève qu'à près de six heures du soir. Ce jour fut feste et l'on avoit jeuné la veille dans tout Paris.

56. Vendredi 17 de mai. — En passant chez M. Paul Lucas[6], je le trouvai qu'il ne faisoit que d'arriver de son voyage de Rouen. Il me dit qu'il avoit passé par Athènes dans son dernier voiage, qu'il avoit veu les ruines du temple de Minerve, et que les Turcs lui dirent que toutes femmes des Turcs qui s'y estoient retirées, pendant le siège que les Vénitiens [fai-

1. Ver luisant, femelle du lampyre, qui brille dans l'obscurité.

2. L'un des fils de François Pinsson, mort en 1691 sous-doyen de la compagnie des Avocats de Paris. Voir Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXII, p. 19-24; cf. t. XVII, p. 374.

3. Sur l'entrée à la Bibliothèque du Roi, en 1709, des papiers d'André Duchesne, en partie recueillis par son fils François Duchesne et ensuite par son gendre François Haudiquer de Blancour, voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 333.

4. Jean Haudiquer de Blancour, condamné en 1701 pour falsification d'anciens titres; voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 333-334.

5. C'est la dernière de la longue liste des processions rapportées dans le volume de Georges Wallin, *De sancta Genovefa, Parisiorum et totius regni Galliae patrona disquisitio* (Wittebergae, 1723, in-4°, p. 243) : « 80. 1709, 16 maj. Ob famem, ex intenso frigore ortam. »

6. Paul Lucas était arrivé à Athènes le soir du 26 juillet 1706 et il y resta jusqu'au 9 août. Dans le récit de son séjour, il n'est pas question du Parthénon et il ne dit rien de cette histoire (*Voyage du s^r Paul Lucas... dans la Grèce...* Paris, 1712, t. I, p. 283-286).

Digitized by Google

soient], estoient encore dessous, avec toutes les richesses qu'elles y avoient portées, de mesme que toutes les pierreries, joiaux et bagues dont elles estoient ornées, et qu'on ne s'estoit donné aucun mouvement, non seulement pour retirer leurs cadavres, mais mesme pour retirer tant de richesses; la raison que les Turcs en apportoient est que la chose regardoit le Grand Seigneur.

57. Samedi 1er de juin. — L'après-disné le maronite Hanna me dit que trois jours auparavant, c'est-à-dire le 30 du mois de mai, jour du S. Sacrement, en voiant passer de la chambre où il estoit, vis-à-vis le port S. Michel, la procession de Nostre-Dame, il avoit observé que le dessus du dais estoit couvert d'un satin rouge, qui devoit avoir esté tiré d'une enseigne prise sur les Turcs ou sur quelque vaisseau de Barbarie, en tems de guerre, qui apparemment avoit esté porté à Nostre-Dame, où la profession de foi entière des Mahométans [estoit] en grands caractères blancs, c'est-à-dire : *La ela ella llah Mohammed rasoul llah.* « Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu; Mahomet est son prophète. » Il en avoit parlé ce jour là à M. le chevalier Maunier, gentilhomme de M. le Cardinal, afin qu'il en donnast avis à Son Éminence et que Son Éminence donnast ordre que ce satin fust osté.

58. Jeudi 6 de juin. — J'appris du maronite Hanna que, sur l'avis qu'il avoit donné, le satin qui couvroit le dessus du dais de Nostre-Dame, qui sert aux processions du S. Sacrement, avoit esté osté et bruslé, et qu'il y avoit quarante ans qu'il servoit.

59. Vendredi 7 de juin. — Le matin, entre huit et neuf heures, je reçus un billet de la part de M. de Targni qui m'écrivit de la Bibliothèque du Roi en ces termes : « Quelques heures après nostre retour du Collège royal, où vous sçavez que je vous parlai de la chaire vacante, j'appris par M. l'abbé (de Louvois), qui revenoit de Versailles, que vous aviez enfin esté nommé pour remplir cette place... » Messieurs Boivin me confirmèrent la mesme chose dans l'Académie; ils me marquèrent même que M. l'abbé de Louvois avoit appris la chose de M. de Pontchartrain, qui lui avoit assuré la nomination faite par le Roi. Mais, comme M. l'abbé Bignon ne m'en fit rien sçavoir, et qu'il vint honorer l'Académie de sa présence, sans en parler,

Digitized by Google

je demeurai dans l'attente comme auparavant et comme je le devois.

60. Samedi 8 de juillet. — Le matin, sur les onze heures, un laquais de M. l'abbé Bignon vint m'apporter un paquet de cet illustre abbé qui me faisoit l'honneur de m'écrire en ces termes : « Je vous envoie, Monsieur, l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir de M. le comte de Pontchartrain, vous y verrez que le Roy vous a nommé professeur royal en langue arabe... » Au bas, M. Bignon avoit écrit ceci de sa main : « Envoiés-moi, s'il vous plaist, au plus tost vostre nom de baptême. » Extrait de la lettre de M. le comte de Pontchartrain : « Le Sr Galland a esté choisi pour remplir la place de professeur en langue arabe; quand je sçaurai son nom, je lui en expédierai les provisions. » J'allai aussitost remercier M. l'abbé Bignon et lui en témoigner ma reconnoissance.

61. Mercredi 12 de juin. — J'allai à la Bibliothèque du Roi où je vis M. Boivin de Villeneuve et M. Clément, de qui j'obtins la permission de prendre un extrait du catalogue des manuscrits arabes, touchant la religion chrestienne, et des manuscrits en langue copte et en arabe, pour me servir de matériaux dans la composition de ma harangue d'installation. Je disnai ensuite avec M. de Targny, qui me montra plusieurs vieux livres qu'il avoit apportés de son voiage en Italie, entre autres l'*Alcoran* arabe et latin, in-folio, de l'impression de Savone, qu'il promit de m'envoier pour m'en servir, etc.

62. Vendredi 14 de juin. — A la sortie de l'Académie, j'allai à l'hôtel de Longueville, dans la rue de S. Thomas du Louvre, où je prestai le serment de fidélité entre les mains de Son Éminence le cardinal de Jansson, en qualité de grand aumônier de France, après la présentation de mes provisions pour la chaire de professeur roial en langue arabe, dont je fis faire la lecture auparavant par son aumosnier. Je laissai les provisions à son aumosnier pour faire écrire au bas de l'acte de prestation de serment, signé par Son Éminence.

M. de La Reinie, conseiller d'Estat, mourut en ce jour, âgé de 91 ans[1].

63. Jeudi 20 de juin. — M. l'abbé Bignon me fit ouverture

1. Nicolas-Gabriel de La Reynie, né à Limoges en 1625, lieutenant de police de Paris de 1667 à 1697.

Digitized by Google

pour entreprendre une nouvelle traduction de l'*Alcoran* en françois. Je lui monstrai une petite grammaire arabe manuscrite, sur un imprimé à Londres pour l'usage de l'Eschole royale, *Scholæ Regiæ*. Il jugea qu'on pourroit la faire imprimer à Paris, en y faisant quelques petits changemens pour l'usage du Collège royal.

64. Dimanche 23 de juin. — M. Baluze a demeuré six ans entiers avec M. de Marca, jour pour jour et heure pour heure. M. de Marca ne l'avoit pas veu avant qu'il se fust donné à lui; il avoit eu l'honneur seulement d'écrire quelques lettres auparavant, et M. de Marca lui avoit fait respondre sur chacune fort honnestement. M. Baluze comptoit qu'il y avoit cinquante trois ans en ce jour, jour pour jour, qu'il estoit arrivé à Paris. Après avoir achevé de mettre au jour deux volumes de l'*Histoire de la Maison d'Auvergne*, qui ne faisoit que de paroistre, il travailloit sur S. Cyprien pour en donner une nouvelle édition. J'appris ces particularités de M. Baluze luimesme à la promenade de Luxembourg.

65. Lundi 24 de juin. — J'achevai le matin de mettre ma harangue au net et je commençai l'après-disné d'en apprendre quelque chose par cœur.

66. Mardi 25 de juin. — J'achetai le matin une robe d'avocat pour m'en servir comme professeur roïal; elle me cousta 28$^{\text{ft}}$, et une cornette pour le mesme usage dans les assemblées de cérémonies, 9$^{\text{ft}}$; j'achetai aussi deux rabats, 4$^{\text{ft}}$ 5 s.

67. Mardi 26 de juin. — J'allai le matin à l'Observatoire rendre mes devoirs à M. de La Hire, professeur royal en mathématique et doien des professeurs royaux, qui me marqua plusieurs choses que j'avois à observer. Je passai ensuite chez M. Duclos, concierge au Collège roial, pour apprendre de lui la demeure de plusieurs professeurs roiaux.

68. Mardi 2 de juillet. — J'allai le matin rendre à M. Pétis la visite que je ne lui avois pas rendue le dimanche. Je le trouvai; nous nous entretinsmes fort de ses études des langues orientales, et particulièrement de la langue persienne à Ispahan, où il avoit pris pour maistre un *Schah nameh khwan*, qu'il eut pendant dix huit mois et avec qui il lut le *Schah Nameh* deux fois. Il demeuroit chez lui depuis le matin jusqu'au soir et il

Digitized by Google

s'entretenoit en parlant avec la femme et les enfans de son maistre. Il a rapporté du Levant des livres de la religion des Sabiens[1], qui se trouvent dans la bibliothèque de M. Colbert. J'ai appris de lui que M. l'abbé Renaudot avoit un *Alcoran*, écrit sur parchemin, en anciens caractères séparés, et M. Renaudot me confirma la mesme chose l'après-disné. M. Pétis me fit voir aussi le *Gulistan* avec une version turque interlinéaire d'une écriture admirable; il appartenoit à M. l'abbé Renaudot.

69. Vendredi 5 de juillet. — Je commençai une copie in-folio de ma harangue, et en gros caractère, pour me soulager à l'apprendre par cœur et à la prononcer.

70. Vendredi 12 de juillet. — M. Baluze, en me monstrant la *Bibliothèque critique* de M. Simon, me dit qu'il y trouvoit bien des faits qui estoient faux et qu'il avoit connoissance de cette fausseté par lui-mesme, comme que M. T[hévenot], en mourant, eust légué à M. Dubois, bibliothéquaire de M. l'archevesque de Rheims, les deux manuscrits qu'il avoit des œuvres de S. Cyprien, avec une des œuvres imprimées de ce Père, chargées à la marge de diverses leçons tirées d'un ms. du Vatican, qui estoient alors entre ses mains. M. Dubois se les estoit appropriés lui-mesme, après que les livres eurent passé à la bibliothèque de M. l'archevesque de Rheims.

M. Carcavi, garde de la Bibliothèque du Roy, pria M. Baluze de lui indiquer un habile homme qui fust capable de travailler au catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roy, et M. Baluze lui nomma M. Cotelier[2]. M. Carcavi, qui connoissoit M. Cotelier d'ailleurs, pria M. Baluze de le lui envoyer sans lui dire pour quelle fin; ce qu'il exécuta, M. Cotelier vit M. Carcavi, et M. Carcavi employa M. Cotelier à faire le catalogue des manuscrits grecs et lui obtint douze cent livres de M. Colbert, qui lui furent bien payées pendant cinq ans, et, ce tems passé, comme M. Carcavi fut déchu de son crédit auprès

1. Le « Trésor » ou « Grand livre », le principal ouvrage religieux des Mandaïtes, aujourd'hui n^os^ 1 et 2 du fonds sabéen à la Bibliothèque nationale, imprimé sous le titre de *Liber Adami*. Voir *Catalogues des mss. syriaques et sabéens (mandaïtes)* de la Bibliothèque nationale, par H. Zotenberg, p. 217 et suiv.

2. Sur J.-B. Cotelier († 1686), que Colbert avait choisi en 1667 avec Du Cange pour cataloguer les manuscrits grecs, travail qui dura cinq ans, voir Goujet, *Mémoires hist. et litt. sur le Collège royal de France*, t. I, p. 581-585.

Digitized by Google

du ministre, il arriva que M. Cotelier demeura en arrière d'une demie année. Il en parla à M. Baluze et M. Baluze obtint de M. Colbert qu'elle lui fust paiée. M. Cotelier avoit prié plusieurs fois M. Carcavi de lui procurer l'honneur de saluer M. Colbert, et il l'évita jusques là que M. Carcavi, qui avoit une belle occasion de l'obliger en cela, un jour que M. Colbert estoit venu dans la Bibliothèque du Roy, dans le tems que M. Cotelier y travailloit avec plusieurs autres qui y travailloient aussi sur d'autres matières, ne lui présenta ni lui ni les autres. M. Cotelier eut son recours à M. Baluze, qui prit une occasion si favorable de lui procurer cet honneur, que M. Colbert fit mettre M. Cotelier sur la liste des gens de lettres à mille livres de pension.

71. Dimanche 14 de juillet. — L'après-disné, je me trouvai au Collège roial, sur les quatre heures, à l'assemblée indiquée, où se trouvoient dans la sale supérieure, M. de La Hire, doien de Messieurs les professeurs royaux, M. Baluze, sindic, et M. Pétis, professeur en arabe, M. de Varignon, professeur en philosophie, M. Rollin, professeur en éloquence, M. Hennion, en langue syriaque, et M. Geoffroi, en médecine, pour la botanique. Quand ces messieurs furent assemblés, je présentai mes lettres-patentes du Roy à M. le Doyen qui les remit entre les mains de M. le Syndic qui en fit la lecture; après quoi il fit un mémoire pour enregistrer ceste assemblée dans le registre de la Compagnie.

A la sortie de l'assemblée, j'accompagnai M. Baluze au Luxembourg, où nous nous promenasmes jusqu'à huit heures du soir. M. Pinsson survint sur les sept heures, qui monstra à M. Baluze l'extrait d'une lettre de Bruxelles, écrite par un libraire à un libraire de Paris, qui portoit qu'on y achevoit l'édition de l'*Histoire de la Maison d'Auvergne* de M. Baluze, avec toutes les planches, qui ne faisoit presque que de paroistre, sur du papier à vingt francs la rame. M. Baluze en fut d'autant plus surpris qu'il avoit pris toutes les précautions pour faire en sorte que les feuilles ne fussent pas communiquées pendant l'impression, et particulièrement qu'on [n']eust eu communication des planches.

Entre 1650 et 1660, au rapport de M. Baluze, Messieurs de Caseneuve[1], de Merrane, lui-mesme et plusieurs autres, avoient

1. Pierre de Caseneuve, né à Toulouse en 1591 et mort dans la même

Digitized by Google

coutume de se rencontrer à Toulouse à la boutique de M. Dubosc, libraire... Il avoit veu travailler M. de Caseneuve à ses *Origines de la langue françoise*, qu'il abandonna dès que Ménage, qui avoit appris qu'il y travailloit, lui eust envoié un exemplaire de la première édition des siennes.

M. d'Hérouval[1] n'avoit pas un plus grand plaisir que de faire part des titres anciens qu'il pouvoit déterrer aux savans qu'il connoissoit capables d'en faire un bon usage.

M. Colbert n'amassoit de manuscrits anciens que dans l'intention de [les] faire imprimer et de publier ceux qui le méritoient, contre la coutume de ceux qui ont mesme de la peine à les communiquer à ceux qui peuvent en faire un bon usage.

72. Vendredi 19 de juillet. — Je m'acquitai de ma harangue dans la salle du Collège royal, en présence de Messieurs les professeurs roiaux, environ à cinq heures et un quart du soir, et elle fut de trois bons quarts d'heure. M. l'abbé Bignon me fit l'honneur de s'y trouver, de mesme que plusieurs amis que j'y avois invité; l'auditoire ne fut pas nombreux parceque je n'avois pas fait afficher de programme, mais tout le monde en parut satisfait. Après la harangue, je montai à l'appartement de M. Baluze, nostre syndic, à qui je mis entre les mains la copie de mes provisions, collationnées par M. Isalley, secrétaire du Roy... Avant de sortir du Collège royal, je donnai 16 livres pour six douzaines de chaires, fournies par le tapissier à M. Duclos, portier du Collège, et 3ᵗᵗ 10 s. au fils de sa femme du premier lict, qui m'avoit servi de souffleur.

73. Dimanche 21 de juillet. — M. de Fanière, qui vint me voir le matin, me monstra le commencement d'une lettre qu'il devoit écrire contre la *Bibliothèque critique* de M. Simon. Il m'assura qu'il sçavoit de bonne part que le P. de Tournemines estoit saisi du manuscrit de l'*Origine des langues* du P. Pezron, abbé de la Charmoie, qu'il n'eust pas le tems d'achever entièrement avant de mourir. M. Boudot, son libraire, l'avoit

---

ville en 1652. Le manuscrit de ses *Origines françoises*, acquis par Foucault, alors intendant à Montauban, fut communiqué par lui à Ménage, qui le fit imprimer à la suite de son *Dictionnaire étymologique* (1650, in-4°). Voir Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres* (1732), t. XVIII, p. 95.

1. Antoine Vyon d'Hérouval, auditeur des Comptes; voir plus haut, p. 37, note 1.

Digitized by Google

réclamé et le P. Tournemines trouva le moien de l'avoir après la mort de M. Boudot.

74. Lundi 22 de juillet. — M. Genebrier me monstra un ms. in-folio qui contenoit un commentaire sur le *Serment* d'Hippocrate, en latin, écrit de la main de l'auteur, qui estoit Henricus Monantholius, qui y prend la qualité de docteur en médecine et de professeur royal en mathématique.

75. Vendredi 2 d'aoust. — Le matin je reportai à M. Baluze la *Bibliothèque critique* de M. Simon qu'il m'avoit prestée. Je le trouvai qu'il travailloit sur S. Cyprien pour donner une nouvelle édition de ses œuvres. Quelque soin et quelque diligence qu'on pust y apporter, il me dit qu'il estoit impossible de jamais les donner telles qu'elles sont sorties des mains de ce saint Père, tant on s'est attaché à substituer des mots à la place des siens. Il me dit que François Duchesne, fils d'André, dans un des volumes de l'*Histoire de France* de son père, qu'il continua de faire imprimer après la mort de son père, avoit intitulé deux appendices, à la fin : *Appendix primus*, *Appendix secundus*. Il me parla aussi d'un de nos écrivains qui avoit cité *Mantissa* comme un nom d'auteur, et qu'un avocat, en traduisant un ouvrage latin de Chopin, avoit interprété *petiit Melodunum* par *il demanda Melun*. Il advoua qu'il estoit bien difficile de ne pas broncher en quelque endroit en travaillant pour le public. « Et moi, dit-il, dans un des premiers ouvrages que j'ai fait imprimer, n'ai-je pas avancé que j'avois lu un livre sur la Garonne pendant quatre ans. Devinez comment? » Comme il vit que je ne le devinois pas : « C'est, dit-il, qu'au lieu de *quatriduum* j'avois écrit *quadriennium*. » Il me dit que toutes les éditions d'Aldus estoient bonnes, mais qu'il n'en laissoit échaper aucune de celles qui ont au commencement la teste d'*Aldus Manutii filius R.*, c'est-à-dire *Romanus*, et il me monstra les lettres de Muret de cette édition. Il me monstra aussi un petit livre turc ms., c'estoit un petit dictionnaire, ou plus tost un vocabulaire en vers de mots arabes expliquez en turc par un auteur nommé Schamsi ou Schemsi, selon la prononciation des Turcs. Il me pria de l'emporter pour écrire au commencement ce que j'avois l'honneur de lui dire.

76. Lundi 5 d'aoust. — Le matin j'allai au Collège royal rendre à M. Baluze le petit dictionnaire arabe et turc qu'il m'avoit donné à examiner quelques jours auparavant.

Digitized by Google

77. Jeudi 8 d'aoust. — Le matin que j'estois chez M. l'abbé De Camps[1], se fit l'enterrement de Madame de Mousseau[2], qui demeuroit vis-à-vis de sa maison, dans la rue de Grenelle, en allant aux Invalides. Il y avoit trois jours qu'elle estoit morte et elle estoit âgée de cent trois ans. Elle estoit veuve de M. de Mousseau, qui avoit voiagé en Levant, mort longtems auparavant, sans avoir pu mettre au jour la relation de son voiage, enrichie de desseins de sa propre main.

78. Dimanche 11 d'aoust. — L'après-disné j'accompagnai M. Baluze au Luxembourg. Il me dit qu'il [y] avoit un Goudouli[3], à Toulouze, qui estoit alors dans une grande vieillesse, fameux par son *Ramelet moundi;* comme il ne pouvoit marcher, il se faisoit porter dans un fauteuil à la boutique de M. Dubosc, marchand libraire, dont il est déjà parlé dans ce journal, où les gens de lettres s'assembloient.

Un archevesque de Vienne, qui mourut en 1654, se mit du parti des Jansénistes sous le seul prétexte qu'ils passoient pour des gens savans et fort habiles.

Si la science se transmettoit par héritage, je suis seur que M. de Marca m'eust fait hériter de la sienne, il m'aimoit assez pour cela. M. de Marca estoit connu par son nom seul, il ne falloit pas dire qu'il estoit archevesque de Toulouse ou archevesque de Paris; il n'en est pas de mesme d'autres prélats quand on parle d'eux par leur nom seul.

M. Ménage eust mieux écrit touchant les *Origines de la langue françoise* s'il eust leu nos anciens poètes gaulois.

Argumentum pessimi turba est, ce mot est de Sénèque. J'avois fait remarquer à M. l'abbé Gallois, disoit encore M. Baluze,

---

1. François De Camps, abbé de Signy, historien et numismatiste, né à Amiens en 1643 et mort à Paris en 1723. On a de lui dans le *Mercure* un grand nombre de dissertations sur l'histoire de France et sa collection de papiers historiques est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale sous les nos 7329 à 7455 du fonds français des Nouvelles acquisitions.

2. La *Gazette*, n° 33, du 17 aoust 1709, p. 395, annonçait sa mort en ces termes : « Dame Claude de Moussy, veuve de Me Pierre de Monceaux, grand audiencier de France, mourut en cette ville, le 7 de ce mois, âgé de cent sept ans. » Son mari, M. de Monceaux, trésorier de France à Caen, avait voyagé en Orient en 1668 et 1669. La relation de ses voyages, consultée par Montfaucon, semble aujourd'hui perdue. Cf. mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, t. I, p. 27 et suiv.

3. Pierre Goudelin, poète languedocien, né et mort à Toulouse (1579-1649). Le *Ramelet moundi* parut à Toulouse en 1637, in-12.

Digitized by Google

qu'il y avoit un grand nombre de mots propres dans les provinces qui enrichiroient fort nostre langue si nos bons écrivains vouloient les emploier. Il en parla à Mrs de l'Académie françoise, mais il fut sifflé. *Argumentum pessimi turba est.* Il prouva cet axiome par plusieurs autres exemples.

79. Lundi 12 d'aoust. — J'appris que la verge de tortue de l'Amérique est un remède souverain pour dissoudre la pierre, et une personne croiable m'en cita des expériences merveilleuses. C'estoit M. Dolene qui me fit boire du vin de Navarre, qui avoit le mesme goust que le vin de Chypre. La verge de tortue est apportée de l'Amérique, seiche, et on en rape autant qu'il en faut pour couvrir un sol marqué; on met la poudre dans un demi verre de vin rouge ou de vin blanc et on le boit. L'effet en est merveilleux; elle rompt et brise la pierre et on la rend en boue. Nous nous entretinmes aussi de la poudre de sympathie, dont les effets sont merveilleux, quoiqu'en veulent dire les philosophes modernes.

80. Mercredi 21 d'aoust. — J'allai aux Pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré travailler au catalogue des manuscrits orientaux de leur bibliothèque. J'y vis un très bel *Alcoran* avec une version interlinéaire en turc, et dans cette version le mot *rahman* que les traducteurs ont rendu en latin par les mots de *clemens*, et *clemens* traduit par *rixx edigi*, c'est-à-dire qui donne de quoi vivre chaque jour. J'y vis aussi une traduction en langue persienne des 34 premiers chapitres de l'*Alcoran*, copiés par le P. Louis de Byzance. Je disnai dans le réfectoire des Pères avec le P. Lelong, bibliothécaire.

81. Mercredi 28 d'aoust. — J'allai pour achever le catalogue des manuscrits orientaux des Pères de l'Oratoire de la rue St Honoré; mais le P. Lelong s'estoit fait saigner ce jour-là par précaution. En mon chemin, je passai chez M. Lucas qui me monstra deux belles pierres gravées antiques; l'une estoit d'une teste de philosophe, dont une main paroissoit, sur une cornaline, et l'autre agate onyce, qui représentoit la teste de Solon, ce que le mot COAONOC, qui y estoit gravé, faisoit connoistre.

82. Dimanche 1er de septembre. — L'après-disné je receus une visite de M. de La Roque[1], de Ville-Dieu, en Basse-Norman-

1. Sur Jean de La Roque, voir plus haut, p. 34, note 1; son *Voyage en Syrie et au Mont-Liban* parut à Paris en 1722, 2 vol. in-12.

Digitized by Google

die; il me marqua qu'il avoit mis sa *Relation de la ville de Baalbek*, qui est l'ancienne Héliopolis, où il avoit voyagé, en estat d'estre imprimée.

83. Mercredi 4 de septembre. — J'allai le matin à la bibliothèque des Pères de l'Oratoire, où j'achevai le catalogue de leurs livres orientaux.

84. Samedi 7 de septembre. — M. Pétis, que j'allai voir le matin, me dit qu'il ne reconnoissoit dans la prononciation de la langue arabe que les trois voyelles *a*, *ou* et *i*, avec les Arabes du royaume de Fez et du Maroc, prononciation que les sçavans du Levant reconnoissoient de mesme, et qu'il n'y avoit que le vulgaire qui prononçoit le *fatha*, tantost par *a*, tantost par *e*, de mesme que le *kesra*, tantost par *e*, tantost par *i*.

M. Pétis me fit aussi le récit du voiage de M. Michel, secrétaire de M. Ferriol, ambassadeur à Constantinople, à la place de M. Fabre, qui estoit mort à Érivan, et de quelle manière il s'estoit pris que la demoiselle Petit, que M. Fabre avoit menée avec lui, revint en France, où elle fut enfermée dans la maison du Refuge, en arrivant à Toulon. M. Pétis me fit présent d'une plume de canne pour écrire en arabe.

85. Mardi 10 de septembre. — M. Carteron, de Noyon, d'où il estoit chanoine, me dit que M. Despréaux s'estoit fait tailler depuis peu de jours pour une descente de boïau et que l'opération avoit très bien réussi.

86. Vendredi 13 de septembre. — On apprit la nouvelle d'une bataille très sanglante donnée le 10, depuis 6 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, entre l'armée du Roi et celle des Alliez qui demeurèrent maistres du champ de bataille après en avoir esté chassez trois fois[1]. L'armée du Roy se retira néanmoins dans son camp et eût pu emmener douze pièces de canon, si les chevaux d'artillerie n'eussent pas esté tuez. On tenoit que l'armée du Roy y avoit perdu douze mille hommes et les ennemis vingt-cinq mille. On ne fit de prisonniers ni de part ni d'autre; M. de Villars y fut blessé légèrement.

87. Samedi 28 de septembre. — Le matin M. Pétis, que j'allai voir, me monstra la traduction qu'il avoit faite de l'*Histoire générale des princes mahométans* qui ont régné en Afrique en

1. Bataille de Malplaquet.

Digitized by Google

plusieurs dynasties, intitulée *Alcartas*. Je pris une note de quelques-uns de ses livres arabes imprimez pour servir au catalogue de ces sortes de livres, que M. l'abbé Bignon m'avoit demandé.

88. Jeudi 3 d'octobre. — Sur le midi, M. Pinsson m'apporta un billet par lequel Mgr de Gallicson, évesque d'Agathiople, marquoit qu'il m'attendoit après-disné aux Missions estrangères. Je le trouvai et j'eus l'honneur de son entretien ; mais il fut obligé de sortir pour aller chez M. de Torcy. Après son départ, je m'entretins une bonne heure avec un missionnaire de ses voyages à Ispahan, à Schiraz, à Bandar Abassi et à Surate. Il sçavoit particulièrement l'arménien, la langue persienne et la turque. La langue turque est fort en usage à la cour de Perse, dans Ispahan mesme; mais au-delà de Schiraz, en allant aux Indes, c'est la persienne qui a cours. Ce missionnaire me fit remarquer dans l'église une lanterne de la Chine dont le vitrage estoit de riz fondu, c'est ainsi qu'il s'exprima, et avoit presque la mesme transparence que le verre. Je vis aussi aux Missions estrangères M. Gourdin, de Beauvais, jeune ecclésiastique que Mgr d'Agathiople devoit mener avec lui dans sa mission, lequel s'appliquoit à la langue turque pour s'en servir dans le Levant.

89. Dimanche 6 d'octobre. — Le matin je vis M. de L[a Roque], qui me dit que M. l'abbé de Castres avoit fait présent d'un Térence manuscrit à M. Pinsson, accompagné de notes plus récentes de quelque homme de lettres.

90. Lundi 7 d'octobre. — Le matin je vis M. Pinsson; il me monstra non seulement le ms. de Térence, dont M. l'abbé de Castres lui avoit fait présent, mais mesme un autre ms. de Bocace, *de viris illustribus*, qui contenoit les vies de tous les anciens philosophes. Le ms. de Térence, où il ne manquoit que quelque chose du prologue de la première comédie, me parut de six à sept cent ans d'ancienneté; il avoit apartenu à un Jean et à un Bernard Bandinelli.

91. Mercredi 9 d'octobre. — Le matin je vis le P. Sarbousse, bibliothécaire [de Sainte Geneviève[1]]; il me monstra toutes les

1. Le P. Sarrebourse, chanoine régulier de la Congrégation de France, avait succédé comme bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève au

Digitized by Google

monnoies qu'ils avoient dans leur cabinet, et il me pria de voir s'il n'y en avoit pas d'arméniennes pour faire plaisir à M. l'abbé Bignon, qui souhaitoit de son côté [faire plaisir] à M. Cuper, qui l'avoit prié de vouloir bien se donner la peine [de voir] s'il n'y en avoit pas dans les cabinets de Paris. Je n'en trouvai aucune parmi toutes celles que je vis de tous les royaumes de l'Europe, des califes, des rois de Perse, du Mogol de la Chine, des Maures d'Afrique et des Turcs. Il me monstra aussi une *Chronique de France* manuscrite, sur parchemin, qui finissoit à la mort de Charles V, et qui avoit appartenu à la maison d'Angennes, dont on y voïoit les armes[1]; le ms. estoit fort gros et bien entier, et il ne l'avoit acheté que 20*.

92. Samedi 12 d'octobre. — M. Pinsson me montra le matin une lettre de M. Basnage, du 8e d'aoust, par laquelle il se plaignoit de ce que M. Dupin avoit entrepris de toucher à son *Histoire des Juifs*[2], et d'en retrancher et d'y adjouster ce qu'il lui plairoit pour la faire imprimer à Paris. Il marquoit par la mesme lettre qu'il travailloit à en donner une autre édition, revue et augmentée. Il me monstra aussi le testament de M. de Maucroix, chanoine de Rheims.

93. Lundi 14 d'octobre. — J'achetai sur le quai de la Tournelle un petit livre ms. en langue turque, qui estoit la revision et le règlement des finances de l'Égypte, sous sultan Soliman, par ordre du grand vizir Ali Pacha, l'an 956 de l'Hégire, de J.-C. 1549, à l'occasion de la confusion qui s'y trouvoit depuis que sultan Selim en avoit fait la conqueste, l'an 923 de l'Hégire, de J.-C. 1517. Il estoit de 37 pages, en y comprenant 5 de fetfas ou de décisions d'un moufti, au nombre de 20, sur les principales difficultés qui regardoient cette affaire.

94. Mercredi 16 d'octobre. — Un officier qui s'estoit trouvé

P. Claude Du Molinet, mort en 1687, et dont il publia *le Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève* (Paris, 1692, in-fol.).

1. C'est le ms. 783 (L. f. in-fol. 3) de la bibliothèque Sainte-Geneviève, *Chroniques de France* jusqu'en 1380. Au verso du dernier feuillet on lit : « Cest livre est Missire Regnault d'Argennes », dont les armes sont peintes au bas du premier feuillet (Catalogue Ch. Kohler, t. I, p. 273).

2. *Les Antiquitez judaïques ou remarques critiques sur la République des Hébreux*, de Jacques Basnage, furent publiées à Amsterdam, en 1713, 2 vol. in-8°, qui forment les tomes IV et V de la *République des Hébreux* de Petrus Cunæus, traduite par G. Gœrée.

Digitized by Google

au dernier siège de Tournay, disoit que les assiégeans avoient retardé eux-mesme la reddition de la citadelle par la quantité de bombes qu'ils y avoient jettées, et qu'il faisoit monter à plus de cinquante mille, par la quantité de monde qu'elles avoient fait périr. C'est que, comme les provisions de bouche manquoient, et que c'est par ce seul endroit qu'on avoit esté obligé de se rendre, la portion de ceux qui furent tuez tourna à l'avantage de ceux qui restèrent. Cet officier me montra des pièces de monnoie qui avoient esté frappées pendant le siège; il y en avoit de cuivre et une d'argent, marquée de la teste de M. de Surville, qui défendoit la place, et de son nom.

95. Mercredi 22 d'octobre. — L'après-disné j'allai voir M. Vancleves[1]; il m'apprit l'arrivée à Paris, depuis environ trois semaines, de M. Michel, second secrétaire de M. Ferriol[2], ambassadeur du Roy à Constantinople, et qu'il estoit à Versailles, où il devoit avoir rendu compte de son voiage en Perse, à la place du sieur Fabre, qui estoit mort en chemin, et présenté le traitté de commerce, sans payer aucun droit les trois premières années, signé par le roy de Perse, sous la condition de payer ensuite trois pour cent de marchandises de France qui entreroient en Perse et de celles qui sortiroient de Perse pour y porter. Il me dit aussi qu'il y avoit grand sujet de soupçonner que le mal de M. Feriol, qui le rendoit incapable de faire aucune fonction, venoit d'avoir bu du café chez le grand vizir dans une audience ménagée par le capitan pacha, sous prétexte de racommodement, après avoir appris par une dépesche de son envoié à la Cour, vers la fin de l'année dernière, que les plaintes qu'il avoit apportées de sa part contre M. Ferriol n'avoient pas esté escoutées favorablement. Je sus aussi de lui que s'estoit M. de Charmont qui estoit nommé ambassadeur pour aller succéder à M. Ferriol[3].

1. Corneille Van Cleve, sculpteur (1645-1732).

2. Charles, marquis d'Argental, comte de Ferriol, né en 1637, mort en 1722, avait été nommé ambassadeur de France à la Porte ottomane en 1699. Rappelé en 1710, il revint en France en ramenant Mlle Aïssé. M. Le Hay publia, d'après les originaux rapportés par le comte de Ferriol, un *Recueil de cent estampes représentant différentes nations du Levant* (Paris, 1714, in-fol., avec texte).

3. La *Gazette*, n° 44, du 2 novembre 1709, p. 528, publia à son sujet la note suivante : « On a eu avis de Constantinople, du 15 septembre, que le sieur de Ferriol, ambassadeur de France, estoit parfaitement guéri, et

Digitized by Google

96. Samedi 26 d'octobre. — Le matin j'allai trouver M. l'abbé de Signi; il m'occupa la matinée à mettre au net le catalogue de ses médaillons. Au sortir de la table, il me fit part de la lecture d'une critique contre D. Mabillon et contre D. Thierri Ruinart, touchant l'abdication de Childéric III. Ces Pères s'estoient fondés sur un texte de Frédégaire, qui dit que Childéric avoit esté contraint d'abdiquer et de se faire religieux, que le pape Zacharie avoit suscité les peuples à l'y obliger et à élire Pépin, qu'il consacra. Cette critique faisoit voir le contraire si clairement qu'il n'est pas possible d'adjouster foi à cette fable. Childéric abdiqua volontairement, parce qu'il n'avoit pas d'enfans, et laissa le roiaume à Pépin, qui estoit de la lignée roiale de la race des Mérovingiens. D. Mabillon reconnut la vérité de bonne foi quand M. l'abbé de Signi lui eut exposé toutes ces preuves. Pour D. Thierry Ruinart, il demeura ferme dans son sentiment. M. l'abbé de Signy devoit communiquer cette critique au P. Daniel, supérieur de la Maison professe des Jésuites, et le dessein du P. Daniel estoit de s'en servir dans son *Histoire de France*.

97. Mardi 29 d'octobre. — M. l'abbé de Signy me monstra la lettre que le P. Daniel lui venoit d'escrire en lui renvoiant la critique des sentimens de D. Mabillon et de D. Thierry Ruinart sur l'abdication de Childéric III[e] et l'élévation de Pépin sur le thrône. Il lui mandoit qu'il prenoit le sentiment mitoien; il vouloit dire qu'il croioit bien que l'autorité du pape n'avoit esté interposée dans l'une ni dans l'autre action, mais qu'il avoit esté consulté et que c'estoit ce qu'il écrivoit dans son *Histoire*. M. l'abbé de Signy estoit résolu de lui demander quelles preuves il avoit pour appuyer son sentiment.

98. Mercredi 30 d'octobre. — Le matin j'allai voir M. Baluze, que je n'avois pas encore veu depuis sa maladie. A l'occasion d'une petite brochure, en vers, de Guillaume Postel, que M. Pinsson venoit de me prester, que je lui montrai, sous ce titre : *Les premiers Elemens d'Euclide chrestien...* A Paris, chez Martin le Jeune, 1578, in-8°, 31 pages, en vers alexandrins. Après m'avoir dit qu'il n'avoit pas encore veu ce petit ouvrage, il adjouta qu'il en avoit plusieurs autres du mesme

---

qu'il avoit repris le 1[er] aoust les fonctions de son ambassade, qu'il avoit esté obligé d'interrompre à cause de son indisposition. »

Digitized by Google

Postel, de sa propre main, qui n'estoient pas encore imprimés, comme sa *Rétractation* touchant sa mère Jeanne, son *Apologie*, son *Testament* et un nombre d'autres, entre lesquels il y en avoit un autre écrit de la main de Boulaise, disciple de Postel[1].

L'après-disné j'allai voir M. Pétis. Il me donna la manière de faire de l'encre à la turque, qui lui avoit esté enseignée par l'envoié turc, qui estoit arrivé l'année dernière et qui s'en estoit retourné au commencement de celle-ci. La voici : Il faut prendre du bois de sapin le plus gras, le brûler et en recevoir la fumée sous une assiette, piler bien cette fumée dans un mortier et y adjouster de l'eau petit à petit jusqu'à suffisance.

M. Pétis me raconta que, dans son voiage au roiaume de Maroc, il avoit fait copier l'histoire du pays, intitulée *Alkartas*, que l'empereur du Maroc le sceut et qu'il envoia lui demander la copie, quant le vaisseau du Roi estoit prest à faire voile, sous prétexte qu'il n'estoit pas permis à des Chrestiens d'emporter des livres du pays, et qu'il avoit esté contraint de livrer la copie, sans qu'on lui eust rendu cent écus qu'elle lui avoit cousté. Il en informa M. de Seignelay, à son retour, qui peu de tems [après] renvoia ignominieusement un envoié du mesme roi de Maroc, en lui en faisant dire la raison par M. Pétis lui-mesme, comme interprète, en faisant sa charge. M. Pétis ne laissa pas de faire acquisition de cette histoire, quelques années après, par l'entremise de M. Sparwenfeld, gentilhomme, qui en acheta deux exemplaires [à] Tunis, l'un pour lui, l'autre pour M. Pétis, dont il lui fit présent à son retour.

99. Lundi 31 d'octobre. — M. Pian, qui travailloit sur l'histoire de France pour M. l'abbé de Signy, me raconta, comme bien seur de la chose, que M. de Mézerai avoit donné la première édition de sa grande *Histoire de France* sur les mémoires de M. Jean Baudouin, de l'Académie françoise, qui s'estoit servi de luy pour en tirer du secours, mais qui mourut avant l'impression achevée, que M. Mézerai acheva sur les mémoires qu'il avoit par devers lui. L'Histoire parut sous son nom; on y trouva beaucoup à reprendre. Un curé d'Argentan, de ses amis, fit un bon volume in-4° de remarques sur l'Histoire et

1. Voir *De Gulielmi Postelli vita et indole* thesim proponebat facultati litterarum Parisiensi G. Weill (1892), p. 7 et 50.

Digitized by Google

l'envoia à M. de Mézerai[1], qui fit la seconde édition là-dessus, ou l'Abbrégé qu'on trouva plus tolérable. M. ... m'assura qu'il avoit veu et manié le manuscrit du curé d'Argentan, que M. Guignard, libraire, père de celui d'aujourd'hui, lui avoit mis entre les mains, pour s'en servir à revoir l'Abbrégé imprimé en Hollande, pour y marquer ce qu'il avoit inséré contre l'intention de M. de Mézerai, afin d'en faire l'impression à Paris.

100. Samedi 2 de novembre. — J'appris la mort de M. Pontier[2], le mercredi 30 d'octobre, qui se nommoit Gédéon, d'une personne à qui il avoit dit qu'il estoit né en 1622.

101. Mardi 5 de novembre. — L'après-disné j'allai voir M. Gosse; comme il y avoit peu de tems qu'il estoit revenu de Noion, il m'apprit que Mrs du Chapitre alloient rendre leur bibliothèque publique, et que M. Rousseau, un de leur corps, n'oublioit rien pour faire réussir le dessein.

102. Jeudi 7 de novembre. — Le matin j'allai à la Bibliothèque du Roy, où M. de Targny me rendit le ms. du 9e volume des *Mille et une nuit*, que je lui avois presté pour le faire voir à M. l'abbé de Louvois. Je vis ensuite M. Clément à qui je prestai mon *Calendrier de la mort des savans*, et je copiai jusqu'à onze [heures] du catalogue de la Bibliothèque; et une partie de ce que j'y trouvai, qui pouvoit entrer dans mon dessein de la Bibliothèque arabe imprimée.

103. Dimanche 10 de novembre. — Je me trouvai l'après-disné au Collège roial, à l'assemblée de Mrs les professeurs, où il fut arresté qu'ils recommenceroient leurs leçons après la Ste Catherine. Je pris le mercredi 27 du mois pour le commencement de mes leçons.

M. Baluze nous dit qu'il auroit 79 ans accomplis le dernier jour du mesme mois de novembre, et qu'il estoit âgé de six mois plus que M. Pelletier, ministre d'Estat.

M. Baluze disoit aussi que M. Duclos, de l'Académie des Sciences, parloit en très beaux termes et comme un oracle, qu'il avoit esté capucin et qu'il avoit quitté l'habit pour se faire

1. François Eudes de Mézeray (1610-1683); son *Histoire de France* parut de 1643 à 1651, en 3 vol. in-fol., et l'*Abrégé* en 1673-1674, 6 vol. in-8°.

2. Gédéon Pontier, auteur de *Le Cabinet ou la Bibliothèque des Grands* (1680-1689), 3 vol. in-12.

Digitized by Google

huguenot et se marier; mais qu'à la fin il s'estoit repenti et qu'il estoit mort bon catholique.

104. Mercredi 13 de novembre. — Le matin j'appris de M. Pétis qu'il y avoit à Paris un homme qui avoit eu la curiosité et fait la dépense de faire venir d'Arabie de la graine de café avant qu'on l'eust fait bouillir, qu'il avoit planté cette graine et qu'elle en avoit produit plusieurs plantes d'arbre, qui avoient porté leur fruit, qu'il avoit fait rostir et ensuite fait du café; mais que ce caffé s'estoit trouvé si amer qu'il n'avoit pas esté possible d'en boire, et que cela lui avoit [fait] connoistre la vérité de ce qu'on tient dans le pays, qui est que le café perd cette amertume en le faisant bouillir avant d'en faire, et que c'estoit pour cela qu'on en usoit ainsi dans le pays, non seulement avant d'en faire usage, mais mesme avant qu'on le transportast au dehors.

105. Jeudi 14 de novembre. — J'allai voir dans la rue Montmartre, au bureau de la Compagnie du Sénéga, M. Brue, drogman de M. l'ambassadeur à la Porte, arrivé depuis peu. Il me monstra une très belle agate onyce, fond brun, qui représentoit Caracalle en Hercule, d'un beau relief. Il doutoit de son antiquité, je l'assurai qu'elle estoit très antique et cela le détermina à en faire un présent à M. le comte de Pontchartrain. Il me monstra aussi un sac de médailles, dont je mis à part celles qu'il pouvoit présenter à M. de Pontchartrain pour entrer dans le Cabinet du Roy.

106. Dimanche 17 de novembre. — Je dressai et je mis au net le catalogue des médailles apportées de Constantinople par M. Brue.

107. Mercredi 27 de novembre. — Je me rendis le matin au Collège royal pour faire ma première leçon en langue arabe, mais aucun auditeur ne se présenta.

108. Samedi 30 de novembre. — Je présentai à M. l'abbé Bignon un mémoire sur le refus que l'on m'avoit [fait] de me donner des exemplaires de présent et des exemplaires qui m'estoient dus du 8e tome des *Mille et une nuit*, qui venoit d'estre imprimé.

109. Mercredi 4 de décembre. — Ce jour j'eus pour auditeur

Digitized by Google

en langue arabe un jeune théologien; il ne m'en estoit encore venu aucun depuis le 27 de novembre, que je m'y estois présenté pour commencer mes leçons.

110. Vendredi 6 décembre. — J'appris de M. Pinsson que M. de la Croze, dans le tems qu'il estoit religieux bénédictin de la Congrégation de S[t] Maur, s'appelloit D. Mathurin de Vessière, et qu'en quittant l'habit pour se faire calviniste il avoit repris le surnom de La Croze qu'il portoit dans le monde.

111. Jeudi 12 de décembre. — J'allai à l'audience de M. l'abbé Bignon, qui avoit déjà fait faire un pacquet de la copie du 9[e] tome des *Mille et une nuit* pour me l'envoyer, et qui me fut mis entre les mains par un de ses valets de chambre. Il y avoit joint un billet par lequel il me marquoit qu'il l'avoit lu dans son carosse, avec une bougie, en revenant de Versailles à six heures du soir; il me tesmoigna la mesme chose de bouche; il me proposa de demander un privilège pour l'impression de ce volume, et des autres qui pourroient suivre, et de chercher un libraire pour l'impression. Je lui marquai que je ne voulois plus songer à faire imprimer, pour m'épargner des mortifications pareilles à celles que l'impression du 8[e] tome me causoit.

112. Vendredi 13 de décembre. — J'appris que M. Thomas Corneille, frère de feu Pierre Corneille, qui s'estoit retiré en Normandie, depuis quatre ou cinq mois pour vivre plus commodément, estoit mort à Andeli, le 8 du mois, âgé de 85 ans.

Dans la séance de l'Académie, M. Gros de Boze fit lecture d'une relation et description du terrain au dessus du Caire en Égypte, où l'on trouve des momies dans des souterrains creusés dans le roc. Cette relation, qui estoit peut-estre du mesme, estoit accompagnée d'une lettre de M. Maillet, consul de la nation françoise au Caire, touchant une bande de charactères anciens, qui paroissoient des lettres, qui estoient escrits sur une bande de momie. Il y paroissoit des caractères arabes; mais il eust fallu voir l'original qui estoit à la Bibliothèque du Roy[1].

1. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, t. I, p. 284 et suiv.

Digitized by Google

113. Jeudi 19 de décembre. — Le matin on m'apporta douze exemplaires reliez en veau du 8e tome des *Mille et une nuit*, avec promesse de m'apporter la veille de Noël les deux exemplaires de présent du mesme tome reliés en maroquin rouge. J'en allai porter deux exemplaires, l'un à Monsieur, l'autre à Madame Foucault, qui me retint à disner avec elle.

114. Samedi 21 de décembre. — J'allai disner avec Messieurs Brue, les deux frères, qui me firent manger des moules accommodées à la turque avec du ris. Ils me dirent que M. Brue, leur père, que j'avois veu dans mon premier voiage du Levant, en 1670, avoit fait de grandes dépenses pour la recherche de la pierre philosophale, et l'aisné m'assura qu'après sa mort il avoit jetté au feu tous ses papiers généralement qui traittoient de cette matière, et jetté dans un puits une certaine composition que son père appeloit l'œuf et qu'il estimoit très prétieux.

115. Lundi 23 de décembre. — M. Ducros, procureur du Roi, de Boulogne, me dit que M. Samson[1] s'estoit trompé quand il avoit cru que *Portus Iccius* estoit où est aujourd'hui Huissans, près de Boulogne, fondé sur quelque rapport qu'il trouvoit entre Huissans et Iccius. Il m'assura que Huissans estoit un mot anglais, qui signifioit sable blanc. Il adjouta que [*Portus Iccius*] devoit estre Boulogne, parceque le mesme vent qui empêcha César de sortir du port pour passer en Angleterre règne encore aujourd'hui dans le port de Boulogne et y cause le mesme empêchement, ce qui n'arrive en aucun autre endroit de la mesme coste. Il me dit qu'on trouvoit beaucoup de médailles romaines aux environs de Boulogne.

116. Mardi 31 décembre. — Le matin je présentai à Madame la marquise d'O deux exemplaires du 8e tome des *Mille et une nuit*, reliez en maroquin rouge, l'un sans armes pour elle, et l'autre avec les armes de Madame la duchesse de Bourgogne, pour en faire présent à cette princesse.

Année 1710.

117. Mercredi 1er de janvier. — Je me trouvois à Versailles, où M. Brue, drogman ou interprète à la Porte ottomane,

1. Nicolas Sanson, né à Abbeville en 1600, mort à Paris en 1667, ou son fils Guillaume Sanson, mort en 1703, à qui l'on doit de nombreux traités de géographie.

Digitized by Google

m'avoit mené dès le lundi, et le mardi j'avois présenté à Madame la marquise d'O, dame du Palais de Madame la duchesse de Bourgogne, deux exemplaires du huitième tome des *Mille et une nuit*, dont tout l'ouvrage lui estoit dédié.

118. Le mercredi, je lui souhaitai la bonne année le matin. Elle me dit qu'elle avoit présenté à Madame la duchesse de Bourgogne l'exemplaire qui estoit destiné pour cette princesse, qui avoit esté si occupée qu'elle n'avoit pu en commencer la lecture, comme elle l'eust souhaité.

M. Brue me ramena à Paris et je rapportai de Versailles l'empreinte d'une cornaline gravée en creux, qui représentoit la figure nue d'un jeune homme assis, qui tenoit un poignard de la main droite et comme un manteau de la gauche, dont il se paroit. Devant lui, il y avoit une statue nue, le dos tourné, posée sur une colonne, avec le mot ΔΙΟΚΟΥΡΙΔΟΥ, nom de Dioscoride, qui l'avoit gravée sous Auguste. La cornaline appartenoit à M. Maréchal, premier chirurgien du Roi, qui l'avoit mise ce matin entre les mains de M. Oudiné, garde du Cabinet des médailles du Roy. Le Roy avoit quelques pierres gravées avec le nom du mesme Dioscoride.

119. Jeudi 2 de janvier. — Le matin, j'appris de M. Pinsson que M. Despiés, qui avoit beaucoup de littérature, avoit le talent de bien écrire, et avec ce talent avoit servi à M. Dupin très utilement à mettre sa *Bibliothèque ecclésiastique* au net, estoit mort, il y avoit environ un mois, et qu'à sa mort il s'estoit trouvé qu'il estoit marié et qu'il avoit un enfant.

120. Vendredi 3 de janvier. — M. Boivin, de la Bibliothèque du Roy, me monstra le matin une partie de l'*Alcoran*, écrite en arabe, d'une main moderne, sans voielle, avec une version françoise interlinéaire, et il n'y avoit rien qui fist connoistre de qui elle pouvoit estre. Ce manuscrit estoit de la Bibliothèque du Roy.

121. Lundi 6 de janvier. — M. le président d'Auléde m'apprit que M. Helvétius[1] avoit un remède excellent, qu'il appelloit l'or potable, qui guérissoit toutes les maladies par un

1. Jean-Frédéric Helvétius (Schweitzer), médecin et alchimiste, mort en 1729, père de Jean-Adrien Helvétius, médecin du duc d'Orléans, mort en 1727.

Digitized by Google

effet tout extraordinaire, par un assoupissement qui calmoit d'abord toutes les douleurs, sans sueurs et sans évacuation par les urines ni par ailleurs. M. Helvétius s'en servit dans les commencemens et il fit des cures surprenantes. A l'égard de l'hypopecuana, il s'en servit d'abord, sans aucune préparation, par les saignées et par les lavemens, et il ne manqua pas de guérir, mais il gagnoit peu. Depuis qu'il se fust avisé de préparer par la saignée et par les lavemens, et qu'ainsi il eust fait gagner les apoticaires, son remède eut moins de succès, mais il gagna davantage.

M. d'Auléde me raconta ce qui estoit arrivé à M. Helvétius le père, qui avoit écrit contre la pierre philosophale. Après la publication de son ouvrage, un homme vint le trouver, qui lui donna d'une poudre, avec laquelle, à l'absence de l'homme, il changea du plomb en or, ce qui l'obligea de s'acquiter de la promesse qu'il avoit faite, en ce cas là, de publier par un autre ouvrage que la pierre philosophale estoit possible, contre ce qu'il avoit soustenu dans le premier.

122. Vendredi 17e de janvier. — M. Pétis de la Croix, professeur et lecteur royal en langue arabe, qui me fit l'honneur de me venir voir le matin, fut extrêmement surpris de voir deux des contes turcs de sa traduction imprimez dans le 8e volume des *Mille et une nuit*, et que cela se fust fait sans sa participation.

123. Samedi 18 de janvier. — J'appris que M. Cally, curé de S. Martin de Caen et ancien professeur de philosophie dans l'Université de la mesme ville, estoit mort depuis peu; on ne put me dire le jour de sa mort.

124. Dimanche 19 de janvier. — La personne qui m'avoit parlé de la mort de M. Cally m'assura qu'on l'avoit informé qu'il estoit mort le dernier jour du mois de décembre dernier, et qu'il estoit d'Argentan ou des environs.

125. Jeudi 23 de janvier. — M. Colombet, docteur en droit, fut refusé à l'examen pour n'avoir pas respondu à une demande de peu de conséquence qui lui fut faite sur la loi qu'il avoit tirée pour estre reçu conseiller au Parlement. La principale raison fut qu'il avoit acheté le premier une des charges de nouvelle création, dont personne ne vouloit acheter. Le Roy

Digitized by Google

lui avoit donné l'argent pour acheter la première, afin de faire franchir le pas aux autres. Ceux qui tirent la loi pour l'examen de leur charge, sçavent la loi sur laquelle ils sont desjà préparés, et à l'ouverture du livre, en faisant semblant d'y lire, rapportent le commencement de la loi, et le secret est de fermer le livre aussitost, afin que l'on ne s'apperçoive pas de la tromperie. Un conseiller qui vouloit faire de la peine au récipiendaire mit la main sur le livre ouvert, et le président demanda au récipiendaire de l'apporter ouvert; mais le récipiendaire fit semblant de le laisser ouvert en le portant et le livre se ferma.

126. Lundi 3 de février. — J'appris la mort de M. Enguéhard, le plus ancien des quatre professeurs roiaux en médecine; il est mort le 1er du mois.

127. Samedi 22 de février. — Ce mesme jour, M. l'archevesque de Rheims, fils de feu M. le chancelier Le Tellier, mourut à Paris subitement d'apoplexie.

128. Lundi 24 de février. — J'appris la mort de M. Fléchier, évesque de Nismes, et celle de M. d'Udicour, nommé à l'évêché d'Évreux[1].

129. Vendredi 28 février. — J'appris que le mercredi 26, M. Rousseau, académicien vétéran de l'Académie, avait esté maltraité à coups de bâton, dans la rue des Bons-Enfans, par M. de La Faille pour quelques couplets de chanson satirique qu'il avait faits contre lui, etc.[2].

130. Dimanche 2 de mars. — M. de Saint-Martin m'apprit que M. Enguéhard estoit d'un village des environs de Vallogne, que M. son père estoit conseiller au Parlement, qu'il avoit demeuré en Hollande, où son grand-père s'estoit retiré à cause de sa religion, et que M. son père s'estoit fait catholique avant la Révocation de l'Édit de Nantes.

131. Lundi 3 de mars. — L'affaire de M. Rousseau avec

1. Gaston-Armand Sublet de Heudicourt, vicaire-général de l'archevêque de Rouen à Pontoise, fut nommé évêque d'Évreux par le roi le 1er novembre 1709 et mourut à Rouen le 10 février 1710, avant d'avoir obtenu ses bulles.

2. Sur les disputes littéraires de J.-B. Rousseau, on peut consulter un article de V. Fournel, dans la *Nouvelle biographie générale* (Didot), t. XLII, p. 732-733. Cf. plus loin, p. 86, 90 et suiv.

Digitized by Google

M. de La Faille me fut racontée d'une autre manière que ci-dessus et tout à l'avantage de M. Rousseau.

132. Vendredi 14 de mars. — Sur le soir, M. Pinsson m'apporta deux petits livres manuscrits orientaux, l'un en persan, qui contenoit une *cassidé*, ou poème à la louange de la Mecque, avec la citation ensuite de tous les passages de l'*Alcoran*, où il en est fait mention et tout ce qui en a esté dit par Mahomet; ... l'autre, qui estoit aussi en persien, traittoit de quelques talismans et contenoit quelques chapitres de l'*Alcoran*.

133. Samedi 15 de mars. — Je reportai à M. Pinsson les deux petits livres et je le priai de me les acheter à un prix raisonnable.

134. Samedi 22 de mars. — Le matin, j'appris par la *Gazette* la mort de M. Bégon (Michel), intendant de la marine à Rochefort et du pays d'Aunis, âgé de 71 ans, qui avoit cultivé les lettres, aimé et favorisé ceux qui en faisoient profession. Le mesme matin, j'appris de M. Pinsson, qui avoit eu sa correspondance pendant qu'il vivoit, qu'il estoit mort le vendredi 14 du mesme mois[1].

M. Pinsson me monstra une édition in-8° de l'*Apocolocyntose* seule de Sénèque, par Federic Morel, en 1597, avec des notes manuscrites de J.-B. Hautin, qui n'avoient pas encore esté imprimées. Il me monstra aussi une lettre latine du même M. Hautin, encore à imprimer, écrite d'Ormus en 1657.

Le mesme matin, avant de sortir, j'achevai la version de l'*Alcoran*, de l'arabe en françoys, après y avoir travaillé environ trois mois.

L'après-disné M. Menuet, de Bretagne, me mena aux Chartreux, où il me procura la connoissance de Dom Pascal, curieux et amateur de belles-lettres.

135. Dimanche 23 de mars. — Je me trouvai l'après-disné, sur les trois heures, au Collège roial, à l'assemblée de M^rs^ les professeurs royaux, convoquée pour recevoir les lettres-patentes du Roy, accordées à M. Burette pour la chaire de professeur royal en médecine, vacante par la mort de M. En-

1. N° 12, 22 mars 1710, p. 144, où la date de sa mort n'est pas autrement précisée. Il mourut le 14 mars et fut enterré dans l'église des Capucins de Rochefort. Voir *Un curieux du XVII^e^ siècle. Michel Bégon, intendant de la Rochelle*,... par Georges Duplessis (Paris, 1874, in-16), p. 4.

Digitized by Google

guéhard. M. Baluze, syndic de la Compagnie, nous dit qu'il avoit 80 ans. Il nous dit aussi qu'il se trouvoit très bien de l'usage qu'il faisoit du tabac en poudre rapé, qui lui avoit esté ordonné depuis six à sept mois qu'il avoit eu une grande fluxion sur les yeux.

136. Dimanche 30 de mars. — J'allai disner chez M. Brue, où se trouva M. Hieremie, de Marseille, qui s'estoit trouvé à Smyrne, en 1675, dans le tems que j'y arrivai avec M. de Nointel, ambassadeur du Roy à la Porte, à son retour du voiage de la Terre sainte, d'Athènes et de l'île de Chio.

J'ai appris de M. Brue que M. de Ferriol, ambassadeur du Roy à Constantinople, y menoit une vie fort triste, qu'il ne sortoit pas du palais de France, qu'il voioit peu de monde, et que d'ailleurs il estoit visionnaire en bien des choses.

137. Mercredi 2 d'avril. — L'après-disné, j'allai aux Pères de l'Oratoire S^t^-Honnoré, où le R. P. Lelong, bibliothécaire, me fit la grâce de me prester un *Alcoran* de leur bibliothèque, accompagné d'une version interlinéaire en turc, et une bonne partie du mesme *Alcoran* traduit en persien. Je m'en servis le mesme jour pour servir de confrontation à ma version françoise. Le manuscrit arabe et turc estoit très bien conditionné, le texte en noir et la version interlinéaire en rouge.

138. Lundi 10 d'avril. — M. Burette prit possession de la chaire de professeur et lecteur roial par une harangue publique selon la coutume... M. l'abbé Bignon s'y trouva, et, sans compter M. Burette, de dix-neuf professeurs royaux nous estions au nombre de dix-sept.

Avant la harangue de M. Burette, M. Boivin le jeune apprit à la Compagnie que Beraud, doien des advocats, estoit mort et qu'il avoit esté enterré le jour mesme. M. Beraud, professeur et lecteur roial en langue syriaque, mort plusieurs années auparavant, estoit son frère et son cadet.

M. Baluze entretint la Compagnie de plusieurs tours plaisans de Castulon, du tems de M. le mareschal de Bassompierre.

139. Dimanche 13 d'avril. — L'après-disné, sur les trois heures, je me rendis au Collège roial, où je donnai avec M^rs^ les autres professeurs roiaux, qui s'y trouvèrent, mon billet pour l'affiche commune, ou programme d'après Pasques,

Digitized by Google

à M. Baluze, comme syndic, pour estre imprimé par ses soins.

En attendant [que] les professeurs roiaux fussent venus, M. de La Hire, doien de la Compagnie, dit que depuis peu une dame, femme d'un médecin de ses amis, qui avoit esté attaquée d'un rhume, qui lui avoit osté le goust des viandes, après plusieurs remèdes emploiez inutilement, avoit esté guérie en tenant dans la bouche du tabac environ la grosseur d'un poids sans l'avaler. L'effet fut qu'elle rendit beaucoup d'eau par les glandes salivaires, qui ne faisaient pas leurs fonctions auparavant, après quoi l'appétit revint et elle fut guérie.

Il y avoit deux ou trois jours qu'on publioit la mort de M. Basnage de Boval, réfugié en Hollande.

On apprit la mort de M. Pelhestre, bibliothécaire des Cordeliers, qu'on trouva dans sa chambre, où il estoit enfermé et qu'il fallut forcer, agonisant depuis vingt-quatre heures, comme il le déclara peu de momens avant de mourir.

140. Samedi 19 d'avril. — J'appris que M. Laisné, qui s'estoit rendu recommandable auprès de plusieurs personnes de considération par son agréable entretien autant sur l'histoire moderne que sur l'histoire ancienne, tant grecque que moderne, que par d'excellens vers de sa façon, qu'il récitoit de mémoire, sans les faire voir ni les communiquer par escrit à personne, estoit mort le 13 de ce mois[1]. Il avoit voiagé à Constantinople et il s'y estoit trouvé dans le tems que j'estois dans le voiage de la Terre sainte avec M. de Nointel, et il accompagna M. Colliers, ambassadeur d'Hollande, dans une campagne des Turcs du costé [du] Danube contre les Moscovites. Je l'avois veu souvent à Paris, et dans les entretiens que j'ai eus avec lui je ne pus découvrir d'où il estoit, et je n'ai pu apprendre que personne, de tous ceux qui l'avoient fréquenté, en eussent appris plus que moi. Il me parut néanmoins qu'il estoit de Bourgogne. Son hoste, qui le vit attaqué d'une hydropisie de poitrine et qui sçavoit qu'il y avoit longtems qu'il vivoit en philosophe, alla donner avis de l'estat où il se trouvoit à Mr de

1. Les détails donnés ici sur M. Laisné, qui avait accompagné M. de Monceaux dans ses voyages en Orient, sont tout à fait nouveaux et complètent ce qui est dit dans mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 27 et suiv.

Digitized by Google

S^t^-Eustache, son curé, qui lui envoia un prestre de sa paroisse qui avoit esté capitaine de dragons l'espace de 25 ans. Ce prestre se présenta à M. Laisné, et il sçut le ménager avec tant d'adresse que M. Laisné le goûta et le pria de revenir dans quatre jours pour le confesser. Le prestre lui représenta le danger où il estoit de mourir peut-estre avant ce tems-là. « Eh ! Monsieur, reprit M. Laisné, vingt-huit ans qu'il y a que je ne me suis confessé ne demandent pas moins de tems pour me disposer à me confesser. » Le prestre revint et il trouva M. Laisné dans la disposition qu'il pouvoit souhaiter. M. l'évesque de Mets, qui le connoissoit et qui eust nouvelle de sa maladie, lui envoia cent louis d'or, car il sçavoit le besoin où il estoit, et que jamais il n'avoit rien demandé à personne. Il avoit composé une excellente pièce de poésie sur la campagne du roi de Suède en Pologne, et il la déclamoit mieux que le comédien le plus accompli. Je la lui avois entendu déclamer à Caen, où il estoit venu avec M. Titon, commissaire provincial d'artillerie en Basse-Normandie. Il aimoit le bon vin, particulièrement le vin de Champagne, et, quoiqu'il en bust largement, il n'en estoit néanmoins qu'[en] meilleur humeur d'entretenir la compagnie plus agréablement.

141. Mercredi 23 d'avril. — L'après-disné, je repassai plusieurs liasses de mes papiers et j'y trouvai bien des choses que je ne croiois plus avoir, comme des lettres de M. Spon[1], que je mis à part pour les joindre à plusieurs autres, une lettre d'Hottingerus, le fils[2], qu'il m'avoit écrite de Zurich, le dessin d'un doublet de verre d'une très belle teste en feuille d'or du cabinet de M. Scilla, de Messine, et plusieurs mémoires curieux et autres écrits.

142. Samedi 26 d'avril. — M. Pelhestre, dont la mort est rapportée ci-dessus[3], estoit de Rouen, fils d'un tailleur vertugadier de la reine Anne d'Austriche. Il estoit né le 24 de septembre en 1644 et il est mort en 1710, 11 d'avril, âgé ainsi de 65 ans, 6 mois, 13 jours. Il estoit bibliothécaire des RR. PP.

1. Jacob Spon, fils du médecin lyonnais Charles Spon, né à Lyon en 1647, mort à Vevey (Suisse) en 1685; antiquaire et numismatiste, auteur, avec l'anglais George Wheler, du *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant* (Paris, 1678, 3 vol. in-12).

2. Jean-Jacques Hottinger (1652-1735), professeur de théologie à Zurich.

3. Voir ci-dessus, p. 70, et plus loin, p. 74.

Digitized by Google

Cordeliers de Paris et il travailloit à la défense de D. Mabillon contre le P. Germon.

M. Bégon, intendant du pais d'Aunis et de la marine à Rochefort, avoit nom Michel, et il estoit natif de Blois. Il est mort à Rochefort, le 14 de mars 1710[1]. Le public lui est obligé des portraits des hommes illustres de France du XVII^e siècle, qui ont esté accompagnés des éloges de M. Perrault.

M. Pinsson n'estoit pas informé plus que moi du nom propre de M. Laisné[2], mais il m'a assuré qu'il estoit natif de Chimai, dans le duché de Luxembourg. Il mourut le vendredi saint, 18 d'avril 1710, âgé d'environ 65 ans. Outre les vers dont j'ai parlé, il [a] aussi donné au public des observations sur Pétrone, dont il a laissé une traduction françoise, qu'il a refusée à des libraires, qui lui en offroient deux mille francs.

Henri Basnage de Boval, natif de Rouen, réfugié en Hollande, est mort à La Haie le 29 de mars, âgé de 53 ans; il a donné au public les *Ouvrages des sçavans*, l'*Histoire des Juifs* et plusieurs autres[3].

M. Pinsson me monstra un écrit qui lui avoit esté donné par M. de La Piquetière. Cet écrit contenoit la liste des ouvrages non imprimez, que Sébastien Rouillard, advocat au Parlement, avoit laissé après sa mort; entre autres il y avoit l'*Histoire du Parlement de Paris*[4].

143. Jeudi 1^er de mai. — Le matin, M. l'abbé de Signy m'envoia avertir de me trouver chez lui le lendemain, à sept heures du matin, pour voir les médaillons du cabinet de M. Foucault, dont il avoit fait acquisition.

L'après-disné, M. Baluze, que je trouvai à la promenade du jardin du palais de Luxembourg, me dit qu'à une bonne lieue de Tulle, dans le Limosin, on voit encore les vestiges d'une grande ville, où il avoit veu les ruines d'un amphithéâtre, où les paysans trouvoient fréquemment des médailles romaines, que ceste ville n'estoit située ni sur, ni près d'une rivière,

1. Voir plus haut, p. 69.

2. Voir plus haut, p. 71.

3. Henri Basnage de Beauval est bien l'auteur de l'*Histoire des ouvrages des savants;* mais l'*Histoire des Juifs* est de son frère Jacques Basnage. Henri mourut en 1710 et Jacques en 1723.

4. Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 235, n° 32891. Le manuscrit cité par le P. Lelong porte aujourd'hui le n° 5991 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

mais qu'on y remarquoit des puits, et quelque diligence qu'il en eust faite, il n'avoit pu en découvrir le nom.

144. Samedi 3 de may. — M. de La Ligerie, qui avoit esté autrefois chirurgien de M. de Louvois, me disoit au jardin du palais de Luxembourg qu'il croioit que le quinquina, dont on se servoit actuellement, estoit l'écorce d'un autre arbre que celui dont on se servoit autrefois. Sa raison estoit que le quinquina d'autrefois guérissoit de la fièvre infailliblement et qu'il n'en estoit pas de mesme de celui dont on se servoit actuellement. Il me disoit aussi qu'il avoit un remède de nitre préparé, qu'il croioit estre la panacée de Glauber, dont il se servoit heureusement pour guérir de plusieurs sortes de maladies, ... non seulement à Paris, mais mesme dans les provinces où il l'envoioit.

145. Dimanche 4 de mai. — Le matin, M. de Fanière me fit l'honneur de me venir voir. Il me dit plusieurs particularitez de la vie de M. Pelhestre, qu'il avoit connu fort familièrement. Entre autres choses, il m'apprit que M. Pelhestre avoit esté exilé à Bourdeaux, au chasteau Trompette, à la suscitation des Jésuites, pour quelque ombrage qu'il leur avoit donné au sujet des conversions, et que là il avoit eu connoissance de M. de Marillac, qui, comme intendant, l'avoit emploié au règlement de la police de la ville de Bourdeaux. Il me dit aussi que, comme il s'estoit entretenu souvent avec M. Pelhestre, touchant le dernier ouvrage auquel il travailloit, et de la méthode dont il s'y prenoit en y travaillant, il croioit qu'il pourroit mettre en ordre les mémoires qu'il en avoit laissés si on les lui confioit.

146. Lundi 5 de mai. — Le matin M. de Lamonce, architecte de Lion, bon connoisseur et curieux de médailles antiques, m'apporta un essai de quelques médailles gravées par lui-mesme. Je trouvai qu'il avoit si bien réussi pour son premier coup d'essai, que je jugeai qu'il surpasseroit en peu de tems Erlinger, qui estoit mort depuis peu. Je l'envoiai à l'abbaye de S. Germain-des-Prez pour se présenter et présenter le mesme essai de ma part à Dom Anselmo Banduri, qui avoit encore plusieurs planches de médailles à faire graver pour l'ornement de ses *Antiquitez de Constantinople*.

147. Mardi 6e de mai. — Le matin M. Pinsson m'apprit que

Digitized by Google

D. Thomas Blampain, religieux bénédictin, visiteur de la Congrégation de S. Maur, estoit mort le 7 de février de cette année en faisant sa visite. En revenant, je fus rencontré par M. de Colville, petit-fils de M. Bochart, qui m'arresta; il y avoit environ huit jours qu'il estoit arrivé à Paris.

J'empruntai de M. Pinsson les *Mémoires de Trévoux* du mois d'avril de cette mesme année. J'y trouvai dans l'extrait de l'ouvrage de M. Du Pin intitulé : *Table universelle des auteurs ecclésiastiques, disposée par ordre chronologique, et de leurs ouvrages véritables, et de leurs ouvrages supposez*, imprimé en 1704, in-8°, 5 vol., un grand nombre de fautes qui lui sont reprochées, dont quelques-unes pourraient avoir bonne place dans un *Asiniana*.

148. Dimanche 11 de may. — L'après-disné, je vis D. Anselme Banduri qui me remercia de lui avoir envoié M. de Lamonce; mais il me marqua qu'il estoit bien fasché de ce qu'il estoit engagé avec M. Simoneau, le fils, il y avoit plus de six semaines, et dont il estoit content parcequ'il lui avoit desjà fait voir des médailles qu'il avoit gravées pour lui.

149. Lundi 12 de may. — M. de La Roque, de chez M. le marquis de Béthune, vint me voir sur les six heures du soir. Il me lut une lettre de M. Boudier, de Mantes, qui lui mandoit qu'il devoit venir bientost à Paris, et qu'il apporteroit plusieurs ouvrages de sa composition touchant les médailles antiques. M. Boudier lui mandoit aussi qu'il estoit dans sa 77e année.

150. Mercredi 14 de may. — L'après-disné, à la sortie de chez M. l'abbé de Signi, je vis M. de La Roque chez M. le marquis de Béthune. M. de La Roque me monstra une pierre, tirée du corps d'un homme, qui ne pesoit pas moins d'une demi-livre. Il me promist de me monstrer la première fois les dessins qu'il avoit du temple de Jupiter Héliopolitain, dont on voyoit encore [les ruines] magnifiques à Baalbek, en Syrie, au levant du mont Liban, où il avoit esté.

151. Jeudi 15 de mai. — M. Mazure, curé de Saint-Paul, à Paris, disoit des Jésuites [qu'ils] estoient de foibles amis, mais de grands ennemis.

152. Vendredi 16 de mai. — M. l'abbé de Boissy me dit qu'il avoit [fait] acquisition de plusieurs ouvrages d'anciens

Digitized by Google

auteurs, chargez de notes mss. de M. Guiet[1], pour la bibliothèque de M. l'évesque de Strasbourg. Il les avoit achetés de M. Simon de Valhébert et ils venoient de la bibliothèque de M. Ménage.

153. Dimanche 18 de may. — J'allai disner avec M. Brue, de Constantinople. Il me dit qu'il y avoit ordre d'armer un vaisseau du Roy de 70 pièces de canon, à Toulon, pour Constantinople, que ce vaisseau seroit prest dans le mois de juin pour le transport des présens et des meubles de M. l'ambassadeur et qu'il seroit chargé des paquets de la cour. Il me fit boire du paraguai, qui est une racine qui vient du Paraguai, que l'on prépare et que l'on prend comme le thé; il charge l'eau d'un verd clair et agréable, et il est fort diurétique.

154. Mercredi 21 de may. — M. l'abbé de Vertot[2], qui m'avoit assuré le jour de devant qu'il viendroit voir M. l'abbé de Signy, le matin, ne manqua d'y venir et il fut très satisfait du bon accueil avec lequel il fut reçu de cet abbé, que j'avois prévenu sur cette visite. Mais M. de Vertot fut encore plus satisfait quand il eust veu la critique que M. l'abbé de Signy avoit faite de l'*Histoire de Bretagne* du P. Lobineau, et particulièrement de ce qui regarde l'hommage que les ducs de Bretagne avoient toujours rendu à nos rois, sujet que M. de Vertot avoit traité dans des dissertations particulières sur ce mesme sujet. Il remarqua non seulement qu'il n'avoit rien obmis de ce qu'il avoit remarqué, mais mesme qu'il avoit enchéri sur les observations qu'il avoit faites.

155. Dimanche 25 de may. — Le matin, le P. Sarbousse, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, que je vis, après avoir entendu sa messe, me parlant de la bibliothèque que feu M. l'archevesque de Rheims leur avoit léguée[3], me dit que le testament portoit qu'il la leur avoit laissée entière avec cette exactitude que, s'il y en avoit quelques livres à Rheims, ils y fussent rapportez, et qu'il avoit laissé aux chanoines réguliers de Rheims la bibliothèque qu'il y avoit, différente de celle

1. François Guyet, né à Angers, en 1575, mort à Paris en 1655.

2. René Aubert, abbé de Vertot (1655-1735), membre de l'Académie des Inscriptions, venait de faire paraître, contre les prétentions des Bretons, son *Traité de la mouvance de Bretagne* (Paris, 1710, in-12).

3. Le catalogue de cette bibliothèque avait été publié sous le titre de *Bibliotheca Telleriana* (Parisiis, e Typographia regia, 1693, in-fol.).

Digitized by Google

qu'il avoit à Paris. Il me dit aussi que de la bibliothèque qui estoit à Paris il n'y avoit qu'un seul livre, qui ne s'y trouvoit pas, qui estoit le *Teatro Jesuitico*, imprimé à Coïmbre, le seul exemplaire imprimé que l'on croioit qu'il y eust de cet ouvrage, et il adjousta qu'il y avoit grande apparence qu'il avoit esté soustrait par M. l'A[bbé] de L[ouvois].

156. Lundi 2 de juin. — J'allai au Marais chez M. d'Oléde, où Mademoiselle d'Estrée, Madame de Tuisi, belle-sœur de M. d'Oléde, et M. Du Fay[1], capitaine aux Gardes, connoisseur de bons livres, vinrent disner. M. Du Fay me dit qu'il connoissoit un ami à Paris, qui avoit le *Teatro Jesuitico*, qui ne lui avoit coûté que trente sols, et qu'il l'avoit eu d'un soldat à la prise de Lerida.

157. Mercredi 4 de juin. — Après avoir travaillé le matin chez M. l'abbé de Signy, je passai chez M. et Madame Le Hay; le P. Albert[2] y vint, qui me dit qu'il estoit enfin content de M. Foucault sur le troc qu'il avoit fait avec lui, il y avoit quelques années, d'une figure de bronze d'une grande beauté et de plusieurs médailles grecques très rares. Il me dit aussi qu'il avoit offert à M. Foucault deux mille cinq cent livres de sa suite impériale de médailles d'argent, pour M. de Pontcarré, premier président du Parlement de Rouen. Je lui dis que c'estoit trop peu et que ce seroit mesme un trop bon marché de les avoir pour mille écus.

158. Samedi 7 de juin. — Sœur Louise de la Miséricorde, auparavant Madame de La Valière, duchesse de Vaujour, religieuse carmélite, fut enterrée au couvent des Carmélites de la rue S. Jacques. Elle estoit morte le 6, à midy, d'une colique. Madame la princesse de Conty, douairière, sa fille, se trouva à sa mort, mais sans pouvoir lui parler. La sœur Louise de la Miséricorde ne put lui marquer qu'elle la reconnoissoit qu'en lui serrant la main; elle estoit âgée d'environ 68 ans.

159. Dimanche 8 de juin. — Je me trouvai sur le soir au jardin du palais de Luxembourg avec un ingénieur qui avoit

1. Charles-Jérôme Cisternay Du Fay, mort en janvier 1723. Sa bibliothèque, dont le catalogue fut rédigé par le libraire Gabriel Martin, sous le titre de *Bibliotheca Fayana*, fut mise en vente en 1725.

2. Le P. Albert, dont il sera plusieurs fois question plus loin, était prieur du couvent des Augustins des Loges, dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

inventé des armes offensives très commodes, et qui nous monstra une manière de faire toutes les opérations arithmétiques moins embarrassante que la roulette de M. Pascal.

160. Mercredi 10 de juin. — J'appris de M. Godeau, autrefois régent de rhétorique au collège des Crassins, par l'entremise de M. Lenglet, qui en estoit principal, et qui depuis fut curé de Pont, au diocèse [de Sens], ensuite curé du Tremblai, qu'il permuta presqu'en mesme tems pour un canonicat de Saint-Benoît, dont il estoit en possession, j'appris, dis-je, que M. Lenglet s'estoit marié à l'âge de cinquante ans, et mesme qu'il avoit fait une comédie sur ce mariage, qu'il avoit déchirée, en présence de M. Lenglet, pour lui marquer que ce qu'il en avoit fait n'avoit esté que pour s'en divertir en son particulier, et non pas pour le diffamer dans le public. Il adjousta que M. Lenglet avoit esté marié la nuit à Saint-Estienne, avec l'habit et le manteau long. Il avoit remarqué que M. Lenglet n'estoit pas un grand homme de lettres, et que tout au plus il n'avoit bien estudié que son Cicéron, Virgile et Horace. M. Lenglet, qui avoit esté recteur de l'Université plusieurs fois, estoit professeur de rhétorique au Collège du Plessis. Il fut mon professeur pendant six mois, en 1663, et il cessa de professer la mesme année, et j'achevai ma rhétorique sous M. de Lignières.

161. Vendredi 13 de juin. — J'achetai, pour en faire plaisir à quelque curieux de relations de voiages, *la Syrie sainte*, du P. Besson, jésuite, missionnaire à Halep, où je l'avois veu [en] 1704. Ce qu'il y a de plus particulier, c'est ce qu'on trouve à la fin, p. 250, touchant l'antipathie de la Syrie et de l'Europe, et l'opposition de la France et de la Syrie pour les habits et pour les coutumes.

162. Lundi 16 de juin. — M. de La Roque me dit qu'il venoit de voir dans un endroit trois ou quatre jeunes arbres de café en fleur chez un ami, et que la fleur avoit de la ressemblance à la fleur des fèves.

Je lus chez le président d'Oléde environ la moitié du premier volume des *Mille et un jour*, composé à l'imitation des *Mille et une nuit*, sous le nom de M. Pétis. Le premier conte que je lus, et qui faisoit environ cette moitié de volume, estoit tiré des contes turcs, c'est-à-dire des *Quarante vizirs*, ouvrage

Digitized by Google

écrit en turc. J'y trouvai un nombre d'endroits susceptibles de critique de la part de ceux qui ont un peu de connoissance du Levant.

163. Mercredi 18 de juin. — J'appris de M. Godeau que Grangier, professeur roial en éloquence, dans son rectorat de l'Université, avoit signé le contrat de vente du Collège de Marmoutier aux PP. Jésuites, et qu'en reconnoissance les PP. Jésuites lui avoient obtenu du pape, à cause du diaconat, de se marier à sa servante, dont il avoit desjà eu un enfant. Il eut deux fils, dont l'un fut pendu et l'autre roué. Il est mort misérable et sur la paille au Collège de Beauvais.

164. Jeudi 19 de juin. — Je ne sortis le matin que pour aller entendre la messe et pour assister à la sortie de la procession du S. Sacrement de S^te^-Geneviève et de S^t^-Estienne, ma paroisse. Le dais estoit porté par six anciens recteurs, chascun avec l'habit rouge et fourrure, et le recteur en charge suivoit le dais, précédé des porte-masses de l'Université. M. de Saint-Martin, marguillier d'honneur de la paroisse, avoit fait l'honneur à l'Université de porter le dais, par la considération que le recteur, qui demeuroit au Collège de Rheims, estoit de la paroisse. M. de Taverni avoit beaucoup contribué à porter M. de Saint-Martin, son père, conseiller au Parlement, à faire ce choix.

165. Dimanche 22 de juin. — L'après-disné, après vespres, j'allai voir D. Bernard de Montfaucon à l'abbaye de S. Germain-des-Prez. Il me monstra trois petites figures antiques, de terre blanche ou de plastre moulées, hautes d'environ un demi-pied. Elles représentoient trois femmes : l'une assise dans une chaire d'ozier, en façon de natte, arrondie par derrière, et à peu près aussi haute que la femme sur son séant, la mesme femme, habillée, tenoit un petit enfant entre ses bras, les cheveux liez au-dessus de la teste; les deux autres figures, semblables à peu près l'une à l'autre, comme tirées d'un mesme moule, estoient nues par devant, les cheveux pendans, qu'elles s'arrachoient de la main droite, en façon de pleureuses, et de la gauche elles tenoient leur habit, dont elles estoient couvertes par derrière. Ces figures avoient esté trouvées à Blois, à environ douze pieds sous terre, dans un petit caveau de maçonnerie en voûte, d'environ trois pieds de diamètre, et l'on avoit

Digitized by Google

trouvé dedans, avec les trois figures, quelques morceaux d'os et une dent de cheval, sans aucune marque d'avoir esté brulez et sans autres ossemens ou vestiges d'ossemens.

166. Jeudy 26 de juin. — J'allai au matin, près de S. Paul, chez M. Foucault. Je vis M. l'abbé de Mongault, qui me dit qu'il n'estoit pas encore arresté pour estre précepteur de M. le duc de Chartres, comme on l'avoit assuré. Je saluai M. Foucault dans sa bibliothèque; Madame Foucault estoit allée à la messe.

167. Samedi 28 de juin. — Je trouvai sur l'estalage d'un libraire, au coin de l'église de S. Cosme, un livre in-8° intitulé : *la Relation de l'Isle imaginaire et l'histoire de la princesse de Paphlagonie*, 1659; je l'achetai, et il me coûta 8 sols. Je sçavois que ces deux petits ouvrages estoient de feu Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, et qu'il estoit d'autant plus rare qu'il n'y en avoit eu que cent exemplaires de tirez, ce que j'avois appris à Caen de M. de Segrais, qui l'avoit fait imprimer à Bourdeaux, par ordre de Mademoiselle de Montpensier, dans le tems que la cour estoit au voiage des cousins d'Espagne pour le mariage du Roi avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne.

L'après-disné M. Baraton m'apprit au jardin du palais de Luxembourg la mort de M. Dherbinot, mon bon ami, que j'avois connu à Caen et qui depuis estoit allé à Montpellier pour des affaires qui regardoient les intérêts du Roy. La mère de M. Dherbinot avoit épousé en secondes nopces M. Lucas, de Rouen, advocat au Parlement, qui avoit esté grand ami de M. Corneille et de M. de Brébœuf.

168. Jeudi 3 de juillet. — J'appris le matin, au Collège roial, une nouvelle qui m'affligea très sensiblement. C'estoit la disgrâce de M. Baluze, nostre collègue, nostre syndic et nostre inspecteur, que l'on venoit de priver de ces titres et de reléguer, à l'occasion de l'évasion de M. le cardinal de Bouillon, sous les auspices de qui il avoit mis au jour, depuis deux ans, la généalogie de la maison de Bouillon, qui n'estoit pas agréable à la cour[1]. M. le cardinal de Noailles, archevesque de

1. Voir sur la disgrâce de Baluze : Ch. Loriquet, *le Cardinal de Bouillon, Baluze, Mabillon et Th. Ruinart* (Reims, 1870, in-8°), p. 22 et suiv.; les *Mémoires de Saint-Simon* (édit. des *Grands Écrivains*), t. XIV, p. 556-

Digitized by Google

Paris, avoit publié cette nouvelle à table dès le jour d'auparavant à son retour de Versailles. J'appris en mesme tems qu'on nous donnoit M. Couture, nostre confrère, pour syndic, et M. Nouet, advocat au Parlement, pour confrère dans la profession roiale à la place de M. Baluze, au cas que ses occupations lui permissent de l'accepter.

169. Samedi 5 de juillet. — Le matin, à ma sortie de ma leçon au Collège roial, j'allai faire à M. Baluze mon compliment sur sa retraite. Je le trouvai aussi peu ébranlé que si aucune disgrâce ne lui estoit arrivée. J'attendois [le trouver] attendri, et lui au contraire, en cherchant à me consoler, il me dit qu'il avoit pris son parti, avec un air et avec une constance qui marquoit bien qu'il parloit du fond de son cœur.

170. Jeudi 10 juillet. — M. Baluze partit pour se rendre à Rouen, lieu qu'il avoit choisi sur le brevet du Roi.

171. Lundi 14 de juillet. — Je me rencontrai à la vente de la bibliothèque de M. Nolin avec M. de La Monnoie, qui me dit qu'il lisoit actuellement un livre intitulé : *Morlini novellæ*, d'une ancienne impression de Naples[1], qui avoit esté acheté depuis peu à la vente de la bibliothèque de M. Bourdelot. Ce livre, qui contenoit cent nouvelles, dont il y en avoit quatre-vingt d'une grande obscœnité, en un latin farci de solécismes et de barbarismes, qui ne pouvoient estre imputez qu'à l'auteur, avoit esté imprimé avec les privilèges d'un empereur et avec la permission d'un pape... Je lui parlai des poésies de Rhallus, dont j'avois acheté un manuscrit pour M. Foucault; il me dit qu'il n'avoit pas encore entendu dire qu'elles eussent esté imprimées et qu'il faisoit grande estime de tous les ouvrages des sçavans de ces tems-là en Italie, à cause des faits qu'ils contenoient...

172. Mercredi 16 de juillet. — Le matin, je me rendis chez M. de Floissac, sur les sept heures et demie. Il me dit que M. de La Bonnaudière estoit mort à Caen, il y avoit environ six jours, d'un abscez dans la teste. Il s'appeloit Alaneau de La Bonnaudière; il écrivoit bien en nostre langue et il a donné

557, et t. XVI, p. 126-127; et la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1915), t. LXXVI, p. 259-262.

1. Jérôme Morlino, jurisconsulte napolitain, auteur d'un recueil de poésies intitulé : *Novellæ 80, Fabulæ 20 et Comœdia* (Naples, 1520, in-4°).

Digitized by Google

une très bonne traduction des *Soliloques* de S. Augustin. Il avoit été disciple de M. Dubois; il [avoit aussi entrepris] d'écrire en vers, mais il n'y réussit pas de mesme. Il avoit été reçu élève dans l'augmentation d'académiciens de l'Académie roiale des Inscriptions et des Médailles en 1700, mais il s'en attira lui-même l'exclusion par sa mauvaise conduite. Il s'estoit enfin marié à Caen, où sa parenté avoit trouvé le moien de le faire reléguer pour le mettre à couvert de ses créanciers.

173. Dimanche 20 de juillet. — Je disnai avec M. Brue et je lui donnai le mémoire qu'il m'avoit demandé, pour me faire quelques emplettes, dont je l'avois prié quand il seroit de retour à Constantinople. Comme nous allions sortir de table, un valet de chambre de Madame la duchesse du Maine vint, de la part de cette princesse, le prier de se rendre à Sceaux l'après-disné pour une comédie qu'on devoit y représenter. Il eust bien voulu pouvoir s'en dispenser, mais il connut ce qu'il en couste de plaire aux grands. Cette princesse l'avoit veu à Sceaux, le lundi précédent, et l'avoit gousté autant par sa bonne mine que par son esprit.

174. Lundi 21 de juillet. — Je fut fort surpris, en passant par le quai des Augustins, d'y trouver, sur l'estalage d'un libraire, la *Bible de S^t^-Lô*, imprimée sous Charles IX[1], en françois, qui venoit de la bibliothèque de M. Foucault, et où l'estampe de ses armes estoit appliquée au commencement. Ma surprise fut d'autant plus grande que M. Foucault avoit tesmoigné de mon tems un grand empressement d'acquérir indifféremment toutes sortes de bonnes éditions de la Bible, soit en latin, soit en françois. Cela me fut un nouvel exemple du changement de goust dans les hommes.

175. Mardi 22 de juillet. — Le chapitre de Saint-Germain-d'Auxerrois nomma M. l'abbé Bignon pour son doien; de treize voix, il en eut douze. M. l'abbé Bignon se trouvoit à son prieuré de Meulan, où cinq chanoines furent députez pour lui annoncer sa nomination.

176. Mercredi 23 de juillet. — Au sortir du jardin de Luxem-

1. Voir A. Claudin, *les Origines de l'imprimerie à Saint-Lô en Normandie* (Paris, 1894, in-8°; extrait du *Bulletin du bibliophile*).

Digitized by Google

bourg, je rencontrai M. l'abbé de Guilly, de Bourges, qui me dit une nouvelle que j'eus de la peine à croire, sçavoir que M. Baluze avoit eu ordre de passer de Rouen à Avranches.

177. Jeudi 24 de juillet. — J'appris la confirmation du changement de la ville de Rouen à la ville d'Avranches en Basse-Normandie pour lieu de séjour à M. Baluze pendant sa relégation.

178. Samedi 26 de juillet. — Le matin, M. Pinsson me fit part de la lecture du brevet du Roy aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis pour faire oster les armes de M. le cardinal de Bouillon attachées au tombeau de M. le mareschal de Turenne dans leur église.

179. Lundi 28 de juillet. — J'ai appris que M. d'Argenson, intendant de police, estoit venu dans le jardin de Luxembourg chercher M. Du Pin, qu'il emmena dans son carrosse. Le carrosse s'arresta chez M. Du Pin, où M. d'Argenson se saisit de ses papiers; mais on ne disoit pas où il l'avoit fait conduire, ni pour quel sujet il l'avoit arresté.

180. Mardi 29 de juillet. — Il me fut confirmé que M. Baluze avoit esté envoié à Blois. J'appris aussi que M. Du Pin n'estoit pas hors de chez lui et que M. d'Argenson avoit esté chez lui seulement pour voir s'il n'avoit pas de certains papiers.

181. Mercredi 30 de juillet. — J'appris ce qui avoit obligé M. d'Argenson de venir chercher M. Du Pin au jardin de Luxembourg et d'aller chez lui le dimanche. M. Chamblin, receveur général du Poitou, avoit acheté à l'inventaire de M. de Barbésieux quatre volumes de cartes des frontières de la France, à la main, pour la somme de cinq cents écus, que M. l'archevesque de Rheims s'estoit dispensé d'acheter. Il les avoit emportés à Chastelleraut, où M. Du Pin estoit relégué. Quand M. Du Pin fut rappellé, M. Chamblin avoit confié les quatre volumes à M. Du Pin et il l'avoit prié de les vendre, s'il trouvoit qui voulust les acheter. Il n'y avoit plus longtems que M. Du Pin les avoit fait voir à M. Desmarets, contrôleur général des Finances, qui les avoit gardé six mois, et il les avoit fait voir à d'autres personnes. On en parla au Roi, et le Roi chargea M. d'Argenson de les demander à M. Du Pin, et M. d'Argenson s'y prit d'une manière qui fit plus de

Digitized by Google

peur aux amis de M. Du Pin qu'à M. Du Pin lui-mesme; il se fit accompagner d'un commissaire et de deux huissiers à verge.

182. Vendredi 1er d'aoust. — Le pape, en lisant la lettre du cardinal de Bouillon au Roy, dans le tems de son évasion hors du roiaume, dit, quand il fut environ à la sixième ligne : « O ! che matto ! », vers le milieu : « O ! che gran matto ! », et quand il fut à la fin : « O veramente un gran matto ! »

183. Dimanche 3 d'aoust. — L'après-disné, le tonnerre tomba sur l'église du Collège des Crassins, après avoir donné l'épouvante dans l'église de S. Estienne-du-Mont, où il y avoit grand monde à cause de la Translation du patron de l'église. Il causa peu de dommage au clocher du Collège des Crassins.

184. Lundi 4 d'aoust. — Je lus chez M. Le Hay la lettre circulaire imprimée de la Mère supérieure des Carmélites du fauxbourg S. Jacques sur la mort de la Mère Louise de la Miséricorde, autrefois Mademoiselle de La Vaillière, et depuis Madame la duchesse de Vaujour[1].

185. Samedi 9 d'aoust. — J'appris de M. Sarbousse que M. Baluze, qui estoit revenu de Rouen pour aller à Blois, estoit arrivé à Paris le jeudi et que ce mesme jour de samedi il avoit continué sa route pour s'y rendre.

186. Vendredi 15 d'aoust. — M. Pinsson me dit que le bruit couroit qu'on estoit allé chercher M. Simon pour le mettre à la Bastille au sujet du troisième et du quatrième volume de sa *Bibliothèque critique*, qui paroissoit depuis quelque tems.

187. Dimanche 17 aoust. — J'appris la mort de M. Le Juge, un des fermiers des cinq grosses fermes du Roi. On adjousta que dans sa maladie il avoit la clef de son cofre-fort, ou du cabinet où estoit son argent, attachée au cou, à laquelle il portoit souvent la main. A force de se tourner, la clef lui tourna derrière le dos. En se réveillant, comme il ne l'eust pas trouvée, il se mit à crier d'une manière qui marquoit sa fraieur et son désespoir : « Au voleur. On me vole. » Et l'on a prétendu que l'émotion lui avança la mort.

1. C'est la *Lettre de la sœur Magdelaine du Saint-Esprit, religieuse carmélite, sur la vie pénitente et la sainte mort de l'illustre sœur Louise de la Miséricorde* (Paris, veuve Remy, 1710, in-4°, 4 ff.).

Digitized by Google

188. Lundi 18 d'aoust. — M. le marquis d'Auléde, qui demeuroit dans le quartier où demeuroit M. Le Juge, me confirma ce que j'avois entendu dire de la clef attachée au cou de ce moribond. Il fit une journée du mois de novembre, de froid, de pluie et d'obscurité.

189. Mercredi 17 de septembre. — Le matin, le P. Sarbousse, bibliothéquaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, prit la peine de venir me monstrer une chapelle dont les caloiers se servent en Grèce quand ils font leur prière. Il y en a de plusieurs espèces; celle-ci estoit d'argent, ronde, environ deux pouces de diamètre, en forme de boete, cette boete avec quatre couvercles, celui de dessus plus large que la boete pour la fermer. Ces quatre couvercles, ouverts et attachés à la boete, font une figure de croix, dont la bouete fait le milieu. Ces quatre couvercles et le fond de la bouete [portent], en fort petits bas-reliefs, un grand nombre d'histoires tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, et tous ces bas-reliefs estoient dorez.

190. Vendredi 19 de septembre. — M. Le Hai me monstra une pierre de Boulogne, de celles qui rendent de la lumière la nuit. Elle estoit de la composition de M. Hombert, car quoique ces pierres viennent véritablement d'Italie, elles ont néanmoins besoin de préparation. Il me monstra aussi une de ces pierres qui s'enflamment et qui se consommeroient en flamme et en fumée, si on ne les conservoit dans de l'eau, où elles paroissent un peu transparentes. Elles se préparent avec de l'urine, et celle-ci estoit de la préparation de M. Hombert.

J'appris du P. Albert, qui survint chez M. Le Hai, que M. de Pontcarré, premier président du Parlement de Rouen, avoit acheté, par le moien du mesme P. Albert, la suite des médailles d'argent du cabinet de feu M. de Seignelai, que M. de La Joye, autrefois son valet de chambre, chirurgien, gardoit depuis longtems. M. de Pontcarré l'acheta 2,500#, et quoique M. La Joie en eust laissé choisir une soixantaine à M. Foucault, qu'il n'avoit pas dans sa suite, la suite des médailles de M. de Seignelai se trouva encore néanmoins de 1,400 médailles, bien fournie de testes tant d'empereurs que d'impératrices.

191. Samedi 20 de septembre. — M. l'abbé Henrion, chape-

Digitized by Google

lain du Roi, me dit que le Père Le Tellier travailloit à un ouvrage en deux volumes in-8° pour justifier la conduite du Roi à l'égard des Dames de Port-Royal-des-Champs, et que quatre Jésuites estoient occupez à travailler à la response au dernier ouvrage des Missions estrangères, au sujet de l'affaire de la Chine.

J'appris aussi que dix chartreux de la Chartreuse de Paris avoient reçu chascun un brevet pour changer de couvent et que le P. Pascal estoit du nombre. On disoit que c'estoit à l'occasion du Jansénisme que cela estoit venu, à la suscitation du P. Le Tellier, confesseur du Roy.

192. Vendredi 26 de septembre. — J'allai disner chez M. l'abbé de Signy. M. de La Vergne, conseiller au Chastelet, qui y vint disner aussi, nous dit que M. Saurin, de l'Académie des Sciences, estoit en prison au Chastelet, à la poursuite de M. Rousseau, qui l'accusoit d'estre auteur de la satyre que tout le monde lui attribuoit à lui-mesme[1].

193. Dimanche 28 de septembre. — L'après-disné, j'allai voir M. Brue, directeur de la Compagnie de Portugal, qui me dit qu'on avoit reçu à la Cour [des lettres] de Constantinople, qui portoient que M. de Feriol s'y estoit porté à des excès, qui monstroient une suite de l'aliénation de son bon sens depuis l'année de devant.

194. Mardi 30 de septembre. — Sur les cinq à six heures, je rencontrai M. Varignon au jardin de Luxembourg. Je lui demandai des nouvelles de M. Saurin. Il me dit qu'il l'avoit esté voir au Chastelet, où tant d'amis venoient le voir en foule, qu'il avoit esté obligé de faire place aux derniers venus. Il me dit : « Quant à moi, je tiens M. Saurin si innocent que, quand il viendroit à estre condamné, je n'en accuserois pas les juges, mais les faux tesmoins. »

195. Jeudi 2 d'octobre. — Mademoiselle Barbier arriva, et elle étoit venue pour faire lecture à Madame Le Hai d'une nouvelle pièce de théâtre de sa façon.

196. Lundi 6 d'octobre. — J'avois oublié de marquer le jour

1. Sur les disputes littéraires de J.-B. Rousseau, on peut consulter un article de V. Fournel, dans la *Nouvelle biographie générale* (Didot), t. XLII, p. 732-733. Cf. plus haut, p. 68.

Digitized by Google

ci-devant ce que j'avois appris de M. Brue, qui est que M. de Feriol, ambassadeur à Constantinople, s'estoit mis en teste de devenir cardinal, et qu'il y avoit douze ans qu'il avoit donné une instruction à M. Brue, son frère, en l'envoiant à la Cour, pour passer ensuite en Italie, afin de jetter à Rome les premières dispositions de son dessein de parvenir à la pourpre romaine. C'est pour cela que Madame Feriol, qui sçavoit que son beau-frère estoit dans le mesme dessein plus fort que jamais, et qu'au lieu de revenir en France il méditoit d'aborder en Italie, et de se rendre à Rome, estoit venu trouver M. Brue à onze heures du soir, la veille de son départ, et le prier de faire en sorte de se rendre [maître] de l'esprit de M. Feriol et de le ramener en France, afin de le destourner d'aborder en Italie.

197. Lundi 9 d'octobre. — Le Père Sarbousse, bibliothéquaire de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, mourut le matin. Il estoit natif d'Orléans, et il y avoit longtems qu'il gouvernoit cette bibliothèque avec grand soin. Le Père Du Molinet l'avoit élevé, et il ne sortoit presque pas qu'il ne le prist pour l'accompagner. Et par là il s'acquit une grande connoissance non seulement de ce qui regardoit la bibliothèque, mais mesme des médailles antiques et modernes, et de toutes les autres curiosités dignes d'enrichir le cabinet de Sainte-Geneviève. Il y avoit plus de trente ans qu'il m'honoroit de son amitié. Le Père Lelong m'avoit appris sa maladie quelques jours auparavant, et alors on ne croioit pas qu'elle dust estre dangereuse. Il est mort âgé de 63 ans.

198. Lundi 3 de novembre. — Dès le jour de devant, j'avois commencé de lire le conte arabe de *la Lampe*, qui m'avoit esté écrit en arabe près d'un an auparavant par le maronite de Damas, que M. Lucas avoit amené avec lui, dans l'intention de le mettre en françois. J'en achevai la lecture le matin; voici le titre de ce conte : « Histoire d'Aladdin, fils d'un tailleur, et de ce qui lui arriva avec un magicien africain à l'occasion d'une lampe. » Je commençai le soir à mettre quelque chose par écrit de ce conte.

199. Jeudi 9 de novembre. — L'après-disné, vers les trois heures après-midi, je me rendis au Collège roial, où l'assemblée ordinaire de Messieurs les professeurs roiaux se tint pour

Digitized by Google

donner chascun leur programme pour l'affiche commune du Collège.

Dans la mesme assemblée, M. Couture fut reconnu pour l'inspecteur du Collège, nommé par le Roi à la place de M. Baluze. Ensuite, comme M. Baluze estoit aussi syndic, Messieurs les Professeurs roiaux élurent unanimement M. Rollin, professeur en éloquence, pour syndic à sa place, pour jusqu'au premier dimanche du mois de janvier de l'année suivante, pour achever les deux années du syndicat de M. Baluze, auquel jour, selon la coutume, on procéderoit à une nouvelle élection. Messieurs les professeurs avoient d'abord [donné] leurs suffrages à M. l'abbé Couture, mais M. le Doien et M. Couture lui-mesme représentèrent si fortement qu'il estoit de l'intérêt de Messieurs les professeurs de ne pas toujours nommer l'inspecteur pour syndic, dont la nomination dépendoit d'eux, qu'ils jugèrent à propos de nommer M. Rollin. Il fut arresté dans la mesme assemblée que M^rs^ les professeurs continueroient d'observer ce qui avoit desjà esté pratiqué pendant le syndicat de M. Baluze, c'est-à-dire de ne commencer leurs exercices qu'à la rentrée du Parlement. Ainsi il fut dit qu'ils ne les commenceroient que le lundi 24 de novembre.

200. Vendredi 21 de novembre. — Le matin, je m'accordai avec M. Florentin Delaulne, marchand-libraire, pour l'impression de mon neuvième volume des *Mille et une nuit.*

201. Lundi 24 de novembre. — Les amis sont la consolation de la vie. Plus on vit, plus on en perd et plus on manque de consolation. Et quand on les a perdus tous, on se trouve dans une solitude affreuse, au milieu d'une grande multitude d'hommes, si l'on ne cherche sa consolation en soi-mesme. C'est une expérience que je fais chaque jour.

202. Mercredi 26 de novembre. — Le matin, le R. P. Lelong, bibliothéquaire des PP. de l'Oratoire de la rue S. Honnoré, qui prit la peine de me venir voir, me dit que M. le baron de Sancy, frère de M. de Sancy, ambassadeur à Constantinople, et depuis Père de l'Oratoire, et ensuite évesque, s'introduisit lui-mesme chez les Pères de l'Oratoire, malgré le cardinal de Bérulle, à cause de la vie un peu libre qu'il menoit dans le monde. Le baron de Sancy se fit faire un habit de Père de l'Oratoire, en un jour de tems, par son tailleur, qui cependant

Digitized by Google

n'en avoit jamais fait, mais seulement après l'avoir observé dans l'église des Pères de l'Oratoire. L'habit fait, le baron de Sancy se rendit en son carrosse, en habits de séculier, chez les Pères de l'Oratoire, [se] fit introduire dans une chambre, et, après avoir pris l'habit de Père de l'Oratoire, il se rendit au réfectoire avec les autres Pères, où se trouva aussi le cardinal de Bérulle, qui fut fort surpris de le voir. Ni lui, ni les Pères ne dirent mot, pour ne pas faire d'éclat; ils prirent le parti de l'éprouver. Il fut éprouvé, et il demeura. Auparavant, le baron de Sancy, dans un voiage de Rome, comme il estoit dans une vigne, où il y avoit des dames de qualité, s'estoit mis tout nud dans une niche en attitude de statue. Il fut pris pour une statue d'abord, mais le mouvement de ses yeux le fit reconnoistre; il se sauva et il disparut.

Le P. Lelong me dit qu'il cherchoit des mémoires sur l'édition de la *Bible* de M. Le Jay, à l'occasion de l'édition du Pentateuque samaritain. Le premier exemplaire du Pentateuque samaritain avoit esté acheté à Damas par Pietro della Valle, et Pietro della Valle l'envoia à Constantinople, à M. de Sancy, qui estoit alors ambassadeur sous Louis XIII, et M. de Sancy l'apporta et le mit dans la bibliothèque des Pères de l'Oratoire[1], où il est encore aujourd'hui, avec plusieurs autres livres orientaux qui y sont aussi.

203. Mercredi 3 de décembre. — M. de Lorme, qui se trouva avec M. de Guilleragues[2] en arrivant à Constantinople, me raconta plusieurs particularités de son voiage, entre autres que, peu de jours avant son départ de Constantinople, comme il alloit voir ce qu'il y avoit de curieux qu'ils n'avoient pas encore veu, au nombre de dix-huit, tant françois qu'hollandois et anglois, deux turcs de marque, voisins et qui s'entretenoient, arrestèrent leur interprète, qui marchoit devant, pour demander s'il n'y avoit point de François dans leur troupe. L'interprète leur dit qu'il y en avoit six. « Ne nous dites rien, dirent les Turcs, nous allons deviner qui sont les François. » En effet, ils dis-

1. Aujourd'hui ms. samaritain 2 de la Bibliothèque nationale.

2. Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, avait succédé en 1679 à Nointel comme ambassadeur de France à Constantinople, où il mourut en 1684. Voir mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 216-218.

Digitized by Google

tinguèrent les François sans s'y tromper. Messieurs les François leur demandèrent par leur interprète à quelle marque ils les avoient si bien distingués. Ils respondirent qu'il estoit aisé de distinguer les François à leur air libre et dégagé. Les Turcs invitèrent les François à entrer chez l'un d'eux; ils les reçurent avec le régal ordinaire du café, du sorbet et du parfum. M. de Lorme inspira à sa compagnie d'inviter les deux Turcs à disner, et ils leur en firent la proposition. « Vous nous avez prévenu, dirent les deux Turcs, nous l'acceptons de bon cœur, à la charge que nous aurons nostre revanche. » Le jour fut pris pour le vendredi. M. de Lorme ne manqua de faire part à M. de Guilleragues de la rencontre et de l'honnêteté des deux Turcs, qui approuva fort que lui et sa compagnie les eussent invités à disner; il offrit mesme d'y contribuer. M. de Lorme lui dit qu'ils ne se mettoient pas en peine de leur donner bien à manger, mais qu'ils n'auroient pas d'aussi bon vin que celui de la cave de Son Excellence. M. de Guilleragues fournit le vin et leur donna un cuisinier et un officier pour le dessert. Les deux Turcs ne manquèrent pas de venir le vendredi, montés sur de beaux chevaux, avec une suite de six grands esclaves bien faits et bien mis. Ils furent régalés en chair et en poisson, et ils mangèrent et beurent autant qu'ils voulurent. Après le repas, ils eurent la curiosité de voir le vaisseau du Roi, commandé par M. de La Porte, qui estoit à l'ancre devant le Sérail. Ils y furent conduits et M. de La Porte leur donna la collation et les renvoia, après [qu'ils eurent] achevé de bien boire, avec une salve de canon. Ils invitèrent les François à venir disner chez eux, mais ils devoient faire voile dans quatre jours sur un vaisseau vénitien, qui devoit transporter à Venise M. Morosini, qui avoit achevé son ambassade. Il arriva que du vin estoit tombé sur l'habit d'un des deux Turcs, le Turc demanda du sel, dont il frotta l'endroit de l'habit. On lui demanda pourquoi il en usoit ainsi. « C'est, dit-il, que le vin, comme défendu, souille nos habits, et le sel, en le convertissant en vinaigre, le purifie de la souillure. » Ce Turc, qui croioit que le vin avoit souillé son habit, avoit fait voir qu'il ne croioit pas qu'il eust souillé ni son âme, ni son corps en le beuvant.

204. Mercredi 10 de décembre. — J'appris que M. Gacon[1],

1. François Gacon, poète satirique, né à Lyon en 1667, mort en 1725;

Digitized by Google

qui n'estoit pas ami de Rousseau, avoit fait imprimer un factum en faveur de M. Saurin, et qu'il l'avoit présenté au lieutenant criminel, lui qui n'estoit ni attaqué, ni mesme nommé dans le procez. Madame Le Hay me dit que M. Gacon estoit venu la voir, il y avoit quelques mois, mais qu'elle l'avoit reçu avec tant de froideur, de mesme que M. Le Hay, qu'il n'y estoit pas revenu.

M. Michel Deloi[1], le plus ancien des professeurs en droit canon et civil de l'Université de Paris, mourut âgé de 86 ans. Il estoit natif de Caen. Il a mis au jour quelques ouvrages de droit.

205. Vendredi 12 de décembre. — Le procez intenté à M. Saurin par M. Rousseau fut jugé au Chastelet. M. Saurin fut déchargé pleinement de l'accusation avec quatre mille [livres] d'intérests civils et tous dépens contre sa partie. M. Rousseau néanmoins lui fit signifier un appel au Parlement dès le mesme jour. Il avoit fait dire une messe au Saint-Esprit, mais il n'y a que le bon droit qui a la justice de son costé. Il avoit esté reconnu auteur de *la Francinade*, satyre contre M. Francine, et il s'en estoit avoué lui-mesme l'auteur, et en l'avouant à M. de Francine, et en lui en demandant pardon, conduit par M. de Livry. Dans cette affaire, néanmoins, il eust le front de protester à plusieurs de ses juges qu'il n'en estoit pas l'auteur. On avoit mis deux autres de ses pièces entre les mains des juges : une intitulée *la Baronnade* et l'autre *la Religion de Moyse*, satyre contre toute religion.

206. Dimanche 14 de décembre. — J'appris avec plaisir le retour de M. l'abbé Régnier Desmarais à Paris, qui en estoit parti depuis quelques mois, dans la résolution de ne plus revenir, comme il l'avoit marqué par des vers qui commençoient :

Adieu Paris, adieu la Seine.

On m'en monstra de mesme sur son retour, qui commençoient :

Bonjour Paris, bonjour la Seine.

---

il s'attaqua à Boileau, à J.-B. Rousseau, etc., et est l'auteur de l'*Anti-Rousseau* (1712, in-12), etc.

1. La *Gazette*, n° 50, du 13 décembre 1710, p. 599, annonce sa mort : « Le 10 de ce mois, le sieur Michel de Loy, doyen des professeurs en droit de la Faculté de Paris, mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans. »

Digitized by Google

M. Pinart me dit lui-mesme qu'il écrivoit contre la *Bibliothèque critique* de M. Simon, qui l'avoit critiqué mal à propos dans cet ouvrage.

207. Lundi 15 de décembre. — J'appris que M. de Spanheim estoit mort d'une indigestion après avoir mangé des fruits cruds[1].

On m'avoit dit le jour de devant, en deux endroits, que M. Rousseau s'estoit évadé sur la sentence rendue contre lui en faveur de M. Saurin. On me dit la mesme chose en deux autres endroits, ou pour le moins qu'il s'estoit mis à couvert dans un lieu d'asyle jusqu'à ce qu'il prist son tems pour disparoistre entièrement.

208. Mercredi 17 de décembre. — On me monstra un morceau de cuivre fort antique, d'environ deux ou trois pouces de diamètre, qui représentoit l'image de la sainte Vierge en mosaïque, qui me parut estre du VII^e^ ou VIII^e^ siècle. Ce morceau venoit du cabinet de M. Daquin, évesque de Sées[2], qui estoit mort depuis peu. On lisoit sur ce morceau : OSEAE. On me monstra aussi une Adoration des trois Rois, fort antique, gravée en creux sur une prime de cornaline.

209. Mardi 23 décembre. — L'un des professeurs de rhétorique du Collège de Louis-le-Grand fit une harangue latine au collège l'après-disné, dont le sujet fut : *An satyra in civitate, et quatenus toleranda?* Rousseau et M. Despréaux y eurent leur part.

210. Samedi 27 de décembre. — Le matin, j'allai au petit hostel de Créqui voir M. de Larroque, avec qui je pris le café. Il m'apprit que le P. Léonard, prieur des Augustins déchaussez de la place des Victoires[3], amateur de belles-lettres, son bon ami, estoit mort le 19^e^ du mesme mois, âgé de 74 ans.

211. Dimanche 28 décembre. — J'allai encore prendre le café avec M. de Larroque. M. l'abbé de Reveste, de Provence,

1. Ézéchiel Spanheim, né à Genève en 1629, mort ambassadeur de Prusse à Londres en 1710; auteur du traité *De præstantia et usu numismatum antiquorum* (1664, in-4°, et 1706-1717, 2 vol. in-fol.). Sa *Relation de la cour de France en 1690* a été publiée en 1882 par Ch. Schefer pour la Société de l'histoire de France.

2. Louis d'Aquin, évêque de Séez, mort le 17 mai 1710.

3. Il avait aussi été bibliothécaire des Grands-Augustins, ou Petits-Pères; voir A. Franklin, *Anciennes bibliothèques de Paris*, t. II, p. 303-304.

Digitized by Google

qui nous récita des vers impies et infâmes de Rousseau, qui venoit de disparoistre et vendre ses meubles pour disparoistre. Il nous récita aussi ce distique :

> Monsieur de Fénelon par deux fois se damna,
> L'une pour Molinos, l'autre pour Molina[1].

211 *bis*. Lundi 29 de décembre. — J'entendis la lecture de *la Moysade* de Rousseau, aussi impie que les vers qui m'avoient esté récités le jour de devant. Il a voulu y faire paroistre un esprit fort, et il y a fait voir sa foiblesse et son irréligion.

212. Mardi 30 de décembre. — J'entendis la lecture d'une poésie satyrique contre Madame Feriol et contre M. le maréchal d'Uxelle, de la façon de Rousseau. M. Rousseau ressemble aux mouches, qui laissent de l'ordure partout où elles se posent.

213. Mercredi 31 de décembre. — Le Père Tartari, bibliothécaire des PP. Cordeliers du grand Couvent, que j'allai voir, me monstra les livres arabes qu'ils avoient dans leur bibliothèque. J'y vis un *Alcoran*, in-4°, d'une écriture commune et mal conservé; un traité *de juramento*, par Abdallah ben Mohammed Alsabti Alschafai al Safadi Alaschari, composé l'an 865 de l'Hégire, de J.-C. 1460, in-4°; les Psaumes de David, dont les trois premiers manquoient, avec quelques prières à la sainte Vierge à la fin. Le Père Tartari me dit qu'il avoit esté en la mission du Senega. Il me dit aussi que M. Pelhestre, qui avoit esté bibliothécaire avant lui, n'en avoit eu aucun soin et qu'il ne s'estoit attaché qu'à ses études particulières.

Année 1711.

214. Jeudi 1er de janvier. — M. Brue me donna à lire une histoire de sa façon du commerce de la France au Senega, depuis le commencement en 1364, jusques en 1709, de compagnie en compagnie formée premièrement par ceux de Dieppe et ensuite entre ceux de Dieppe et de Rouen, etc. Il devoit y adjouster une seconde partie, qui devoit contenir son voiage à la coste du Senega et de Guinée, en qualité de directeur général de la Compagnie.

---

1. Voir plus haut, p. 25, ce même distique avec une légère variante.

Digitized by Google

215. Vendredi 2 de janvier. — Sur le soir, je reçus du P. Albert, prieur des RR. PP. Augustins des Loges dans la forest de S. Germain-en-Laye, [une lettre] par laquelle il me mandoit qu'il m'avoit fait l'honneur de parler de moi à Madame d'Orléans douairière, et que sans que je lui eusse parlé d'en faire la demande, qu'il avoit obtenu d'elle la permission de lui dédier mon *Dictionnaire numismatique et historique*.

216. Dimanche 4 de janvier. — J'appris au jardin de Luxembourg que M. le duc d'Albe avoit fait de la victoire représentée pour le feu d'artifice qui devoit estre tiré le mesme jour devant son hostel cette inscription : *Philippus V, Hispaniarum rex, Hispanorum pater, vincit et triumphat de Anglis, Batavis, Lusitanis et Germanis ad Villam Vitiosam. Contremuerunt gentes et principes, profligavit unus et ideo meditati sunt inania, etc., Vivat et regnet.*

217. Samedi 10 de janvier. — J'achevai la traduction du 10e tome des *Mille et une nuit*, d'après le texte arabe que j'avois eu de la main de Hanna, ou Jean Dipi, que M. Lucas avoit amené en France au retour de son dernier voiage au Levant. J'avois commencé cette traduction dans le mois de novembre et je n'y avois travaillé que le soir.

218. Jeudi 15 de janvier. — Le matin je reçus un paquet de M. l'abbé Bignon, par lequel il m'envoioit une lettre de M. Reland, datée d'Utrecht le 30 décembre 1711. Par cette lettre, M. Reland me mandoit le jour de la mort, de la naissance, etc. d'Éduard Holtenen, antiquaire de l'Électeur Palatin, pour l'insérer dans mon *Nécrologe des hommes de lettres*. Il me mandoit aussi qu'il m'envoioit un Épictete, qu'il venoit de mettre au jour, pour estrene.

219. Dimanche 22 de février. — M. de Colville, de Caen, m'apporta un manuscrit arabe à examiner, pour lui rendre compte de ce qu'il contenoit. Ce manuscrit, qui estoit in-4° et en caractère afriquain, contenoit deux ouvrages : le premier intitulé : *Kitab oul-Nasaïh lil-Mouhasibi Abou Abdallah el-Mouhasibi*, Livre des conseils, de Mouhasibi, dont le nom propre est Abou Abdallah il Mouhasibi, sans contre-marque de ses qualités. Ce sont des préceptes ou des conseils pour se conduire dans l'observance de la religion mahométane; l'autre

Digitized by Google

ouvrage estoit un traité sur la mesme matière, sans titre particulier, dont l'auteur est Alscheikh Alimam Azzoud-din Abou Mohammed Abdoul Aziz bin Abdoussalam bin Abilcassim Alsalami.

220. Mardi 24 de février. — M. de La Mare le commissaire, auteur de la *Police de Paris*, ouvrage qu'il n'avoit pas encore donné entier, près de qui je me trouvai, nous monstra des racines de cigues, dont toute une famille avoit esté empoisonnée, après avoir esté mangées pour des racines de persil. Il nous dit que la chose avoit esté rapportée le matin devant M. d'Argenson, à l'audience de police, mais que personne n'en estoit mort par les préservatifs convenables [qu'on] avoit fait prendre à tous ceux qui en avoit mangé, dont quelques-uns n'estoient pas encore guéris.

221. Mercredi 25 de février. — Le matin, M. Pétis, que j'allai voir, me fit présent du 2e tome de ses *Mille et un jour*, ou contes persans nouvellement imprimés.

Le débordement de la Seine continuoit d'estre fort grand; l'eau couvroit la plus grande partie de la place Maubert et elle approchoit des Carmes[1].

222. Vendredi 27 de février. — Le débordement de la Seine estoit plus haut que je ne l'avois encore veu. L'eau remontoit par dessus le premier guichet du Louvre par la rue jusques vis à vis la grande porte du Louvre, et les bateaux qui traversoient la rivière du costé du Collège Mazarin venoient aborder au second guichet sous lequel l'eau entroit. Le bas du pont S. Michel estoit aussi barré par l'eau, qui remontoit dans la rue de la Vieille Bouclerie et dans la rue de S. Severin, et qui estoit aussi dans la rue de la Huchette.

223. Samedi 28 de février. — Le débordement de la Seine augmenta d'un pied pendant la nuit par les pluies survenues après la fonte des neiges.

224. Dimanche 1er de mars. — L'eau de la Seine crut si extra-

1. Cette inondation de 1711 est mentionnée dans le *Traité de la Police* (t. IV, p. 297) par Le Clerc du Brillet, continuateur de De La Mare, et dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, 1712, p. 2. Cf. Maurice Champion, *les Inondations de la France* (1858), t. I, p. 121-122.

Digitized by Google

ordinairement que l'eau, qui remplissoit la place Maubert, s'estendoit dans la rue des Noyers, d'un costé, et de l'autre, dans la rue de S. Victor jusqu'à la porte du Séminaire de S. Nicolas-du-Chardonneret. Le quai de la Tournelle estoit aussi presque tout inondé; le bas de la rue de Seine estoit aussi presque tout inondé, à cause du regorgement de l'eau par l'égoust.

225. Lundi 2 de mars. — Le matin, sur les onze heures, en voulant me rendre au Marais, je n'allai pas par le pont de la Tournelle parceque le quai estoit inondé. Je pris mon chemin par le pont de Nostre-Dame; je destournai par le quai Pelletier pour aller passer au travers de la Grève. Quand je fus arrivé au bout du quai, je vis que l'eau venoit jusques là et que toute la place estoit inondée en longueur et en largeur; ainsi je fus contraint de retourner sur mes pas et d'aller passer par la rue de la Coutellerie pour gagner la rue S. Avoie, et de ce côté là je vis encore toute la Grève inondée.

J'appris de M. le marquis d'Auléde que le débordement avoit causé une perte au moins de deux cent mille escus dans un des faubourgs de Nantes, où les plus gros marchands avoient leurs magazins.

226. Mardi 3 de mars. — Le débordement de la Seine avoit diminué la nuit d'environ deux pouces.

227. Jeudi 5 de mars. — J'avois appris que le P. Frassen, cordelier, estoit [mort] la semaine de devant; j'en eus une information plus particulière le matin. Il mourut le 26 de février, âgé de 91 ans. Il estoit né aux environs de Péronne et il s'appeloit Claude Frassen. Il estoit docteur en théologie de la Faculté de Paris, et il avoit esté plusieurs fois gardien du Grand Couvent des Cordeliers, et ce fut sous un de ses gardianats que le cloistre fust achevé d'estre basti. Il a mis au jour plusieurs ouvrages, tant de philosophie que de théologie.

M. Pinsson me monstra un petit ouvrage de sa bibliothèque, d'un docteur et professeur en théologie, et recteur de l'Université de Caen, dont M. Huet, ancien évesque de Soissons et d'Avranches, n'a pas fait mention dans ses *Origines de Caen*, parmi les auteurs dont il a les éloges. Le titre de ce livre est : *Paschasii Savary, in sacra Theologiæ facultate doctoris prodecani necnon professoris ordinarii, rectoris, trina kalendis octobris ultimi sine ullo infelici partu completa. Cadomi, apud*

Digitized by Google

Michaelem Yvon, 1622, in-8°, pp. 83. Il paroît par cet ouvrage qu'il eust un démeslé avec Antoine Halley, poète latin de Caen très renommé. Il fait connoistre aussi qu'il estoit natif de Limeux, près de Mantes. On apprend aussi dans cet ouvrage que c'est une coustume dans l'Université de Caen [de fester] la naissance de la mesme Université le 28 de juin et que le recteur y fasse une harangue. La harangue [que] Pasquier fit ce jour l'an 1621, en cette qualité, est intitulée : *Natales Academiæ Cadomensis in pane et vino mysticis celebrati.* C'est à l'occasion de cette harangue, qui fut critiquée, qu'il eust avec Antoine Halley [le démeslé] dont nous venons de parler. On trouve aussi dans cette harangue que l'Université de Caen fut fondée par Henri VI, roi d'Angleterre, l'an 1431.

228. Vendredi 13 de mars. — M. Boileau Despréaux, auteur de plusieurs satyres, autres poésies et autres ouvrages, mourut sur le soir.

229. Lundi 16 de mars. — J'appris que la pièce de poésie que M. du Fresni avoit fait imprimer dans son *Mercure* du mois de février, sous ce titre : *Les Amours de Madame Feriol et de Monsieur le maréchal d'Uxelles*, avoit esté faite par Rousseau pour Madame Ducé et pour M. de Saint-Gilles, maréchal des logis des mousquetaires.

230. Mardi 17 de mars. — M. Pinsson, que je vis le matin, m'apprit le nom propre et l'âge de M. Boileau Despréaux, mort le 13 de ce mois, comme il est marqué ci-dessus. Il m'apprit aussi que M. Le Noble estoit mort il y avoit environ deux mois. Je me rencontrai chez lui avec M. Le Raguois, chanoine théologal et pénitencier de l'église de S. Quentin, que j'avois veu à Constantinople en 1684. Nous renouvellasmes nostre ancienne connoissance.

231. Jeudi 19 de mars. — J'appris de M. de L'Isle, de l'Académie des Sciences, que M. le comte de Pontchartrain avoit un livre de cartes marines, au nombre de plus de deux cents, à l'usage des Turcs et de leur langue, dédié à Sultan Soliman. Le Père de Gouic, jésuite, m'en parla aussi.

232. Samedi 21 de mars. — M. de Lamonce, architecte de Lion, me donna l'inscription trouvée dans le chœur de Nostre[-Dame] plus correcte et plus ample que celle que j'avois

Digitized by Google

copiée sur une copie qui l'estoit moins[1]. Il l'avoit copiée luimesme :

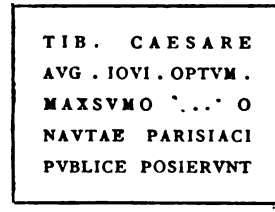
TIB. CAESARE
AVG . IOVI . OPTVM .
MAXSVMO [illegible] O
NAVTAE PARISIACI
PVBLICE POSIERVNT

Ces noms de divinités accompagnoient les figures en bas-relief, qui les représentoient à demi-corps : VOLCANVS | IOVIS | ESVS | TARVOS TRIGARANVS | [illegible]IMANVS | EVRISES | [illegible]IRNVNNOS | CASTOR | sa figure tenant un cheval par la bride. Une autre figure à cheval, qui est un Pollux, dont le nom estoit effacé. Tous ces noms au singulier font voir que IOVIS doit estre pris aussi pour un singulier. J'allai pour voir ces inscriptions; elles estoient dans le petit cloistre de Saint-Denis, où elles estoient enfermées, et je ne les pus voir que de loin par des barreaux.

233. Mardi 24 de mars. — Le matin, j'assistai au service qui fut célébré dans l'église des Pères de l'Oratoire de la rue S. Honnoré pour l'âme de M. Boileau Despréaux au nom des Académies royales des Inscriptions et des Médailles et des Sciences.

L'épitaphe latin de M. Despréaux, que voiés, a esté fait par M. Koffin, régent de rhétorique au Collège de Beauvais :

Hic situs æternum, quo Gallica Musa vigebit,
Idem ævi terror deliciumque sui.

234. Samedi 4 d'avril. — L'après-disné, j'allai voir M. l'abbé Le Ragois, qui avoit esté malade depuis que je ne l'avois veu. M. de La Monnoie, qui avoit espousé une nièce de M. Le Ragois, arriva, qui nous dit qu'il avoit leu le mesme jour la *Satyre de l'Équivoque* de M. Despréaux, mort depuis peu, dont on n'avoit pas voulu permettre l'impression à Paris, imprimée

1. Sur ces inscriptions, notées déjà par Galland au 17 mars, on peut voir Félibien, *Histoire de Paris*, t. I, p. LXXX de la Dissertation sur l'origine de l'hôtel de ville, et l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. III, p. 242-246 et planche.

Digitized by Google

en Hollande depuis sa mort. Il nous dit qu'elle estoit de quatre cents vers et que les quatre derniers, qui estoient contre les Jésuites, avoient esté cause que M. le chancelier n'eust pas accordé le privilège de l'imprimer à Paris dans une nouvelle édition des ouvrages de M. Despréaux. La querelle d'entre M. Despréaux et les Jésuites venoit de ce que les Jésuites avoient critiqué quelques-uns de ses vers dans le *Journal de Trévoux*.

M. de La Monnoie nous dit aussi que les Jésuites avoient éloigné le Père Du Cerceau à Bourges, sous prétexte de quelques poésies un peu libres, entre autres d'une petite pièce intitulée : *La nouvelle Ève*. Le sujet de cette petite pièce estoit d'une femme à qui un mari avoit défendu de se laver le visage de l'eau d'un certain ruisseau, et qui ne laissa pas de le faire et se gatta le visage. Jamais la pensée ne fust venue à cette femme de se laver le visage de cette eau, si son mari ne le lui eust défendu.

235. Lundi 6 d'avril. — Le matin, M. de Larroque m'apprit que M. de Ganière[1] laissoit au Roi, après sa mort, tous ses manuscrits, tant anciens que modernes, et ses portefeuilles de recueils, qui pouvoient servir particulièrement à l'histoire de France, qu'il avoit beaucoup contribué à le faire résoudre à en disposer de la sorte, et que là-dessus il avoit lieu d'estre content du costé de la Cour.

236. Mercredi 8 d'avril. — M. de Montpesat, archevesque de Sens, devoit environ cent pistoles à son boulenger et le boulenger poursuivoit fort son paiement, sans que M. l'archevesque se mist en estat de le satisfaire, et M. l'archevesque avoit en ce tems là un grand attachement à faire signer le Formulaire. M. Boileau, qui estoit doien de Sens, en sortant un jour de chez M. de Sens, apperçut le boulenger, à qui il demanda quelle affaire il avoit auprès de M. l'archevesque, et le boulenger l'en informa. M. Boileau lui demanda s'il avoit signé le Formulaire ; comme il eust respondu que non, et qu'il ne sçavoit

1. Roger de Gaignières, mort le 27 mars 1715, avait donné au roi pardevant notaire toutes ses collections par un acte du 19 février 1711, en s'en réservant l'usufruit. Cf. L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 353, et Ch. de Grandmaison, *Gaignières, ses correspondants, ses collections de portraits* (Niort, 1892, in-8° ; extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1890, 1891 et 1892).

Digitized by Google

pas ce que c'estoit que le Formulaire. « Vraiment, lui dit M. Boileau, je ne m'estonne pas que M. de Sens ne te paie pas. Va le trouver, et dis lui que tu viens signer le Formulaire, et tu verras qu'il ne manquera pas de te paier. » Le boulenger ne manqua pas de se présenter devant M. de Sens. M. de Sens, en le voiant, crut qu'il venoit lui demander de l'argent, et il [voulut] le remettre à quelque tems. « Monseigneur, reprit le boulenger, je ne viens pas pour cela; je viens signer le *Tormulaire*, dit-il, au lieu de Formulaire. » M. de Sens vit bien que le boulenger avoit esté soufflé et il se douta de quelle part cela venoit. Il renvoia le boulanger avec cent écus, qu'il lui fit donner; mais il fit défendre l'entrée de l'archevesché à M. Boileau, qui ne laissa pas de l'aller [voir] malgré le suisse, à l'occasion d'une maladie, et de lui dire qu'il ne pouvoit se dispenser de venir rendre ses devoirs à son prélat, dans l'estat où il se trouvoit.

237. Mercredi 15 d'avril. — La triste nouvelle de la mort de Monseigneur le Dauphin fut respandue de grand matin dans tout Paris; elle estoit arrivée à Meudon entre onze heures et minuit. Sa maladie estoit la petite vérole, dont il avoit esté attaqué la nuit du jeudi au vendredi, la semaine d'auparavant. On disoit qu'avant d'en estre attaqué, il avoit rencontré le curé de Meudon, qui revenoit d'administrer les saintes huiles à un malade, et qu'il lui avoit demandé ensuite quelle estoit la maladie du malade, et qu'après avoir appris que c'estoit la petite vérole, il en avoit esté si fort ému, qu'il avoit dit : « Si je me croiois, je retournerois à Versailles; mais si je suis attaqué de la petite vérole, je l'y porterois; » et qu'ainsi il estoit resté à Meudon. Les spectacles publics cessèrent dans Paris à cause d'une mort si peu attendue et d'un prince qui fut d'autant plus regretté qu'il estoit chéri généralement. L'assemblée publique de l'Académie des Sciences, qui devoit se tenir le mesme jour, fut remise aussi à huitaine. Mon zèle me porta à lui rendre mon dernier devoir par cette épitaphe :

Borbonius gemini Regis natusque paterque
Hic jacet, æterna quem tenet arce Deus.

On peut dire aussi en cette manière :

Hic Regis situs est gemini natusque paterque
Borbonius, celsa quem tenet arce Deus.

Digitized by Google

238. Mardy 12 de may. — M. Pinsson me monstra le matin un vocabulaire arabe et latin, manuscrit, in-4°, épais de trois à quatre doigts, relié en maroquin rouge, avec le chiffre de M. Peiresc, ce qui marquoit qu'il venoit de la bibliothèque de [ce] grand homme. Il appartenoit à M. Hauteville, conseiller au Grand Conseil, qui l'avoit eu de celle de M. Pelisson.

239. Jeudi 28 de mai. — [J'appris] que M. Cronstron, envoié de Suède, ne veut entendre parler d'aucune mort. Son cocher exécute si bien ses ordres là dessus, que s'il apperçoit de loin un enterrement, il se tourne en arrière, ou s'échape par quelque autre rue, en chassant ses chevaux à toute bride. M. Cronstron avoit un livre de pompes funèbres, en estampes, il l'a mis en pièces; il avoit un recueil de plusieurs oraisons funèbres, reliées ensemble, il en a fait la mesme chose.

240. Mercredi 3 de juin. — En lisant quelque chose d'un journal d'observations que j'avois faites en 1669, je trouvai que j'y avois marqué une remarque de M. Capelain, qui estoit qu'en lisant Homère, il avoit observé que nostre verbe françois chamailler pouvoit bien venir de χαμᾶζε ἄλλεσθαι, se jetter par terre, expression dont Homère se sert en parlant de ses héros, qui en combattant dans leurs chars, sautoient souvent pour se colleter et chamailler corps à corps comme des perdus.

241. Dimanche 7 de juin. — Je vis le matin Dom Montfaucon à l'abbaye de S. Germain-des-Prez. Il me monstra une agate onyce à deux testes, en relief et en regard, couleur blanche, fonds brun, qui représentoient les testes de Germanicus et d'Agrippine, avec cette inscription sur le fond, entre les deux testes : ΑΛΦΗΟΣ ΣΥΝ ΑΡΕΘΩΝΗ. Dom Montfaucon me dit que ce bijou estoit enchassé en forme d'un gros anneau en or, dans un couvent de leur Ordre, où depuis un tems immémorial on le donnoit à baiser au peuple comme un anneau que saint Joseph avoit donné à la sainte Vierge en l'épousant. Les religieux n'eurent pas plus tost connu par l'inscription, et par la ressemblance de Germanicus et d'Agrippine, dont ils furent avertis par des antiquaires et connoisseurs, qu'ils cessèrent de [la] proposer à la vénération du peuple, et qu'ils publièrent la raison pourquoi ils en usèrent ainsi. Ils envoièrent l'anneau à Paris pour estre vendu, et il se trouva que l'anneau d'or pesoit huit pistoles, dont l'argent fut emploié au besoin du couvent. Les deux testes avoient perdu leur éclat à force d'avoir esté baisées.

Digitized by Google

Je disnai avec M. Brue, qui [me] donna lecture d'une lettre, du 9 avril, écrite de Constantinople par M. Brue, son frère, premier secrétaire drogman de l'ambassade à la Porte, par laquelle il lui mandoit que, depuis son retour à Constantinople, il avoit découvert qu'un juif avoit un manuscrit arabe, qui contenoit tout l'ouvrage des *Mille et une nuit*, et qu'il feroit ses diligences pour l'acheter et me l'envoier.

242. Samedi 18 de juillet. — Je vis le matin, chez M. Pétis, mon collègue en langue arabe au Collège Royal, un très gros manuscrit en langue arménienne, d'environ 600 [ans] d'antiquité, qui contenoit des vies des saints. Je lui avois porté la grammaire arménienne de M. Schroder[1], que je lui laissai. Il me fit présent du troisième tome des *Mille et un jours*, imprimé depuis environ un mois.

243. Mardi 21 de juillet. — Le Collège roial prit ses vacances en ce jour, à cause de la feste de la Magdelaine, qui écheoit le lendemain, selon l'ancienne coutume, qui avoit esté interrompue sous M. l'abbé Gallois et M. Baluze, inspecteurs du Collège, qui ne les faisoient prendre qu'au dernier jour de juillet.

244. Lundi 10 d'aoust. — J'appris de M. de Larroque que M. Dodwel[2] estoit mort en Angleterre, âgé de plus de 80 ans; que M. Conrart avoit écrit plus de 800 lettres à M. de Larroque, son père, qu'il les avoit trouvées après sa mort et qu'il les avoit brûlées, après n'y avoir [rien] trouvé qui méritast ou qui dust estre rendu public. Il disoit aussi qu'il en avoit brûlé plus de deux cens, que M. Bayle lui avoit écrites, quoiqu'elles fussent de littérature.

245. Mardi 18 d'aoust. — Dans la séance de l'Académie de ce jour, M. de Vertot [donna] lecture à la Compagnie d'une lettre de quatre pages de M. Bayle, écrite de Toulouse, en l'an 1670, à son frère, ministre de Carlat, peu loin de Toulouse, par laquelle il l'invitoit à se faire catholique et à venir le trouver à Toulouse dans la semaine pour conférer ensemble sur ce sujet d'importance. Il y avoit alors quelques mois que M. Bayle s'estoit fait catholique. Il avoit alors environ 23 ans, attendu

1. *Thesaurus linguæ Armenæ antiquæ et hodiernæ* (Amstelodami, 1711, in-4°).

2. Henri Dodwell, théologien et érudit, né à Dublin en 1641, était mort le 7 juin 1711.

Digitized by Google

qu'il est mort en 1706, âgé de 59 ans. Il ne fut catholique qu'environ un an; de ses parents le menèrent à Genève, où il se fit proposant.

Un homme vint le matin m'annoncer l'annoblissement d'un Pierre Galland, par un billet conçu en ces termes : « Nobilisatio pro Petro Galland, pro prole sua, nata et renascitura. On sçait le trésor où est le titre primordial de noblesse, dont voici l'extrait, lequel a plus de trois cens ans et est en très bonne forme. » Je tesmoignai à la personne que je ne croiois pas que ce titre me regardast, mais qu'il y avoit d'autres Galland que moi à Paris, à Amiens et à Saint-Quentin, et que j'en avois connu un de l'isle d'Oleron.

246. Lundi 24 d'aoust. — Libre de mon travail de la version de l'*Alcoran*, des remarques historiques et grammaticales sur le texte, des préliminaires, je parcourus une partie des contes arabes que le maronite Hannah m'avoit racontés, pour voir auxquels je m'arresterois pour en faire le volume onzième des *Mille et une nuit*.

247. Mercredi 26 d'aoust. — Je commençai à travailler au onzième volume des *Mille et une nuit*, ou contes arabes.

248. Vendredi 4 de septembre. — J'appris de M. l'abbé de Signy que Mademoiselle Chéron estoit morte le jeudi 3.

249. Samedi 5 de septembre. — J'avois cru que Madame Le Hay devoit avoir esté enterrée le vendredi au soir; elle ne le fut que le matin de ce jour, comme je l'appris par un billet, qui me fut apporté après dix heures sonnées, qui portoit que l'enterrement se feroit à neuf heures. Je me rendis aussitost à S. Sulpice, sa paroisse, mais la cérémonie s'estoit desjà faite.

250. Dimanche 6 de septembre. — Dom Anselme Banduri, que je vis le matin, me dit qu'il ne restoit que les tables à imprimer des deux premiers volumes des *Antiquitez de Constantinople*, et il me présenta D. Quirini, parent de l'ambassadeur de Venise à la cour d'Angleterre, qui repassoit par la France pour retourner à Venise.

M. Genebrier me monstra chez lui une curiosité égyptienne de son cabinet, fort curieuse. C'estoit une pyramide de bois doré, creusée en dedans, avec un embrion embaumé, haute de sept à huit pouces, gravée sur les quatre costés; sur deux costés

Digitized by Google

opposés elle représentoit Isis debout, qui tenoit un sceptre surmonté d'une fleur de lotus, à ce qu'il paroissoit, et les deux autres costés une de ces figures qui ont la teste couverte d'un bonnet en forme de mitre, avec les deux bras croisés sur la poitrine et un fouet à chaque main. La pyramide s'embouettoit sur une base presque de la mesme longueur, et sur la mesme base, près de la pyramide, une figure aussi de bois doré, à peu près de la mesme hauteur que la pyramide, semblable à la mitre que je viens de décrire. De toutes les antiquités égyptiennes, je n'en avois pas encore veu une pareille.

251. Mardi 8 de septembre. — L'après-disné, j'allai chez M. Le Hay lui faire compliment sur la mort de feu Mademoiselle Chéron, sa femme. Il me dit qu'après avoir eu, au lundi, tout lieu de croire de la voir recouvrer sa santé, le changement fut si grand, dès l'après disné, qu'elle mourut le lundi 3e, à cinq heures du matin, et qu'elle n'avoit esté enterrée que le samedi le matin, après deux fois vingt-quatre heures, parce qu'elle l'avoit désiré ainsi. Elle estoit dans la 63e année de son âge. Née de la religion de Calvin, dont elle estoit bien instruite, à l'âge de treize à quatorze ans qu'elle estoit dans l'abbaye de Jouarre, où elle peignoit un nombre de saintes sous les portraits de Madame l'abbesse et de plusieurs religieuses, elle commença à douter que sa religion fût la bonne par la lecture de quelques livres de controverse, qu'un gentilhomme hibernois, retiré dans l'abbaye, lui presta à dessein. Elle réussit et elle ne fut pas longtems à se convertir quand elle fut de retour à Paris. M. Le Hay me raconta plusieurs autres particularités de sa vie.

252. Mercredi 9 de septembre. — Le matin j'appris de M. Pinsson que, le jour de S. Louis ceste mesme année, D. Louis de Ferrière, prieur de l'abbaye de l'Ordre de S. Benoist en la Réole, avoit esté tué par le tonnerre, comme il s'entretenoit avec le P. dépositaire...

J'appris du mesme que le P. Hiérôme de Sainte-Beuve, frère du célèbre M. de Sainte-Beuve, docteur de la Société de Sorbonne, avoit esté enterré le lundi 7e de ce mois, agé de plus de 84 ans. Je l'avois connu et il m'avoit honnoré de son amitié.

253. Samedi 19 de septembre. — M. Delaune, mon libraire, me dit qu'il faisoit enfin travailler à l'impression du 9e tome des *Mille et une nuit*, et que j'aurois l'espreuve de la première feuille le mardi suivant.

Digitized by Google

J'appris que Frédéric Léonard, marchand libraire et imprimeur du Roi, estoit mort depuis deux ou trois jours, à Ruel, agé de 90 ans.

254. Mardi 21 de septembre. — M. le marquis d'A[uléde] me dit, comme chose certaine, qu'on avoit nouvelle de la mort du cardinal de Tournon dans la prison de Macao, à la Chine, avec grande indignité de la part de ceux qui l'y retenoient, et mesme non sans soupçon d'empoisonnement[1].

255. Mercredi 23 de septembre. — Le jour d'avant celui-ci M. Delaune m'apporta l'épreuve de la première feuille du 9e tome des *Mille et une nuit* pour la corriger. Il y avoit près de quatre mois qu'il en différoit l'impression. Je continuai le matin à travailler au onzième.

256. Mardi 29 [de septembre]. — J'allai voir M. Le Hai; il m'apprit que Mademoiselle Chéron, sa femme, avoit esté mariée en première nopce à M. Godefroi, d'Avesnes, intendant de la maison de M. le prince de Chimai; mais dès après le mariage les deux se séparèrent de bien et de corps, de manière que l'un et l'autre demeurèrent bons amis, sans habiter ensemble. Mademoiselle Chéron n'avoit contracté le mariage que pour mettre à couvert le bien qu'elle avoit gagné par son travail, contre la menace de son père, qui avoit mandé de Lion, où il s'estoit retiré sous un nom emprunté, qu'il viendroit s'en saisir comme père. M. Le Hay me dit aussi qu'il avoit épousé Mademoiselle Chéron environ un an après la mort de M. Godefroi, à Avesnes.

257. Samedi 3 d'octobre. — En lisant le dernier *Journal des savans*, je trouvai que l'auteur des *Casauboniana* avoit fait mention de moi en deux endroits, pour mes *Bons mots des Orientaux*, et du *Segræsiana*, sans me nommer néanmoins à l'égard du *Segræsiana*, dont apparemment il ne me connoissoit pas pour auteur. Je n'en fis que trois copies qui ont esté prises sur mon original, que je conserve. Je puis dire que j'ai esté exact à y observer les paroles mesmes de M. de Segrais et

1. Charles-Thomas Maillard de Tournon, cardinal italien, né à Turin en 1668, mort emprisonné par les Portugais à Macao le 8 juin 1710, avait été envoyé en Chine comme légat *a latere* pour le règlement de l'affaire des images. Saint-Simon mentionne sa mort comme un événement qui occupa alors toute l'Europe (*Mémoires*, éd. de Boislisle, t. XX, p. 200).

Digitized by Google

que je n'y ai presque d'autre part que celle de les avoir recueillies.

258. Samedi 10 d'octobre. — J'achevai de revoir et de corriger l'onzième tome des *Mille et une nuit*.

Je mis aussi au net un mémoire de curiositez qu'on peut trouver sur les costes de Syrie, pour M. Brue.

259. Dimanche 11 d'octobre. — M. Brue me disoit que quand il faisoit des voiages du Senega au roiaume, pendant qu'il estoit directeur à la coste d'Afrique, il rencontroit dans son chemin des forests de palmiers avec des vases, attachés un peu au dessous de la toufe des branches qui font la teste de ces arbres, pour y recevoir une liqueur qui y découle par une incision. Il adjouta que quelque fois il beuvoit de cette liqueur et qu'elle estoit douce comme le sirot, et que pour ne pas faire de tort au maistre à qui le vase appartenoit, il faisoit mettre dedans quelque pièce pour le dédommager. Cette liqueur, quand elle a fermenté, fait le mesme effet que le vin.

260. Mercredi 14 d'octobre. — J'achevai le matin la seconde revision du onzième tome des *Mille et une nuit*. Je dressai ensuite un mémoire des principales dates de ma vie, depuis ma naissance jusqu'au jour que je prononçai ma harangue au Collège Royal pour ma prise de possession de la chaire de professeur roïal en langue arabe, après y avoir esté nommé par le Roy[1].

261. Lundi 26 d'octobre. — M. Fouilloux, qui s'est retiré en Hollande avec le P. Quesnel, est de La Rochelle. Il fut maistre de chambre au Collège du Plessis, fort prévenu en faveur des sentimens des Jésuites, qu'il soustenoit avec opiniastreté contre tous ceux qui disputoient avec lui. On lui fit lire les *Lettres provinciales* et il changea de sentiment, de manière qu'il est devenu le défenseur de la doctrine de S. Augustin contre les Jésuites et contre ceux de leur parti, après avoir esté précepteur de M. l'abbé de La Vieuville.

262. Lundi 2 de novembre. — Le matin, M. de Larroque nous donna, à M. du Maumenet et à moi, ce rondeau sur le sujet de la paix :

A ménager et vivre d'industrie,
A ne fêter Bacchus qu'en vin de Brie,

1. C'est l'autobiographie d'Antoine Galland publiée plus haut, p. 5-14.

Digitized by Google

Chacun de nous en France estoit réduit,
Et mal si grand la guerre avoit produit
Qu'on désertoit et foier et patrie.

Il n'estoit plus ni jeu, ni coterie,
Et tel estoit l'air de lezinerie
Qu'hors les traitans chacun estoit instruit
A ménager.

Mais à nos vœux Albion attendrie
Termine enfin sa haine et sa furie;
Mars disparoit, la Discorde s'enfuit,
La Paix revient, l'Abondance la suit.
Nous n'aurons plus que la bigoterie
A ménager.

263. Mercredi 11 de novembre. — J'allai voir le matin Dom Anselme Banduri, qui me monstra les deux volumes de son histoire des *Antiquitez de Constantinople*, achevez d'imprimer, où il n'y avoit qu'à adjouter quelques cartes et les graveures qui devoient l'accompagner. A l'égard du troisième volume qui devoit contenir les médailles rapportées par M. Du Cange dans son *Histoire byzantine*, avec une augmentation très considérable, et en commençant à celles de Dioclétien, il me dit qu'un différent qu'il avoit eu avec son libraire lui avoit fait changer de dessein et qu'il en feroit un ouvrage séparé, dédié au Roi, en commençant par les médailles de Trajan Dèce, avec un sommaire de l'histoire de chaque empereur.

Après disné, je trouvai chez M. Le Hay, le P. Le Fé, son oncle, de l'Ordre de S. Dominique, docteur de la Faculté de théologie de Paris. Le P. Prieur du couvent des Jacobins de la rue S. Jacques, qui accompagnoit le P. Le Fé, dit à la compagnie... qu'un de leurs religieux avoit trouvé le secret d'écrire en or, comme on escrivoit il y a deux ou trois siècles, et que son secret estoit qu'après avoir écrit les lettres qu'il vouloit dorer, avec de la colle faite de peaux d'anguilles bouillies, il y appliquoit l'or, quand la colle estoit seché, et que l'or ne s'écailloit pas en frottant ou en chifonnant le parchemin, et que l'or avoit l'éclat de l'or appliqué anciennement de la mesme manière.

264. Lundi 12 de novembre. — J'achevai le matin de mettre au net la copie du 11e tome des *Mille et une nuit*.

265. Jeudi 19 de novembre. — Dans une boutique de libraire, où je me trouvai, on me fit remarquer M. Fayet, conseiller au

Digitized by Google

Parlement, qui y vint, comme une personne qui possédoit non seulement une belle bibliothèque, mais mesme un riche cabinet de médailles antiques d'or, d'argent et de bronze, que M. Boulai, de Troyes, que j'avois connu, lui avoit laissé par sa mort. Mais il me parut que c'estoit un trésor enfoui chez M. Faiet, comme il l'avoit esté chez M. Boulai pendant qu'il vivoit, lequel n'estoit pas un homme communicatif, non plus que son héritier.

266. Samedi 5 de décembre. — Je passai une grande partie de l'après disné avec M. Billet de Fanière dans son cabinet, lequel me fit voir son *Histoire du Collège roial* et de ses professeurs bien avancée. Il me presta un ouvrage de M. l'abbé de Marolles, dans lequel cet abbé [donne] un dénombrement de tous les auteurs qui lui ont fait présent de leurs ouvrages. Il ne l'a fait que dans une grande vieillesse, ainsi le dénombrement en est très ample.

267. Mercredi 9 de décembre. — Je disnai chez M. Le Hay, où arriva le P. Albert, prieur des Augustins déchaussez, aux Loges dans la forest de S. Germain, qui nous dit qu'il estoit continué encore pour trois ans dans cette dignité.

Il nous dit aussi que M. de Pontcarré, premier président au Parlement de Rouen, avoit une suite de médailles d'argent de plus de trois mille.

Le mesme Père Albert nous dit aussi que M. Clément, de la Bibliothèque du Roy, avoit reçu l'extrême onction. Il nous parla aussi du transport qu'on alloit faire de la Bibliothèque du Roy dans la rue Vivien, ce que j'avois appris d'ailleurs, il y avoit cinq ou six jours.

268. Jeudi 10 de décembre. — J'appris de M. Vion, ecclésiastique du diocèse de Lion, qu'à la sollicitation de Mademoiselle Isali, et avec la permission de M. le cardinal de Noailles, il estoit allé, il y avoit quelques jours, à Port-Roial-des-Champs, faire exhumer le corps de M. Le Maistre, le fameux advocat, de M. Le Maistre de Sacy, son frère[1], et de M. Racine, pour les faire transporter et apporter à Paris, pour estre inhumez dans l'église de S. Estienne-du-Mont, ce qu'il avoit exécuté, et qu'aprez avoir présenté les trois corps au curé de la mesme

1. Antoine Le Maistre (1608-1658), avocat au Parlement de Paris, retiré à Port-Royal-des-Champs, avec son frère Isaac-Louis Le Maistre de Sacy (1613-1684).

Digitized by Google

paroisse avec une harangue convenable, à laquelle le curé avoit respondu dignement, les corps avoient esté déposez dans l'église; de quoi il s'estoit fait un acte, signé de tous les assistans, dont il estoit allé présenter un extrait, le mesme jour lundi, à M. le cardinal de Noailles, avec toutes les signatures. Depuis, comme les fossoieurs eurent représenté que les bières de bois estoient pourries, on changea les corps chascun dans une bierre de plomb, avec leur épitaphe sur une plaque de bronze. Les bierres de M^rs^ Le Maistre et de Saci furent enterrées dans la chapelle de M. Isali, la première à gauche, du costé du chœur en entrant, et celle de M. Racine derrière le chœur, vis à vis la chapelle de la Vierge.

269. Mardi 15 de décembre. — Messieurs Boivin rapportèrent que M. Clément, de la Bibliothèque du Roi, se portoit beaucoup mieux et qu'il y avoit à espérer qu'il recouvreroit sa santé.

270. Samedi 19 de décembre. — L'après-disné, je vis M. Billet de Fanière chez lui, et nous nous entretinmes de son *Histoire des Professeurs roiaux*. Il me dit qu'il avoit une liste de plus de quatre cents hommes de lettres, qui avoient tous esté petits, que M. Godeau, évesque de Grasse, qui avoit esté de ce nombre, avoit fait un discours touchant les petits hommes et qu'un jour il pourroit bien faire un ouvrage complet sur cette matière.

271. Samedi 26 de décembre. — Le matin, j'allai prendre le café avec M. de Larroque, qui estoit venu de Versailles à Paris à l'occasion des festes. Il me dit que Madame la duchesse de Lesdiguières Canaple avoit pris beaucoup de plaisir à lire le manuscrit du tome 11^e^ des *Mille et une nuit*, qui lui avoit esté communiqué par Madame la duchesse de Brissac.

Année 1712.

272. Mercredi 13 de janvier. — On m'apporta les feuilles imprimées du neuvième tome des *Mille et une nuit*, pour en faire l'errata, que j'achevai le mesme jour.

273. Samedi 16 de janvier. — J'avois oublié de remarquer, le jour précédent, que l'on disoit que M. Simon, de chez M. Pelletier de Souci, avoit esté nommé garde du Cabinet du Roy à la place de M. Oudinet.

Digitized by Google

Nicolas Clément, garde de la Bibliothèque du Roy, mourut à la Bibliothèque du Roy, rue Vivienne, âgé de 54 ans.

274. Dimanche 17 de janvier. — Le matin, M. l'abbé de Louvois m'envoya demander pour me dire qu'il m'avoit obtenu du Roy une pension de deux cents escus en qualité d'antiquaire du Roy, à la charge de faire des acquisitions de médailles antiques pour le Cabinet de Sa Majesté, pour les déchiffrer, les décrire, etc.; de quoi je lui fis mon remerciment le mieux qu'il me fut possible, en lui promettant de ne rien oublier pour [me] bien acquiter de mon devoir et lui donner lieu d'estre content de moi. Sur ce qu'il représenta à Sa Majesté, comme j'avois eu l'honneur de le lui marquer le jeudi 14, que je me contentois de cet emploi sans ambitionner d'estre attaché au Cabinet du Roy, pour y travailler à Versailles, Sa Majesté eut la bonté de dire : « Tout le monde ne pense pas de mesme. » M. l'abbé de Louvois voulut bien me dire aussi que le Roy avoit agréé M. Simon, qu'il lui avoit nommé pour estre garde du Cabinet des Médailles antiques et modernes et des pierres gravées de son Cabinet, à la place de M. Oudinet, qui venoit de mourir.

M. Brue, nommé au consulat de Tripoli, me raconta qu'en courant la poste d'Alep à Constantinople pendant les grandes chaleurs de l'esté avec un capigi de la Porte, le capigi lui avoit fait passer une soif très ardente en lui faisant prendre du café avec du gingembre.

275. Lundi 28 de janvier. — Le matin, je présentai à M. l'abbé Bignon l'onzième tome des *Mille et une* [*nuit*] et je le suppliai de vouloir bien l'envoier à M. Danchet pour le lui faire lire, afin qu'il en donnast l'approbation.

276. Vendredi 29 de janvier. — M. Gros de Boze me dit qu'il y avoit desjà quelques tems que M. Foucault l'avoit accommodé de sa suite des rois de Syrie, et que tout nouvellement il devoit l'accommoder de sa suite des villes grecques, au nombre de 1,300 pour la somme de 1,600 *.

277. Samedi 30 de janvier. — Les deux tomes de présent du 9e des *Mille et une nuit*, reliés en maroquin rouge, me furent livrés, avec soixante reliés en veau.

278. Dimanche 31 de janvier. — M. l'abbé de Louvois me mena à Versailles pour estre présent à la vérification des médailles antiques, de mesme que des monnoies de toutes les

Digitized by Google

nations du Cabinet du Roy, pour les consigner à M. Simon, successeur de M. Oudinet. Depuis environ deux heures après midi jusqu'à près de 7 heures du soir, il vérifia les pierres gravées et la suite des médailles d'or de l'histoire du Roy, au nombre de 286, qui se trouvoient dans la petite gallerie; à l'égard des pierres gravées, tant en creux qu'en relief, c'est à dire agates, agates onyce, saphirs, prime d'émeraudes, améthystes, cornalines, etc., en y comprenant trois planches du Cabinet, elles estoient au nombre de 915.

279. Lundi 1er de février. — Le matin, M. l'abbé de Louvois vérifia les médailles de bronze, les jettons et les grandes médailles d'or, les jettons d'argent et plusieurs autres choses, qui se trouvoient dans l'appartement du grand Commun, qu'il consigna de mesme à M. Simon. L'après-disné, il ne fit que reconnoistre les médailles antiques consulaires, les suites impériales d'or, d'argent et en bronze, avec les médaillons et les médailles en or et en argent, tant de France que des nations estrangères, contenus dans le Cabinet du Roy, dont il consigna aussi les clefs à M. Simon.

Le soir, je fis présent à Madame la marquise d'O de deux exemplaires des *Mille et une* [*nuit*], reliez en maroquin rouge, un pour elle et l'autre pour Madame la Dauphine.

280. Samedi 6 de février. — J'appris que M. Baraton, qui a publié un volume de ses *Poésies*, estoit mort le dernier jour de janvier, âgé de 77 ans et quelques mois. Il n'avoit pu restablir sa santé depuis deux ans qu'il estoit tombé malade.

281. Mardi 9 de février. — Le matin, j'allai prendre le café avec M. de Larroque.

Ce ne sont pas les Jésuites qui ont inspiré au Roi l'aversion qu'il a contre les Jansénistes. Elle lui a été inspirée par la Reine sa mère et par le cardinal Mazarin, qui lui ont dépeint le cardinal de Retz comme un janséniste, pendant les troubles, quoiqu'en ce tems là ce cardinal n'eust à proprement parler que de l'ambition. Ainsi, on ne doit pas accuser les Jésuites d'estre les auteurs de cette aversion, ils n'ont eu qu'à l'y entretenir. Cette vérité est fondée sur des preuves incontestables, dont on s'abstient de faire mention.

M. de Larroque m'a fait remarquer qu'il n'est pas vrai que Vergetius, qui écrivoit si bien en grec et dont il y a de si beaux

Digitized by Google

manuscrits grecs dans la Bibliothèque du Roy, soit mort sous François premier, comme M. Boivin l'a prétendu. Un manuscrit grec des *Tactiques* d'Élien et d'Onosander, dont le mesme M. de Larroque estoit possesseur, monstre qu'il ne mourut que sous Charles IX, environ l'année 1567, sous lequel ce manuscrit a esté écrit de la main de cet excellent écrivain[1].

282. Samedi 13 de février. — On apprit le matin que Madame la Dauphine estoit morte de la rougeole à Versailles, le jour précédent, sur les huit heures et demie du soir, ce qui obligea le Roy d'aller coucher à Marly. M. le Dauphin, qui ne se portoit pas bien, ne fut pas en estat de le suivre. Comme l'accablement où il se trouva par une si triste nouvelle lui eust procuré un sommeil de sept heures, il y alla joindre le Roy.

283. Jeudi 18 de février. — M. le Dauphin mourut à Marli, vers les 8 heures et demie du matin, de la rougeole accompagnée d'un cours de ventre.

284. Samedi 20 de février. — La nuit du 19 au 20, on porta avec grande cérémonie de Versailles au Val de Grâce les cœurs de M. le Dauphin et de Madame la Dauphine.

On apprit que le nom de Dauphin avoit est donné à M. le duc de Bretagne, fils du feu Dauphin.

285. Mardi 23 de février. — Les deux corps de M. le Dauphin et de Madame la Dauphine furent transportez de Versailles à Saint-Denis pendant la nuit, sur le mesme char et sous le mesme poil, et entre les deux et trois heures du matin le convoi commença à passer au travers de Paris, depuis la porte de Saint-Honnoré jusqu'à la porte de Saint-Denis, et [au milieu] d'une affluence de peuple innombrable depuis une porte jusqu'à l'autre.

286. Jeudi 25 de février. — Je ne sortis que l'après-disné pour aller à l'abbaye de Saint-Victor entendre une harangue latine touchant les bibliothèques, selon l'intention de M. Cousin[2], en

1. Le ms. grec 2526 de la Bibliothèque nationale, *Tactiques* d'Élien, a été copié par Ange Vergèce en 1568, et le ms. 2073 (kk. v. 31) de la bibliothèque de l'Université de Cambridge, *Onosandri strategica*, a été copié par Ange Vergèce en 1569. Cf. aussi la notice biographique sur Ange Vergèce publiée par Émile Legrand, *Bibliographie hellénique* (1885), t. I, p. CLXXV-CLXXXVI.

2. Voir plus haut, p. 37, note 2.

Digitized by Google

leur laissant sa bibliothèque. Elle fut prononcée par M. d'Aily, chanoine de cette abbaye, devant une très grande assemblée, dont les plus illustres estoient M. le cardinal de Noailles et M^rs les Gens du Roy.

287. Mercredi 2 de mars. — Je disnai chez M. l'abbé de Louvois, et, sur les six heures du soir, il me mena à Versailles pour travailler à la vérification des médailles du Cabinet du Roy.

288. Lundi 3 de mars. — Le matin, je rendis mes respects à Madame la marquise d'O, que je trouvai dans une grande affliction de la mort de Madame la Dauphine, qui l'avoit honnorée d'une confiance toute particulière depuis quatorze ans, et qui, dans sa maladie, dont elle venoit de mourir, lui avoit déclaré qu'elle estoit grosse, à la charge de n'en point parler, ce qu'elle fut néanmoins obligée de faire, quand elle vit que les médecins avoient arresté de la saigner du pied. Les médecins ne laissèrent pas de passer outre, sur ce que la princesse avoit le transport.

L'après-disné, M. l'abbé de Louvois travailla au Cabinet du Roy depuis deux heures jusqu'à huit.

289. Vendredi 4 de mars. — M. l'abbé de Louvois travailla deux heures le matin au Cabinet du Roy et l'après disné depuis trois heures jusqu'à huit.

290. Samedi 5 de mars. — M. l'abbé de Louvois travailla encore deux heures le matin et l'après-disné depuis trois heures et demie jusqu'à six heures, qu'il nous renvoia à Paris, son secrétaire et moy, avec son carrosse à six chevaux.

291. Mercredi 9 de mars. — Le fils aisné du feu Dauphin, à qui le Roy avoit desjà donné le mesme titre de Dauphin, mourut de la rougeole à Versailles, en laissant le prince d'Anjou, son cadet, attaqué de la mesme maladie, avec quelque espérance néanmoins, fondée sur ce que la petite vérole avoit paru le mesme jour.

292. Jeudi 10 de mars. — Le matin, j'allai chez M. l'abbé Bignon, où M. Raguet me remit l'onzième tome des *Mille et une nuit*, accompagné de l'approbation de M. Danchet, et ainsi en estat de pouvoir estre imprimé.

292 *bis*. Mardi 29 de mars. — M. Pinsson, qui me vint voir,

Digitized by Google

m'apprit la mort de M. Chatelain, chanoine de l'église de Nostre-Dame; il estoit mort le 20 de ce mois.

293. Samedi 7 de mai. — Je tirai ce passage de Sénèque de la préface de son 4e livre des *Questions naturelles :* « Liberalibus me studiis tradidi, quamquam paupertas alia suaderet. » Il est fait pour moi aussi bien que pour Lucilius.

Le P. Sanadon prononça l'oraison funèbre de M. le Dauphin au Collège de Louis le Grand. Il m'y avoit invité lui-mesme par un programme, mais je n'estois pas en estat de me donner l'honneur de lui rendre ce devoir.

294. Lundi 16 de mai. — M. de La Roque, de Marseille, qui a fait une très belle relation des antiquitez de Baalbek, qui est l'ancienne ville d'Heliopolis, en Syrie, me vint voir l'après-disné. Il me monstra une figure de bronze, fort petite, d'un cynocéphale, posé sur une base de mesme métal, longue et large, mais fort peu élevée.

295. Jeudi 26 de mai. — J'allai à la rue de Grenelle du faux-bourg S. Germain, chez M. Le Hay, pour disner avec lui et le remercier des soins qu'il avoit pris pour ma santé pendant ma maladie. Il me monstra les espreuves en graveure d'environ trente modes de la cour de Constantinople, qui devoient monter jusqu'à cent, dessinées sur les originaux en peinture, apportéz par M. de Ferriol, au retour de son ambassade[1].

296. Mercredi 1er de juin. — Je ne sortis que l'après-disné et j'allai chez M. Henrion, où je trouvai Mademoiselle Henrion occupée à tirer en pastes de différentes couleurs des empreintes de pierres gravées les plus belles du Cabinet du Roy et des cabinets de plusieurs curieux. On a trouvé le moien de multiplier par ces pastes les pierres gravées antiques les plus belles, tant en relief qu'en creux, et on en a l'obligation à M. Homberg, de l'Académie des Sciences.

Je commençai de travailler au 12e tome des *Mille et une nuit* par l'histoire du prince Ahmed et de la fée Pari Banou.

297. Dimanche 5 de juin. — M. de Targny me monstra un *Pontifical romain* manuscrit, avec le portrait en miniature,

1. Le *Recueil de cent estampes représentant différentes nations du Levant* fut publié par M. Le Hay (Paris, 1714, in-fol., avec texte). Cf. plus loin, p. 132.

Digitized by Google

au commencement, d'un des deux cardinaux d'Amboise, à qui il avoit appartenu[1].

298. Lundi 6 de juin. — On me donna chez mon libraire, en passant, un exemplaire du dixième tome des *Mille et une nuit*, broché en papier marbré, en attendant [que] les deux tomes de présens en maroquin et les deux douzaines d'exemplaires en veau fussent reliés pour me les livrer.

299. Vendredi 10 de juin. — Le matin, j'allai voir M. Pétis et je lui fis présent du 10e tome des *Mille et une nuit*. Nous examinasmes ensemble une lettre du roy de Fez écrite à François Ier, par laquelle il accordoit aux vaisseaux du Roy et aux vaisseaux marchands la navigation libre sur les costes de ses dépendances, l'entrée dans ses ports et le commerce sûr par terre.

300. Dimanche 12 de juin. — J'allai au monastère des Cordelières du fauxbourg de St Marceau, assister à la première messe de M. l'abbé Denison. Je n'avois pas encore veu ce monastère depuis près de 51 ans que j'estois venu à Paris la première fois.

301. Mercredi 15 de juin. — M. Vivant, qui prit la peine de me venir voir le matin, me monstra un morceau de jad blanc, sur lequel des caractères talismaniques arabes estoient gravez, et une espèce de petite bouete d'argent, quarrée, qui renfermoit dix plaques de mesme métal, gravées aussi de semblables caractères. Il me dit qu'il avoit un cabinet rempli de toutes sortes de curiosités et il m'invita à l'aller voir.

302. Vendredi 17 de juin. — Pendant mon absence, M. Pétis me rapporta la lettre du roy de Fez écrite au roy François Ier en 1533, par Ahmad, fils de Mohammad Alscheïkh, avec la version en françois de sa façon, que je lui avois presté, il y avoit huit jours.

303. Vendredi 24 de juin. — Dom Bernard de Montfaucon me monstra plusieurs manuscrits grecs de la bibliothèque de M. l'évesque [de Metz], c'est-à-dire de M. le chancelier Séguier, dont il faisoit le catalogue, parmi lesquels il me dit qu'il y avoit beaucoup de pièces qui n'avoient pas encore esté imprimées et

1. Ms. latin 938 de la Bibliothèque nationale, avec l'ex-libris de Charles de La Rocque.

Digitized by Google

que l'on imprimeroit, et qu'il travailloit à un catalogue de tous ces manuscrits[1]. Je vis aussi Dom Anselme Banduri, qui estoit de retour de Versailles depuis deux ou trois jours, et qui pendant près de trois semaines avoit copié les catalogues de médailles antiques du Cabinet du Roy depuis Trajan Dèce et fait dessiner celles qui méritoient d'estre publiées.

304. Lundi 27 de juin. — J'appris de M. Jouan, chanoine de Tours, qui demeuroit au Collège de Dainville, des nouvelles de M. Baluze. Il me dit que M. Baluze s'occupoit à donner une nouvelle édition de saint Cyprien, et que, comme il eust appris qu'il y avoit un manuscrit de ce Père dans la bibliothèque du chapitre, il fit demander au chapitre, dans une assemblée, de vouloir bien le lui prester. Mais, comme M. Baluze n'estoit pas aimé de M. l'archevesque de Tours, qui le soupçonnoit d'avoir fourni des mémoires à M^rs^ du chapitre de Saint-Martin, avec lesquels il estoit en procez, le grand vicaire de M. l'archevesque s'opposa à la demande, qui ne lui fut pas accordée par la crainte de désobliger M. l'archevesque. Ce refus fit que M. Baluze, qui est naturellement violent, s'aliéna les esprits de ceux mesme du chapitre qui estoient bien intentionnés pour lui, en les traitant tous également d'ignorans.

305. Jeudi 14 de juillet. — M. de F[anière] me dit que M. Richelet avoit esté premièrement au service de M. Perrot d'Ablancour, ensuite régent au Collège de Vitry-le-François, gouverné par les PP. de la Doctrine chrestienne, qui y commettent des séculiers pour enseigner. Il arriva alors à M. Richelet de faire un enfant à une servante. Les Pères le sçurent et le chassèrent. Il eut recours à M. d'Ablancour et, résolu de venir à Paris, il le pria de lui donner une lettre de recommandation pour quelque savant de ses amis. M. d'Ablancour lui en donna une pour M. Patru, qui lui conseilla, quand il fut venu à Paris, de s'appliquer à la langue françoise pour l'enseigner aux estrangers. Il suivit le conseil et il l'enseigna avec grande réputation. Il se maria en première noce à la sœur du

1. La *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana*, contenant la description des manuscrits grecs laissés par le chancelier Séguier à son petit-fils l'évêque de Metz, Charles-Henri du Cambout de Coislin, rédigée par Montfaucon, parut en 1715, in-fol. Ces manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale et y forment un fonds spécial dans la série des manuscrits grecs.

Digitized by Google

bourreau de..... et ensuite il vécut une trentaine d'années avec sa servante, dont il eut une fille, et qu'il n'épousa qu'à sa mort[1].

306. Lundi 25 de juillet. — Feste de S. Jacques, patron de l'église des Jacobins, où j'entendis la messe, et où j'observai dans le passage pour aller à la sacristie, entre le chœur et l'autel, le tombeau en cuivre, en six pièces, avec l'épitaphe, avec la représentation en graveure de Hombert II, dernier dauphin du Viennois, depuis patriarche d'Alexandrie et administrateur de l'archevesché de Rheims[2].

307. Mardi 26 de juillet. — Avant la levée de la séance [de l'Académie], M. Boivin, garde de la Bibliothèque du Roy, présenta à chacun de la compagnie un exemplaire de ses *Remarques sur Longin*, avec les Prolégomères du mesme Longin sur l'*Enchiridion* du grammairien Héphestion touchant la mesure des vers. Cet imprimé de M. Boivin a esté imprimé pour estre adjouté à la fin de la dernière édition des poésies et de la traduction françoise de Longin par M. Despréaux.

Je fis présent à M. Paul Lucas des 9e et 10e tomes des *Mille et une nuit*, et M. Lucas me fit présent de son dernier *Voiage en Levant*, commencé en 1704 et achevé en 1708. Ce voiage n'est pas seulement estimable par l'histoire des aventures de M. Lucas, mais encore par la publication des inscriptions grecques qu'il [a] apportées.

308. Mercredi 3 d'aoust. — On apprit à Paris l'éloignement de l'armée des Alliés, commandée par le prince Eugène, de devant Landrecies, qui l'avoit fait investir et formé un camp avec des lignes pour l'assiéger. Ce fut le fruit et le couronnement de l'échec que huit jours auparavant la mesme armée avoit reçu à Denain et au pont de Prouvy par un détachement de l'armée du Roy, commandée par M. de Villars.

309. Dimanche 14 d'aoust. — M. de La Roque me dit qu'il avoit consulté M. Pétis de la Croix, [pour] sçavoir s'il estoit vrai, comme M. Darvieux le disoit, que le mot de café vinst du mot arabe *kououat*, qui signifie force, et que M. Pétis l'avoit renvoié à ce que j'en ai écrit dans mon *Traité de l'origine et du progrez du café*, où j'en dis, comme il est vrai, qu'il vient du mot

1. Voir plus haut, p. 40.
2. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes* (1915), t. LXXVI, p. 467-471.

Digitized by Google

arabe *kahouat*, qui signifie boisson, que les Turcs prononcent par *kahveh*, d'où les Allemans et les Italiens avec nous ont fait le mot de café, en changeant l'*u* consonne en *f*. Je dis à M. de La Roque que l'erreur de M. Darvieux venoit de ce qu'il ne sçavoit pas l'arabe par les principes et qu'il n'avoit connoissance du latin, ni des belles-lettres.

310. Lundi 29 d'aoust. — On apprit la reddition du fort de Scarpe, qui annonçoit la prochaine de Douai, assiégé par l'armée du Roy dès la nuit du 14 au 15. La garnison en sortit prisonnière de guerre et l'on y trouva dix-huit pièces de canon. On apprit aussi que l'armée ennemie, après avoir tenté inutilement de secourir la place, s'estoit éloignée le 26.

311. Vendredi 9 de septembre. — Je commençai à travailler à des observations sur le monument d'Ancyre, d'après la nouvelle copie que M. Paul Lucas en avait apporté du Levant dans son second voyage[1].

312. Mercredi 14 de septembre. — M. Cassini, célèbre astronome, mourut à l'Observatoire dans la 87ᵉ année de son âge, après avoir perdu la veue six ans auparavant.

313. Jeudi 15 de septembre. — J'appris la mort de M. Cassini, marquée ci-devant, par le P. Lebrun, de l'Oratoire. Ce R. Père me dit qu'il travailloit sur la vérité des Missels et des Sacramentaires, et qu'il s'attachoit particulièrement aux impressions faites avant 1500, et qu'il les regardoit comme représentans les Missels manuscrits de chaque diocèse. Il attendoit de bonnes choses sur ceste matière de l'isle de Lérins, d'où personne n'avoit encore rien tiré de ces sortes d'antiquitez ecclésiastiques ; il en avoit obtenu aussi de l'église d'Alby[2].

314. Lundi 19 de septembre. — Le 17, j'avois receu une lettre de M. Brue, datée de Péra, le 16 de juin, par laquelle il me mandoit que jusqu'alors il n'avoit encore pû trouver l'ouvrage

---

1. *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roy dans la Grèce, l'Asie mineure, la Macédoine et l'Afrique* (Paris, 1712), t. I, p. 393-394. La célèbre inscription d'Ancyre a depuis été étudiée par Georges Perrot, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bythinie* (1862), et par Th. Mommsen, *Res gestae divi Augusti* (1865 et 1883). Cf. aussi le *Corpus inscriptionum latinarum* (1873), t. III, II, p. 769-799.

2. Les papiers liturgiques du P. Le Brun, classés par ordre alphabétique de diocèses, sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale sous les nᵒˢ 16796 à 16818 du fonds latin.

Digitized by Google

entier des *Mille et une nuit* en arabe, et qu'il avoit prié un efendi de le découvrir, en quelque endroit que ce fust, pour le faire copier au cas qu'on ne voulust pas le vendre.

315. Mardi 18 d'octobre. — M. Le Hay me fit présent de l'éloge funèbre de Madame Le Hay, connue sous le nom de Mademoiselle Chéron, par M. Fermelhuis, médecin de la Faculté de Paris[1].

316. Vendredi 28 d'octobre. — Je passai chez Madame de Vertamont, qui m'apprit que Madame de Guilleragues estoit morte à Bourdeaux depuis peu, dans la 76e année de son âge[2].

317. Mardi 8 de novembre. — Je vis chez M. l'abbé De Camps un buste de bronze d'Alexandre le Grand, d'un excellent travail et d'une beauté admirable; j'y vis aussi une aigle romaine de fonte, très bien conservée.

318. Dimanche 13 de novembre. — Je vis chez M. Le Hay le chevalier David, sculpteur et architecte célèbre, natif de Saint-Claude en Franche-Comté. J'appris de lui-même qu'il avoit travaillé à Gênes, et qu'il y avoit fait le S. Barthélemy, qui va de pair avec le S. Sébastien de M. Puget, de Marseille, dont il avoit esté ami; qu'il avoit aussi travaillé à Rome, à Milan, à Turin pour le duc de Savoie, et en Angleterre, où il y avoit longtemps qu'il demeuroit, et où il avoit travaillé pour milord Portland et pour d'autres.

319. Lundi 14 de novembre. — J'achevai le 12e tome des *Mille et une nuit*.

320. Lundi 21 de novembre. — Les Professeurs roiaux recommencèrent leurs leçons au Collège roial. Je m'y rendis pour

1. Cet *Éloge*, rédigé par Jean-Baptiste Fermel'huys, docteur en médecine, parut à Paris, chez P. Fournier, 1712, in-8°, 43 p.

2. Veuve du comte de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople (cf. mes *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. I, p. 219). — Dans une lettre d'Antoine Galland à Jacob Spon, conservée dans les archives du Cabinet des médailles et datée du 23 (?) octobre 1682, on lit : « J'ai aussi traduit dans nostre mesme langue cinq cent sentences arabes, auxquelles je donne le titre de *Pensées morales des Arabes*. J'ay aussi une traduction, que j'ai faite en grec vulgaire, d'une historiette de M. de Prechac, intitulée *le Gris de lin*, pour faciliter le dessein qu'a Mademoiselle de Guilleragues d'apprendre cette langue. » Au dos de la même lettre se trouve la minute d'une épître dédicatoire en grec vulgaire, adressée à M^lle de Guilleragues.

Digitized by Google

commencer les miennes à neuf heures du matin, qui estoit mon heure, mais aucun ne se présenta qui fût curieux d'apprendre la langue arabe. M. Henrion s'y estoit rendu de mesme à huit heures, pour la langue syriaque, et personne ne s'estoit aussi présenté pour l'apprendre.

321. Mercredi 23 de novembre. — J'allai à la Bibliothèque du Roy, où je présentai à M. l'abbé de Louvois la liste des médailles que j'avois mises à part pour le Cabinet du Roy, d'entre celles que M. Ferriol avoit apportées de son ambassade de Constantinople.

322. Jeudi 24 de novembre. — M. Capon, advocat au Parlement, nommé professeur roial, à la place de M. Baluze[1], prit possession de la chaire par une harangue, dont le sujet estoit *de Regia potestate*, par rapport à la chaire même, qui estoit de Droit canon. Il s'en acquitta avec l'applaudissement [du public], qui estoit illustre et très nombreux.

323. Lundi 28 de novembre. — M. le m[arquis] d'A[uléde] disoit que le P. Jouvenci s'étoit retiré de Rome à Naples pour estre en lieu de sûreté au cas qu'on fit quelque procédure en France contre lui, à l'occasion du volume de l'*Histoire de la Société*, en latin, de sa composition, qui avoit esté mis au jour à Rome cette année[2]. Le même disoit que M^rs^ les Gens du Roi travailloient à présenter leurs griefs à la Cour contre lui sur les endroits où il avoit parlé contre la vérité et contre le respect qu'il devoit au Parlement.

324. Dimanche 4 de décembre. — Je vis l'entrée dans Paris de M. le commandeur de La Vieuville, en qualité d'ambassadeur

1. L'abbé Goujet, dans son *Mémoire historique sur le Collège royal de France* (t. III, p. 427-428), dit seulement à son sujet : « Il paroît que ce fut à la chaire de M. Baluze que succéda Claude-Charles Capon, avocat au Parlement de Paris depuis 1692...; il est certain que dès 1713 on le trouve dans la liste des professeurs royaux et qu'il en a conservé le titre et perçu les émolumens jusqu'à sa mort, mais il n'en a presque jamais rempli les fonctions. » Capon mourut en décembre 1745.

2. *Historiæ Societatis Jesu pars quinta.* Tomus posterior, ab anno Christi M D XCI ad M DC XVI, auctore Josepho Juvencio... (Romæ, 1710, in-fol.). On lit à son sujet dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par Carlos Sommervogel (1893, in-4°), t. IV, col. 853 : « Cet ouvrage fit beaucoup de bruit et fut supprimé en France par deux arrêts du Parlement de Paris, des 22 février et 24 mars 1713... Il fut aussi prohibé à Rome... Decret. 29 julii 1722. »

Digitized by Google

de Malte, dans le carrosse du Roy, accompagné des carrosses des princes et des princesses, et de ceux des commandeurs qui estoient à Paris. Il avoit quatre pages et seize valets de pied, et trois carrosses et une calèche, chacun avec un très bel attelage à huit chevaux. M. le grand bailli de Noailles, qui avoit succédé au commandeur de Hautefeuille, n'avoit pas fait d'entrée.

325. Lundi 15 de décembre. — M. le marquis d'Auléde, en m'entretenant avec lui de l'entrée de M. le bailli de La Vieuville, me dit qu'après la mort de M. le bailli de Noailles, prédécesseur de cet ambassadeur, on avoit trouvé parmi ses papiers vingt-deux lettres du grand maistre de l'Ordre au Roy, qu'il n'avoit pas rendues et sur lesquelles on suppose qu'il avoit fait telle réponse qu'il avoit jugé à propos.

326. Mercredi 7 de décembre. — M. l'abbé de Guilly m'apprit qu'il avoit amassé beaucoup de mémoires pour l'histoire des archevêques de Bourges; mais qu'outre un vuide de quinze archevesques, il en avoit trouvé tant d'autres moins considérables, qu'il avoit abandonné son dessein. Il me dit aussi que les fondemens de l'archevesché s'estoient jettez pendant l'Arianisme sous les règnes des rois des Goths, de sorte qu'il y avoit beaucoup à craindre que les premiers archevêques de Bourges, qui passent pour saints, n'aient esté arriens.

327. Jeudi 8 de décembre. — Denis Thierry, célèbre marchand libraire et imprimeur de Paris, mourut, âgé de 83 ans.

328. Samedi 24 de décembre. — La veille des bonnes festes de l'année, chacun des professeurs en Droit est obligé à son tour de prononcer un discours en latin sur quelque sujet qui regarde la religion, tiré du Code ou des Décrétales. Comme ce jour étoit la veille de Noel, j'entendis le matin celui de M. Le Saché, qu'il prononça dans la salle du Collège de Cambrai, touchant la sainte Trinité et la conservation de la foi catholique.

Année 1713.

329. Mercredi 4 de janvier. — Il y avoit plusieurs années que je gardois un manuscrit arménien fort ancien à l'usage de l'église arménienne. Je le portai chez M. de La Roque pour le

Digitized by Google

faire tenir à Marseille, à M. Rigord, de Marseille, auquel il appartenoit.

330. Vendredi 6 de janvier. — Le matin, j'allai rendre visite à M. du Cardonnoi; il me dit que le fond de son cabinet de médailles venoit de celles qu'il avoit achetées à M. Deshotteux, conseiller du présidial d'Amiens, et que depuis ce tems-là il l'avoit augmenté considérablement. M. Deshotteux a vécu dans le célibat.

331. Mercredi 11 de janvier. — M. Mascov, jeune homme de Dantzik[1], arrivé à Paris pour apprendre la langue françoise, me fit l'honneur de me venir voir et me faire des complimens de la part de M. Reland, qu'il avoit veu en passant à Utrecht. J'appris de lui que M. Schröder, auteur d'une grammaire arménienne, que le même M. Schröder m'avoit envoié en présent, il y avoit deux ans, étoit professeur à Cassel, et que M. le landgrave de Hesse avoit fait la dépense de l'impression de la grammaire arménienne. Il me dit aussi que la première partie de la *Palestine* de M. Reland estoit achevée d'estre imprimée, et que M. Sikius, chanoine et professeur des langues orientales à Cambridge, s'estoit pendu lui-même, il y avoit cinq ou six mois, et qu'on n'en sçavoit pas le sujet.

M. Mascov m'apprit de même que mes ***Mille et une nuit*** avoient esté traduites en allemand.

332. Jeudi 12 de janvier. — J'allai rendre la visite à M. Mascov, à l'hostel de Strasbourg, dans la rue de Condé, où il logeoit... Il me [fit] présent d'un imprimé, en 40 pages in-4°, à Lipsik, en 1711, pour annoncer l'ouverture d'une bibliothèque publique dans la même ville par les soins des magistrats, avec un abbregé de ce quelle contenoit de curieux, quoiqu'elle ne comprît encore que quatorze mille volumes d'impression et cinq cens manuscrits. L'imprimé estoit du bibliothéquaire, l'un des magistrats, nommé Gottefridus Christianus Goetzius[2], qui n'a pas oublié de faire mention du premier fondateur de la bibliothèque, nommé Uldric le Gros, Huldericus Grossius, qui fit pour cela la ville héritière de tous ses biens par son testament, et les biens estoient considérables.

1. Johann Jacob Mascov, historien allemand, né à Dantzig en 1689 et mort à Leipzig en 1761.

2. C'est l'opuscule intitulé : « G. Chr. Goetzius Bibliothecam Senatus Lipsiensis aperiendam fore indicit » (Lipsiæ, 1711, in-4°, 40 p.).

Digitized by Google

333. Jeudi 26 de janvier. — Nicolas Bouthillier, natif de Saint-Quentin, sous-principal du Collège du Plessis pendant plusieurs années et depuis principal du Collège de Beauvais, mourut âgé d'environ 88 ans. Je lui avois obligation d'estre venu à Paris sous ses auspices.

334. Vendredi 27 de janvier. — J'assistai aux funérailles de M. Bouthillier, célébrées à Saint-Estienne-du-Mont, d'où il fut reporté, après la célébration de la messe, pour estre inhumé dans la chapelle du Collège de Beauvais.

335. Mercredi 8 de février. — M. Couture, notre syndic, me donna leur heure à dix heures et demie, pour l'accompagner le lendemain chez M. Desmarest[1], avec d'autres de nos professeurs, lui présenter un placet pour le paiement de quatre années, dues aux professeurs roiaux.

336. Dimanche 19 de février. — Mademoiselle Du But, que j'entendis jouer du lut chez M. Le Hay, me dit qu'un jour que M. Dubut [jouait] devant le Roy, qui étoit seul avec Madame de Montespan, le Roy lui demanda s'il ne savoit pas les folies d'Espagne, et que M. Dubut lui en joua une trentaine de couplets de sa façon et que le Roi dansa sur cet air, avec une grande grâce, si longtems que Madame de Montespan, qui vit qu'il s'eschauffoit beaucoup, fut obligée de l'en avertir.

337. Mercredi 22 de février. — Je pris un certificat de l'estat de ma santé de M. Geoffroi, médecin de la Faculté de Paris et professeur royal en médecine, pour obtenir la permission de manger gras pendant le Carême, chose laquelle ne m'étoit pas encore arrivée.

338. Jeudi 23 de mars. — Je rencontrai M. Pétis, mon collègue au Collège Royal dans la langue arabe, lequel me dit que le livre arménien que j'avois à M. Rigord, de Marseille, et que M. de La Roque lui avoit prêté en attendant l'occasion de l'envoier à Marseille, étoit un Office complet selon le rit des Dominicains arméniens de la Haute Arménie. Il m'apprit que M. son fils faisoit de grands progrès dans la langue arabe, qu'il avoit commencé de lui enseigner. Il m'apprit aussi que M. Dipy s'étoit marié.

1. Nicolas Desmarets, neveu de Colbert, successeur de Chamillart comme contrôleur général des finances (1708-1715).

Digitized by Google

339. Vendredi 24 de mars. — M. le cardinal de Jansson mourut l'après-midi, âgé de 80 ans.

340. Dimanche 26 de mars. — Madame la duchesse de Berri accoucha dans le huitième mois d'un prince qui fut nommé prince d'Alençon.

341. Lundi 27 de mars. — M. le marquis d'Auléde me fit goûter du cidre fort excellent de deux pays différens : l'un estoit de Biscaïc, où la manière de le faire est passée en Afrique, et d'où elle a passée depuis en Normandie, et l'autre étoit de Normandie. Celui de Normandie étoit si bon, que je n'y en avois pas bu d'aussi excellent en dix ans de séjour ; mais celui de Biscaïe le surpassoit de beaucoup en force et en beauté. En débouchant la bouteille, le cidre monta si promptement en mousse qu'il s'en perdit considérablement avant qu'on ait pu en verser dans un verre qui estoit prest. Celui de Normandie avoit aussi monté en mousse à l'ouverture de la bouteille, mais si lentement qu'on avoit eu le tems d'empêcher qu'il ne s'en perdît rien en le versant dans des verres. En cette occasion, le fils fit honneur au père.

342. Jeudi 27 d'avril. — M. Couture, syndic des professeurs royaux, accompagné de trois députez de la compagnie, du nombre desquels j'estois, alla sur le midi pour présenter un placet à M. Desmarest, au nom de la compagnie, pour le paiement de leurs appointemens suspendus depuis 1707; mais l'audience venoit de finir quand la députation y arriva.

L'après-disné, M. Mascov, de Danzig, accompagné de M. Vidou, [de Hambourg,] vint prendre congé de moi avant son départ pour passer en Angleterre, qui devoit estre deux jours après.

343. Vendredi 28 d'avril. — Je vis chez M. l'abbé [Bignon] la réimpression du *Cymbalum mundi*, nouvellement faite à Amsterdam. Ce petit ouvrage satyrique avoit esté [imprimé] pour la première fois en 1535 et il estoit devenu fort rare, de manière qu'on n'en connoissoit que deux exemplaires à Paris, l'un de la Bibliothèque et l'autre de celle de M. Bigot, avant qu'elle se vendist.

344. Samedi 6 de mai. — Je commençai la copie au net du 12e tome des *Mille et une nuit*.

345. Lundi 15 de mai. — Le Père Le Brun, de l'Oratoire,

Digitized by Google

me dit qu'il avoit veu le missel manuscrit du monastère de Sarum en Angleterre[1], du cabinet de M. Foucault et qu'il en tireroit de bonnes choses.

346. Mardi 16 de mai. — M. de Mandajors me monstra un rouleau de papier licé, qui contenoit la capitulation entre François Ier et le sultan Soliman pour le commerce.

347. Lundi 22 de may. — A cinq heures du matin, [on] annonça la publication de la paix, qui se fit ce jour là par Messieurs du Chastelet et de l'Hostel de ville, en douze endroits notables de la ville, avec grande solennité.

348. Jeudi 25 de may. — Ce jour, qui estoit celui de la feste de l'Ascension, le *Te Deum* fut chanté dans l'église de Nostre-Dame, en présence de M. le chancelier et des cours souveraines, en action de grâces de la paix publiée avec l'Angleterre, le Portugal, le duc de Savoye, le roi de Prusse et les Hollandois[2].

349. Samedi 27 de may. — M. Smith vint me prendre le matin pour le mener voir les principaux Collèges de l'Université. Je lui fis voir les Escoles, la maison et l'église de Sorbonne, et il vit aussi soustenir une majeure par un bachelier. Nous disnasmes ensemble, et l'après-disné je lui fis voir les Collèges de Fortet, de Montaigu, de Lysieux, des Cholets, de Sainte-Barbe, de Louis-le-Grand, où il vit soustenir une thèse de logique; il vit aussi la bibliothèque, qui luy fut ouverte par le P. Hardouin, auquel je m'estois adressé... Ensuite je menai M. Smith au Collège du Plessis, au Collège de Cambrai, au Collège Royal, au cloistre de Saint-Jean-de-Latran, à Saint-Benoist, au Collège de Harcour, à la Croix-de-fer, pour lui faire remarquer ce qu'on appelle les Bains de Jullien l'Apostat, le Collège de la Marche, le Collège de Navarre, le Collège Mazarin.

350. Mardi 30 de may. — Je menay M. Smith au Louvre et je lui fis voir les salles où se tiennent les Académies françoise, des Inscriptions et des Médailles, des Sciences, et de Peinture, de Sculpture et d'Architecture.

---

1. Sans doute le célèbre Missel de Sherborne, donné en 1703 à Foucault par l'évêque de Lisieux, Léonor de Matignon; voir L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 376, et *Journal des savants*, 1897, p. 187.

2. Traité d'Utrecht.

Digitized by Google

351. Samedi 3 de juin. — Le matin, je trouvai M. Chérel, lieutenant général de Monluçon, chez M. Pinsson, dont M. Pinsson m'avoit monstré plusieurs médailles. Nous nous entretinmes sur cette curiosité, et sur les antiquités et les eaux chaudes de Néri, dans le Bourbonnois, et d'un chemin des Romains, qui va de là vers Clermont en Auvergne. Il me dit qu'il y avoit encore les restes d'un amphithéâtre à Néri.

352. Jeudi 8 de juin. — Le matin, j'achevai de mettre au net le 12e tome des *Mille et une nuit*.

353. Vendredi 9 de juin. — Le matin, M. Smith vint me trouver à huit heures et je le menai à Sainte-Geneviefve, où, par l'entremise du P. Gillet, bibliothécaire, il vit la bibliothèque et le cabinet; il vit ensuite le jardin, où nous nous promenasmes, et tout ce qu'il y avoit à voir dans l'église.

354. Dimanche 11 de juin. — Il plut jusqu'à près d'une heure après midi. Ainsi la pluie n'apporta pas d'obstacle à l'entrée publique du duc de Shrevsburi, ambassadeur d'Angleterre, qui fut conduit à l'hostel des ambassadeurs extraordinaires, accompagné du maréchal d'Estrées.

L'après-disné, je vis Madame de Vertamont, première présidente du Grand-Conseil, Madame la duchesse de Brissac et Mademoiselle de Vertamont. Je prestai aux deux dernières le douzième tome des *Mille et une nuit* pour le lire.

355. Samedi 17 de juin. — Le matin, je rencontrai chez M. Pinsson le P. Le Brun, de l'Oratoire, lequel nous dit qu'il faisoit tous les jours quelque découverte en feuilletant les missels manuscrits, particulièrement les plus anciens jusqu'au XIIe siècle. Il espéroit d'avoir communication des manuscrits de l'abbaye de Lérins, que les PP. Bénédictins n'avoient pû obtenir par la défiance que l'on avoit qu'ils n'en profitassent au désavantage de l'abbaye.

356. Mardi 20 de juin. — J'accompagnai aux places des Victoires et de Louis le Grand M. Smith, qui avoua que les statues que l'on y voioit estoient des ornements dignes de la grandeur de Paris.

357. Vendredi 23 de juin. — A la sortie de l'Académie, M. Félibien, garde des Antiques du Roy, nous monstra la salle des Antiques, à M. Smith, à M. Brenkman et à moi, où nous restasmes près de deux heures à considérer les raretez en

Digitized by Google

statues, marbres antiques, bustes, modelles d'antiques tirez à Rome, et particulièrement des figures qui ornent la colonne de Trajan.

358. Mercredi 19 de juillet. — Le matin, que j'estois occupé aux observations sur le monument d'Ancyre, M. Brenkman me fit l'honneur de me venir voir. Il me communiqua, et il me laissa pour en avoir la lecture, un projet de sa façon en forme de lettre, sous ce titre : « Eruditionis promovendæ studiosis », pour l'établissement d'une société de savans ou de gens de lettres pour contribuer, moiennant une certaine somme, à l'impression de plusieurs ouvrages dignes d'estre publiés et qui cependant demeurent ensevelis dans les cabinets, de mesme que de bons manuscrits anciens cachez dans les bibliothèques, dont les libraires intéressés ou timides dans leur commerce ne veulent pas se charger, lesquels, par le moien de cette contribution, dont il se feroit un fond, qui porteroit intérest, seroient mis au jour au grand avantage de la République des lettres. M. Brenkman [me dit] que lui et M. Masson, en s'entretenant à Rome, avoient fait ce projet et l'avoient proposé non seulement à Rome, mais mesme en plusieurs villes d'Italie, et que les savans et plusieurs communautés l'avoient approuvé et promis d'y contribuer, s'il arrivoit que l'establissement s'en fît. Il me dit qu'il l'avoit proposé à M. l'abbé Bignon, qu'il estoit allé trouver aux eaux de Forge, et que M. l'abbé Bignon, et mesme M. Foucault qui s'y trouvoit, lui avoient fait la mesme promesse, au cas que la chose réussît. Il m'entretint aussi de plusieurs remarques curieuses qu'il avoit faites en Italie.

359. Samedi 22 de juillet. — L'après midi, sur les cinq heures, je reçus une visite de M. Brenkman; il me monstra une très grande liste d'approbations des plus savans des principales villes d'Italie, mesme du prince Albano, commandeur de Malte, neveu du pape, du dessein de former une société pour contribuer à l'impression des ouvrages, qui pourroient courir risque de ne jamais voir le jour. M. Brenkman me dit qu'en son particulier il destinoit quinze cens écus pour l'establissement de cette société et que l'on pourroit commencer d'imprimer dès que l'on pourroit faire fond sur une somme de quinze mille écus.

360. Dimanche 23 de juillet. — L'après-disné, j'allai voir, à Saint-Germain-des-Préz, D. Bernard de Montfaucon, à la sor-

Digitized by Google

tie de vespres. Il me donna à lire le projet d'un grand ouvrage auquel il travailloit actuellement, depuis qu'il avoit achevé l'édition de ses *Hexaples*. Cet ouvrage estoit un recueil général, autant qu'il estoit possible, contenant en graveure tous les anciens monumens antiques tirez des marbres, des figures en bronze, ou autre matière, des bas-reliefs, des pierres gravées, tant en creux qu'en bas-reliefs, des images des Dieux, tant des Grecs que des Latins, des Égyptiens, des Perses, des Parthes, des Africains, des Germains, des Daces, des habillemens, des instrumens de sacrifices, de guerres, les différentes figures de temples, d'édifices publics, etc., tout cela avec leurs noms et leurs explications. Il y avoit plus de vingt ans qu'il amassoit les matériaux[1].

Dom Bernard me monstra un grand morceau de cornaline en graveure en creux d'un buste de roy de Perse, avec une grande légende en caractères persans, semblable à peu près à celui d'un autre buste, que j'avois, sur un morceau d'agate orientale en forme de sceau, mais moins estendu. Il me monstra aussi un nombre de médailles grand bronze, d'une très grande conservation, dont il avoit fait acquisition. Il me dit aussi qu'on imprimoit le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de M. l'évesque de Mets, autrefois de M. le chancelier Séguier, dont le catalogue des manuscrits grecs estoit son travail. M. Brenkman vint le voir aussi dans le tems que nous estions ensemble, avec lequel je le laissai.

361. Mercredi 26 de juillet. — L'après disné, j'allai voir M. Brenkman[2], au sortir de table. Il me monstra une feuille des *Pandectes* de Florence, sur du papier huilé, tirée sur une feuille de l'original mesme, avec les caractères semblables, et d'autres extraits qui en faisoient voir les différentes sortes de caractères, comme des titres de chaque livre, des paragraphes et d'autres distinctions, et mesme des figures différentes de chaque caractère. Il me monstra de plus un grand nombre

1. L'*Antiquité expliquée*, par D. Bernard de Montfaucon (Paris, Delaulne, 1719, in-fol., 5 tomes en 10 vol.).

2. Hendrik Brenkmann, jurisconsulte hollandais (1680-1736), auteur de l'*Historia Pandectarum* (Trajecti ad Rhenum, 1722, in-4°). Le manuscrit des *Pandectes* de Florence a été récemment l'objet d'une reproduction en phototypie. — La Bibliothèque nationale ne possède pas d'exemplaire de *Societas litteraria, seu leges societatis a se instituendæ*, de H. Brenkmann (Leyde, 1713, in-12), dont il est question à la page précédente.

Digitized by Google

d'inscriptions romaines découvertes depuis peu et non encore publiées.

362. Mardi 1er d'aoust. — M. Brenkman vint me voir le matin et, comme il se préparoit à prendre le chemin de Hollande dans cinq ou six jours, il me proposa, comme je lui avois promis de le faire, de joindre mon approbation à l'establissement auquel il travailloit d'une société pour l'impression des livres d'érudition, dont les libraires refusent ordinairement de se charger, à celles de plusieurs gens de lettre, tant d'Italie que de France, et voici ce que j'écrivis et que je signai sur un cahier qu'il me présenta, lequel en contenoit plusieurs : « Hujus Societatis Reipublicæ literariæ bono stabiliendæ consilio, cum tot viris illustrissimis, nobilissimis ac in omni scientiarum bonarumque disciplinarum genere celeberrimis, non solum libenter subscribo; verum etiam eidem Societati pro parte mea, cum opus erit, si Deus vitam concesserit, me nomen daturum profiteor. Parisiis, a. d. 1. Augusti an. M DCC XIII. »

363. Mardi 15 d'aoust. — Madame Grimarest vint à moy dans le jardin de Luxembourg et me marqua que M. Grimarest[1] avoit reçu une lettre de M. Leibnitz, et que M. Leibnitz le prioit d'acheter les manuscrits orientaux de feu M. Thévenot, et que pour cela il souhaitoit d'avoir le catalogue de ces manuscrits, avant que d'en traiter avec les héritiers de M. Thévenot, dont il ne sçavoit pas la demeure, et elle me pria de vouloir bien me mesler de cette affaire[2].

364. Mercredi 16 d'aoust. — Le matin, je portai à Madame Grimarest le catalogue de la bibliothèque de M. Thévenot, au sujet des manuscrits orientaux que M. Grimarest avoit ordre d'acheter des héritiers.

---

1. Jean-Léonor Le Gallois de Grimarest, né à Paris et mort dans la même ville vers 1720, littérateur, maître de langues, enseignait le français aux seigneurs étrangers qui visitaient la capitale. Son fils Claude-Honoré Le Gallois de Grimarest a publié des *Éclaircissements sur les principes de la langue française* (1712), etc.

2. La bibliothèque de Melchisédech Thévenot avait été mise en vente dès 1694 : *Bibliotheca Thevenotiana*... (Lut. Paris, 1694, in-12); les manuscrits étaient décrits à la fin (p. 189-249), mais les héritiers les avaient réservés. Ils finirent par les céder à des libraires et la Bibliothèque du Roi les racheta en 1712, au nombre de 290; elle donna en échange des livres doubles estimés 2,000 l. (L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 334).

Digitized by Google

365. Jeudi 17 d'aoust. — Le matin, je rencontrai M. Paul Lucas, auquel je fis part du bon usage que j'avois fait de la copie du Monument d'Ancyre, qu'il avoit rapportée de son dernier voiage. Je trouvai à la Bibliothèque du Roi Dom Quirini, de retour depuis peu d'un voiage de cinq mois dans toutes les provinces du royaume, d'abbaye en abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît. Il me dit que M. Quirini, ambassadeur à Venise, que j'avois veu à Constantinople en 1670, estoit son grand oncle.

M. Boivin me monstra un manuscrit grec, sur papier, des *Degrez* de S. Jean Climaque, avec un commentaire fort ample qu'il croioit estre d'Elias Cretensis ou de Photius, et il estimoit que le manuscrit estoit environ du XIV^e^ siècle[1].

M. l'abbé Renaudot, à l'occasion du *Memoria Cossonia*, et des notes de M. Gronovius, me dit qu'il avoit veu M. Gronovius à Paris, et que c'estoit un grand beuveur[2].

366. Samedi 19 d'aoust. — M. Paul Lucas, chez qui je disnai, me monstra un petit vase de jad blanc, d'un travail moderne du Levant. Il me monstra aussi une paire de pistolets, chacun à quatre coups, dont il s'estoit servi heureusement dans ses voiages. Cette paire de pistolets lui avoit esté prise par un armateur françois et l'armateur en avoit fait présent au consul de Ligourne, afin qu'il lui fust favorable contre M. Paul Lucas, qui avoit recours à sa justice pour se faire rendre ce que l'armateur lui avoit pris. M. le comte de Pontchartrain, informé de la chose, manda au consul de lui envoyer la paire de pistolets, ce qu'il fit, et M. de Pontchartrain la rendit à M. Paul Lucas.

367. Mardi 12 de septembre. — M. Pinart, théologal de Sens, de l'Académie des Inscriptions et des Médailles, vint loger dans mon auberge; il m'entretint de quelques vestiges d'antiquité qu'on observe encore à Sens, comme d'un lieu près des murailles, appelé le Clos des Arènes, où il paroît qu'il y a eu un amphithéâtre du temps des Romains.

368. Lundi 27 de novembre. — M. Pétis, le fils, vint me

1. C'est aujourd'hui le ms. grec 868 de la Bibliothèque nationale.

2. A la date du 21 juin, Antoine Galland mentionne l'emprunt fait par lui à la Bibliothèque royale du *Memoria Cossonia* et ajoute : « Je fus surpris de me trouver cité dans cet ouvrage par une lettre latine que j'avois écrite en 1678 à M. Daniel Cosson, dont les papiers avoient donné lieu à M. Gronovius de le composer. »

Digitized by Google

trouver au Collège Roial et me dit que M. l'abbé Renaudot et moi nous avions esté nommez ses examinateurs par M. l'abbé Bignon, de la part de M. le comte de Pontchartrain, sur ses capacités dans la langue arabe pour lui pouvoir obtenir la survivance de la chaire de professeur royal en arabe, à la place de son père, qui estoit fort malade. Informé de sa capacité, je lui tesmoignai que j'estois prest de souscrire au sentiment de M. l'abbé Renaudot.

369. Dimanche 3 de décembre. — M. de La Roque, qui vint dans un café où j'estois, me dit que M. Rigord, outre l'inscription grecque qu'il lui avoit envoyée dernièrement, lui avoit mandé aussi qu'un paysan avoit trouvé depuis peu sur le chemin de Marseille à Aix, dans un quartier appelé Saint-Lazare, plusieurs sépulchres antiques de marbre, et mesme de plomb, et que dans ces sépulchres on avoit trouvé des lachrymatoires et des urnes.

370. Samedi 9 de décembre. — Le matin, j'appris par la lecture de la *Gazette*, que M. François Pétis, interprète du Roy des trois langues orientales, arabe, persienne et turque, et lecteur et professeur royal en langue arabe, mon collègue, estoit mort le lundi 4 de ce mois, âgé de soixante ans. Jusques à lui aucun européen n'avoit possédé ces trois langues aussi parfaitement, soit pour les interpréter et pour les parler, soit pour la composition. A ces trois langues, il avoit adjouté l'arménienne dans ces dernières années, à l'occasion de plusieurs papiers dans cette langue, dont on avoit souhaité d'avoir l'interprétation à la Cour. Il a laissé plusieurs traductions d'ouvrages écrits en arabe et en persan, et particulièrement la vie de Tamerlan, écrite en persan par Scherfad-din, qu'il revoioit pour la mettre en estat d'estre imprimée.

371. Samedi 23 de décembre. — Le matin, selon l'avis de M. l'abbé Sevin, j'allai chez la veuve de feu M. Pétis. Après le compliment que je lui fis, à elle et à M. son fils, sur la mort du défunt, et m'estre excusé sur le tems peu commode que je prenois, je leur en exposai la raison, qui venoit de l'avis que M. l'abbé Sevin m'avoit donné. Je pris pour response et pour éclaircissement ce qu'ils me dirent à ce sujet et je me retirai.

De chez Madame Pétis, j'allai à la Bibliothèque du Roy, où par ordre de M. l'abbé de Louvois nous séparasmes, M. l'abbé de Targny et moi, les manuscrits orientaux, c'est-à-dire les

Digitized by Google

arabes, les persans, et les turcs de la bibliothèque ci-devant de M. Thévenot, d'avec les hébreux, samaritains, syriaques, arméniens, grecs, latins, italiens, etc. Après avoir esté un des convives à la table de M. l'abbé de Louvois, je me rendis au Louvre, où je fus présent à l'assemblée publique de l'Académie françoise pour la réception de M. de La Monnoye.

372. Dimanche 24 de décembre. — J'allai à l'audience de M. l'abbé Bignon. M. l'abbé Bignon me demanda si j'avois veu M. Pétis, fils du défunt. Je respondis que j'avois veu la mère et le fils, et lui marquai ce qui m'avoit esté dit par l'une et par l'autre. Je vis ensuite chez lui M. Paul Lucas, qui me dit qu'il espéroit d'estre bientost expédié pour faire un troisième voiage au Levant et partir dans le mois de janvier prochain.

373. Mercredi 27 de décembre. — J'allai le matin à la Bibliothèque du Roy, où je travaillai à ranger les manuscrits orientaux de la bibliothèque de M. Thévenot, chacun dans leur classe, les arabes avec les arabes, les persans avec les persans et les turcs avec les turcs. J'y travaillai le matin et l'après-disné sans avoir pû achever.

374. Jeudi 28 de décembre. — Je me rendis à la Bibliothèque du Roy sur les dix heures, où j'achevai avant le disné de séparer les uns d'avec les autres les manuscrits arabes, persans et turcs de la bibliothèque de feu M. Thévenot. Parmi ces manuscrits, et parmi les autres, je retrouvai ma version de la description des villes par Aboulféda dans sa *Géographie*.

Année 1714.

375. Lundi 1er de janvier. — Le matin, après m'estre approché de la Sainte Table, dans ma paroisse, je trouvai à mon retour une femme qui venoit s'informer de ma santé de la part de Monsieur et de Madame Foucault. Mon dessein estoit d'aller le mesme matin leur souhaiter la bonne année à l'un et à l'autre. Cela m'obligea davantage d'aller m'en acquiter et les remercier de leur souvenir et de leur bonté. Le bruit de la mort de M. Pétis, qui estoit venu jusqu'à eux, leur avoit donné de l'inquiétude pour l'amour de moi. Ils me retinrent à disner.

376. Vendredi 5 de janvier. — Je souhaitai la bonne année à M. Le Hay, qui me montra le Recueil des habillemens des

Digitized by Google

Turcs, apporté de Constantinople par M. Ferriol, achevé en cent planches, gravées par plusieurs bons graveurs[1].

377. Samedi 6 de janvier. — Le matin, j'allai souhaiter la bonne année à M. Stosch[2], et comme nous parlions des médailles d'argent fourrées, tant chez les Grecs que chez les Romains, et que je lui eus marqué que les faux-monnoieurs d'aujourd'hui ne s'estoient pas aviséz de cette fourberie, il me monstra un écu d'Angleterre, au coin du roy Jacques second, qui estoit fourré de cuivre rouge, mesme avec la légende du bord.

378. Mercredi 10 de janvier. — Le matin, j'appris de M. l'abbé Couture, au Collège Royal, que M. de Fienne, ci-devant enfant de langues à Constantinople, et depuis premier drogman de la nation françoise au Caire, avoit esté nommé professeur du Roy en langue arabe, à la place de M. Pétis, mort le 4 de décembre 1713.

379. Lundi 22 de janvier. — A onze heures, j'allai au Marais, chez M. le marquis d'Auléde, où j'appris que huit personnes du clergé, tant archevesques qu'évesques, à la teste desquels estoient M. le cardinal de Noailles, archevesque de Paris, et M. l'archevesque de Tours, avoient protesté contre la Constitution du pape, et qu'après avoir fait tenir leur protestation à Messieurs les agents du Clergé, ils estoient prests à partir en attendant les ordres de la Cour, que Messieurs les Agens, sans signifier la protestation à l'assemblée des évesques, estoient [allés] à Versailles en faire part au Roy, et que le Roy, sans rien ordonner contre les prélats qui avoient protesté, avoit dit qu'il entendoit que les suffrages fussent libres. On disoit desjà à la Cour qu'on n'y estoit pas content que le pape eust envoié la Constitution en France sans la communiquer auparavant au cardinal de La Trimouille, quoique le cardinal de La Trimouille eust remonstré à Sa Sainteté qu'il seroit bon qu'elle lui fust communiquée auparavant.

380. Dimanche 28 de janvier. — Le matin, M. Couture, inspecteur du Collège Royal et syndic des professeurs royaux,

1. Voir plus haut, p. 114.

2. Philippe, baron de Stosch, diplomate et antiquaire allemand, né à Kustrin le 1er avril 1691. Il se rendit à Paris en 1713, où il fut accueilli par la princesse Palatine et fréquenta Montfaucon, Galland, Dacier, Banduri, l'abbé De Camps, etc. En 1714, il passa en Italie et mourut à Florence le 7 novembre 1757.

Digitized by Google

envoia me demander. J'allai le trouver et nous allasmes ensemble chez M. Le Rebours, intendant des Finances, auquel M. le controlleur général avoit renvoié le placet des professeurs royaux pour l'examen de leur payement, dont ils n'avoient rien touché depuis plusieurs années, pour le solliciter en qualité de députez. Comme il avoit esté malade dangereusement, le portier nous dit que M. Le Rebours ne donneroit audience qu'à la fin de la semaine, et il marqua sur sa feuille que les députés des professeurs royaux estoient venus.

381. Jeudi 1er de février. — Comme je me préparois pour aller à l'Académie, M. Bonnedame, procureur du Collège de Dainville, chanoine et agent du chapitre de Noyon, vint me monstrer un bijou, qui avoit servi jusqu'à présent d'ornement à l'une des grandes croix de l'église cathédrale. C'estoit une agate onyce de trois couleurs, figure ronde, de deux à trois pouces de diametre, avec la teste en buste du grand Constantin, couronné de laurier, avec la teste de Méduse sur la cuirasse, tourné à droite. Il voulut bien me le confier pour le faire voir à nos académiciens.

382. Dimanche 4 de février. — Le matin, sur les onze heures, M. le syndic des professeurs royaux, M. Morus et moy, nous allasmes en députation chez M. Le Rebours, intendant des Finances, qui ne donnoit pas audience, non plus que le dimanche d'auparavant.

383. Jeudi 8 de mars. — Le matin, j'allai voir, sur les neuf heures, M. Baudelot pour consulter les anciennes tables de marbre que j'avois découvertes à Athènes, et qui ont esté apportées en France par M. Olier de Nointel[1], et satisfaire à un article de la dernière lettre de M. Reland[2].

384. Lundi 12 de mars. — J'appris que le Pape avoit écrit au Roy et l'avoit prié de traiter favorablement M. le cardinal de Noailles sur ce qu'il n'avoit pas voulu signer la Constitution,

1. Les inscriptions grecques recueillies par l'ambassadeur de France Olier de Nointel dans les îles de l'Archipel et à Athènes passèrent dans les mains de Melchisédech Thévenot, après la mort duquel elles furent recueillies par Baudelot de Dairval, qui les légua à l'Académie des Inscriptions. Voir la préface des *Inscriptions grecques* du Musée du Louvre, de M. W. Frœhner (1864, in-8°).

2. Adrien Reland, orientaliste hollandais, né en 1671, mort à Utrecht en 1718.

Digitized by Google

non plus que huit autres prélats, avec les autres évesques de l'assemblée qui l'avoient signée; que la nouvelle du massacre des missionnaires Jésuites commis à la Chine, laquelle avoit esté mandée de Lisbonne, et dont la Gazette d'Amsterdam avoit fait mention, estoit venue aussi de Rome.

385. Mardi 13 de mars. — On me donna deux livres orientaux : l'un estoit la conjugaison du verbe arabe *nasara*, avec l'explication en turc, de la manière que les Turcs le conjuguent, avec le petit dictionnaire persien et turc intitulé *Danisten*, à cause qu'il commence par ce verbe persien; l'autre estoit un livre de formules de lettres, et de requestes, à un pacha, aux cadis, etc., tant de la part des inférieurs aux supérieurs, qu'entre les amis, les parens et égaux.

386. Jeudi 15 de mars. — A dix heures et demie, je me rendis au Collège Royal, et à onze heures, M. le syndic, M. Morus, M. Henrion et moy, nous montasmes en carrosse et nous nous rendismes chez M. Reboul, directeur des Finances, où M. Varignon s'y trouva. Ainsi cinq que nous estions nous suppliasmes M. Reboul, qui avoit desjà reçu à Versailles un mémoire qu'il avoit demandé à M. le syndic, de vouloir bien nous estre favorable auprès de M. le controlleur général, pour procurer à Messieurs les professeurs royaux une partie au moins de ce qui leur estoit deu depuis six années. Il nous reçut très favorablement et avec beaucoup d'honnesteté, en nous faisant comprendre qu'il s'emploiroit avec plaisir pour faire en sorte que nous fussions contens.

387. Mercredi 21 de mars. — L'après-disné, comme j'estois chez M. Paul Lucas, M. l'abbé Bignon, qui arriva, m'annonça qu'il avoit reçu de la Cour l'ordonnance de ma pension pour 1714, et qu'il avoit donné ordre pour me l'envoier. Je passai chez lui et l'ordonnance cachetée, avec un billet de M. l'abbé Bignon, me fut remise. J'allai ensuite chez M. de Montargis; il ne donnoit pas audience.

388. Jeudi 5 d'avril. — Madame la comtesse de Prelot, qui occupoit le premier appartement chez M. Le Hay, m'entretint des ruines du tems des Romains, très considérables selon la description qu'elle m'en fit, qui se trouvent dans une de ses terres, appellée Orillan, en Bretagne, près de Saint-Brieuc, et des médailles romaines qu'on y déterre de tems en tems.

Digitized by Google

389. Jeudi 12 d'avril. — Sur l'avis que M. Couture, syndic des professeurs royaux au Collège Royal, m'avoit donné le jour d'auparavant, qu'il y avoit de l'argent au Trésor Royal pour le payement des appointemens des professeurs, je me rendis [chez] M. de Montargis entre huit et neuf heures, où je reçus la somme de trois cents livres pour la dernière année, et j'appris que l'autre demi-année avoit esté payée à la vefve de feu M. Dipy, auquel j'avois succédé.

390. Dimanche 15 d'avril. — Le matin, je vis M. Stochius chez lui, en allant disner chez M. Le Hay. M. Stosch travailloit à faire un catalogue de toutes les médailles antiques en or, qui se trouvoient tant dans les cabinets des princes souverains et autres que dans les cabinets des curieux et des antiquaires. J'appris de lui qu'un jeune abbé, que j'avois veu avec lui chez M. l'abbé De Camps et qui m'estoit [venu] voir le jour d'auparavant, s'appelloit M. Jourdain.

391. Lundi 16 d'avril. — J'eus deux auditeurs au Collège Royal : M. Freret et celuy qui s'estoit présenté le vendredy auparavant.

392. Samedi 21 d'avril. — Le matin, j'allai à la Bibliothèque du Roy faire compliment à M. de Targny, sur ce que le Roy l'avoit nommé garde de la Bibliothèque du Roy à la place de M. Clément.

393. Vendredi 4 de may. — M. le duc de Berry, Charles de France, fils de feu Monseigneur le Dauphin, mourut à Marly, le 7e jour de la maladie, à quatre heures du matin.

394. Jeudi 17 de may. — La nuit, le corps de M. le duc de Berry fut porté pour estre enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis.

395. Samedi 19 de mai. — Après le disné, au sortir de table, j'allai pour souhaiter un bon voiage à M. Paul Lucas, mais j'appris qu'il estoit parti le matin.

396. Dimanche 27 de mai. — Depuis neuf heures jusques à midy, comme j'avois pris mon voiage de la Terre Sainte en 1674 à la main, pour y revoir l'épitaphe d'Harpocration, que j'avois trouvée et copiée à Athènes, je m'engageai insensiblement à en lire jusqu'à ce tems là, en me mettant avec plaisir dans la mémoire les remarques que j'avois faites alors[1].

1. Ce volume du *Journal* d'Antoine Galland, qui devait faire suite à ceux qu'a publiés Ch. Schefer, est aujourd'hui perdu.

Digitized by Google

L'après-disné, j'allai voir l'entrée des ambassadeurs extraordinaires de Hollande.

397. Jeudi 31 de mai. — L'après disné, j'allai à Nostre-Dame, où je n'estois allé il y avoit plus de deux ans. J'y vis le chœur, achevé depuis peu par la magnificence du Roy, pour l'accomplissement du vœu du Roy Louis XIII, de mesme que les préparatifs pour le service de la feu reine d'Espagne, qui devoit se célébrer le samedy suivant.

398. Vendredy 13 de juillet. — M. l'abbé Sevin m'apprit que M. Burman[1], professeur de Hollande, estoit arrivé à Paris et qu'il devoit me venir voir.

399. Jeudy 26 de juillet. — M. Burman, professeur d'Utrecht, accompagné de deux jeunes advocats de Hollande, dont l'un estoit M. Drahenbourg[2], auteur des dissertations sur les préfets du prétoire, M. Burman, dis-je, me fit l'honneur de me venir voir, et de m'apporter une lettre de recommandation de M. Cuper, du 27 de juin, à Deventer.

400. Vendredy 27 de juillet. — Le soir, je trouvai un billet de M. de La Monnoie, de l'Académie françoise, qui avoit pris la peine de venir me chercher et qui ne m'avoit pas trouvé. Par ce billet M. de La Monnoye me demandoit des mémoires de la vie de Pierre de Montmaur ou Montmor, professeur royal en langue grecque, dit le Parasite.

401. Samedi 28 de juillet. — Le matin, entre sept heures et huit, j'allai pour voir M. Burman. Il estoit déjà sorti et je m'entretins avec M. Vanclef, advocat d'Utrecht. J'allai voir ensuite M. de La Monnoye. Nous nous entretinsmes près d'une heure et demie, et je lui dis quelques particularités touchant Pierre Montmaur, qui lui firent plaisir, entre autres que M. de La Motte Le Vayer estoit auteur du *Parasite Mormon*, et l'après-disné, j'appris de M. de Fannière que M. l'abbé de Marolles en rendoit tesmoignage dans ses *Mémoires*. M. de La Monnoye croioit que cet ouvrage estoit de Sorel.

402. Dimanche 29 de juillet. — Je me rendis au Jardin du Roy sur les sept heures, où M. Jussieu, professeur et démons-

1. Pierre Burman, philologue, né à Utrecht en 1668, mort en 1741.

2. Arnold Drakenborch, philologue, né à Utrecht en 1684, mort en 1747; élève de Burman, qu'il remplaça dans sa chaire d'histoire et de rhétorique.

Digitized by Google

trateur des plantes du Jardin du Roy, qui amena avec lui M. de La Roque, de Marseille, M. Parent, de l'Académie des Sciences, et M. ....., chinois, arriva sur les sept heures et demie. Il nous fit voir l'arbre du café, dont Messieurs les Estats de Hollande avoient fait présent au Roy, que le Roy avoit veu à Marly, et qui n'estoit arrivé au Jardin du Roy que le jour d'auparavant. Cet arbre avoit esté apporté dans une caisse et il estoit haut de trois ou quatre pieds, avec son fruit, dont il y avoit du verd, du rouge, à demi meur, et du noir, qui estoit en sa maturité. Par la mesme occasion je vis dans le Jardin du Roy la plante merveilleuse appelée *Ficus Peruviana*, et à cause de sa figure nommée vulgairement *Cierge du Pérou*, haut d'environ quarante pieds, presque tout d'une venue, avec des rejettons d'espace en espace, qui lui servent de branche. M. Jussieu nous ramena chez lui, où il nous fit voir plusieurs curiosités botaniques, et entre autres une canne de sucre de la Guadeloupe, qui avoit encore assés d'humidité pour faire connoistre sa douceur.

403. Mardi 31 de juillet. — A dix heures et demie, M. Burman et M. Drakenbourg vinrent me prendre afin que je les menasse chez M. l'abbé De Camps. Après le disné, ils virent une partie des médailles et des médaillons de cet abbé. En revenant, je les menai chez M. Le Hay, où ils virent et admirèrent en mesme tems les deux excellens ouvrages de peinture, et de modelure de l'admirable abbé Zumbo. M. Drakenbourg me monstra les premières feuilles du Silius Italicus dont il préparoit une nouvelle édition.

404. Samedi 25 d'aoust. — J'appris que Don Anselme [Banduri] avoit esté nommé bibliothéquaire du grand duc de Toscane, à la place de M. Magliabecchi, qui estoit mort dans le mois de juillet, âgé de [81 ans].

405. Dimanche 2 de septembre. — Après le disné, j'allay tesmoigner ma joye à Dom Anselme Banduri sur sa nomination par le grand duc de Toscane pour remplir la place de feu M. Magliabecchi, en qualité de son bibliothéquaire. Il me dit que feu M. Magliabecchi estoit mort le 4e de juillet, âgé de 81 ans.

406. Mardi 11 de septembre. — Après le disné, j'allay chez M. de Nointel, conseiller d'Estat, qui me montra une statue de marbre antique. Il me parut que cette statue, quelque chose plus grande que le naturel, quoique sans teste, représentoit Cybèle en pied. Elle avoit comme deux colliers qui lui pen-

Digitized by Google

doient sur la poitrine, et plus bas un bas-relief, dans un quarré, où Cybèle, tourrelée et voilée, avec son *tympanum* à la main gauche, estoit debout entre deux figures nues, dont celle qui estoit à gauche représentoit Jupiter, avec la foudre à la main droite et le sceptre à la gauche, et celle qui estoit à droite Neptune, à ce qu'il me parut. Ce quarré avoit un fronton, où Atys, avec l'habit de pasteur et le bonnet phrygien, estoit couché sur un lion[1]...

407. Mercredy 12 de septembre. — M. Fougère, officier de la maison de Condé depuis plus de trente ans, disoit que M. de La Bruyère n'estoit pas un homme de conversation, et qu'il lui prenoit des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement.

408. Lundi 17 de septembre. — On tenoit comme une chose avérée, selon que je l'entendis dire, que les Jésuites avoient fait présent de cinq cent mille livres au cardinal Albano, neveu du pape[2].

409. Mercredi 19 de septembre. — La lettre qui suit, dont une copie me fut communiquée, délivra M. le cardinal de Noailles, archevesque de Paris, d'une persécution horrible :

Lettre du Roy au Pape. — « Mon conseil et ma conscience ne me permettent pas de suivre aucun des partis que vous me proposez au sujet du cardinal de Noailles, dont les mœurs sont aussi pures que sa doctrine, et un concile national ne convenant pas à vos intérests, je prie Vostre Sainteté de donner des explications sur les points contestés de vostre Constitution, et au refus de vous contenter des explications du cardinal de Noailles. Cela mettra la paix dans mon royaume, qui en a esté presque ébranlé. »

410. Mardi 25 de septembre. — Je sortis à six heures du matin et j'allai voir M. de Larroque, avec qui je restai jusqu'à dix heures. M. Deslandes, qui avoit voiagé en Perse et aux Indes, et qui estoit revenu par Constantinople, survint et nous entretint de plusieurs particularitez de son voiage. Il estoit à Constantinople en 1666, sous l'ambassade de M. de La Haye-Vantelet, le fils.

1. C'est l'*Archigalle*, grand prêtre de Cybèle, du cabinet de Foucault; voir Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. I, 1re partie, p. 11 et pl. IV.

2. L'un des deux cardinaux Albani, neveux du pape Clément XI.

Digitized by Google

411. Mercredy 10 d'octobre. — L'après-disné, je vis le P. Le Brun, de l'Oratoire, qui revenoit des eaux d'Aix-la-Chapelle, et qui rapportoit de son voiage de grandes particularitéz, et particulièrement plusieurs anciens missels, tant manuscrits qu'imprimez, pour orner l'ouvrage qu'il avoit en mains desjà bien avancé.

412. Jeudy 15 de novembre. — L'après-disné, on chanta le *Te Deum* à Nostre-Dame pour la paix arrestée et conclue avec l'Allemagne et l'Empire, et le soir il y eut un feu d'artifice dans la place de Grève et des feux particuliers dans toute la ville.

Année 1715.

413. Mardy 1er de janvier. — Je ne sortis que pour aller à la messe, à cause du tems qui fut pluvieux tout le matin, et cela me donna du repos par rapport à mon incommodité.

Je lus les chapitres 8, 9, 10 et 11 de la *Sagesse*, et je donnai l'après disné environ une heure de tems à la version de la Vie de Tamerlan.

Je lus en grec les *Dialogues des Dieux* et quelques [uns] *des Morts* de Lucien. Je continuai de lire aussi la troisième section de l'*Humaioun Nameh*. C'est par ces différentes lectures entremeslées que je m'entretins dans ma solitude. Nonobstant la pluie, ma cousine Douillé ne laissa pas de venir me souhaiter la bonne année au sortir de disné. Je receus de M. Despréaux, mon neveu, une lettre de compliment sur la nouvelle année.

414. Mercredi 2 de janvier. — M. l'abbé de Fontenu[1] me fit l'honneur de venir me souhaiter la bonne année. Il m'apprit une nouvelle fort désagréable, sçavoir que M. d'Argenson estoit venu chez M. Fréret[2], nostre confrère dans l'Académie des Médailles et des Inscriptions, qu'il s'estoit saisi de ses papiers, et qu'ensuite il l'avoit emmené à la Bastille, sans qu'on en sçut le sujet.

1. L'abbé Louis-François de Fontenu, né en 1667, mort en 1759; ayant accompagné en 1700 le cardinal de Janson au conclave, il prit goût aux antiquités et fut reçu en 1714 à l'Académie des Inscriptions.

2. Nicolas Fréret, né à Paris en 1688, mort dans la même ville en 1749; reçu en 1714 à l'Académie des Inscriptions, il lut le 11 novembre de la même année un mémoire sur *l'Origine des Français;* ce mémoire, combattu par l'abbé de Vertot et non inséré dans le recueil de l'Académie, ne fut imprimé qu'en 1796. L'abbé de Vertot répondit le 18 décembre et le 26 du même mois, sans doute sur la dénonciation de l'abbé de Vertot, Fréret était enfermé à la Bastille; il en sortit le 31 mars 1715.

Digitized by Google

415. Mercredi 9 de janvier. — L'après-disné, comme je me chauffois, je m'endormis, appuyé sur un fauteuil, après un peu de lecture. En me réveillant en peu de tems, une vapeur, dont je me sentis attaqué, m'obligea de me lever pour faire quelques pas dans ma chambre, afin de la dissiper; mais, au second pas, je tombai par terre sans perdre connoissance. Je me relevai et j'allai à une chaize près d'une fenestre pour m'asseoir; mais je tombai encore par terre. Je me relevai une seconde fois et je gagnai mon lict sur lequel je me jettai, où je demeurai deux ou trois momens, la teste appuiée sur la main. Je me levai et après avoir écrit quelques lignes, il me parut que j'avois besoin d'estre purgé, et que je ne ferois pas mal de consulter M. Geofroi, le médecin. Je lui écrivis un billet. Je passai le reste de la journée à me tranquilliser.

416. Vendredi 11 de janvier. — Je ne parlai à M. Geoffroi, sur le billet que j'avois eu l'honneur de lui écrire, que le matin au Collège Royal, où il estoit venu faire sa leçon à l'ordinaire, à dix heures. Il l'avoit reçu et il estoit allé chercher un autre Galland que moi.

417. Jeudi 17 de janvier. — Je lus le chapitre 29 de l'*Ecclésiastique*. M. de Fiennes fit sa harangue de réception au Collège Royal. Je ne pus y assister tant à cause de mon incommodité que d'un rhume incommode et d'un grand froid qui n'y convenoit. M. l'abbé Bignon n'eut pas le loisir de s'y trouver.

Je reçus de Noyon un chapon, que M. Despréaux m'avoit envoyé pour le bouquet de ma feste, qui estoit le mesme jour.

418. Vendredy 18 de janvier. — Jeudy 31 de janvier. — Depuis le vendredi 18 jusqu'à ce jour, je fus attentif à prendre soin de ma santé altérée par un asthme et par un très grand rhume. Je pris de la manne le matin contre l'enflure des jambes[1].

1. C'est par cette dernière mention que se termine le *Journal* d'Antoine Galland, qui devait succomber deux semaines plus tard, le 17 février 1715.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les chiffres renvoient aux numéros d'ordre inscrits en tête des différents articles du *Journal*.

A

Ablancourt (Nicolas Perrot d'), 43, 305.
Adèle. Lettres contre l'abbé de Valmont, 42.
Agrippine (Germanicus et), agathe onyx, 241.
Aily (D'), 286.
Aladdin (Histoire d'), 198.
Alaneau de la Bonnaudière. Sa mort à Caen, 173.
Albani (Cardinal), neveu du pape Clément XI. Présent de 500,000 ℔ à lui fait par les Jésuites, 408.
Albe (Antoine-Martin de Tolède, duc d'). Feu d'artifice en l'honneur de Philippe V, 216.
Albert (Le P.), prieur des Augustins des Loges, dans la forêt de Saint-Germain, 157, 267.
Alde (Éditions des), 75.
Alençon (Charles de France, duc d'). Sa naissance, 340.
Amalaire. Lettre à Godescalc, 42.
Amboise (Cardinal d'). Pontifical romain, avec son portrait, 297.
Amolon. Lettre à Godescalc, 42.
Ancyre (Monument d'), 311, 358, 365.
Angennes (Maison d'). Manuscrit des *Chroniques de France* lui ayant appartenu, 91.
Aquin (Louis d'), évêque de Séez. Image de la Vierge et Adoration des Mages, en émail, provenant de son cabinet, 208.
Archigalle, statue, 406.
Argental (Marquis d'). — Voir Ferriol (Comte de).
Arithmétique (Machine), 159.
Arlequiniana, 33.
Arnauld (Antoine), 44.
Arsinoé (Tête d'), agathe onyx, 29.
Arvieux (Chevalier Laurent d'). Candidature aux deux charges d'interprète en langue arabe, 35. — Origine du nom du café, 309.
Asiniana, 147.
Athènes. Inscriptions chez Baudelot, 383. — Visite de Paul Lucas à Athènes, 56.
Audiquier. — Voir Haudicquer.
Auléde (François-Delphin, marquis d'), 121, 162 et *passim*.

B

Baalbek. Ruines du temple de Jupiter, 150.
Baluze (Étienne), 44, 71, 78, 103, 135, 138, 143, 243; — malade, 98; — ses relations avec Cotelier, 70, — et M. de Marca, 44, 64. — Différents travaux sur S. Cyprien, etc., 75, 304. — *Histoire de la Maison d'Auvergne*, 64, 71. — Manuscrits de Postel, 98. — Sa disgrâce et son exil, 168, 169, 170, 176, 177, 180, 185, 199, 304; — remplacé comme syndic et comme professeur au Collège royal, 199, 322.
Bandinelli (Jean et Bernard). Manuscrit de Térence leur ayant appartenu, 90.
Banduri (D. Anselme). *Antiquités de Constantinople*, 10, 47, 146, 250,

Digitized by Google

263, 303; — malade, 18; — nommé bibliothécaire du grand-duc de Toscane, à Florence, 404, 405.
Baraton, 167; — sa mort, 280.
Barbezieux (Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de). Cartes des frontières de la France, 181.
Barbier (Mademoiselle). Pièce de théâtre, 195.
Basnage (Henri). Sa mort, 139, 142.
Basnage (Jacques). *Histoire des Juifs*, 92.
Baudelot de Dairval (Ch.-César). Inscriptions d'Athènes, 383.
Baudoin (Jean), de l'Académie française, 44. — Mémoires sur l'histoire de France, 99.
Baudoin (Sophie), femme de M. Thévenot, 44.
Bayle (Pierre). Lettres écrites à M. de La Roque père, 244. — — Lettre à son frère (1670), 245.
Beaudouin (Jean). — Voir Baudoin (Jean).
Bégon (Michel), intendant de la marine à Rochefort. Sa mort, 134, 142.
Bellarmin (Cardinal). Traduction de son *De scriptoribus ecclesiasticis*, 4.
Beraud, doyen des avocats. Sa mort, 138.
Beraud, professeur de syriaque au Collège de France. Sa mort, 138.
Berry (Charles de France, duc de). Sa mort à Marly, 393; — inhumé à Saint-Denys, 394.
Berry (Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de). Naissance d'un fils, 340.
Besson (Le P. Joseph). *La Syrie sainte*, 161.
Bibliothèque du Roi. Catalogue des manuscrits grecs par Cotelier, 70. — Nombre de ses manuscrits grecs et latins, 44. — Acquisition des manuscrits d'André et Fr. Duchesne, 54. — Transfert rue Vivienne, 267. — Visite de l'envoyé turc, 13. — Voir aussi Cabinet des médailles et Médailles.
Bichelt, de Bâle. Lettres, 8.
Bignon (Abbé Jean-Paul), 20 et *passim*. — Doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, 175. — Légataire de la bibliothèque de Tournefort, 12.
Bignon de Blanzy (Armand-Roland), prévôt des marchands de Paris. Jeton, 1.
Billet de Fanière (Martin), 42 et *passim*. — *Histoire du Collège royal*, 266, 270. — Notes biographiques sur Richelet, 305. — Examen de la *Bibliothèque critique* de R. Simon, 73.
Blampain (D. Thomas), visiteur de la Congrégation de Saint-Maur. Sa mort, 147.
Blois. Découverte de statuettes antiques, 165.
Bochart de Colleville, 147. — Manuscrits arabes apportés à Ant. Galland, 219.
Bœl, 44.
Boileau (Jacques), doyen de Sens. L'archevêque de Montpezat et le Formulaire, 236.
Boileau-Despréaux (Nicolas), 25. — Satyre de l'Équivoque, 234. — Traduction de Longin, 307. — Discours contre lui, 209. — Opération de la pierre, 85. — Sa mort, 228, 230; — son service à l'Oratoire, 233. — Épitaphe, par M. Coffin, 233.
Boissy (Abbé de). Livres avec notes manuscrites de Guyet, 152.
Boivin (Jean). Édition projetée d'Homère, 15. — Remarques sur Longin, 307.
Bonnaudière (Alaneau de la). Sa mort à Caen, 173.
Bonnedame, chanoine et agent du chapitre de Noyon. Agathe onyx de Constantin à la grande croix de la cathédrale de Noyon, 381.
Borman, 49.
Boudier, de Mantes. Lettre sur les médailles antiques, 149.
Bouillon (Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de). Sa fuite, 168. — Sa lettre au Roi et appréciation du pape, 182.

Digitized by Google

Boulæse (Jean). Manuscrit, 98.
Boulai, de Troyes. Sa bibliothèque et son cabinet de médailles, 265.
Boulogne (Italie). Pierre lumineuse, 190.
Boulogne-sur-Mer, *Portus Iccius*, 115.
Bourbon (François-Armand de), prince de Conti. Sa mort, 32.
Bourbon (Henri-Jules de), prince de Condé. Sa mort, 45.
Bourbon-Condé (Louis-Henri de), duc d'Enghien, 45.
Bourdelot. Sa vente, 171.
Bourges. Histoire des archevêques, par l'abbé de Guilly, 326.
Bourgogne (Duc et duchesse de). — Voir Dauphin et Dauphine.
Bouthillier (Nicolas), principal du Collège de Beauvais. Sa mort, 333, 334.
Boze (Claude Gros de), *passim*. — Acquisitions de médailles de Foucault, 276; — des recueils numismatiques de Vaillant, 4.
Brenkmann (Hendrik). Visite à Paris, 357, 358. — Projet d'une société de savants pour l'impression d'ouvrages, 358, 359, 362. — *Pandectes* de Florence et inscriptions romaines, 361.
Brissac (Duchesse de), 22.
Brue, frères, directeur de la Compagnie du Sénégal, drogman de l'ambassade de France à Constantinople et consul à Tripoli, 105, 114, 117, 136, 153, 173, 193, 196, 241, 274, 314. — Médailles apportées de Constantinople, 105, 106. — Histoire du commerce de la France au Sénégal, 214. — Curiosités des côtes de Syrie, 258. — Liqueur des palmiers, 259.
Brun (Le P. Le). Études liturgiques, 313, 345, 365, 411.
Burette (Pierre-Jean). Son installation comme professeur au Collège royal, 135, 138.
Burman (Pierre). Sa visite à Paris, 398, 399, 401, 403.

C

Cabinet des médailles du Roi, à Versailles, 5, 34, 274, 278, 279, 321. — Voir Bibliothèque du Roi.
Caen (Université de), 227.
Café. Origine de son nom, 309; — cultivé à Paris, 104, 162, 274, 402.
Cally, curé de Saint-Martin de Caen. Sa mort, 123, 124.
Camps (François de), abbé de Signy, *passim*. — Abdication de Childéric III, 96, 97. — Remarque sur l'*Histoire de Bretagne*, de D. Lobineau, 154. — Buste d'Alexandre le Grand, etc., 317. — Acquisition des médailles de N.-J. Foucault, 143. — Catalogue de ses médaillons, 96.
Capelain (Claude). Remarque sur Homère, 240.
Capitulation entre François Ier et le sultan Soliman pour le commerce, 346.
Capon (Claude-Charles), avocat au Parlement. Sa nomination au Collège royal à la place de Baluze, 322.
Cara Mustapha Pacha, grand vizir, 14.
Carcavi (Pierre de), 70. — Lettres, 8.
Cardonnoi (Du), 330.
Carteron, chanoine, de Noyon, 85.
Cartes marines à l'usage des Turcs, chez le comte de Pontchartrain, 231.
Casauboniana, 257.
Caseneuve de Merrane. *Origines de la langue françoise*, 71.
Cassini (Jean-Dominique). Sa mort, 312, 313.
Castries (Armand-Pierre de la Croix, abbé de). Don d'un ms. de Térence à M. Pinsson, 89, 90.
Castulon (M. de). Tours plaisants, 138.
Chaise (Le P. de la). — Voir La Chaise (Le P. de).
Chamailler. Étymologie de ce mot, 240.
Chamblin, receveur général du Poitou. Achat à l'inventaire de

Digitized by Google

M. de Barbezieux de cartes des frontières de la France, 181.
Chapelle (La), fils de M. Thévenot, 44.
Charmont (M. de), nommé ambassadeur de France à Constantinople, 95.
Chartreux de Paris, transférés à l'instigation du P. Le Tellier, 191. — Dom Pascal, 132.
Chastelain (Claude). *Martyrologe*, 47; — sa mort, 292 *bis*.
Chaumette (La). — Voir La Chaumette.
Chérel, lieutenant général de Montluçon, 351.
Chéron (Élisabeth-Sophie). — Voir Le Hay (Madame).
Childéric III. Abdication, 96.
Chine (Affaires des Jésuites à la), 191. — Mort du cardinal de Tournon à Macao, 254.
Chroniques de France, manuscrit de Sainte-Geneviève, 91.
Cidre de Biscaye et de Normandie, 341.
Clarendon (Duc de). Lettres, 8.
Clément (Nicolas). Sa maladie, 267; — sa guérison, 269; — sa mort, 273.
Coffin, régent du Collège de Beauvais. Épitaphe de Boileau, 233.
Coislin (Henri-Charles du Cambout de), évêque de Metz. Manuscrits grecs et catalogue par D. Bernard de Montfaucon, 303.
Colbert (J.-B.). Manuscrits dans sa bibliothèque, 44. — Recherche de manuscrits pour les faire publier, 71.
Collège de France. Nomination de l'inspecteur et du syndic, à la place de Baluze, 199. — Paiement des gages des professeurs, 335, 342, 380, 382, 386, 387, 389. — Vacances, 243. — Voir aussi aux noms des différents professeurs.
Colleville (Bochart de). — Voir Bochart de Colleville.
Colombet, docteur en droit, refusé à un examen pour une nouvelle charge, 125.
Combes (M. de), ingénieur du roi, 10.
Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de). Sa mort, 45.
Condé (Louis-Henri de Bourbon-), duc d'Enghien, 45.
Conrart (Valentin). Lettres à M. de La Roque père, 244.
Constantinople. Carte des environs, 10. — Modes de la cour, gravées par M. Le Hay, 295, 376. — Voir Banduri.
Conti (François-Armand de Bourbon, prince de). Sa mort, 32.
Cordelières (Monastère des), du faubourg Saint-Marcel, 300.
Cordeliers, de Paris. Mort de M. Pelhestre, bibliothécaire, 139, 142.
Corippus, avec notes de Rigault, 42.
Corneille (Thomas). Sa mort, 112.
Cosson (Daniel). *Memoria Cossonia*, 365.
Cotelier (J.-B.). Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi, 70.
Cotolendi (Charles). Auteur de *Arlequiniana*, 33.
Couleau (Pierre), 3.
Cousin (Louis). Fondation à l'abbaye de Saint-Victor, 34, 286.
Couture (J.-B.), syndic, puis inspecteur du Collège de France, à la place de Baluze, 168, 199.
Cronstrōm, envoyé de Suède. Sa crainte de la mort, 239.
Cuper (Gisbert). Lettre à Galland, 399. — Monnaies arméniennes, 91.
Cybèle (Statue supposée de), 406.
Cymbalum mundi, 343.
Cyprien (S.). Manuscrit provenant de Thévenot, 44. — Édition de ses œuvres par Baluze, 75, 304.

D

Dacier (André), 19.
Daniel (Le P. Gabriel). Abdication de Childéric, 96, 97.
Dantan, secrétaire de M. de Nointel, 14.
David (Chevalier), sculpteur et ar-

Digitized by Google

chitecte. Ses travaux en Italie et en Angleterre, 318.
Dauphin. Louis, dit le Grand-Dauphin, sa mort à Meudon, 237. — Épitaphe par Ant. Galland, 237. — Louis, duc de Bourgogne, sa mort à Marly, 283; — son cœur au Val-de-Grâce, 284; — son corps à Saint-Denys, 285. — Le duc de Bretagne fils du Dauphin, 284; — sa mort, 291; — son frère cadet, le prince d'Anjou, malade, 291. — Voir Humbert II et Viennois.
Dauphine. Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, sa mort à Versailles, 282, 288; — son cœur au Val-de-Grâce, 284; — son corps à Saint-Denys, 285.
De Camps (François), abbé de Signy, *passim*. — Abdication de Childéric III, 96, 97. — Remarques sur l'*Histoire de Bretagne*, de D. Lobineau, 154. — Buste d'Alexandre le Grand, etc., 317. — Acquisition des médaillons de N.-J. Foucault, 143. — Catalogue de ses médaillons, 96.
De Fiennes (J.-B.), successeur de Pétis à la chaire de langue arabe au Collège royal, 378, 417.
De La Mare, chanoine de Nesle, 32, 53.
De Lamare (Nicolas), auteur du *Traité de la police*. Empoisonnement par la ciguë, 220.
Delespine (J.-B.), libraire à Paris, 15.
De l'Isle (Guillaume), de l'Académie des Sciences, 231.
Deloy (Michel), professeur en droit civil et canon de l'Université de Paris. Sa mort, 204.
Denison (Abbé). Sa première messe aux Cordelières du faubourg Saint-Marcel, 300.
Deshotteux, conseiller au présidial d'Amiens, 330.
Deslandes, voyageur en Perse, aux Indes et à Constantinople, 410.
Des Périers (Bonaventure). *Cymbalum mundi*, 343.
Despiés, collaborateur d'Ellies Dupin pour sa *Bibliothèque ecclésiastique*, 119.
Desportes (Philippe). Poésies et lettres, 42, 43.
Despréaux. — Voir Boileau (Nicolas).
Dherbinot. Sa mort, 167.
Dioscoride, cornaline, 118.
Dipi (Jean). — Voir Hanna.
Dippy (Pierre). Son mariage, 338; — sa mort, 22.
Dodwell (Henri). Sa mort, 244.
Dolene (M.), 79.
Dominicains, de la rue Saint-Jacques, à Paris. Tombeau de Humbert II, dauphin de Viennois, 306.
Douai. Siège de la ville, 310.
Douillé (M^me^), cousine d'Ant. Galland, 413.
Drakenborch (Arnold). Sa visite à Paris, 399, 403; — son édition de Silius Italicus, 403.
Dubois, bibliothécaire de Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims, 44. — Manuscrits de Thénevot, 70.
Dubosc, libraire à Toulouse, 78.
Dubut, musicien, joue devant Louis XIV et M^me^ de Montespan, 336.
Dubut (M^lle^), joueuse de luth, 336.
Du Cardonnoi, 330.
Ducé (Madame), 229.
Du Cerceau (Le P. Jean-Antoine), à Bourges, 234.
Duchesne (André et François). Acquisition de leurs manuscrits pour la Bibliothèque du Roi, 54. — Édition des *Historiæ Francorum scriptores*, par François Duchesne, 75.
Duclos (Samuel Cottereau-), 103.
Ducros, procureur du Roi à Boulogne, 115.
Du Fay (Charles-Jérôme de Cisternay), bibliophile, 156.
Du Fresny (Charles Rivière-), 229.
Dupin (Louis Ellies). *Bibliothèque ecclésiastique*, 4. — *Table universelle des auteurs ecclésiastiques*, 47. — Traduction du *De scriptoribus ecclesiasticis* de Bellarmin,

Digitized by Google

4. — Corrections à l'*Histoire des Juifs* de Jacques Basnage, 92. — Son arrestation au jardin de Luxembourg, 179, 180, 181.

E

Écriture en or (Procédé pour l'), 263.
Egypte (Règlement des finances de l'), manuscrit de 1549, 93.
Élie de Crète. Commentaire sur saint Jean Climaque, 365.
Élien. Manuscrit grec des *Tactiques*, 281.
Encre d'or. Recette, 263.
Encre turque. Recette, 98.
Enghien (Louis-Henri de Bourbon-Condé, duc d'), 45.
Enguéhard (André), professeur royal en médecine. Sa mort, 126, 130.
Erlinger, graveur. Sa mort, 146.
Espagne (Folies d'), 336.
Etternot, 45.
Euclide chrestien, 98.

F

Fabre, secrétaire de M. Ferriol, 84, 95.
Fanière. — Voir Billet de Fanière.
Faure (Antoine). Sa bibliothèque, 44.
Fayet, conseiller au Parlement de Paris. Sa bibliothèque et son cabinet de médailles, 265.
Félibien (Jean-François), garde des Antiques du Roi, 357.
Fénelon (François de Salignac de La Mothe), archevêque de Cambrai. Mandement, 2. — Épitaphe, 2, 210.
Fermel'huys (J.-B.). Éloge funèbre de Mme Le Hay, 315.
Ferrand, émailleur, 16.
Ferrière (D. Louis de), prieur de l'abbaye de La Réole, 252.
Ferriol (Charles, marquis d'Argental, comte de), ambassadeur de France à Constantinople. Sa maladie, 95, 136, 193, 196. — Médailles choisies pour le cabinet du Roi par Galland, 321. — Modes de la cour de Constantinople, 295, 376.
Ferriol (Madame de). Poésie satyrique contre elle, 212, 229.
Fesch, de Bâle. Lettres, 8.
Fez (Roi de). Lettre à François Ier, relative au commerce dans son royaume, 299, 302.
Fiennes (J.-B. de), successeur de Pétis à la chaire de langue arabe au Collège royal, 378, 417.
Fléchier (Esprit), évêque de Nîmes. Sa mort, 128.
Floissac (M. de), 172.
Fontenu (Abbé de), 414.
Forbin. — Voir Janson.
Foucault (Nicolas-Joseph). Bible de Saint-Lô, 174. — Manuscrit des poésies de Rhallus, 171. — Ses collections de médailles, 143, 157, 190, 276. — Ses relations avec Ant. Galland, *passim* et 375.
Fougère, officier de la maison de Condé. Particularités sur La Bruyère, 407.
Fouilloux, maître de chambre au Collège du Plessis, 261.
Fraguier (Abbé Claude-François), 20.
Francine (M. de). *La Francinade*, poème contre lui par J.-B. Rousseau, 205.
François Ier. Capitulation avec Soliman pour le commerce, 246. — Lettre à lui adressée par le roi de Fez au sujet du commerce dans son royaume, 299, 302.
Frassen (Le P. Claude), cordelier. Sa mort, 227.
Fremiot (Claude), 44.
Fréret (Nicolas), emprisonné à la Bastille, 414.
Furetière (Antoine), 25.

G

Gacon (François). Factum en faveur de Saurin, 204.
Gaignières (Roger de). Cession au Roi de ses manuscrits et portefeuilles, 235.

Digitized by Google

Galland (Antoine). Autobiographie, 260; — sa dernière maladie, 415 à 418; — certificat pour le gras en carême, 337. — Lettres de noblesse de P. Galland, 245. — Nomination d'antiquaire du Roi, 274, 278, 279, 287 à 290. — Collège de France : nomination à la chaire d'arabe, 22, 23, 26, 27, 30, 31, 59 à 62, 65, 66, 67, 69, 71, 72; — ouverture de son cours, 71, 72, 107, 109; — son cours, 320, 391. — Catalogue des manuscrits orientaux de l'Oratoire, 80, 81, 83. — Catalogue des médaillons de l'abbé De Camps, 96. — Médailles rapportées par M. de Ferriol et choisies pour le Cabinet du Roi, 321. — Traduction de l'*Alcoran*, 63, 134, 246. — Bibliothèque arabe, 102. — *Bons mots des Orientaux*, 257. — Dictionnaire numismatique, 215. — Origine du nom du café, 309. — Épitaphe du Dauphin, 237. — Inscription du monument d'Ancyre, 311, 358, 365. — *Maximes des Pères du désert*, 46. — *Mille et une nuits*, 7, 102, 108, 111, 113, 116, 117, 118, 122, 217, 241, 246, 247, 253, 255, 258, 260, 264, 271, 272, 275, 277, 279, 292, 296, 298, 299, 307, 314, 319, 331, 344, 352, 354. — Nécrologe des savants, 24, 102, 218. — Proverbes en grec vulgaire, 8. — *Segræsiana*, 257. — Projet par Brenkman d'une société pour impression d'ouvrages, 362. — Voyage de Terre sainte, 396.

Galland (Pierre). Lettres de noblesse, 245.

Gallicson (Mgr de), évêque d'Agathopole. Voyage en Perse, 88.

Gallois (Abbé Jean), 35, 78.

Genebrier, 74. — Pyramide et statuette d'Isis de son cabinet, 250.

Gênes. Statue de saint Barthélemy, par le chevalier David, 318.

Geoffroi (Étienne-François), médecin de la Faculté de Paris, professeur royal en médecine. Certificat pour le gras en carême donné à Ant. Galland, 337.

Germanicus et Agrippine, agathe onyx, 241.

Glauber (Sel de), 144.

Godeau (Antoine), évêque de Grasse et Vence. Liste d'hommes de lettres petits, 270.

Godeau, régent de rhétorique au Collège des Grassins, 160, 163.

Godefroy, d'Avesnes, intendant du prince de Chimay, premier mari de M^lle^ Chéron, 256.

Goetzius (G. Chr.). Ouverture publique de la bibliothèque de Leipzig, 332.

Gondy. — Voir Retz (Cardinal de).

Gosse, de Noyon, 101.

Gotthifredi. Lettres, 8.

Goudelin (Pierre). *Ramelet moundi*, 78.

Gouic (Le P. de), jésuite, 231.

Gourdin, de Beauvais, des Missions Étrangères, 88.

Grangier, recteur de l'Université. Son mariage, 163. — Vente aux Jésuites du Collège de Marmoutier, 163.

Grassins (Collège des). Chute du tonnerre sur l'église, 183.

Grimarest. Lettre de Leibniz à lui adressée au sujet des manuscrits de Thévenot, 363.

Gronovius (Jacobus). Notes sur *Memoria Cossonia*, 365.

Gros de Boze. — Voir Boze (Gros de).

Guénegaud (Henri de), chevalier de l'Ordre de S.-Lazare, 21.

Guiet. — Voir Guyet.

Guignard, libraire, 99.

Guilleragues (Gabriel-Joseph de La Vergne, vicomte de), ambassadeur de France à Constantinople, 203.

Guilleragues (Marie-Anne de Pontac, vicomtesse de). Sa mort, 316.

Guilly (Abbé), de Bourges, 176. — Histoire des archevêques de Bourges, 326.

Guyet (François). Livres avec notes manuscrites, 152.

Digitized by Google

H

Halle (Allemagne). Académie, 47.
Halley (Antoine), de Caen, 227.
Hanna, maronite d'Alep, 39, 41, 57, 58, 198, 217.
Harlay (Achille III de), procureur général. Lettres, 8.
Harpocration. Son épitaphe copiée par Ant. Galland à Athènes, 396.
Haudiquer de Blancour, 54.
Hauteville. Vocabulaire arabe-latin lui ayant appartenu, 238.
Hautin (J.-B.). Notes sur l'*Apocolocyntose* de Sénèque, 134. — Lettre, 134.
Helvétius (Jean-Frédéric). Or potable, 121.
Henrion (Abbé), chapelain du Roi, 191.
Henrion (Nicolas), 20.
Henrion (M^lle^). Empreintes en couleurs de pierres gravées du Cabinet du Roi, 296.
Herbinot (D'). Sa mort, 167.
Heudicourt (G.-A. Sublet de), nommé à l'évêché d'Evreux. Sa mort, 128.
Hiéremie, de Marseille, 136.
Hippocrate. *Serment*, traduction latine de Henri Monantheuil, 74.
Hollande. Entrée à Paris des ambassadeurs, 396.
Holtenen (Édouard), antiquaire de l'Électeur Palatin, 218.
Homberg (Guillaume), de l'Académie des Sciences. Pierre lumineuse de Boulogne, 190. — Procédé pour la reproduction des pierres gravées antiques, 296.
Hottinger (Jean-Jacques). Lettres, 141.
Huet (Pierre-Daniel). Lettres, 8. — Obsèques du P. de la Chaise, 19.
Humbert II, dauphin de Viennois. Son tombeau chez les Jacobins de la rue Saint-Jacques, 306.
Huxelles (Nicolas de Laye du Blé, marquis et maréchal d'). Poésie satyrique contre lui, 212, 229.

I

Inondation de la Seine à Paris en 1711, 221 à 226.
Isle (Guillaume de l'), de l'Académie des Sciences, 231.
Issaly, secrétaire du Roi, 4, 72.
Issaly (Mademoiselle). Transfert des corps d'Antoine et Isaac Le Maistre et de Racine, de Port-Royal à Saint-Étienne-du-Mont, 268.

J

Jacobins. — Voir Dominicains.
Jaillux, légataire universel d'Ant. Faure, 44.
Jansénistes. Origine de l'aversion de Louis XIV à leur égard, 281. — Voir Port-Royal.
Janson (Toussaint de Forbin, cardinal de). Sa mort, 339.
Jardin du Roi, à Paris, 402.
Jean Climaque (S.). *Degrez*, avec commentaire manuscrit d'Élie de Crète, 365.
Jésuites, 151, 163, 408. — Affaires de la Chine, 191. — Voir Jouvancy (le P. Joseph de), Tournon et aux différents noms.
Joseph (S.). Anneau donné à la sainte Vierge, 241.
Jouan, chanoine de Tours, 304.
Jourdain (Abbé), 390.
Jouvancy (Le P. Joseph de). Sa retraite à Naples à cause de son *Histoire de la Société de Jésus*, 323.
Joye (M. de la), valet de chambre et chirurgien de Seignelay, 190.
Juge (Le), l'un des fermiers des cinq grosses fermes. Sa mort, 187, 188.
Jussieu (Antoine de), professeur et démonstrateur des plantes du Jardin du Roi, 402.
Justel (Christophe et Henri), 44.

K

Kara Mustapha. — Voir Cara Mustapha.
Koffin. — Voir Coffin.

Digitized by Google

L

La Bonnaudière (Alaneau de). Sa mort à Caen, 173.
La Bruyère (Jean de). Particularités sur lui, 407.
La Chaise (Le P. François d'Aix, de). Sa mort, 17; — ses obsèques, 19.
La Chapelle, fils de M. Thévenot, 44.
La Chaumette (M. de), inventeur d'armes à feu se chargeant par la culasse, 28.
La Croix (Pétis de). — Voir Pétis de la Croix.
La Croze (Mathurin de Veyssière de), 110.
Lactance. Manuscrit du *De moribus persecutorum*, 51.
La Faille. Disputes avec J.-B. Rousseau, 129, 131.
La Hire (Philippe de), doyen des professeurs royaux, 67, 139.
Laisné, voyageur en Orient. Sa mort, 140, 142.
La Joye (M. de), valet de chambre et chirurgien de Seignelay, 190.
La Ligerie (M. de), chirurgien de Louvois, 144.
La Mare (De). — Voir De La Mare.
Lamonce (M. de), architecte de Lyon, graveur, 146, 148, 232.
La Monnoye (Bernard de), 234, 371, 400, 401. — Acquisition à la vente de Bourdelot des *Morlini novellæ*, 171.
La Montre (Abbé de), 28.
La Mothe-Le Vayer (François de), auteur du *Parasite Mormon*, 401.
Lampe (Conte de la), 198.
Landrecies. Levée du siège, 308.
La Piquetière (M. de). Liste des ouvrages de Sébastien Rouillard, 142.
La Reynie (Nicolas-Gabriel de). Sa mort, 62.
La Roque (Jean de), *passim*. — Antiquités de Baalbek, 82, 150, 294. — Cynocéphale en bronze, 294. — Manuscrit grec des *Tactiques* d'Élien et d'Onosandre, 281. — Rondeau sur la paix d'Utrecht, 262.
Launoy (Jean de), 44.
La Vallière (Louise de La Baume-Le Blanc, duchesse de), sœur Louise de la Miséricorde. Lettre sur sa mort aux Carmélites, 158, 184.
La Vergne (M. de), conseiller au Châtelet, 192. — Voir Guilleragues.
La Vieuville (Jean-Évangéliste de), ambassadeur de Malte. Son entrée à Paris, 324, 325.
Le Brun (Le P.). Études liturgiques, 313, 345, 365, 411.
Le Fé (Le P.), dominicain, oncle de M. Le Hay, 263.
Le Hay, ingénieur du Roi, *passim*. — Gravure des Modes de la cour de Constantinople, 295, 376.
Le Hay (M^me^), ou M^lle^ Chéron, 29, 33, *passim*; — sa conversion, 251; — son premier mari, 256; — sa mort, 248, 249, 251, 256; — son éloge funèbre, 315.
Leibniz (G. G.). Lettre à Grimarest au sujet des manuscrits de Thévenot, 363, 364.
Leipzig. Ouverture d'une bibliothèque publique, 332.
Le Juge, l'un des fermiers des cinq grosses fermes. Sa mort, 187, 188.
Lelong (Le P. Jacques), bibliothécaire de l'Oratoire, 80, 81. — Recherches sur le Pentateuque samaritain, 202.
Le Maistre (Antoine et Isaac). Transfert de leurs corps, de Port-Royal à Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, 268.
Lenglet, principal du Collège des Grassins, puis chanoine de Saint-Benoît, 160. — Son mariage, 160.
Le Noble. Sa mort, 230.
Le Nourry (D. Denis-Nicolas), 51.
Léonard (Frédéric), imprimeur du Roi. Sa mort, 253.
Léonard de Sainte-Catherine de Sienne (Le P.), prieur des Augus-

Digitized by Google

tins déchaussés de la place des Victoires. Sa mort, 210.
Le Quien (Le P. Michel). Édition de S. Jean Damascène, 15.
Le Ragois, chanoine théologal et pénitencier de Saint-Quentin, 230, 234.
Le Saché, professeur en droit. Discours sur la Trinité, 328.
Lesdiguières (Duchesse de), 25.
Le Tellier (Camille), abbé de Louvois. Vérification du Cabinet des médailles et pierres gravées du Roi, 274, 278, 279, 287 à 290.
Le Tellier (Charles-Maurice), archevêque de Reims. Acquisition de la bibliothèque d'Ant. Faure, 44. — Son revenu, 44. — Sa mort, 127.
Le Tellier (Louis). — Voir Barbezieux.
Le Tellier (Le P. Michel), confesseur de Louis XIV, 34, 191.
Ligerie (M. de la), chirurgien de Louvois, 144.
Lignières (M. de), professeur de rhétorique au Collège des Grassins, 160.
L'Isle (Guillaume de), de l'Académie des Sciences, 231.
Livry (M. de), 205.
Lobineau (D. Gui-Alexis). Remarques sur son *Histoire de Bretagne*, 154.
Longin. Remarques de Jean Boivin sur son traité *Du sublime*, 307.
Loret. *Muse historique*, 52.
Lorme (M. de), commandant un vaisseau du Roi, à Constantinople, 203.
Louis XIV. Lettre au pape Clément XI au sujet de la Constitution, 409. — Musique devant lui par Dubut, 336.
Louvart (D. François). Édition de S. Grégoire de Nazianze, 15.
Louvois (Camille Le Tellier, abbé de). Vérification du Cabinet des médailles et pierres gravées du Roi, 274, 278, 279, 287 à 290.
Lucas, avocat au Parlement, 167.
Lucas (Paul). Son séjour à Paris et ses voyages en Orient, 26, 29, 36, 37, 39, 40, 41, 56, 81, 198, 217, 307, 311, 315, 366, 372, 387, 395.
Luxembourg (Palais et jardin de), 10 et *passim*.

M

Mabillon (D. Jean). Abdication de Childéric III, 96, 97.
Magliabechi (Antoine). Sa mort, 404, 405.
Magnavacca (Comte). Lettres, 8.
Maillard. — Voir Tournon.
Maillet (Benoît de). Momies d'Égypte, 112.
Maine (Anne-Louise de Bourbon, duchesse du). Comédie à Sceaux, 173.
Malplaquet (Bataille de), 86.
Malte. Entrée à Paris de l'ambassadeur de Malte, 324, 325. — Lettres du grand maître de Malte au Roi, trouvées chez le bailli de Noailles, 325.
Mandajors (M. de). Capitulation entre François Ier et le sultan Soliman pour le commerce, 346.
Mantoue (Ferdinand-Charles de Gonzague, duc de), au palais de Luxembourg, 10.
Manuce (Alde). Éditions, 75.
Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, 44, 64, 78.
Mareschal (Georges), premier chirurgien du Roi, 118.
Marmoutier (Collège de), à Paris, vendu aux Jésuites, 163.
Maroc. *Al Kartas*, histoire du Maroc, 98. — Lettre du roi de Fez à François Ier relative au commerce dans son royaume, 299, 302.
Marolles (Michel de), abbé de Villeloin. Liste des auteurs qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, 266.
Mascov (Johann Jacob). Voyage à Paris et en Angleterre, 331, 332, 342.
Massieu (Abbé Guillaume), 20.
Masson. Projet d'une société de sa-

Digitized by Google

vants pour l'impression d'ouvrages, 358.
Masson (Papire). Histoire d'Espagne, etc., 42.
Maucroix (François de), chanoine de Reims. Testament, 92.
Maunier (Chevalier), d'Alep, 30, 57.
Mazure, curé de Saint-Paul, à Paris, 151.
Médailles et pierres gravées du Cabinet du Roi, à Versailles, 5, 34, 274, 278, 279, 321; — rapportées par M. de Ferriol, 321.
Ménage (Gilles). Livres avec notes de Guyet, 152. — *Origines de la langue françoise*, 71, 78.
Menuet, 134.
Mézeray (François Eudes de), Histoire de France et Abrégé, 99.
Michel, secrétaire de M. de Ferriol, 84, 95.
Mille et un jours. — Voir Pétis de la Croix.
Mille et une nuits. — Voir Galland (Antoine).
Missions-Étrangères, 88.
Moët (Thomas), libraire à Paris, 4.
Moissac. Manuscrit de Lactance provenant de cette abbaye, 51.
Monantheuil (Henri). Traduction latine du *Serment* d'Hippocrate, 74.
Monceaux (Mme de). Sa mort, 77.
Mongault (Abbé de), précepteur du duc de Chartres, 20, 166.
Montespan (Mme de) et Louis XIV, 336.
Montfaucon (D. Bernard de). *Antiquité expliquée*, 360. — Catalogue des manuscrits grecs de Coislin, 303, 360. — Curiosités de son cabinet d'antiquités à Saint-Germain-des-Prés, 10, 165, 241, 360. — *Hexaples*, 10, 360.
Montmaur (Pierre de). Mémoires de sa vie, 400, 402.
Montpensier (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de). *Relation de l'isle imaginaire*, 167.
Montpezat (Jean de), archevêque de Sens. Le Formulaire et Gilles Boileau, 236.
Montre (Abbé de La), 28.
Morlini novellæ, 171.
Mothe-Le Vayer (François de), auteur du *Parasite Mormon*, 401.
Moussy (Claude de), veuve de M. de Monceaux, 77.
Muret (Marc-Antoine de), 44.

N

Nantes. Inondation des faubourgs en 1711, 225.
Néris (Antiquités de), 351.
Nesle (Chapitre de Notre-Dame de), 32.
Nicole (Pierre). Réponses au ministre Claude sur la *Perpétuité de la foy*, 48.
Noailles (Jacques, bailli de). Lettres du grand maitre de Malte au Roi trouvées dans ses papiers, 325.
Noailles (Louis-Antoine, cardinal de). Protestation contre la Constitution Unigenitus, 379.
Nointel (Charles-François-Olier, marquis de), ambassadeur de France à la Porte ottomane. Audience du grand vizir, 14. — Inscriptions d'Athènes, 383. — Statue supposée de Cybèle, 406.
Nolin (J.-B.). Vente de sa bibliothèque, 171.
Noris (Henri, cardinal). Lettres, 5, 8.
Notre-Dame de Paris. Achèvement du chœur de l'église, 397. — Dais de la procession du Saint-Sacrement, 57, 58. — Inscriptions antiques découvertes dans le chœur, 232.
Nouet, avocat au Parlement, proposé comme successeur de Baluze au Collège de France, 168.
Nourry (D. Denis-Nicolas Le), 51.
Noyon. Bibliothèque publique du chapitre, 101. — Agathe onyx de Constantin, 381.

O

O (Marquise de Villers d'), fille de M. de Guilleragues. Détails sur la mort de la Dauphine, 288.

Digitized by Google

Onosandre. Manuscrit grec, 281.
Oratoire. Entrée subreptice du baron de Sancy, 202. — Manuscrits orientaux de la bibliothèque, 81, 83, 137.
Orillan (?), près Saint-Brieuc. Antiquités romaines, 388.
Orléans (Gaston, duc d'). Armoire de son cabinet de médailles, 5.
Oudinet (Marc-Antoine), garde du Cabinet des médailles du Roi. Sa mort, 118, 274.

P

Palmiers (Liqueur tirée des), 259.
Paraguai, sorte de thé, 153.
Pascal (Dom), chartreux de Paris, 134.
Passionei (Abbé Dominique), plus tard cardinal, 18.
Patin (Charles). Lettres, 8.
Peiresc (Claude Fabri de). Manuscrits sur les monnaies et pierres gravées antiques, 4, 34. — Vocabulaire arabe-latin, 238.
Pelhestre (Pierre), bibliothécaire des Cordeliers. Sa mort, 139, 142, 145, 213.
Pellisson-Fontanier (Paul). Vocabulaire arabe-latin lui ayant appartenu, 238.
Pentateuque samaritain, 202.
Pépin. Son élection, 96, 97.
Pérou. *Ficus Peruviana*, ou Cierge du Pérou, 402.
Perrot d'Ablancourt (Nicolas), 43, 305.
Perse. Traité de commerce, 95.
Petaviana, 42.
Pétis de la Croix (François), 35, 84, 85, 87. — Ses études en Perse, manuscrits des Sabéens, etc., 68. — Histoire du Maroc, 87, 98. — *Mille et un jours*, 162, 221, 242. — Contes turcs dans les *Mille et une nuits*, 122. — Vies de saints, ms. arménien, 242. — Sa mort, 370, 371, 372, 375; — remplacé par de Fiennes dans sa chaire de langue arabe au Collège de France, 378.
Pétis de la Croix (Alexandre-Louis-Marie), candidat à la chaire d'arabe de son père, 368, 371, 372.
Petit (M^lle), 84.
Pezron (Le P. Paul). Manuscrit de l'*Origine des langues*, 73.
Pian, collaborateur de l'abbé De Camps, 99.
Pierre. Opération de la pierre, 150. — Remède contre la pierre, 79.
Pierres gravées. — Voir Médailles.
Pinart, théologal de Sens. Antiquités de Sens, 367. — Remarques sur la *Bibliothèque critique* de R. Simon, 206.
Pinsson. Manuscrits orientaux et latins communiqués à Ant. Galland, 89, 90, 132, 133. — *Apocolocyntose* de Sénèque, avec notes mss. de J.-B. Hautin, 134.
Piquetière (M. de la). Liste des ouvrages de Sébastien Rouillard, 142.
Pontac. — Voir Guilleragues.
Pontcarré (Pierre-Nicolas Camus de), premier président du Parlement de Rouen. Sa collection de médailles d'argent, 267. — Projet d'achat des médailles impériales d'argent de Foucault, 157. — Acquisition des médailles d'argent de Seignelay, 190.
Pontchartrain (Louis Phélypeaux, comte de). Cartes marines à l'usage des Turcs, 231.
Pontier (Gédéon). Sa mort, 100.
Port-Royal. Justification de la conduite du Roi à l'égard du monastère, par le P. Le Tellier, 191. — Transport des corps d'Antoine et Isaac Le Maistre et de Racine, de Port-Royal à Saint-Étienne-du-Mont, 268. — Voir aussi Jansénistes.
Portus Iccius (Boulogne-sur-Mer), 115.
Postel (Guillaume). Manuscrits de ses œuvres, 98.
Prelot (Comtesse de). Antiquités romaines à Orillan (?), près Saint-Brieuc, 388.

Digitized by Google

Q

Querini (D. Angelo Maria), à Paris, 250; — visite les abbayes de Saint-Benoît en France, 365.
Quinquina (Écorce du), 144.

R

Racine (Jean). Transfert de son corps, de Port-Royal à Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, 268.
Ragois (Le), chanoine théologal et pénitencier de Saint-Quentin, 230, 234.
Régnier-Desmarais (Abbé François-Séraphin). Son retour à Paris, 206.
Reland (Adrien), 218, 331, 383. — Édition d'Épictète, 218.
Renaudot (Abbé Eusèbe), 20, 35, 68.
Retz (Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de), dépeint à Louis XIV comme janséniste, 281.
Reveste (Abbé de), 211.
Rhallus. Poésies, 171.
Richelet (César-Pierre), 43. — Notes de Billet de Fanière pour sa biographie, 305.
Rigord (Jean-Pierre). Découverte de sarcophages antiques à Saint-Lazare, sur le chemin de Marseille à Aix, 369. — Office catholique arménien, 329, 338.
Rollin (Charles), élu syndic du Collège de France, 199.
Roque (Jean de La). — Voir La Roque (Jean de).
Rouillard (Sébastien). Liste de ses ouvrages, 142.
Rouland, grand vicaire de Reims. Sa mort, 38.
Rousseau, chanoine de Noyon, 101.
Rousseau (Jean-Baptiste). Disputes littéraires, 129, 131, 192, 194, 204, 205, 207. — Auteur de la Francinade, 205. — Moysade, 211 *bis*. — Poésies satyriques, 130, 131, 205, 211, 229. — Discours contre lui et Boileau, 209. — Sa fuite, 211.
Ruinart (D. Thierry). Abdication de Childéric III, 96, 97. — Vie de D. Mabillon, 50.
Ryckius. Lettres, 8.

S

Sabéens. Manuscrits rapportés par Petis de la Croix, 68.
Saché (Le), professeur en droit. Discours sur la Trinité, 328.
Sacy (Le Maistre de). — Voir Le Maistre de Sacy.
Saint-Étienne-du-Mont, à Paris. Procession du Saint-Sacrement, 164.
Saint-Germain-des-Prés (Abbaye de), à Paris. Curiosités du cabinet de Montfaucon, 10. — Manuscrits grecs de Coislin, 303.
Saint-Gilles (M. de), maréchal des logis des Mousquetaires, 229.
Saint-Lazare, sur le chemin de Marseille à Aix. Découverte de sarcophages antiques, 369.
Saint-Lazare (Ordre de), 21.
Saint-Leu (Seine-et-Oise). Médaille d'or de Philippe, roi de Macédoine, 16.
Saint-Martin (M. de), marguillier d'honneur de Saint-Étienne-du-Mont, 164.
Saint-Victor (Abbaye de), à Paris. Discours sur les bibliothèques, 34, 286. — Manuscrits de la bibliothèque, 9, 44.
Sainte-Beuve (Le P. Hiérôme de). Sa mort, 252.
Sainte-Geneviève (Abbaye de), à Paris. Bibliothèque et cabinet de curiosités, 91. — Legs de sa bibliothèque par Ch.-M. Le Tellier, archevêque de Reims, 155. — Icone grecque, 189. — Procession de la châsse, 55. — Procession du Saint-Sacrement, 164.
Salviati (Alamanno), nonce en France. Son entrée à Paris, 6.
Sanadon (Le P. Noël-Étienne). Oraison funèbre du Dauphin, 293.
Sancy (Achille de Harlay, baron de). Son entrée subreptice à l'Oratoire, 202. — Pentateuque samaritain acheté par lui à Constantinople et donné à l'Oratoire, 202.
Sanson (Nicolas), d'Abbeville, 115.

Digitized by Google

Sarrebourse (Le P.), bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, 155, 189. — Sa mort, 197.
Saurin (Joseph). Sa dispute avec J.-B. Rousseau, 192, 194, 204, 205, 207. — Emprisonné au Châtelet, 192, 194.
Savary (Pasquier). Opuscule sur l'Université de Caen, 227.
Scarpe (Prise du fort de), 310.
Sceaux. Comédie chez la duchesse du Maine, 173.
Schrœder (Johann Joachim). Grammaire arménienne, 242, 331.
Séguier (Pierre), chancelier de France. Manuscrits grecs et catalogue par D. B. de Montfaucon, 303.
Seguin. Lettres, 8.
Seignelay (J.-B. Colbert, marquis de). Médailles d'argent acquises par MM. de Pontcarré et Foucault, 190.
Seine. Inondation à Paris, en 1711, 221 à 226.
Sellerus. Lettres, 8.
Sens. Clos des arènes, 367.
Sherborne (Missel de), 345.
Shrewsbury (Duc de), ambassadeur d'Angleterre. Entrée à Paris, 354.
Signy (Abbé de). — Voir De Camps.
Sikius, professeur à Cambridge, 331.
Simon (Jean-François), garde du Cabinet des médailles du Roi, 274, 278, 279.
Simon (Richard). Sa *Bibliothèque critique*, 70, 73, 75, 206. — Bruit de sa mise à la Bastille au sujet des 3e et 4e volumes de sa *Bibliothèque critique*, 186.
Sirmondiana, 42.
Smith (Thomas), visite Paris sous la conduite d'Ant. Galland, 349, 350, 353, 356, 357.
Solon (Tête de). Agathe onyx, 81.
Sorel (Charles), n'est pas l'auteur du *Parasite Mormon*, 401.
Soubise (Armand de Rohan, cardinal de), évêque de Strasbourg. Livres avec notes de Guyet acquis pour sa bibliothèque, 152.
Spanheim (Ézéchiel). Sa mort, 207.
Sparwenfeldt (Jean Gabriel), 98.
Spon (Jacob). Lettres, 8, 141.
Stosch (Philippe, baron de). Catalogue de toutes les médailles antiques, 390. — Médailles et monnaies fourrées, 377.
Strasbourg. — Voir Soubise.
Sublet. — Voir Heudicourt.
Sucre. Canne à sucre de la Guadeloupe, 402.
Surville (Louis-Charles d'Hautefort, marquis de). Monnaie obsidionale de Tournay à son effigie, 94.

T

Tabac employé comme médicament, 139.
Targny (Abbé Louis de). Lettre à Ant. Galland, 59. — Livres apportés d'Italie, 61. — Garde de la Bibliothèque du Roi à la place de N. Clément, 392.
Tartari (Le P.), bibliothécaire des Cordeliers, 213. — Montre à Ant. Galland des mss. orientaux, 213.
Teatro Jesuitico, 155, 156.
Tellier (Le). — Voir Le Tellier.
Tortue (Verge de), remède contre la pierre, 79.
Tourette (M.), 10.
Tournay. Siège de la ville, 94. — Monnaies obsidionales, 94.
Tournefort (Joseph Pitton de). Sa mort, 11; — son testament, 12.
Tournemine (Le P. René-Joseph de). Manuscrit de l'*Origine des langues*, du P. Pezron, 73.
Tournon (Charles-Thomas Maillard, cardinal de). Sa mort en Chine, 254.
Tours. Différend de Baluze avec le chapitre, 304.
Tulle. Ruines d'un amphithéâtre, 143.
Turenne (Maréchal de). Armes de Bouillon enlevées de son tombeau à Saint-Denys, 178.
Thévenot (Melchisédech). Son fils, 44. — Manuscrits, 70. — Projet d'acquisition de ses manuscrits

Digitized by Google

par Leibniz, 363, 364. — Acquisition de ses manuscrits orientaux pour la Bibliothèque du Roi, 371, 373, 374.
Thierry (Denis), libraire. Sa mort, 327.

U

Utrecht (Paix d'). Son annonce et Te Deum à Paris, 347, 348, 412.

V

Vaillant (Jean Foy-). Livres et médailles de son cabinet, 34. — Acquisition de ses papiers numismatiques par Cl. Gros de Boze, 4; — de médailles par M. Le Hay, 5. — *Numismata præstantiora*, 8.
Valhébert (Simon de). Livres avec notes manuscrites de Guyet, 152.
Valle (Pietro della). Son Pentateuque samaritain, 202.
Vallière (Louise de la). — Voir La Vallière (Louise de).
Valmont (Abbé de). Lettre d'Adèle contre lui, 42.
Van Cleef, avocat d'Utrecht. Visite à Paris, 401.
Van Cleve (Corneille), 95.
Varignon (Pierre), 194.
Ver luisant, 53.
Vergèce (Ange), calligraphe grec, 281.
Vergne (M. de La), conseiller au Châtelet, 192.
Versailles. Cabinet des médailles du Roi, 5 et *passim*.
Verthamon (M^lle^ de), 22.
Vertot (René Aubert, abbé de), 20. — Remarques sur l'*Histoire de Bretagne* de D. Lobineau, 154.
Veyssière de la Croze (Mathurin), 110.
Vidou, de Hambourg. Voyage à Paris et en Angleterre, 332, 343.
Viennois. Tombeau de Humbert II, dauphin, chez les Jacobins de la rue Saint-Jacques, 306.
Vieuville (J.-E. de La). — Voir La Vieuville (J.-E. de).
Villeloin (Michel de Marolles, abbé de). — Voir Marolles.
Vion (Abbé), de Lyon. Transfert, de Port-Royal à Saint-Etienne-du-Mont, des corps des deux Le Maistre de Sacy et de Racine, 268.
Vivant. Son cabinet, 301. — Talisman arabe en jade blanc, 301.
Vœl, 44.
Vyon d'Hérouval (Antoine). Recherches historiques, 71.
Vyon d'Hérouval (Antoine-Paul), chanoine de Saint-Victor. Discours sur les bibliothèques, 34.

W

Wandelin, 47, 49.

Z

Zumbo (Abbé). Ouvrages de peinture et de modelage, 403.

Digitized by Google

L'HÔTEL DE JEAN LE MERCIER

(HÔTEL DE NOUVION)

RUE DE PARADIS AU MARAIS.

Le choix fait par Charles V de l'hôtel Saint-Pol comme résidence préférée attira dans le quartier avoisinant quantité de personnages de marque, soucieux de ne point trop s'écarter de la demeure du souverain, et les principaux auxiliaires du roi furent naturellement des premiers à donner cet exemple. On sait que Du Guesclin avait son hôtel rue de la Verrerie, avec une issue dans l'actuelle rue du Temple; Olivier de Clisson, qui lui succéda comme connétable, s'était rendu acquéreur de ce qui fut plus tard l'hôtel de Guise, puis de Soubise; Bureau de La Rivière s'était établi tout à côté de Clisson, sur ce qui est aujourd'hui la cour d'honneur de l'hôtel Soubise et les bâtiments des Archives nationales, en façade sur la rue Paradis-au-Marais (aujourd'hui rue des Francs-Bourgeois), bâtiments devenus au XVIII^e^ et dans la première moitié du XIX^e^ siècle l'hôtel de Chavaudon, puis d'Assy[1]. C'est également rue de Paradis que se trouvait la demeure d'un autre fidèle serviteur de Charles V, Jean Le Mercier, sire de Nouvion, trésorier général des finances[2].

Le quartier où Bureau de La Rivière, Clisson, Jean Le Mer-

1. Sur ces hôtels, cf. L. Mirot, *Notes et documents pour servir à l'histoire de la formation topographique des hôtels de Rohan-Soubise au Marais*, extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1918, p. 159-248.

2. Sur Jean Le Mercier, cf. H. Moranvillé, *Étude sur la vie de Jean Le Mercier (13??-1397)*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2^e^ série, *Antiquités de la France*, t. VI, 1888, in-4°.

Digitized by Google

cier établirent leurs hôtels était situé proche et hors de l'ancienne enceinte fortifiée du XIII^e siècle; les rues des Quatre-Fils au nord, de Paradis au sud, du Chaume (aujourd'hui des Archives) à l'ouest, Vieille-du-Temple à l'est délimitaient le rectangle où s'élevaient ces hôtels. Cet ancien faubourg, compris dans la censive du Temple, était déjà très peuplé, et des maisons importantes y voisinaient avec d'humbles habitations, des jardins, des vergers et quelques plâtrières. Longtemps on y avait vu des chantiers de construction, et le lieu en avait gardé le nom de Chantier du Temple; on appelait rue ou ruelle du Chantier ou du Petit-Chantier une venelle qui, dans le prolongement de la rue des Bouchers ou de Braque, se dirigeait vers la rue Vieille-du-Temple, parallèlement aux rues des Quatre-Fils et de Paradis, pour se terminer en cul-de-sac derrière l'hôtel des Bordes, puis de La Roche-Guyon ou de Rochefort, devenu, au XVIII^e siècle, l'hôtel de Rohan; parfois même, on nommait la rue du Chaume rue du Grand-Chantier. Ce fut la majeure partie des terrains du rectangle ainsi délimité qu'occupèrent les conseillers de Charles V. Clisson bâtit son hôtel sur l'emplacement de l'hôtel de Soubise; Bureau de La Rivière érigea le sien sur celui de la cour d'honneur de l'hôtel Soubise, en façade de la rue de Paradis; Jean Le Mercier acquit des terrains ouvrant à la fois sur la rue Vieille-du-Temple et sur la rue de Paradis[1].

A dire vrai, Jean Le Mercier n'eut pas le mérite de constituer lui-même son habitation; d'autres propriétaires avaient avant lui travaillé à la former par l'acquisition et la réunion de plusieurs immeubles.

Sur la rue Vieille-du-Temple, il n'existait qu'une sortie et des jardins. La façade sur cette rue n'était, du reste, pas considérable. Elle n'excédait pas 11 toises et demie ou $22^{m}40^{s}$; elle englobait trois maisons qui, une fois réunies, semblent avoir été démolies.

La première de ces maisons, qui était chargée envers les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem d'un cens de 16 s. p., avait appartenu, au début du XIV^e siècle, à un personnage du

1. Cf. Léon Mirot, *ouvr. cité*.
2. Arch. nat., S* 5586[6], fol. 29 v°. Cf. plus bas, p. 195, appendice XVII.

Digitized by Google

nom d'Adam du Mesnil, mort avant 1319[1]; puis, à la fin de 1327 ou au début de 1328[2], elle avait été acquise par un fonctionnaire important, Pierre de Tiercelieue[3], qui fut successivement bailli de Troyes et de Chaumont; à la mort de Pierre de Tiercelieu, un de ses parents, peut-être son fils, Jean de Tiercelieu, en hérita; on la retrouve ensuite, en 1370, en la possession d'un conseiller de Charles V, Gui de Champdivers, chanoine de la Sainte-Chapelle[4], qui avait également acquis les deux immeubles suivants.

L'un, chargé de 12 s. de cens, est fort mal connu; on sait qu'après avoir été possédé en 1350 par Jean Ravasse[5], il avait appartenu, entre 1358 et 1368, à un nommé Guillaume Pecquet[6]; saisi pour défaut de paiement du cens[7], il était revenu au Temple, sur qui l'avait acquis Gui de Champdivers.

L'autre immeuble, de 3 s. 6 d. de cens, avait eu pour propriétaires en 1350 Jean de Louveciennes[8], puis, avant 1358, un orfèvre, Jean Richart[9], dont le fils, Raoulet, vendit, le 2 septembre 1368, à Mahieu Nourry, tondeur de draps[10]; la maison passa ensuite à Gui de Champdivers.

Ce chanoine de la Sainte-Chapelle ne garda pas longtemps les immeubles qu'il avait ainsi réunis; le 27 avril 1371, il vendit cette propriété, qui dépendait de celle beaucoup plus considérable qu'il possédait rue de Paradis, à l'ancien confes-

1. Arch. nat., MM 129, fol. 10. Cf. appendice I.

2. Dans divers actes datés de 1317 à 1328, cette maison est toujours indiquée « meson qui fu feu Adam du Mesnil » (Arch. nat., MM 129, fol. 28, 31, 60, 80). Cf. appendices III, IV.

3. L'acquisition par Pierre de Tiercelieue est postérieure au 21 septembre 1327 (cf. appendice III) et antérieure au 6 juillet 1328 (cf. appendice IV).

4. Arch. nat., MM 131, fol. 58. Cf. appendice IX.

5. Arch. nat., S* 5586[1], censier de 1350. Cf. appendice VII.

6. *Ibid.*, S* 5587[2] et 5586[4], censiers de 1358, 1360, 1362. Cf. appendice VII.

7. *Ibid.*, S* 5073[B]. Adjudication, aux religieux du Temple, d'une maison « vuide, vague, ruineuse et inhabitable » appartenant à Guillaume Pecquet, sise rue Barbette, tenant d'une part à Jean de Tiercelieue, d'autre à Raoulet Richart.

8. Arch. nat., S* 5586[1], censier de 1350. Cf. appendice VII.

9. *Ibid.*, S* 5587[2], *5586[3 et 4], censiers de 1358, 1360, 1362. Cf. appendice VII.

10. *Ibid.*, MM 131, fol. 4. Cf. appendice VIII.

Digitized by Google

seur de Charles V, devenu évêque de Coutances, Silvestre de la Cervelle[1].

C'était, en effet, dans la rue de Paradis que se trouvait la partie principale de l'hôtel de l'évêque de Coutances, les terrains ouvrant sur la rue Vieille-du-Temple n'étant guère occupés que par des jardins et des écuries.

On est assez mal renseigné sur la partie de l'hôtel de Jean Le Mercier, située rue de Paradis, antérieurement à sa possession par Silvestre de la Cervelle. On sait seulement qu'elle avait été constituée par la réunion de deux propriétés. L'une, à l'est, dans la direction de la rue Vieille-du-Temple et chargée de 6 s. 8 d. de cens, avait appartenu à Pierre de Tiercelieue, — sans doute dès 1328, époque où ce personnage avait acquis une maison rue Vieille-du-Temple, — puis à Jean de Tiercelieue, qui la possédait encore en 1360[2]. On ne sait si ce fut lui qui la vendit à Pierre de Dormans; en tout cas, ce dernier, le 19 janvier 1371, s'en dessaisit en faveur de Gui de Champdivers[3]. Champdivers n'était sans doute qu'un prête-nom. Nous avons vu qu'ayant acquis des maisons rue Vieille-du-Temple, il les transporta presque aussitôt à l'évêque de Coutances, et c'est en faveur de ce dernier qu'il se défit, le 27 avril 1371[4], de l'immeuble qu'il avait acheté le 19 janvier précédent et qui comprenait également une « maison cheute, où il y eut estuves ». Cette seconde maison, située à côté de la première, rue de Paradis, dans la direction de la rue du Chaume, et qui payait annuellement un cens de 40 s., avait appartenu, en 1321, à Ernoul de Montépilloy[5], puis, en 1326, à Jean d'Aubigny, clerc du roi, gouverneur du château de Bourges et gros propriétaire parisien[6]; de la famille d'Aubigny, elle avait passé à Pierre Ogier, plâtrier, qui la possédait en 1347[7], puis à Jean Beaudieux, prêtre[8]. La famille Braque devait posséder des rentes assez importantes sur cet immeuble, car, en 1354, les

1. Arch. nat., MM 131, fol. 84. Cf. appendice XII.
2. *Ibid.*, S. 5586[1], 5586[3], censiers de 1350 et 1360. Cf. appendice VII.
3. *Ibid.*, MM 131, fol. 63. Cf. appendice X.
4. *Ibid.*, fol. 84. Cf. appendice XII.
5. *Ibid.*, MM 129, fol. 16. Cf. appendice II.
6. *Ibid.*, fol. 67 v°.
7. *Ibid.*, S. 5073[A], liasse 62. Cf. appendice VI.
8. *Ibid.*, S. 5073[A], liasse 62. Cf. appendice XV.

Digitized by Google

frères Braque assignèrent 4 l. p. de rente sur cette maison pour l'amortissement de la fondation de la chapelle Braque[1]; enfin, les Tiercelieu s'en rendirent acquéreurs et l'unirent à l'immeuble voisin, dont elle partagea dès lors les destinées[2]. Peut-être fût-ce ces derniers propriétaires qui, pour avoir une issue dans la ruelle du Petit-Chantier, acquirent d'un notaire au Châtelet, Jean Guynement, un jardin ayant accès sur cette ruelle[3]. Cet ensemble fut encore agrandi par l'évêque de Coutances.

Quelques jours avant de devenir acquéreur de Gui de Champdivers, il avait acheté d'un orfèvre, Thomas Lami, une grange et un jardin, tenant et aboutissant à l'immeuble qu'il allait acquérir et assis « au lieu que l'en dit le Grand Chantier[4] »; et le 9 mai de cette même année, Simonne, veuve de Robert de Pierrelaye, lui vendait une maison rue de Paradis, tenant au premier des deux immeubles qu'il possédait déjà dans cette rue[5].

Mais Silvestre de La Cervelle avait un dangereux voisin, Bureau de la Rivière. Ce dernier, déjà en possession de nombreux terrains et maisons tenant aux propriétés de l'évêque de Coutances, songea peut-être à augmenter son domaine. Il réussit, de fait, à acquérir l'hôtel de Silvestre de La Cervelle, maison sur la rue de Paradis, jardins ouvrant sur le Grand-Chantier, cerisaie et jardins donnant issue rue Vieille-du-Temple[6]. Mais si tel fut son projet, il ne put ou ne voulut, pour des raisons ignorées, l'exécuter et il abandonna, à une date imprécise[7], l'hôtel de l'évêque de Coutances à Jean Le Mercier.

Ce dernier était en tout cas en possession le 8 janvier 1382, et, à cette date, il passait un accord avec le Temple, relativement au cens qu'il devait pour son hôtel des rues de Paradis et Barbette. Il est vraisemblable que Jean Le Mercier fit faire d'importants travaux à son hôtel, s'il ne le fit pas entièrement

1. Arch. nat., S. 5072[B], liasse 60.
2. *Ibid.*, censiers du Temple. Cf. appendice VII.
3. *Ibid.*, MM 131, fol. 84. Cf. appendice XII.
4. *Ibid.*, fol. 82. Cf. appendice XI.
5. *Ibid.*, fol. 87. Cf. appendice XIII.
6. *Ibid.*, S. 5073[A], liasse 62. Dans l'acte d'accord avec le Temple, Le Mercier déclara tenir son hôtel de la rue de Paradis de Bureau de La Rivière. Cf. appendice XV.
7. *Ibid.*, S. 5073[A], liasse 62.

Digitized by Google

reconstruire. Mais nous n'avons aucune donnée sur ce point. On sait seulement que l'entrée principale et les corps de logis se trouvaient sur la rue de Paradis, les jardins par derrière du côté de la ruelle du Petit-Chantier et de la rue Vieille-du-Temple; près de cette dernière étaient les écuries. Les seuls textes qui puissent fournir quelques renseignements sont les censiers du Temple de 1438 et 1448.

« Les hoirs mons. de Nouvion pour leur hostel, contenant plusieurs maisons et louaiges et jardins assis tant en ceste rue [de Paradis], comme en la rue de Barbette, tenant à l'ostel de la Riviere, et en la rue de Barbette à Henry de Lisac, par an . . . . . lxxviij s. ij d.

« Led. hostel n'est point habité en maniere que nous puissions estre paiez... et soient poursuivis lesd. hoirs[1]. »

« Les hoirs monseigneur de Noyon pour son grant hostel contenant pluseurs grans ediffices, la court au milieu et grant jardin derriere, comme tout se comporte, aboutissant en partie à l'hostel des Bordes et à la voie du Grant Chantier[2]... »

Jean Le Mercier mourut le 9 décembre 1396[3]. D'un premier mariage avec Jeanne de Saint-Dizier, il avait eu une fille, Guillemette, femme, en premières noces, de Louis de Chepoy[4], et, en secondes noces, de Renaud de Coucy, seigneur de Vervins[5]. De son second mariage avec Jeanne de Vendôme, il laissa trois enfants[6] : Charles de Nouvion, qui épousa, en 1412, Isabelle La Maréchale et mourut, sans enfants, en 1414; — Jeanne de Nouvion, qui, le 14 juillet 1399, épousa Ogier de Nantouillet, dont elle était veuve en 1417, et qui lui laissa une fille, Béatrix, femme de Pierre de Châtillon, seigneur de Troissy, et n'eut pas de descendance[7]; — Catherine de Nouvion, mariée à Jean de Coutes, dit Minguet, seigneur de Fresnay-le-Gilmert, de la Gadelière et de Mitry, pannetier du duc d'Orléans, châtelain de Châteaudun, puis gouverneur des comtés de Blois et de

1. *Ibid.*, S* 5587[6], fol. 29 v°.
2. Cf. appendice XVII.
3. Cf. Moranvillé, *le Songe véritable* (notes, au nom Le Mercier) dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XVII, p. 385.
4. Elle en eut un fils, Louis, et une fille.
5. Veuve en 1391, elle était remariée en 1397.
6. Un fils cadet, Jean, mourut en bas âge.
7. H. Moranvillé, *Vie de Jean Le Mercier*, p. 163.

Digitized by Google

Dunois, mort avant le 13 mai 1426, et qui eut de ce mariage cinq enfants : Louis, dit Minguet, page de Jeanne d'Arc, seigneur de Rugles, Nouvion, Hébercourt, Fontenay-les-Marle, Nesle-la-Gilleberde et Viry; — Jean, dit Minguet, époux d'Antoinette de Launay, et dont la fille, Catherine, épousa Pierre de la Motte; — Raoul; — Jeanne, épouse de Florentin d'Illiers; — Anne, femme de Guillaume d'Harville, seigneur de Palaiseau[1].

Après la mort de Jean Le Mercier, son hôtel paraît avoir été attribué à Catherine de Nouvion et à Jean de Coutes, qui, quelques années plus tard, le 26 mai 1407, le vendirent, moyennant 1,500 l. t., à Ogier de Nantouillet et à sa femme Jeanne de Nouvion[2]. Comme les Coutes, les Nantouillet étaient de chauds partisans du duc d'Orléans; aussi, bien qu'Ogier de Nantouillet fut mort avant 1417, son hôtel fut-il confisqué, lors de l'occupation anglaise à Paris[3]; et, le 22 novembre 1425, Henri VI fit don au grand maître de son hôtel, Wautier de Hungerford, de « l'ostel ou maison appellé l'ostel de Novion, assis à Paris, en la rue de Paradis, ainsi comme il se comporte, tant en maisons, court, jardins, louages comme autrement, à nous venu par la confiscation et forfaiture de Pierre de Nantouillet[4] ». Lors de la rentrée de Charles VII à Paris, l'hôtel de Nouvion fut restitué à Béatrix de Nantouillet et à Pierre de Châtillon.

Béatrix de Nantouillet et Pierre de Châtillon moururent sans enfants. L'héritage de Béatrix fut partagé entre les descendants de Guillemette de Nouvion et ceux de Catherine de Nouvion, c'est-à-dire entre les Coucy-Vervins et les Coutes[5].

---

1. Amicie de Foulques de Villaret, *Louis de Coutes, page de Jeanne d'Arc, improprement nommé Louis de Contes* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1890).

2. Arch. nat., S* 5586⁶, fol. 36. « Item, par une autres lettres faictes en l'an CCCC et sept, le jeudi feste du S. Sacrement, xxvj jour du moys de may, données en la chastellenie de Chartres, par lesquels il appert que noble homme Jean de Coutes, dit Minguet, et damoiselle Katherine de Noviant, sa femme, ont vendu led. hôtel à Ogier de Nantouillet, escuier, et à damoiselle Jehanne de Noviant, sa femme, pour eulx et le pris et somme de xv^c l. t., à la charge de lxxviij s. ij d. ob. de cens et fons de terre. »

3. Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 287.

4. Longnon, *Paris pendant la domination anglaise*, n° XCVI, p. 196.

5. A. du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, p. 540.

Digitized by Google

C'est à ces derniers qu'échut l'hôtel de Nouvion[1], qui était alors en assez mauvais état, comme au reste beaucoup d'autres immeubles parisiens, par suite de la guerre étrangère et des troubles intérieurs. Les cens étaient irrégulièrement payés, souvent même ils ne l'étaient pas du tout. Tel était le cas de l'hôtel de Jean Le Mercier, et le collecteur du Temple indiquait cette situation en écrivant à la suite du nom de l'hôtel et de celui de ses possesseurs « et soit poursuivis lesd. hoirs[2] ».

On ne possède aucun renseignement sur l'hôtel de Nouvion dans la seconde moitié du xv^e^ siècle; les censiers du Temple, fort nombreux pour cette époque, indiquent toujours comme propriétaires « les hoirs de M. de Novyon, grant hostel contenant pluseurs ediffices avec jardin derriere, ayant issue au Petit Chantier, jadis appelé le Chantier du Temple, devant l'ostel de la Petite Riviere, tenant aux hoirs Hemon Raguier et aux appartenances de l'hostel de Novion de la rue Barbette, et d'autre à l'hostel de la Riviere[3] »; cette situation était telle encore en 1529, où le censier indique qu'il appartenait à plusieurs personnes[4]. Quelques années plus tard, en 1539 et en 1540, des déclarations passées au Temple pour cet hôtel nous font connaître le nom de ces propriétaires, qui tous, sauf un, descendaient de Catherine de Nouvion et de Jean de Coutes. C'étaient Esprit d'Harville, seigneur de Palaiseau, et ses frères, petits-fils d'Anne de Coutes, fille de Jean de Coutes et de Catherine de Nouvion et femme de Guillaume d'Harville, seigneur de Palaiseau[5]; — Quentin Le Boutillier, écuyer, seigneur de Bannes, et sa femme Gaulchère de Coutes, vraisemblablement fille de Gaulcher de Coutes, fils de Jean II de Coutes, fils cadet de Jean de Coutes et de Catherine de Nouvion[6]; — Louis d'Estissac, seigneur et baron d'Estissac, époux d'Anne Daillon, fille de Jacques Daillon, seigneur du Lude, et de Jeanne d'Il-

1. « Noble homme Louis de Coutes, dit Minguet, seigneur de Noviant le Comte et de Hebercourt, filz ainé de feu noble homme Jean de Coutes, dit Minguet, et de feue damoiselle Catherine de Noviant, heritier d'icelle et de feue damoiselle Beatrix de Nantouillet, sa cousine germaine. » Cf. A. de Foulques de Villaret, *ouvr. cité*, pièce justif. F, n° 99.

2. Arch. nat., S* 5587^3^, fol. 34.

3. *Ibid.*, MM 134 à 154.

4. *Ibid.*, MM 157, fol. 23.

5. *Ibid.*, Q^1^ 1099^31^, déclaration du 27 mars 1540. Cf. appendice XX.

6. *Ibid.*, déclaration du 12 avril 1540. Cf. appendice XXIII.

Digitized by Google

liers, cette dernière petite-fille de Florent d'Illiers et de Jeanne de Coutes, fille de Jean de Coutes et de Catherine de Nouvion[1]; — et enfin Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, seigneur de la Mothe d'Olivet[2], sans que l'on puisse déterminer à quel titre Jeanne Le Viste possédait une partie de cet hôtel[3].

Dès ce moment, l'hôtel de Nouvion était destiné à être divisé en plusieurs immeubles, dont l'histoire peut être suivie jusqu'à nos jours. Mais, avant d'en étudier le détail, il convient de rappeler quelle était sa situation exacte. Sa façade et son entrée principale se trouvaient rue de Paradis; à l'ouest, il était

1. Arch. nat., Q[1] 1099[31A], déclaration du 12 avril 1540. Ce document est à peu près illisible.

2. *Ibid.*, déclaration du 5 avril 1540. Cf. appendice XXI.

3. Tableau de la descendance de Jean Le Mercier :

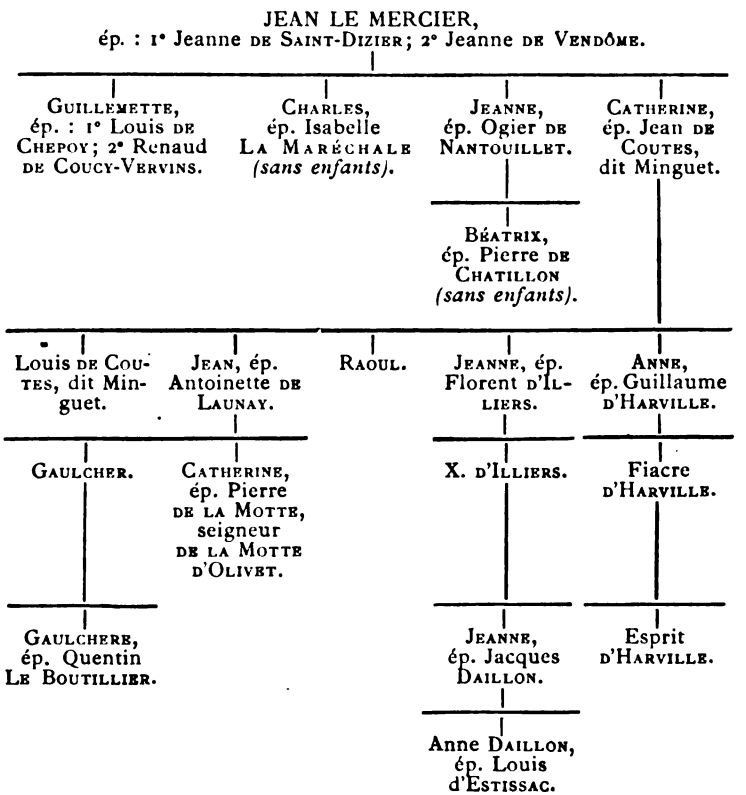

Digitized by Google

mitoyen de l'hôtel de Bureau de la Rivière, dont la partie la plus voisine de l'hôtel de Nouvion appartenait, en 1540, à Jean Briçonnet, seigneur de Plessis-Rideau[1] : au nord, il avait issue sur la rue ou ruelle de la Roche (depuis englobée dans l'hôtel de Guise et représentée par la cour des écuries des hôtels de Guise, puis de Soubise) et confinait aux dépendances de l'hôtel de La Roche-Guyon, devenu, au milieu du XVI^e siècle, l'hôtel de Rohan-Montbazon, puis, en 1560, annexé à l'hôtel de Guise et qui sera, au XVIII^e siècle, l'hôtel de Rohan ou de Strasbourg; à l'est, il avait une sortie d'environ 22 mètres de façade sur la rue Vieille-du-Temple et qui servait pour les jardins et les écuries; pour le reste de cette orientation, il tenait à une série d'immeubles occupant l'angle formé par les rues Vieille-du-Temple et de Paradis, depuis la sortie de l'hôtel de Nouvion sur la première de ces rues jusqu'à sa façade sur la rue de Paradis, façade correspondant aux numéros actuels 48, 50, 52 de la rue des Francs-Bourgeois.

Les maisons, qui se trouvaient à l'angle de la rue Vieille-du-Temple et de la rue de Paradis, sont, au XVI^e siècle, trop intimement liées à l'histoire de l'hôtel de Nouvion pour qu'il ne soit pas utile d'en retracer brièvement les destinées antérieures.

Rue Vieille-du-Temple, il existait, au XIV^e siècle, entre l'hôtel Tiercelieu, devenu l'hôtel Le Mercier, et la rue de Paradis un certain nombre d'immeubles réunis en trois maisons.

La première, chargée de 10 s. p. de cens, avait, ainsi que la seconde, appartenu, au début du XIV^e siècle, à une famille Paulmier ou Le Paulmier, qui, établie rue Vieille-du-Temple dès 1320, paraît avoir possédé un certain nombre d'immeubles dans ce quartier. En 1322, cette maison appartenait à Jean Le Paumier[2]; en 1325, à Simon Le Paumier[3], de qui elle passa, antérieurement à 1350, à Guillaume de Brunoy[4]; postérieurement à 1360, elle fut possédée par Jacques L'Orgerel[5], dit Jacques Le Pâtissier, oublier, puis par Jean de Louveciennes[6],

1. Cf. Léon Mirot, *Notes et documents pour servir... l'hôtel Soubise*, p. 94.
2. Arch. nat., MM 129, fol. 25 v°.
3. *Ibid.*, fol. 54 v°.
4. Cf. appendice VII.
5. *Ibid.*
6. Arch. nat., MM 132, fol. 58.

Digitized by Google

qui, le 27 août 1370, la vendit à Thomas des Orges[1]. Ce dernier la céda, le 27 mars 1375, à Denise La Muelle ou La Mutelle[2], de qui, le 19 juin 1395, elle passa à Roger Le Mire[3], également propriétaire des immeubles voisins.

Le second immeuble appartenait, au début du XIVe siècle, à Guillaume de Biaces, coutelier, qui le vendit, en 1333, à Girard La Courre, seigneur de Gouvois[4], chevalier. Ce dernier possédait déjà la troisième maison nommée la maison de Paradis et qui faisait le coin des rues Vieille-du-Temple et de Paradis[5]. Ces deux maisons, soumises à un cens de 18 s. 8 d., furent, après Girard La Courre, possédées par Robert de La Ruelle, puis, en 1352, par Jean de Saint-Jean[6]; en 1358, elles appartenaient à Robert des Quesnes[7], puis, en 1375, à Jean Le Pelletier[8], qui, le 11 octobre 1377, les vendit à Jean Le Flament, clerc des arbalétriers du roi[9]. Jean Le Flament les garda peu de temps; il les céda à Laurent de L'Image, sergent d'armes du roi, qui, le 21 avril 1391[10], les vendit à Roger Le Mire, propriétaire bientôt en 1395 de la première de ces trois maisons, ainsi que d'un jardin voisin, sis rue de Paradis.

L'ensemble de ces trois immeubles fut, au début du XVe siècle, possédé par Henri de Lisac, écuyer, qui fut valet de chambre de Charles VI, garde de son épargne, puis qui devint maître d'hôtel de la reine Marie d'Anjou[11]. C'était alors « un grant hostel, contenant pluseurs ediffices, avecques le jardin ou preau,

1. Arch. nat., MM 131, fol. 58. Cf. appendice IX.
2. *Ibid.*, MM 131, fol. 46.
3. *Ibid.*, S* 5595, fol. 35.
4. *Ibid.*, MM 129, fol. 41.
5. *Ibid.*, fol. 54 v°.
6. Cf. appendice VII.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. *Ibid.*, MM 132, fol. 64 v°.
10. *Ibid.*, S* 5595, fol. 139.
11. *Ibid.*, S* 5586[6], fol. 29 v°. — « Henry de Lisac, escuier, maitre d'ostel de la royne de France, pour ung grant hostel contenant pluseurs ediffices, comme tout se comporte, avecques le jardin ou préau et galleries derrieres, lequel hostel faisoit jadis trois hostelz ou maisons, tenant d'une part aux hostels et jardins de mons. de Noyon, et d'autre part devers la rue de Paradis à Robert de La Croix, et faisant le coing de la rue de Paradiz, aboutissant aud. mons. de Noyon, par an de fons de terre et rente aux quatre termes. xxxj s. vj d.

« Le premier fut Renier Le Mire et par avant à Thomas des Orges, et

Digitized by Google

galleries derrieres, lequel hostel fesoit jadis trois hostels ou maisons, tenant aux hostels et jardins de M. de Nouvion, d'autre part devers la rue de Paradis à Robert de la Croix, faisant le coing de la rue de Paradis et abboutissant aud. mons. de Novyon ». Henri de Lisac laissa son hôtel, — qui fut sans doute confisqué pendant l'occupation anglaise, comme le fut l'hôtel des Bordes qui lui appartenait[1], — à Jean de Lisac, peut-être son fils[2]. Ce dernier n'en n'était plus possesseur, à en croire le censier du Temple, en 1471[3]; il eut pour successeur Mathieu Beauvarlet, avant qui le censier de 1473 mentionne cependant maître Simon Bourrelier[4]. La famille Beauvarlet possédait encore cette maison en 1499[5]; puis, en 1529, on la trouve aux mains d'Antoine Le Viste, président au Parlement, et de sa femme Catherine Briçonnet[6]. Leur fille unique, Jeanne Le Viste, l'apporta à son mari Jean Robertet, seigneur de la Motte d'Olivet, secrétaire des commandements de François Ier.

Les immeubles de la rue de Paradis, depuis la rue Vieille-du-Temple jusqu'à l'hôtel de Nouvion, sont assez mal connus avant la fin du XIVe siècle, et les censiers fournissent peu de renseignements à leur sujet. A côté d'un jardin, chargé de 2 s. p. de cens et qui, après avoir appartenu à Jean Le Sage, à Henri de Genouilly, à Jean de La Roche et à Jean Mainfray[7], fut uni par Jean Le Pelletier à ce qui fut l'hôtel de Lisac, il semble

---

doit de fons de terre au terme de S. Remi iij s. vj d., à Noël iij s. vj d., et à Pasques iij s. vj d., font pour tout x s. vj d.

« Item, la seconde maison qui fut Rogier Le Mire et jadis à Jean Le Peletier, faisant le coing de la rue de Paradis, doit de fons de terre et rentes aux quatre termes xix s. p.

« Item, la tierce maison qui est assise en lad. rue de Paradis, en laquelle est la gallerie sur la rue, avec ledit préau et jardin qui fu Rogier Le Mire, laquelle est joignant de celle dud. coing doit par an de fons de terre ob. à la S. Remi. ij s. »

1. Sur cet hôtel, cf. Léon Mirot, *Notes et documents pour servir à l'histoire... des hôtels de Rohan-Soubise au Marais*, p. 181 et suiv.

2. Arch. nat., MM 133 à MM 142.

3. *Ibid.*, MM 143, fol. 12 *bis*.

4. *Ibid.*, MM 145, fol. 15 v°.

5. *Ibid.*, MM 154, fol. 14.

6. *Ibid.*, MM 157, fol. 21 v°.

7. Censiers de 1350, 1360, 1362, 1375. Cf. appendice VII.

Digitized by Google

bien n'y avoir eu dans cette rue, alors peu construite, que quatre maisons.

La première, aux mains d'une famille Le Bel vers 1371, fut vendue 120 écus d'or à la couronne[1], le 19 mai 1395, par Jean Le Bel, épicier, à Jean Boileau, valet de chambre du duc d'Orléans; elle était soumise à un cens de 20 s. p. La famille Boileau la conserva assez longtemps. Boniface Boileau, fils de Jean, la possédait encore en 1447[2]; elle fut peu après vendue à Robert de La Croix[3]; possédée en 1472 par Blaise Roze[4] et en 1483 par Jean de Bidant[5], elle était, en 1529, propriété de Jean Briçonnet, seigneur du Plessis-Rideau[6].

La seconde maison, vendue par son premier propriétaire connu, Jean Gérin, le 21 janvier 1371, à Guiot Coeffier, moyennant 12 l. p.[7], fut aliénée, le 25 septembre 1391, par le tuteur de Perrinet Coeffier à Jean Boileau, moyennant 50 francs d'or[8]. Possédée par Renaut Boileau en 1447[9] et chargée de 12 d. de cens, elle fut acquise par Robert de La Croix[10] et suivit dès lors les destinées de la maison précédente.

Le troisième immeuble, qui payait un cens de 4 d., après avoir appartenu à une femme nommée Bourget Bigne en 1370[11], fut vendu par elle, le 9 mars de cette année, à Jean de Verderonne et à sa femme Alips, moyennant 14 l. t., et réserve d'une chambre sa vie durant[12]. Après la mort de Jean de Verderonne, sa veuve la céda, le 12 août 1387, à Pierre Denis, maçon, moyennant 46 l. t.[13]; la famille Denis la possédait encore en 1447[14]; elle passa ensuite à divers propriétaires, Gérard Morel, Jean

1. Arch. nat., S* 5595, fol. 34.
2. *Ibid.*, S. 5073A, liasse 62.
3. *Ibid.*, S* 5586[6], fol. 36.
4. *Ibid.*, MM 144, fol. 15 v°, et MM 152, fol. 13.
5. *Ibid.*, MM 153, fol. 15, et MM 154.
6. *Ibid.*, MM 157, fol. 22 v°.
7. *Ibid.*, MM 132, fol. 74 v°.
8. *Ibid.*, S* 5595, fol. 43 v°.
9. *Ibid.*, S. 5073A, liasse 62.
10. *Ibid.*, S* 5586[6], fol. 36. « Robert de La Croix pour deux maisons à deux pignons entretenans qui furent Jehan Boyleaux et par avant à Jehan Le Bel. »
11. *Ibid.*, MM 132, fol. 65.
12. *Ibid.*, fol. 45.
13. *Ibid.*, S. 5073A, liasse 62.
14. *Ibid.*, S. 5073A, liasse 62.

Digitized by Google

Hardouyn, Jean Cinget, Martin Malingre[1], de qui l'acquit Jean Briçonnet.

La dernière maison, — formée, semble-t-il, de la réunion de deux immeubles, possédés, le premier, par Jean de Louveciennes en 1370[2], Jean Gillebert en 1374[3], Josse Lescot en 1375[4] et 1387[5] et Nicolas Picard; le second par Jean Fouët en 1371[6], Jean de Beauvais en 1374[7], Nicolas Loyseau, cuisinier de Bureau de La Rivière en 1375[8], Huet Josson, puis Jean Regnier en 1380[9], — nous est fort mal connue : cet immeuble, chargé de 8 d. de cens, appartenait, en 1448, à Hemon Raguier[10], et en 1472 à Anthoine Raguier, trésorier des guerres[11]; elle fut acquise également par Jean Briçonnet, qui réunit ainsi tous les immeubles de la rue de Paradis, entre l'hôtel de Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, jusqu'à l'hôtel de Nouvion, et qui possédait également, de l'autre côté de ce dernier hôtel, une partie de l'ancien hôtel de La Rivière, détachée de l'hôtel de Laval[12].

Après avoir ainsi brièvement retracé l'historique des diverses maisons sises rue Vieille-du-Temple et rue de Paradis, dans l'angle formé par l'hôtel de Nouvion, il convient de reprendre l'histoire des destinées de ce dernier immeuble depuis 1540.

A ce moment, il apparaît, avons-nous vu, comme appartenant à divers propriétaires, héritiers de la famille de Coutes : les Harville, les Le Boutillier, les Estissac et, en plus, Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, seigneur de La Motte d'Olivet. Puis, quelques années plus tard, il semble bien n'avoir plus formé que deux immeubles : l'un, à l'ouest, du côté de l'hôtel de La Rivière ou de Laval, cédé par les Estissac à Jean Belot, seigneur de Boullay, conseiller du roi, maître ordinaire

1. Arch. nat., MM 143 à MM 154.
2. *Ibid.*, MM 130, fol. 65.
3. *Ibid.*, MM 132, fol. 22 v°.
4. *Ibid.*, fol. 45.
5. *Ibid.*, S. 5073⁴, liasse 62.
6. *Ibid.*, MM 131, fol. 65.
7. *Ibid.*, MM 132, fol. 49 v°.
8. *Ibid.*, fol. 49 v°.
9. *Ibid.*, fol. 103.
10. *Ibid.*, S. 5586⁶, fol. 36. Cf. appendice XVII.
11. *Ibid.*, S. 5587⁴, fol. 44 v°.
12. Cf. L. Mirot, *Notes pour servir à l'histoire... des hôtels de Rohan-Soubise*, tir. à part, addit.

Digitized by Google

des comptes; l'autre appartenant à Jeanne Le Viste, qui possédait également la plus grande partie des écuries et des jardins ayant issue sur la rue Vieille-du-Temple. Mais Jean Belot, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, détacha de sa propriété une partie, — peu importante au reste, ayant une façade assez exiguë sur la rue (35 pieds ou 11^m34) et sans grande profondeur, — entre son immeuble et celui de Madame Robertet, si bien que, sur la rue de Paradis, l'ancien hôtel de Nouvion forma trois immeubles qui ont subsisté jusqu'à nos jours.

Le premier, en commençant par l'ouest, qui portait le n° 15 du plan du terrier du Temple établi en 1789 et du registre censier dressé vers cette date, devint plus tard le n° 12 de la rue de Paradis et est actuellement le n° 54 de la rue des Francs-Bourgeois[1]. Sa superficie était de 749 toises ou 1,459 mètres carrés, sa façade sur rue de 104 pieds ou 33^m69. Jean Belot, qui le possédait dès 1540, en était encore détenteur le 10 juin 1567, date à laquelle il passait déclaration au Temple « au lieu de messire Louis d'Estissac », pour sa « maison et appartenances, ainsy que le lieu se comporte, tant en corps d'hostelz, court, jardin, assis à Paris rue de Paradis et appellé la maison de Novyon, faisant partie de plus grand maison, en laquelle maison est à present demourant led. sieur du Boullay, tenant, d'une part, à la veuve et héritiers feu M^e Thomas de Longuejoue, en son vivant seigneur d'Iverny, d'autre part à M^e Florimond Robertet, secrétaire des commandemens du Roy, aboutissant par derriere à l'hostel de la Roche Guyon et par devant sur lad. rue[2]. » Cet hôtel était chargé de 52 s. 2 d. ob. de cens annuel. A Jean Belot succédèrent comme propriétaires Lionnet de Bridieu, sieur de Saint-Avy, et Gaspard de Bridieu, son fils, puis, par contrat d'acquisition du 2 février 1598, Jean de Ligny, seigneur de Rentilly, conseiller, notaire secrétaire du roi, receveur des parties casuelles, demeurant rue Vieille-du-Temple. La maison était habitée à ce moment par messire Octavien Douy, seigneur d'Attichy, superintendant des finances. Puis au XVII^e siècle, la famille Servien le posséda. Les filles de Nicolas Servien, Élisabeth, femme de Nicolas de Beauquemart,

1. Cf. les plans annexés à ce présent travail : le premier reproduit l'état des immeubles en 1789, d'après le plan de la Censive du Temple, établi à cette époque (Arch. nat., NIV 14, feuille 7); le second est tiré du plan cadastral de la ville de Paris de 1900.

2. Arch. nat., S. 5073A. Cf. appendice XXIV.

Digitized by Google

seigneur de Bourdeny, président aux requêtes; Barbe, épouse en premières noces de Dreux Le Feron et en secondes noces de Pierre de Gruel, marquis de La Frette, et Antoinette, femme de François de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, le virent saisir par les créanciers de la succession paternelle, et il fut adjugé, le 22 août 1684, à Jean Le Camus, conseiller du roi, lieutenant civil du Châtelet, et à Catherine du Jardin, sa femme, qui y habitèrent. Leur petit-fils, Jean Aymard de Nicolay, premier président en la Chambre des comptes, l'hérita et, au partage de sa succession, le 21 janvier 1738, il échut à Élisabeth de Nicolay, femme de Charles, marquis de la Châtre, brigadier des armées du roi, qui en passa déclaration le 5 mai 1753, et qui le laissa à sa fille Élisabeth de la Châtre, femme de Louis-Pierre, comte de Jaucourt, maréchal des camps du roi. L'hôtel se composait, le 18 octobre 1780, lors de la déclaration de Mme de Jaucourt, d'une grande maison, consistant, pour l'entrée, en une porte cochère, à côté de laquelle est la loge du portier, de l'autre une remise; à droite et à gauche de la cour, deux ailes de bâtiment, formant différents appartements de maître, remises et écuries au-dessous; au fond de la cour, grand corps de logis à plusieurs étages, grand jardin derrière [1].

L'hôtel de Madame de Jaucourt, saisi au moment de la Révolution, fut adjugé, à une date que j'ignore, à la mairie du VIIe arrondissement, à M. Jean-Denis Hémard de Seran, qui mourut le 28 novembre 1853, le laissant à son fils Marie-Gabriel-Jules Hémard de Seran, dont l'hérita, le 7 mars 1856, M. Félix-Marie-Eugène Hémard de Seran, avocat[2]; possédé encore en 1903 par la famille Hémard, il est actuellement la propriété de la vicomtesse de Billy[3].

Le second immeuble, détaché de la propriété de Jean Belot, postérieurement, semble-t-il, à 1567[4], appartint aux héritiers de Jean Belot et de sa femme Louise Collaye; loué par eux dès 1577[5] à Jean Le Jau, conseiller du roi au Parlement, il fut acquis par ce dernier antérieurement au 28 juillet 1598, date à laquelle Le Jau passa déclaration pour cette maison « constituée en

1. Arch. nat., S* 5638, p. 36. Cf. appendice XXX.
2. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.
3. *Annuaire des propriétaires de Paris*, années 1903 et 1913.
4. Cf. déclaration de Jean Belot à cette date. Cf. appendice XXIV.
5. Arch. nat., S. 5073A, liasse 62. Cf. appendice XXIV.

Digitized by Google

trois corps d'hostel, court et jardin, tenant, d'une part, à la maison Gaspard de Bridieu, d'autre au jardin de Me Jean Huault, conseiller du Roy et président en son grant conseil..., aboutissant par derrière sur la maison dud. de Bridieu » et chargée de 8 s. p. de cens annuel.

Les destinées de cet immeuble sont assez obscures au début du XVIIe siècle. D'après la déclaration faite en 1752, — et l'on sait combien il faut se défier de l'exactitude de ces déclarations pour les origines de propriété un peu anciennes, — Jacques Amelot l'aurait possédée au début de ce siècle; saisie sur Denis Marin, seigneur de La Châteigneraie, cette maison fut adjugée, par décret du Châtelet, le 29 décembre 1691, à Claude Bormet, conseiller au Châtelet. Ce dernier le laissa à son neveu Claude-Henri, marquis de Pleure, et à ses cohéritiers, qui, le 18 juin 1718, le vendirent à René Péan, seigneur de Mosnac, conseiller du roi, et à Marthe Jollot, sa femme. La maison fut ensuite acquise, le 24 février 1738, par Marguerite Harlan, veuve de Gilles de Gaveau, secrétaire du roi, premier commis du trésor royal, pour Jeanne-Charlotte de Gaveau, sa fille. Jeanne-Charlotte de Gaveau l'apporta à son mari Jean-Jacques Fenel, seigneur de Bars, secrétaire du roi; leur fille Jeanne-Marguerite et son mari Antoine-François Boula de Montgodefroy l'héritèrent et la donnèrent en dot à leur fille le 28 août 1763, lors de son mariage avec Anne-François de Paris, marquis de Ponceaux, seigneur de la Brosse, président en la Chambre des comptes. La déclaration faite par ce dernier, le 29 octobre 1779, désigne cet immeuble comme consistant en une porte cochère, grand corps de logis à côté, plusieurs étages dessus, cour ensuite, et aile à main droite avec écuries et remises. La façade sur la rue était de 35 pieds ou $11^{m}34$, la superficie de $145^{mc}11^{1}$.

Au début du XIXe siècle, cette maison appartint à M. Claude-Charles Collinet et à sa femme, Denise-Victorine Ildouin, à la mort de laquelle, survenue le 28 décembre 1829, ses héritiers collatéraux mirent l'immeuble en vente. Il fut adjugé, le 8 juin 1833, à M. Auguste-Nicolas Carteron, négociant, qui le revendit, le 11 septembre 1834, à M. Jean-Dominique Coltini. Il passa ensuite, le 3 septembre 1836, à M. Pierre-Charles Delage, puis, le 30 mars 1841, à M. Louis-Marie Duffaud. Possédée

1. Arch. nat., S* 5638, p. 225. Cf. appendice XXVII.

Digitized by Google

encore en 1903 par la famille Duffaud, la maison, qui portait le n° 14 au plan et au censier du XVIIIe siècle, puis le n° 10 de la rue de Paradis et aujourd'hui le n° 52 de la rue des Francs-Bourgeois, appartient actuellement à M. Marty[1].

Le troisième immeuble, formé du démembrement de l'hôtel de Nouvion, appartenait à Jeanne Le Viste, veuve de Jean Robertet, seigneur de la Motte d'Olivet. L'histoire de cet hôtel est assez compliquée au XVIe siècle. Jeanne Le Viste possédait, avons-nous vu, l'ancien hôtel de Lisac, sis à l'angle des rues Vieille-du-Temple et de Paradis; les maisons qui séparaient l'hôtel de Lisac de l'hôtel de Nouvion du côté de la rue de Paradis avaient été acquises par Jean Briçonnet, seigneur du Plessis-Rideau[2]. A la mort de Jean Briçonnet, elles échurent à sa fille unique, qui avait épousé Thomas de Longuejoue, seigneur d'Iverny. Les filles de Madame de Longuejoue vendirent leurs immeubles de la rue de Paradis; les maisons qu'elles y possédaient, encadrées par celles de Jeanne Le Viste, furent acquises, moyennant 3,000 l. t., par cette dernière[3], qui forma ainsi une vaste propriété s'étendant, rue de Paradis, de la maison de Jean Belot à la rue Vieille-du-Temple et sur cette dernière rue englobant l'ancien hôtel de Lisac et les jardins et écuries de l'hôtel de Nouvion. De son mariage avec Jean Robertet, Jeanne Le Viste avait eu deux enfants : Florimond Robertet, seigneur de Fresnes, secrétaire des finances du roi, qui mourut en 1567 sans laisser d'enfants de son mariage avec Marie Clausse, et Marie Robertet, qui épousa, le 11 juillet 1551, André Guillard, sieur de l'Isle, premier président au parlement de Bretagne. Marie Robertet, demeurée seule héritière de sa mère Jeanne Le Viste et de son frère, vendit sa maison de la rue de Paradis, où habitait le sieur de Moucy et qui contenait plusieurs corps d'hôtel, cour devant, basse-cour et étable à chevaux, ainsi qu'un grand jardin[4], à Christophe de Thou, seigneur de Saint-Germain, conseiller du roi, bailli de Melun, qui y établit sa résidence habituelle. Cette vente, faite le 18 novembre 1572, fut confirmée par arrêt du Parlement du 7 septembre 1583.

1. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.
2. Voir plus haut, p. 169-170.
3. Arch. nat., S. 5073A, liasse 62; acte du 18 novembre 1572.
4. *Ibid.*, acte du 13 janvier 1584.

Digitized by Google

Quelques mois après cette confirmation, le 13 janvier 1584, Christophe de Thou céda par échange cet immeuble à Jean Huault, seigneur de Vaires, conseiller au Parlement, et à sa femme Anne Piédefer[1]. Après la mort de Jean Huault, sa veuve et son fils, Jacques Huault, gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, et sa femme, Anne Maillard, vendirent, le 27 février 1611, moyennant 43,500 l., la propriété des rues Vieille-du-Temple et de Paradis à trois acquéreurs, Pierre d'Elbène, chevalier, seigneur de Villereau; Jean de Flesselles, conseiller du roi et de ses finances; Edmond Berthelin, secrétaire des finances du roi, greffier de la Chambre des comptes[2]. Le lendemain, Pierre d'Elbène, déclara s'être porté acquéreur au nom de Jean de Flesselles, son gendre[3]; ce dernier et Berthelin partagèrent le terrain; Jean de Flesselles garda la majeure partie, c'est-à-dire tout ce qui se trouvait sur la rue de Paradis et à l'angle de la rue Vieille-du-Temple; Berthelin eut l'emplacement des anciennes écuries sises rue Vieille-du-Temple, correspondant aux trois maisons acquises au XIVe siècle par Pierre de Tiercelieu et Gui de Champdivers et ayant également 11 toises ou 21m42 de façade sur cette rue[4]. L'ensemble

1. Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.

2. *Ibid.*

3. Jean de Flesselles avait épousé Catherine d'Elbène.

4. Arch. nat., S. 5073A, liasse 62. « ... Aud. M. de Flecelles compettera et appartendra la maison et bastiment, court et lieux assis en lad. rue de Paradis, tenant à lad. vieille rue du Temple, avec six thoises et demi du jardin, joingnant icelle maison sur lad. rue de Paradis, sur la profondeur de ce que contient icelle maison, et encores de trois thoises de plus au derrière de laquelle maison led. sieur de Flecelles aura et prendra encores, en la place qui sert à present de basse court, lesd. trois thoyses de profondeur sur la longueur et estendue qu'il y a depuis lad. vieille rue du Temple jusques au mur dud. jardin, le tout dans œuvre, en sorte que icelle maison qu'aura led. de Flecelles suivant ce qui est cy dessus désigné contiendra en fond de terre dans œuvre..., plus aura encores led. sieur de Flecelles unze thoises qui restent du jardin de lad. maison sur la rue de Paradis, joignant la maison dud. sieur Le Jau, sur la profondeur de dix thoises seulement dans œuvre, au milieu desquelles unze thoises de places il laissera une allée pour servir de passage de neuf pieds de large dans œuvre, le dessoubz et dessus de laquelle allée et passage seront à luy, et y pourra bastir, pour icelle allée servir de passage pour entrer de ladite rue de Paradis au reste du jardin de lad. maison, contenant unze thoises de large en proffondeur après lesd. dix thoises prises jusques au mur de l'aboutissement vers l'hostel de Guise... de

Digitized by Google

de ces immeubles payait au Temple un cens annuel de 4 l. 9 d.

Jean de Flesselles, demeuré seul propriétaire de l'ancien hôtel Robertet et Huault de Vaires, le laissa à sa fille Renée de Flesselles, épouse de Henri Hurault, seigneur de l'Hospital, qui, en cette qualité, en passa déclaration au Temple le 29 mars 1647. Mais bientôt après, cet ensemble allait être à nouveau divisé. La partie contiguë à l'immeuble possédé au XVI^e^ siècle par Jean Belot, c'est-à-dire le reste de l'hôtel de Nouvion, qui, en 1647, était encore aux mains de Hurault de l'Hôpital, et de Renée de Flesselles, se retrouve, à la fin du XVII^e^ siècle, détenu par Élisabeth Servient et par son mari Charles de Beauquemart. Il fut, avec leurs autres biens, saisi par leurs créanciers et vendu, le 20 août 1694, à André-Gérard Le Camus, qui, le 15 septembre 1696, le légua à ses deux neveux Nicolas et Jean Le Camus. Moins de trois ans plus tard, cet immeuble, chargé de 27 s. 6 d. de cens, faisant partie des 4 l. 9 d. de l'ancien hôtel Robertet, retournait aux mains d'un descendant de Jean Huault de Vaires et de Jeanne Piédefer, Barthélemy Huault de Bernays, qui s'en rendait acquéreur le 6 janvier 1699. Son fils, Barthélemy Huault de Bernays le vendit, le 2 mai 1736, à Jean Le Tourneur, conseiller au Parlement, intendant du commerce, et à Jeanne-Marie-Antoinette d'Aligre, sa femme. Leur fils, Antoine-Pierre Le Tourneur, major des gardes du corps du comte d'Artois, passa déclaration au Temple le 16 juin 1780 pour son hôtel qui avait 47 pieds ou 21^m^22 de façade sur la rue et 308 toises 14 pieds ou 604^mc^52 de superficie et qui se composait d'un grand corps de logis sur rue, porte cochère, avec cuisines, salles, offices des deux côtés, plusieurs étages, caves, cour avec remises et écuries; au fond de la cour s'élevait un bâtiment à plusieurs étages, jardin derrière[1].

Confisqué comme bien d'émigré, cet immeuble, qui portait le n° 13 au plan et au censier du XVIII^e^ siècle, qui devint le n° 8

---

long. Lequel jardin contenant en tout deux cent quatre vingt unze thoyses et demi ou environ avec lad. allée ou passage de neuf pieds dans œuvre compettera, appartiendra aud. sieur de Villereau; et aud. sieur Berthelin compettera et appartiendra aussy unze thoises de large et de face sur lad. vieille rue du Temple sur toute sa profondeur jusques au mur qui sépare lad. place d'avec led. jardin, lequel jardin par le moyen de la division cy dessus appartient aud. sieur de Villereau. »

1. Arch. nat., S* 5638, p. 21. Cf. appendice XXX.

Digitized by Google

de la rue de Paradis et est actuellement le nº 50 de la rue des Francs-Bourgeois, était possédé, en 1815, par M. Pierre-Michel-Louis Blondel, commissaire-priseur, qui mourut le 25 août 1825. Son fils, Achille Blondel, le vendit, le 12 novembre 1852, à M. Pierre-Auguste-Marie-Alfred Chardon, négociant. Ce propriétaire le loua partiellement, le 25 mars 1868, à l'Imprimerie nationale par bail de trois, six, neuf ans, à partir du 1er avril 1868, moyennant un loyer annuel de 11,000 francs, s'appliquant au rez-de-chaussée, au premier étage et au jardin. M. Chardon mourut le 14 octobre 1879 et l'immeuble est actuellement possédé par M. Vivier[1].

Le reste de l'hôtel Robertet demeura la propriété de Renée de Flesselles qui, le 23 février 1706, le légua à son petit-fils Pierre de Beaufort de Montboissier, marquis de Canillac[2]. Après la mort du marquis de Canillac, ses biens furent saisis par ses créanciers et il fut procédé à leur vente.

L'immeuble de la rue de Paradis, formé de la réunion des maisons acquises par Jean Briçonnet au début du XVIe siècle et de l'ancien hôtel de Lisac-Beauvarlet, fut divisé en deux parties.

La première, touchant l'ancien hôtel de Novion possédé par Jeanne Le Viste, fut adjugée le 9 décembre 1732 à Thimoléon-Gilbert de Seiglier, seigneur de Boisfranc, garde des sceaux du duc d'Orléans, et à sa femme Marie de Belleforière de Soyécourt. Leur fille, Marie-Louise de Seiglier, l'apporta à son mari Louis-René Saguier de Luigné; leur fils et leur petit-fils Antoine-Louis-René et Joachim-Auguste, marquis de Luigné, l'héritèrent; ce dernier, le 27 mai 1781, vendit à François Daudin, conseiller du roi, correcteur à la Chambre des comptes, cet hôtel de 121 pieds ou $39^{m}20$ de façade, de 238 toises 3 pieds ou $464^{mc}59$ de superficie, chargé de 18 s. 4 d. de cens, partie des 4 l. 9 d. de l'hôtel Robertet, et qui consistait en maison avec porte cochère, cour, à gauche de laquelle s'élevait un corps de logis de plusieurs appartements de maîtres, à droite, bâtiments de maîtres à plusieurs étages, écuries, remises, cave et terrasse au fond de la cour[3].

1. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.

2. Contrat passé devant Taboué, conservé dans le minutier de Me Salle, qui me l'a obligeamment communiqué.

3. Arch. nat., S* 5638, p. 18. Cf. appendice XXXII. Voir aussi une déclaration du marquis de Luigné le 27 mars 1752 (*Ibid.*, S* 5632, fol. 224).

Digitized by Google

M. Daudin possédait encore cet immeuble (n° 12 du plan et du censier du XVIII^e siècle, n° 6 de la rue de Paradis et aujourd'hui n° 48 de la rue des Francs-Bourgeois) lors de sa mort, le 26 juillet 1811. Il laissait plusieurs enfants, et un partage du 15 mars 1813 attribua la maison à sa fille Marie-Sophite Daudin, épouse Millet, qui mourut le 4 mars 1818, laissant quatre enfants. La maison de la rue de Paradis fut vendue le 23 août 1825 à M. Chevassus-Berche, qui fut, le 9 mai 1856, exproprié de 43^m89 pour élargissement de la voie publique. M. Chevassus-Berche étant mort le 20 mars 1870, sa fille, Marie-Victoire, veuve Cuchard, hérita cet immeuble, possédé en 1903 et aujourd'hui encore par M. Goujon[1].

Quant à la partie de l'hôtel de Flesselles, qui correspondait à l'ancien hôtel de Lisac et faisait le coin de la rue de Paradis et de la rue Vieille-du-Temple avec 72 pieds ou 4^m86 de façade sur la première de ces rues et 25 pieds ou 34^m32 sur la seconde, elle fut vendue, le 6 septembre 1719, par le marquis de Canillac à Nicolas de Pleure de Romilly. Mais une parente du marquis de Canillac, Marguerite Cherest, femme de Nicolas Le Clerc, seigneur de Boisguiche et Grandmaison, invoqua contre lui son droit de retrait lignager et se fit adjuger la maison aux requêtes du Palais. Après la mort de Madame de Boisguiche, ses deux filles, dont Madame de Barberie du Refuveille, en héritèrent et le transmirent à la fille de cette dernière, au nom de qui déclaration fut passée le 21 décembre 1779[2].

Cet immeuble, qui était alors chargé de 27 s. 6 d. de cens, faisant toujours partie des 4 l. 9 d. de l'ensemble des immeubles Robertet, a été considérablement modifié au cours du XIX^e siècle, si bien qu'actuellement il forme trois maisons.

1° Le n° 46 de la rue des Francs-Bourgeois, acquis par M. Chevassus, lapidaire, propriétaire également de la maison précédente, et qui paraît avoir considérablement transformé les limites de ses deux immeubles. A la mort de M. Chevassus, le 11 mars 1840, sa seconde fille, Léontine-Jenny, épouse de M. Libaude, se vit attribuer par partage cette maison qui est encore possédée par des descendants.

---

1. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.
2. Arch. nat., S* 5638, p. 347. Cf. appendice n° XXIX.

Digitized by Google

2° Le n° 44 de la rue des Francs-Bourgeois, formant le n° 71 de la rue Vieille-du-Temple, est actuellement la propriété de la ville de Paris, qui l'a acquis de M. Lafaille.

3° Le n° 73 de la rue Vieille-du-Temple était possédé, au début de l'époque révolutionnaire, par Charles Doche et sa femme Marie Garnotelle. Ils vendirent l'immeuble le 6 germinal an III à un boulanger Jean Cassas, qui, le 13 fructidor an IV, le céda à Pierre Plessis, boulanger, et à Gilles Baudry, marchand de fer. M. Plessis racheta la part de son copropriétaire, et à sa mort, le 14 novembre 1842, ses deux enfants, Louis Plessis et Élisabeth Plessis, femme Dumont, se partagèrent sa succession. Madame Dumont hérita de cette maison qui, possédée encore par sa famille en 1903, a été depuis acquise par la ville de Paris[1].

Quant aux dépendances de l'hôtel de Nouvion sur la rue Vieille-du-Temple, elles avaient été, nous l'avons vu, possédées par Jeanne Le Viste et réunies par elle à l'ancien hôtel de Lisac; elles devinrent avec ce dernier la propriété de Jean Huault de Vaires et d'Anne Piédefer, puis furent vendues, en 1611, à Jean de Flesselles et à Edmond Berthelin. Il semble bien qu'elles aient correspondu à la partie attribuée à Berthelin dans le partage de cette acquisition. Elles appartinrent à sa fille Françoise Berthelin, qui, le 27 juillet 1631, épousa Charles-Henri Malon de Bercy, président au Grand Conseil, de qui hérita Anne-Louis-Jules Malon de Bercy, époux de Marie-Angèle Le Ragois de Bretonvilliers. Les fils cadets d'Anne-Louis-Jules aliénèrent cette propriété après la mort de leur père survenue en septembre 1707, et le 18 janvier 1713 ils la vendirent à Jean Delpech, marquis de Méreville, qui se rendit également acquéreur d'un autre immeuble faisant partie de la même propriété et détaché antérieurement à 1704 en faveur de Philibert Hébert; la fille de Philibert Hébert, Louise Hébert, l'avait apporté à son mari Danet, et son fils, Pierre-Hilaire Danet, prêtre, vendit cet héritage le 1er janvier 1715 au marquis de Méreville. La fille du marquis de Méreville, Jeanne-Suzanne Delpech, le posséda ensuite avec son mari Pierre-Nicolas Bertin, trésorier des parties casuelles, et elle le laissa à sa fille

1. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.

Digitized by Google

Jeanne-Madeleine Bertin, qui épousa Philippe-Antoine-Gabriel-Victor de la Tour du Pin, marquis de Gouvernet.

L'hôtel de la Tour du Pin-Gouvernet, qui avait 101 pieds 6 pouces ou $32^{m}72$ de façade sur la rue Vieille-du-Temple et 499 toises 26 pieds ou $972^{mc}05$ de superficie et qui payait au Temple un cens de 47 s. 8 d. partie de 4 l. 9 d. dus par l'ensemble des anciennes propriétés Robertet, était, à la date du 21 novembre 1782 où le marquis de Gouvernet en passa déclaration, « une grande maison consistant en porte cochère, cour ensuite; à gauche, une aile de bâtiments servant d'écuries et remises; au fond de la cour, un grand corps de logis distribué en plusieurs appartements de maître et plusieurs étages, jardin derrière le grand corps de logis, dans lequel il y a à gauche une aile de bâtiment, ledit jardin faisant hache et ayant une sortie sur l'hôtel Soubise; à droite de la cour est une autre aile de bâtiments de plusieurs étages; à côté de ce dernier corps de logis est une autre maison qui a son entrée sur la rue Vieille-du-Temple, pour l'entrée de laquelle maison est une porte cochère au-dessus de laquelle sont plusieurs étages[1] ».

Cet hôtel, qui portait le n° 10 du plan de 1789 et du censier de la même époque, est aujourd'hui le n° 75 de la rue Vieille-du-Temple. Il fut acquis des héritiers de Madame de la Tour du Pin, le 14 pluviôse an X, par Armand-Marie Corbon, qui fut exproprié, le 16 octobre 1816, en faveur de M. J. Le Roy, négociant, qui y demeurait. M. Le Roy vendit cet immeuble, le 19 janvier 1855, à M. Narcisse Bourcier. Il appartenait, en 1903, à Madame veuve Derré; il est actuellement possédé par sa fille, Madame Caillaud[2].

En résumé, de cette longue étude sur les immeubles de la rue de Paradis et de la rue Vieille-du-Temple, il résulte que l'ancien hôtel de Jean Le Mercier, appelé hôtel de Nouvion, correspondait aux n^{os} 54, 52 et 50 de l'actuelle rue des Francs-Bourgeois et au n° 75 de la rue Vieille-du-Temple.

Léon Mirot.

1. Arch. nat., S* 5638, p. 343. Cf. appendice XXXIII.
2. Sommier de l'enregistrement, aux archives du Domaine.

Digitized by Google

APPENDICE.

I.

1319, 26 mars.

Vente par Jean Menbret à Jean L'Erbier d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 129, fol. 10.)

Item, l'an dessus dit [1319], le lundi devant Paques flouries, vendirent Jehan Menbret et Thommasse, sa fame, ont vendu à Jehan L'Erbier, à Nicole, sa fame, et à leurs hoirs, une meson, avecques le jardin darrieres et toutes les appartenances d'ycelle meson, que il avoient de l'eritage de la dite Thommasse, assise à Paris, à la poterne Berbete, tenant d'une part à la meson Nicolas Kalenge, courtillier, et d'autre part à la meson qui fu feu [Adam] du Mesnil, et aboutissant par darrieres au devant dit Nicolas. Item, deus soulz par. de croix de cens ou de rente que les diz Jehan Menbret et Thommasse, sa femme, [prenoient] chascun an sur une piece de terre qui est au bout du courtil de ladite meson... Assavoir tout pour le pris de xj l. x s. p. Poié pour ventes xviij s.

II.

1321, 12 janvier.

Vente par Jean d'Anneel à Guillaume de Malaunoy d'une maison rue de Paradis.

(Arch. nat., MM 129, fol. 16.)

Jehan d'Anneel, tiexerant, sergent des foires de Champaingne, et Florie, sa fame, ont vendu à Guillaume de Malaunoy, marcheant de sel, bourgeois de Paris, à Tycce, sa fame, et à leurs hoirs, cinquante soulz par. de crois de cens ou de rente sur une meson que il ont, en laquelle il demeurent à present, seant en la rue de Paradis, tenant d'une part à mestre Pierre d'Albingni, clerc nostre seingneur le Roy, et d'autre à la meson feu Ernoul de Montespilloer; c'est assavoir pour le pris de xx l. p. Poié pour ventes, xxx s. p. Fait l'an dessus dit, le lundi après la Typhaine.

Digitized by Google

III.

1322, 27 avril.

Vente par Jean L'Erbier à Robert Biset d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 129, fol. 28.)

Jehan L'Erbier, demourant à Paris, et Nicole, sa fame, ont vendu à Robert Biset, à Jehanne, sa fame, et à leurs hoirs, une meson et j jardin avecques ij s. de crois de cens ou de rente qu'il avoient de leur conquest, en la rue de la Porte Barbete, tenant d'une part à la meson Nicolas Calenge et d'autre part à la meson qui fut feu Adam du Mesnil, pour le pris de xviij l. p. Fait l'an dessus dit, le mardi prochain apres la feste Saint Marc. Poié pour ventes xxiiij s.

IV.

1327, 21 septembre.

Vente par Robert Biset à Guillaume Langlois d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 129, fol. 80.)

Robert Biset et Izabiau, sa fame, ont vendu à Guillaume Langloiz, foulon, à Jehanne, sa femme, et à leurs hoirs, une meson avec le jardin, si comme tout se comporte et estent de toutes pars, assis à Paris en la rue de la Porte Barbette, tenant d'une part à la meson Nicolas Calenge et d'autre part à la meson qui fut feu Adam du Mesnil, aboutissant audit Nicolas; derechief ij s. p. de rente par an sus une piece de terre seant au bout du jardin de lad. meson pour le pris de xviij l. p. Fait l'an XXVII, le lundi xxj jour de septembre. Paié pour ventes xxiiij s.

V.

1328, 6 juillet.

Vente par Philippe de Puisiaux à Guillaume de Malaunoy d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 129, fol. 88.)

Philippe de Puissiaus, bourgeois de Paris, et Perrenelle, sa fame, ont vendu à Guillaume de Malaunoy, à Tiece, sa fame, et à leur

Digitized by Google

hoirs, une meson avec le jardin que il avoient de leur conquest, assis à Paris oultre la porte Barbette, tenent d'une part à Pierre Calenge, courtilier, et d'autre part à messire Pierre de Tiercelieue, chevalier, pour le pris de lx l. p. Fait l'an mil CCC XXVIII, le merquedy apres la Saint Martin d'esté. Paié pour ventes, lxx s.; le remanent quittance aud. Guillaume.

VI.

1347, mardi 3 juillet.

Vente par Pierre Ogier et sa femme, au Temple, de 4 l. p. de rente sur leur maison rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5115B, liasse 21.)

A touz ceus qui ces presentes lettres verront, Guillaume Germont, chevalier du Roy nostre sire, garde de la prevosté de Paris, salut. Savoir faisons que, par devant Raoul du Jardin et Guillaume de Tremybrit, clers notaires jurez, establiz de par le Roy nostre sire ou Chastellet de Paris, et aus choses ci aprés escriptes oir, mettre en fourme publique et à nous rapporter commis et deputez pour ce personnelment establiz, Pierre Ogier, plastrier, et Marguerite, sa femme, demourans à Paris, au dehors de la porte du Chaume, recongnurent et confessierent en bonne verité et meismement ladicte Marguerite, avec l'auctorité du dit Pierre, son mari, à elle de lui donnée et octroiée et par elle aggreablement receue par devant lesd. jurez quant à faire accorder et passer avec lui les choses en ces lettres escriptes, eulz de leurs bonnes volentés et de certaine science, senz aucune force, fraude, contreinte ou erreur, avoir vendu et ou nom de pure, perpetuele vente, octroié, cessié et transporté, et en la presence desd. notaires jurez vendirent, octroierent, cessierent et transportierent chacun de eulx pour le tout d'ores en droit à touz jours perpetuelment à religieuse personne et honneste le prieur de l'Ospital de Saint Jehan de Jherusalem du prieuré de France, achetant ès noms et pour les commendeur et freres demourans à Paris à l'hospital près de Saint Benoist, et pour leurs successeurs, quatre livres parisis de croiz de cenz ou rente annuele et perpetuele à avoir et prendre, lever et recevoir, et à estre prises, levées et receues franchement, quittement et paisiblement chascun an d'ores en avant par les quatre termes en l'an à Paris acoustumez et tantost et senz moien après neuf livres de rente parisis de croys de cens ou rente annuele et perpetuele par les diz commendeur et freres, par leurs successeurs ou par leur procureur ou par l'un de eux en et sur unes estuves que les diz mariez vendeurs se disoient avoir de leur propre

Digitized by Google

conquest assises à Paris, en la rue de Paradis, lesquelles furent jadis maistre Bernart d'Aubigny, tenanz d'une part à la maison qui fu feu messire Pierre de Tierceluye, jadiz chevalier, et d'autre part à Symon de Montespilouer, aboutissant par derriere aux hoirs de feu messire Pierre, en la censive de l'Ospital qui jadis fu du Temple, et en et sur toutes les maisons et autres appartenances et appendences d'icelles estuves, si comme tout se comporte et extent en lonc et lé, en haut, en bas, devant, derriere et en parfont, à commencer et lever et recevoir lesd. quatre livres parisis de rente pour le premier terme à la Saint Remy prochaine à venir, c'est assavoir ceste vente faite pour le pris de quarante et huit livres parisis que les diz mariez vendeurs en confessierent avoir eues et receues en bonne monnoie bien nombrée, et dont il se tindrent du tout à bien paiez par devant les diz notaires, etc... En tesmoing de ce nous, à la relacion des diz notaires jurez, aus quiex nous adjoustons tous foy pleniere en ce cas, et en greigneur avons mis en ces lettres le seel de la prevosté de Paris, l'an de grace mil CCC quarante et sept, le mardi tiers jour du mois de juillet.

(Orig. parch., jadis scellé sur double queue.)

VII.

1350-1362.

Extraits des censiers du Temple.

I.

Censier de 1350.

(Arch. nat., S* 5586[1].)

(Fol. 8.) Messire Pierre de Tierceleu, pour ses places et jardins[1], xvj s.

Saint Jehan	iiij s.
Saint Remy	iiij s.
Noel	iiij s.
Pasques	iiij s.

La meson qui fu feu Berthaut Ravasse et ses appartenances[2], xij s.

Saint Jehan	iij s.
Saint Remy	iij s.

1. En marge : « ij termes ».
2. En marge : « vij ans ».

Digitized by Google

Noel iij s.
Pasques iij s.

La fame feu ROBERT DE LOUVECIENNES, pour sa meson et appartenances à la Saint Remy, iij s. vj d.

Les hoirs feu SIMON PAUMIER, pour leur meson[1], x s.

Saint Remy iij s. vj d.
Noel iij s. vj d.
Pasques iij s.

Robert DE LA RUELLE, pour sa meson, qui fu messire GERART LA COURRE[2], v s. iij d.

Saint Jehan xxxj d. ob.
Saint Remy xxxj d. ob.

Item, led. ROBERT, pour toutes ses mesons entretenans, qui font le coing de la rue de Paradis[3], xiij s. v d.

Saint Jehan iij s. iiij d. poit.
Saint Remy iij s. iiij d. poit.
Noel iij s. iiij d. poit.
Pasques iij s. iiij d. poit.

(Fol. 10 v°.) EN LA RUE DE PARADIS.

La meson qui fut feu mons. HENRY DE GENOULLI, ij s.

Saint Jehan vj d.
Saint Remy vj d.
Noel vj d.
Pasques vj d.

La meson qui fu JEHAN ROUSSEL, et par avant la DAME DES BARRES, vj s. viij d.

Saint Jehan xx d.
Saint Remy xx d.
Noel xx d.
Pasques xx d.

Les mesons et appartenances qui furent messire JEHAN D'AUBIGNY, vj s. viij d.

Saint Jehan xx d.
Saint Remy xx d.

1. En marge : « COURRAT ANGUETIN ».
2. En marge : « LES RELIGIEUSES DES BILLETTES ».
3. En marge : « LES RELIGIEUSES DES BILLETTES ».

Digitized by Google

Noel xx d.
Pasques xx d.

II.

Censier de 1358.

(Arch. nat., S* 5587².)

Messire JEHAN DE TIERCELEU, pour son jardin, xvj s.

Saint Jehan iiij s.
Saint Remy iiij s.
Noel iiij s.
Pasques iiij s.

GUILLAUME PESQUET, pour sa maison et appartenances, xij s.

Saint Jehan iij s.
Saint Remy iij s.
Noel iij s.
Pasquez iij s.

JEHAN RICHART, pour sa maison, à la Saint Remy, iij s. 6 d.
GUILLAUME DE BRUNOY, pour sa maison, x s.

Saint Remy iij s. vj d.
Noel iij s. vj d.
Pasquez iij s.

(Fol. 13 v°.) JEHAN DES QUENEZ, pour ses ij maisons, xviij s. viij d.

Saint Jehan iiij s. viij d.
Saint Remy iiij s. viij d.
Noel iiij s. viij d.
Pasques iiij s. viij d.

(Fol. 14 v°.) LA RUE DE PARADIS.

JEHAN MAINFROY, pour son jardin, qui fut J. DE LA ROCHE, ij s.

Saint Jehan vj d.
Saint Remy vj d.
Noel vj d.
Pasques vj d.

JEHAN ROUSSEL, pour sa maison, qui fut J. DANIEL, vj s. viij d. t.

Saint Jehan xx d.
Saint Remy xx d.
Noel xx d.
Pasques xx d.

JEHAN LE BEL, aux iiij termes, xx s.

Digitized by Google

III.

Censier de 1360.

(Arch. nat., S* 5586[3].)

(Fol. 4 v°.) LA RUE BARBETE.

Messire JEHAN DE TIERCELEU, iiij s.
GUILLAUME PESQUET, iij s.
Receu le mardi premier jour de juin.
GUILLAUME DE BRUNOY, iij s. vj d.
JEHAN DES QUESNES, pour ses maisons du coing, iij s. iiij d. poit.

(Fol. 5.) LA RUE DE PARADIS.

JEHAN MAINFROY, pour la maison qui fu messire HENRI DE GENOYLLY, vj d.
GAUTIER PETIT, pour la maison qui fu JEHAN ROUSSEL, et par avant la dame DES BARRES, xx d.
Les estuves pour amortissement Brac, x s.

IV.

Censier de 1362.

(Arch. nat., S* 5586[4].)

(Fol. 11 v°.) EN LA RUE BARBETE.

Messire JEHAN DE TIERCELEU, pour pluseurs masures et jardins, aus diz iiij termes xvj s.
GUILLAUME PEQUET, maçon, pour sa maison et jardin joignant, aus diz iiij termes xij s.
JEHAN RICHART, orfèvre, pour sa maison joignant, qui fu ROBERT DE LOUVECIENNES, à la S. Remi iij s. vj d.
La maison qui fu SYMON LE PAUMIER, et depuis à GUILLAUME DE BRUNAY, aus termes de S. Remy, de Noel, de Pasques, c'est assavoir à S. Remi, et à Noel, à chascun iij s. vj d., et iij s. à Pasques[1], x s.
(Fol. 12.) JEHAN LE PELLETIER, pour toutes ses maisons tant de ceste rue comme de la rue de Paradis et leurs appartenances, aus iiij termes dessus diz, et furent à feu ROBERT DE LA RUELLE et JEHAN DES QUESNES[2] xix s.

1. En marge, rayé : « JAQUES LORGEREL, oublier. THOMAS DES ORGES ».
2. Au-dessus du nom : « JEHAN LAN[G]LOIS, estuier » (rayé), et dans le texte : « JEHAN DE SAINT JEAN, estuveur » (rayé).

Digitized by Google

(Fol. 13 v°.) En la rue de Paradis.

Jehan Mainfroy, pour son iardin et masure joingnant à l'eritage Jehan de Saint Joan, qui fu Jehan le Page, et messire Henri de Gensilli, aus iiij termes ij s.

Messire Jehan de Tierceleu, pour sa maison et appartenances, aus iiij termes dessus diz vj s. viij d.

(Fol. 14.) La maison wide et appartenances où il y ot estuves à femmes, qui fu Pierre Ogier, pour l'amortissement de la chapelle feu sire Ernoul Brac, aus iiij termes xl s.

Jaques Lempereur, pour sa masure, qui fu Gautier Petit et ses appartenances, aus diz iiij termes vj s. viij d.

La masure et appartenances joingnant qui furent messire Guy Petit, prestre, aus iiij termes xx s. viij d.

VIII.

1367, 2 septembre.

Vente par Raoul Richard à Mahy Nourry d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 131, fol. 4.)

L'an de grace mil CCC LXVII, le jeudi ij^e^ jour de septembre, vindrent par devers nous Colin du Jardin, comme procureur de Raoul Richart, orfevre, bourgeois de Paris, pour eulx dessaisir en nostre main comme en main de justice de une maison et jardins se comme elle ce comporte, en la rue Barbete, qui estoit audit Raoul, confessent avoir vendu à Mahy Nourri, tondeur de Paris, et à Ysabel, sa fame, ladite maison tenant d'une part à Guillaume Pequet, et d'autre part a Jaquet Le Paticier, en la sencive du Temple, chargée en iij s. vj d. de rante de trefons de terre poiez audit Temple; et xx s. p. poiez à Jehan de La Treille par an senz autre charge. Ceste vente faite pour le pris de vij l. t. que led. procureur en confessa avoir receu. Poié pour ventes vij s.

IX.

1370, 27 août.

Vente par Jean de Louveciennes à Thomas des Orges d'une maison rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., MM 131, fol. 58.)

L'an mil CCC LXX, le lundi xxvij^e^ jour d'aoust, vint par devers

Digitized by Google

nous Jehan de Louveciennes, pour soy dessaisir en nostre main de justice d'une maison et jardin si comme tout se comporte, seant à Paris, en la rue Barbette, tenant d'une part à la maison Me Guy de Champdivers et d'autre part à Jehan Le Peletier, aboutissant par derriere aud. Jehan, en la censive du Temple, et disoit ledit Jehan que il avoit vendu lad. maison à Thomas des Orges le prix et la somme de xl s. p., et parmi ce avons mis en possession et saisine led. Thomas sauf tous droiz. Paié pour ventes iij s. iiij d.

X.

1371, 19 janvier.

Vente par Pierre de Dormans à Gui de Champdivers d'immeubles rue de Paradis.

(Arch. nat., MM 131, fol. 73.)

L'an mil CCC LXX, le lundi xixe jour de janvier, vint par devers nous messire Guillaume de Chaussurs, prestre, comme procureur de Pierre de Dormans, pour soy dessaisir en nostre main comme en main de justice d'une maison avecques le jardin, si comme elle se comporte, seant à Paris en la rue de Paradis, tenant d'une part à viez maisons qui sont du Temple, et aboutissant d'un costé à mons. le duc d'Orlliens, en la censsive dud. Temple, et disoit ledit Pierre que il avoit eschangée lad. maison et jardin à une masure et jardin seant à Paris oultre la porte Barbette, tenant d'une part aus hoirs de feu Pierre Gabian et d'autre part aus hoirs de feu Guiot de Crecy, aboutissant par derriere à un jardin qui fu Jehan de La Roche, en la censive dud. Temple, à honorable homme et discret messire Gui de Champdivers, secretaire du Roy nostre sire, par aussy que il y avoit de soultes le pris et la somme de cent livres tournois et parmi ce avons mis en poccession et saisine led. messire Guy saufs tous droiz. Poié pour ventes les quelz mons. a données...

XI.

1371, 21 avril.

Vente par Thomas Lami à Silvestre de La Cervelle, évêque de Coutances, d'une grange et d'un jardin, au grand chantier du Temple.

(Arch. nat., MM 131, fol. 82.)

L'an mil CCC LX et XI, le lundi xxje jour d'avril, vint par devers nous Thommas Lami, orfevre et bourgeois de Paris, pour soy dessai-

Digitized by Google

sir en nostre main comme en main de justice, d'une granche et jardin tout ainssy comme ilz se comportent devant et derriere, avecques toutes leurs appartenances et appendances, assiz à Paris, au lieu que l'en dit le grand chantier du Temple, tenant d'une part à messire Mahieu de Roquencourt, et d'autre part et aboutissant par derriere à reverent pere en Dieu Sevestre, par la grace de Dieu esleu et confermé evesques de Coustances, vendu par led. Thomas au dit evesque, si comme il nous est apparu, par lettres scellées du scel de Chastellet sur ce faictes, le priz et la somme de quarante cinq livres tournois, et ce fait nous, à la requeste du dit Thomas, en meismes en saisine led. evesque comme de propre chose, sauf touz droiz. Payé pour ventes xxxviij s.

XII.

1371, 27 avril.

Vente par Gui de Champdivers à Silvestre de La Cervelle, évêque de Coutances, de ses immeubles sis rue de Paradis.

(Arch. nat., MM 131, fol. 84.)

L'an mil CCC LXXI, le dymenche xxvij[e] jour d'avril, par devant nous vint et fut present Pierre du Val, procureur, et ou nom de procureur de honorable personne messire Guy de Champdivers, pour soy dessaisir en nostre main comme en main de justice, des heritages qui s'ensuivent : c'est assavoir une maison qui jadiz fu feu messire Pierre de Tierceleue, jadiz chevalier et conseiller du Roy nostre sire ; item, une autre maison cheute où jadiz ot estuves, joingnant à ladicte maison, les jardins d'ycelle ; item, un jardin où est une petite gallerie qui fut Jehan Guynement, nottaire de Chastellet, faisant ouverture et yssue ou santier du Temple, joingnant aux dis jardins, et un jardin où est la cerisoye, tenant aux diz jardins et faisant yssue et ouverture dehors la porte Barbette avecques touz leurs edifices, aisances et appartenances, etc., que ledit procureur ou nom que dessus se disoit avoir eschangié sanz nulles soultes à reverent pere en Dieu mons. Sevelstre, esleu et confermé evesque de Coustances, si comme plus à plain est contenu es lettres d'eschange sur ce faictes, scellées du scel de la prevosté de Paris. Et ce fait nous, à la requeste dud. procureur, en meismes ledit mons. Silvestre en possession et saisine comme de propre chose sauf touz droiz, et sont les diz heritages en la rue de Paradiz, et y prenons par an tant de fons de terre comme de croiz de cens iiij l. p.

Digitized by Google

XIII.

1371, 9 mai.

Vente par Simonne, veuve de Robert de Pierrelaye, à Silvestre de La Cervelle, évêque de Coutances, d'une maison rue de Paradis.

(Arch. nat., MM 131, fol. 87.)

L'an mil CCC LXXI, le venredy ixe jour de may, vint par devant nous Pierre du Val, procureur et ou nom de procuration de Symonne, fame feu Robert de Pierre Lee, lequel ou nom que dessus se dessaisi, en nostre main comme en main de justice, de une maison contenant pluseurs loages, et le jardin d'ycelle, si comme tout se comporte, assise à Paris, hors la porte Barbette, en la rue de Paradiz, tenant d'une part à la maison Silvestre de La Cervelle, evesque de Coustances, et d'autre part à Jehan Fouet, tisserant, aboutissant par derriere au jardin d'icelui evesque, en nostre censive et seigneurie, vendue par led. Pierre ou Symonne aud. evesque, si comme il dist, le prix et la somme de xlvj l. t. Et ce fait, nous à la requeste dud. procureur en avons mis ledit evesque en possession et saisine, sauf touz droiz. Payé pour ventes...

XIV.

Extraits du censier de 1375.

(Arch. nat., S* 5588.)

En la rue Barbette.

(Fol. 17.) Jehan le Mercier, pour tous ses jardins où jadis ot maisons, qui furent l'une à messire Jehan de Tierceleu et l'autre à Guillemet Pequet, maçon, et la tierce à Jehan Richart, orfevre, et depuis furent toutes trois à l'evesque de Coutances, à iiij termes xxxj s. vj d.

C'est assavoir à chascun terme vij s., et à la Saint Remi pour fons de terre iij s. vj d. plus.

Thomas des Orges, pour sa maison joingnant, qui fu Symon le Paumier et depuis à Guillaume de Brunay, au termes S. Remi iiij s. vj d., et autant à Noel et à Pasques, iij s. valent pour tout l'an x s.

Jehan le Peulletier, pour toutes ses maisons joingnant, dont l'une fait le coing de la rue de Paradis, et furent Jehan de Saint

Digitized by Google

Jehan, estuveur, et par avant à Robert de la Ruelle, à iiij termes xix s.

(Fol. 19 v°.) En la rue de Paradis.

Jehan le Pelletier, pour son jardin joingnant à sa maison à ij pignons, qui fu Jehan Mainfroy, aus iiij termes ij s.

Jehan le Bel, pour sa maison joingnant et appartenances, à iiij termes xx s.

Et en avons lettres de l'an M.CCC LXIIII, comment il nous furent baillés par eschange dud. Jehan pour autres xx s. que nous prenions ou coing de la rue des IIII Filz Hemon sur la rue du Chaume.

Jehan le Mercier, pour sa maison qui fu à l'evesque de Coutances et par avant à messire Jehan de Tierceleu, à iiij termes vj s. viij d.

Item, pour sa maison joingnant, où furent les estuves qui furent Pierre Ogier, pour l'amortissement de la chapelle Ernoul Braque, de quoi nous avons lettres, à iiij termes xl s.

XV.

1382, 8 janvier.

Accord entre le Temple et Jean Le Mercier au sujet du cens dû par ce dernier pour son hôtel rue de Paradis, ayant issue sur la rue Barbette.

(Arch. nat., S. 5073[A], liasse 62.)

A tous ceuls qui ces lettres verront, Audoyn Chauveron, docteur en loys, conseillier du Roy nostre sire et garde de la prevosté de Paris, salut. Savoir faisons que l'an de grâce mil trois cens quatre vins et un, le samedi dix huit jours de janvier, furent presens en jugement par devant nous ou Chastellet de Paris religieuse personne et honneste frere Gilbert Pochet, religieux de l'Ospital Saint Jehan de Jherusalem, et procureur desdiz religieux et de la maison et commanderie qui jadiz fu du Temple, Jehan Chandelier, procureur aussi desdiz religieux, à cause de la dicte maison et commanderie, et religieuse personne et honneste frere Jehan de Bourgongne, commandeur d'icelle maison et hospital du Temple d'une part, — et Jehan du Chesne, ou nom et comme procureur de honnorable homme et sage sire Jehan Le Mercier, conseillier du Roy nostre sire, d'autre part. Lesquelles parties es noms que dessus, chascune en droit soy nous presenterent en jugement une cedule ou escrit de papier faisant mencion de certains traictiez et accors fais de et sur certain debat qui estoit entre elles pour les causes contenues et

Digitized by Google

dont mention estoit faicte en lad. cedule contenant la fourme qui s'ensuit.

Comme certain plait et procés feust ja pieça meu et encommancié par devant le prevost de Paris entre les religieux de l'Ospital Saint Jehan de Jherusalem, à cause de leur maison et commanderie qui jadiz fu du Temple à Paris demandeurs d'une part, et sire Jehan Le Mercier, conseillier du Roy nostre sire, deffendeur, d'autre part, sur ce que les diz religieux disoient et proposoient que ilz estoient en bonne et souffisant saisine et possession de prendre et percevoir chascun an par les quatre termes à Paris acoustumez soixante dix huit souls et deux deniers parisis tant de rente comme de fons de terre, sur pluseurs maisons et jardins assis à Paris, tant en la rue de Paradiz comme en la rue Barbette, lesquelx jadis furent à plusieurs personnes : c'est assavoir quarante souls sur la premiere maison de la rue de Paradiz, en laquelle ledit sire Jehan Le Mercier fait sa cuisine, laquelle fu jadiz messire Jehan Biaudieux et depuis à l'evesque de Coustances, dont il a la cause, et tient d'une part à monseigneur de La Riviere, et d'autre part à la porte du dit sire Jehan Le Mercier, et aboutissant à lui meesmes; item, et aussi estoient et sont en vraie possession et saisine de prendre et percevoir chascun an sur la maison, court et jardins, joingnans à la devant dite, d'une part, et d'autre part à Guillot Godart, six souls huit deniers par. tant de rente comme de fons de terre; item, et que en la rue de Barbette ils prenoient et prennent chascun an trente et un souls et six deniers parisis sur trois lieux ou places où il ot jadiz trois maisons, lesquelles le dit evesque fist abatre et convertir en jardins, et fu la premiere maison en venant de dehors la ville à Paris à messire Jehan Tierceleu, et tenoit d'une part à Jehan de La Traile, et doit chascun an seize soulz, et fut la seconde place qui est en jardin, comme dit est, qui jadiz fu Guillaume Pecquet, maçon, douze souls parisis, et sur la tierce place, joingnant après, trois souls et demi de fons de terre le jour de la Saint Remi, et fu jadiz Jehan Richart, orfevre, et tient d'autre part à Denise La Muette, et aboutissent toutes ces trois places au jardin ou jardins et maisons de la rue de Paradis, et de ce disoient lesd. religieux qu'il leur estoit deu d'arrerages trente sept livres quatre souls et quatre deniers, et en avoient par plusieurs fois sommé et requis ycellui sire Jehan que ycelles sommes il leur voulsist paier, et pour ce que de ce il avoit esté reffusant, pour ce fu adjourné par devant ledit prevost au lundi devant Noel, auquel jour fut present Jehan Chandelier, ou nom et comme procureur desdiz religieux, lequel fit sa demande, et requeroit contre ledit sire Jehan que il feust condempné et contraint à paier ladicte rente et arrerages et condampné es despens. Au contraire duquel propos, ainsi fait par ledit Jehan

Digitized by Google

Chandelier, ou nom que dessus, ledit sire Jehan ou son procureur pour lui disoit, proposoit et maintenoit que lesdictes maisons lui avoient esté données et transportées par noble homme monseigneur de La Riviere, chambellan du Roy nostre sire, et que es lettres de don et de transport fait à lui n'estoit point fait declaration des sommes dessus dictes, mais lui avoient esté données et transportées par condition qu'il paieroit audit Temple telles rentes comme elles lui povoient devoir, sans autre chose declarrer, et pour ce estoit il reffusant d'icelles paier. Et finablement par bien de pais et plait et pour tous procés eschever, aujourd'ui sont venus en jugement Jehan Chandelier, ou nom et comme procureur desd. religieux d'une part, et Jehan du Chesne, ou nom et comme procureur dud. sire Jehan Le Mercier d'autre part, lesquelx pour l'une partie et pour l'autre ont passé et accordé en telle maniere que ledit sire Jehan Le Mercier paiera doresenavant la dicte rente, et sera quictes de tous les arrerages et ventes se aucunes en estoient deues, et de toutes autres choses de tout le temps passé, jusques au jour d'ui, par paiant la somme de vint et quatre frans d'or, au coing du Roy nostre sire et sans despens d'une part ne d'autre, laquelle somme de vint quatre franz, ils receurent contens et s'en tindrent à bien paiez. Ce fu fait, etc., present, etc., l'an et le jour, etc.

Lesquelx traictiez et accors tels comme contenus estoient en la dicte cedule lesd. parties et chascune en droit soy, loerent, greerent, ratifferent, confermerent et approuverent en nostre presence, et les promistrent tenir, garder, enteriner et accomplir l'une envers l'autre, voulans oultre estre par nous condempnées à ces choses tenir et accomplir par la maniere que dit est, et pour ce nous, oy et entendu ledit accort et consentement, condempnasmes et condempnons ycelles parties, chascune en droit soy à fere tenir, garder, enteriner et acomplir l'une envers l'autre lesdiz traictiez et accors, selon la fourme et teneur de lad. cedule, et meesmement condempnons led. sire Jehan Le Mercier à rendre et paier aus diz religieux, à cause de lad. maison et hospital du Temple chascun an doresenavant celle rente et fons de terre dont mention est faicte en ladicte cedule, sur les lieus et aus termes acoustumés à la paier par nostre sentence et par droit. Et aujourd'ui les diz procureur des diz religieux et le dit commandeur ont confessé avoir esté paiez de la somme de vins quatre frans, qu'ilz devoient avoir par cest accort dudit sire Jehan, et s'en sont tenus à bien paiez et agreez, et en ont quictié et quittent ledit sire Jehan, ses hoirs et tous autres à qui quittance en puet appartenir. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre à ces lettres le seel de la prevosté de Paris. Ce fu fait l'an et le jour dessus diz.

J. DE FONTENAY.

Collation faite.

(Parch., jadis scellé sur double queue.)

Digitized by Google

XVI.

1445, 17 juillet.

Déclaration faite par Regnaut Boyleaue, écuyer, pour une maison sise rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Regnault Boyleaue, escuier, filz de feu Jehan Boyleaue, affirme que il est detenteur et proprietaire et que de son propre heritage lui compecte et appartient paisiblement une maison à pignon et ses appartenances, ainsi que le lieu se comporte, seant à Paris, en la *rue de Paradis*, tenant d'une part aux hoirs ou ayans cause de feu Pierre Denis, et d'autre part à une autre maison appartenant à Boniface Boyleaue, frere dudit Regnault, aboutissant par derrieres à monseigneur de Novyon, chevalier, en la censive de l'Ospital qui jadis fu du Temple, à Paris, laquelle maison dud. Regnault est chargée envers led. Hospital en douze deniers par. de cens ou fons de terre deubz par chascun an au jour et terme de Saint Remi, lesquelz douze deniers parisis de fons de terre led. Regnault Boyleaue par lui et ses hoirs, etc. sera tenu, promet et gaige rendre et paier d'ores en avant par chascun an audit terme de Saint Remi, à commancier pour le premier terme à la Saint Remi prouchain venant aux commandeur, religieux et freres dud. hospital, qui à present sont et qui pour le temps advenir seront, à leur procureur pour eulx et au porteur, etc., en et sur lad. maison, lieu et ses appartenances tant et si longuement que lui et ses diz hoirs en seront et demeureront proprietaires, et promettant, etc., obligeant, etc. Fait l'an mil CCCC quarente cinq, le samedi xvij[e] jour de juillet.

QUIGNON. LEMAIRE.

XVII.

1448.

Extraits du censier du Temple.

(Arch. nat., S* 5586[6].)

(Fol. 29 v°.) RUE BARBETTE.

Les hoirs mons. de Novyon pour toutes leurs maisons et louaiges entretenans et jardins derriere, esquelles a une grant porte par laquelle on va de leurs jardins en leur hostel qui sciet en la rue de Paradis, qui furent jadis à Jehan Le Mercier et par avant à l'evesque de Coustance, et ont de largeur sur rue onze toises et demye, tenant

Digitized by Google

aux hoirs Patoureau et à Jacques Perdriel, et d'autre à Henry de Lisac, par an de fons de terre et rente aux quatre termes xxxj s. vj d.

. . . . . .

(Fol. 36.) RUE DE PARADIS.

Les hoirs monseigneur de Novyon, pour son grand hostel contenant pluseurs grans ediffices, la court ou milieu et grant jardin derriere, comme tout se comporte, qui furent à Jehan Le Mercier, chevalier, tenant aux heritiers Hemon Raguier et d'autre à l'ostel de La Riviere, aboutissant es jardins de l'ostel des Bordes et à la voie du grant Chantier, par an de fons de terre et rente aus quatre termes, xlvj s. viij d.

Appert, par lettres faictes en l'an mil IIIc LIIII, le dimenche jour de Penthecouste, comment sire Amauri Bracque et mons. Nicolas Braque, son frere, chevalier, assignerent à l'Ospital ladite somme de xl s. p. pour l'amortissement de la chapelle Arnoul Braque, leur pere, sur led. hostel qui pour lors estoit estuves à femmes.

Item, nous avons lettres de sentence faictes l'an mil IIIc IIIIxx et ung, le samedi xviij jours de janvier, comment messire Jehan Le Mercier, qui pour lors estoit proprietaire dud. hostel et lequel a son yssue en la rue de Barbette et y souloit avoir trois maisons en icelle rue comme il est declairé en leur lieu, qui sont chargées ensemble par le temps en lxxviij s. et ij d. p. dont il a esté condempné.

Item, par une autres lettres faictes en l'an CCCC et sept, le jeudi feste de Saint Sacrement xxvj jours du moys de may données en la chastellenie de Chartres, par lesquels il appert que noble homme Jean de Coutes, dit Minguet, et damoiselle Katherine de Noviant, sa femme, ont vendu ledit hostel à Ogier de Nantoillet, escuier, et à damoiselle Jehanne de Noviant, sa femme, pour eulx et le pris et somme de xvc l. t. à la charge de lxxviij s. ij d. ob. par. de cens et fons de terre par an aud. Hospital.

XVIII.

1538, 24 mai.

Déclaration par Jean Briçonnet au Temple pour ses maisons sises à Paris, rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Noble homme et sage messire Jehan Briçonnet, chevalier, seigneur du Plessis Rideau, conseiller du Roy et président de sa Chambre des comptes, confesse qu'il est détenteur et propriétaire des heri-

Digitized by Google

tages cy aprés declairéz, c'est assavoir d'une maison assise à Paris, *rue de Paradis*, qui fut à feuz Charles de Bidant, tenant d'une part à la vefve feu Robertet, et d'autre part à (*blanc*), chargée envers noble et religieuse personne frère Pierre de Cluys, chevalier de l'ordre de sainct Jehan de Jherusalem, grand prieur de France, de vingt solz parisis de cens ou rente foncière paiable par chascun an le jour de Pasques; — item, d'une autre maison assise en ladite *rue de Paradis*, qui fut à Me Nicolas Picard, tenant d'une part au jardin de l'*hostel de Noyon*, par derriére et d'autre aud. Briçonnet, aussi chargée envers led. grand prieur de douze deniers parisis de cens; — item, d'une autre maison qui fut à Malingre, tenant d'une part aud. Briçonnet, et d'autre part à icellui Briçonnet, chargée envers led. grand prieur de quatre deniers parisis de cens et charge foncière; — item, d'une autre maison assise en lad. *rue de Paradis*, qui fut à feuz mons. de La Motte, chargée de huit deniers parisis par chascun an envers ledit grand prieur; — item, d'une autre maison assise en lad. *rue de Paradis*, tenant d'une part à l'*hostel du Novier* (*sic*) et d'autre part à la maison de Cramailles, chargée envers led. grand prieur de douze deniers parisis, le tout de cens portans lotz, ventes et saisines, quant le cas y eschet, paiable par chascun an le jour de Saint Remy chef d'octobre, lesquelz cens, rentes foncières, led. Briçonnet promect et gaige paier doresenavant par chascun an aud. grand prieur, ses successeurs, leur procureur et receveur ou au porteur lesd. jour de Pasques et Saint-Remy, première année de paiement escheant aux jours de Saint Remy et Pasques prochainement venanz, et continuer en et sur lesd. lieux dessus declairéz qui en sont et demeurent chargéz, obligéz et ypothèquéz, et qu'il promet entretenir, maintenir et soustenir en tel et si bon estat et valleur tellement que lesd. cens et charges foncières y puissent estre doresenavant par chascun an prins et parceuz aud. jour, promettant, etc., obligeant, etc., renonçant, etc. Leu et passé l'an mil cinq cens trente huit, le samedi xxiiije jour de may.

MONTIGNÉ.

XIX.

1540, 20 mars.

Ajournement de Jeanne Le Viste, veuve de Florimond Robertet pour le paiement du cens de l'hôtel de Nouvion.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

A tous ceulx, etc... Jehan d'Estouteville, etc... Savoir faisons que ce jourd'hui, datte de ces presentes, comparans en jugement devant nous ou Chastellet de Paris, maistre Pierre des Moulins ou nom et

Digitized by Google

comme procureur de noble et reverend seigneur pere Philippes Careau....., commandeur du Temple à Paris, demandeur, et qui auroit fait adjourner par devant nous damoiselle Jehanne Le Viste, vefve de feu messire Jehan Robertet, en son vivant seigneur de la Motte d'Olyvet, ad ce qu'elle eut à dire et declairer si elle avoit esté et estoit detenteresse et proprietairresse d'une grande maison, court, jardin, escuyerie et appartenances, assise à Paris *rue de Paradis*, appellée l'*hostel de Noyon*, tenant d'une part à messire Jehan Brissonnet et autres, d'autre aud. Brissonnet et autres et ayant issue en la rue de Barbette, aboutissant d'un bout à la ruelle de l'hostel de La Roche Guyon, et par devant sur lad. rue de Paradis ou de partie et portion, et se elle se disoit et declairoit ou de partie et portion, requerant à l'encontre d'elle qu'elle feust condempnée luy payer et continuer au jour et feste Saint Remy soixante dix huit solz tornois deniers obolle par. de cens et rente foncière qu'il a droit de prendre sur lesd. lieux, et à luy payer vingt années d'arreraiges deues et escheues, à payer au jour Saint Remy mil cinq cens trente neuf, sauf à desduire et rabattre ce qu'il apperra avoir esté payé tant par quittance que autrement deuement d'une part, et maistre Loys Moisy ou nom et comme procureur de lad. damoiselle deffenderesse à lad. requeste qui s'est déclairée détenteresse et proprieteresse de portion desd. lieux, et sur ladicte requeste en delay de sommes des autres détenteurs depuis de venir deffendre contre lad. demande, et declaire ne scavoir que dire pour empeschier lesd. conclusions d'autre part, nous ce considéré et lesd. partyes oyes en leur plaidoyé, laditte damoiselle comme détenteresse et propriéterresse de portion desd. lieux et appartenances dessus declairées avons condempnée et condempnons à payer et continuer doresenavant par chascun au dict demandeur aud. jour Saint Remy lesd. soixante et dix huit solz troys deniers obolle parisis de cens et fons de terre qu'il a droit de prendre sur lesdictz lieux avec les vingt années d'arreraiges escheues aud. jour Saint Remy mil cinq cens trente neuf, ceulx depuis escheuz et qui doresenavant escherront, tant et si longuement qu'elle en sera détenterresse et propriéterresse et si l'aurons condempnée et condempnons es despens de ceste presente cause et poursuyte, pour lesquelz despens (*blanc*). En tesmoing de ce nous avons fait mettre à ces présentes le seel de lad. prévosté de Paris. Ce fut faict par noble homme et saige messire Jehan Jacques de Mesmes, docteur es droictz, conseiller du Roy nostre dit seigneur et lieutenant civil de lad. prevosté, le samedi vingtiesme jours de mars l'an mil cinq cens trente neuf avant Pasques.

DE PRAST.

(Orig. parch., jadis scellé sur double queue.)

Digitized by Google

XX.

1540, 27 mars.

Déclaration d'Esprit d'Harville pour partie de l'hôtel de Nouvion.

(Arch. nat., Q[1] 1099[31A].)

Aujourd'huy en la présence des notaires soubscripz, honnorable homme maistre Robert Regnyer, procureur au Chastellet de Paris, ou nom et comme procureur de Esperit de Harville, escuyer, seigneur de [Paloiseau], suffisamment fondé de lettres de procuration specialle (*effacé*), a dit et declaré et affermé que aud. seigneur (*effacé*) freres compette (*effacé*) et appartient ung tiers dont les troys font le tout et la dixiesme partye en ung autre tiers partye en la totallité d'une maison et ses appartenances appellée l'hostel à Novyon, assise à Paris, *rue de Paradis*, ayant yssue en la vieille rue du Temple, tenant d'une part à la vefve de feu bailly Robertet, d'autre part à M[e] [Jehan] Brissonet, en la censive et justice du grand prieur et religieux du Temple à Paris et chargéz envers eulx de soixante dix huit solz trois deniers tant de cens et rentes, desquelles portions de maison dessus dictes lesd. de Harville en joyssent et en sont en procés et requestes du Pallais à Paris à l'encontre du sieur d'Estissac et autres.

Laquelle presente déclaration led. Regnyer oud. nom a dit et affermé la vérité dont et desquelles choses il a requis lettres ausd. notaires, qui luy ont octroyé les présentes pour luy servir et valloir en temps et lieu ce que de rayson. Ce fut fait l'an mil cinq cens trente neuf le vingt septiesme jour de mars, [veille] de Pasques commeniaulx.

JUPIN (?). DORLEANS.

(Parch.)

XXI.

1540, 5 avril.

Déclaration de Jeanne Le Viste, veuve de Jehan Robertet, au Temple, relativement à ses immeubles de la rue de Paradis.

(Arch. nat., Q[1] 1099[31A].)

Dame Jehanne Le Viste, vefve de feu messire Jehan Robertet, en son vivant conseiller du Roy et secrétaire de ses finances, confesse et déclarre estre détenteresse et propriétaire d'une maison assise en

Digitized by Google

ceste ville de Paris, faisant le coing de la rue de Paradis, tenant d'une part à messire Jehan Briçonnet, chevalier, d'autre part à l'escuyerie du grant hostel de Noyon, aboutissant d'un bout et d'autre à lad. rue de Paradis, en la censive de monseigneur le grand prieur du Temple, et chargée envers luy de trente deux solz parisis chascun an tant de cens que de rente, en la justice dudict Temple à Paris; item, lad. dame Jehanne Le Viste déclara aussi estre detempteresse d'ung tiers en la totalité *escuyerie de Noyon*, et encores de quatre parts et portions prinses en ung tiers en la totalité de lad. grant *maison et escuyerie de Noyon*, chargée la totalité tant de lad. grant maison que escuyerie de soixante dix huict solz trois deniers obole parisis de cens et rente envers led. seigneur grand prieur du Temple, dont elle tient en censive en la justice dud. grand prieuré, de laquelle déclaration lad. dame Jehanne Le Viste a requis lettres aux notaires du Roy nostre sire ou chastellet de Paris soubsignéz pour bailler au greffe du trésor à Paris, suivant les lettres et ordonnances du Roy nostre dit seigneur, ce qu'il luy ont octroyé. Fait et passé l'an mil cinq cens quarante, le cinquiesme jour d'avril aprés Quasimodo.

(Parch.)

XXII.

1540, 10 avril.

Déclaration faite par Jean Briçonnet, au Temple, pour ses maisons sises à Paris, rue de Paradis.

(Arch. nat., Q^1 1099^{31A}.)

Noble seigneur messire Jehan Briçonnet, chevalier, seigneur du Plessis Rideau, conseiller du Roy et président de ses comptes, a ce jourd'huy confessé et déclairé, en la présence de nous, notaires du Roy nostre sire ou Chastellet de Paris, soubzsignéz, suyvant les édit, commandement, qu'il est de présent détempteur et proprietaire d'une maison assise *rue de Paradis*, en laquelle il fait sa résidence, tenant d'une part à l'*hostel de Novyon*, d'autre part à une maison où est à présent demourant mons. l'escuier du Refuge, aboutissant par devant à lad. rue de Paradis, d'autre à la traverse appellée La Roche Guyon, en la censive du prieur du Temple à Paris, et chargée envers luy de douze deniers parisis de cens, en la justice dud. prieuré, comme l'en dict; — item, de quatre petites maisons tenans l'une à l'autre, assizes en lad. *rue de Paradis*, tenans d'une part à la vefve feu maistre Jehan Robertet, en son vivant secrétaire des

Digitized by Google

finances, d'une part, et à maistre Jehan Belot, seigneur du Boulay, et aboutissant d'un bout à la dite rue de Paradis et d'autre bout au jardin de l'hostel de Novyon, en la censive du prieur dud. Temple et chargées envers luy, c'est assavoir celle joingnant lad. vefve Robertet de vingt solz tournois de cens ou rente, l'autre après ensuivant de douze deniers parisis de cens, la troisiesme de quatre deniers parisis de cens et la quatriesme et dernière de huict deniers parisis de cens en la censive et justice du Temple, comme l'on dict, de laquelle déclaration ledit chevalier a requis lettres aud. notaires pour bailler au greffe du trésor suyvant led. édit, qui lui ont octroyé. Ce fut fait, requis et octroyé l'an mil cinq cens quarante, le dixiesme jour d'avril, après Pasques.

(Parch.)

XXIII.

1540, lundi 12 avril.

Déclaration de Quentin Le Boutillier pour partie de l'hôtel de Nouvion.

(Arch. nat., Q^1 1099^{31A}.)

Honnorable homme Marin Chemin, bourgeois de Paris, ou nom et comme procureur de Quentin Le Boutillier, escuier, seigneur de Bannes, et damoiselle Gaulchere de Coustes, sa femme, suffisamment fondé par lettres de procuration faictes et passées par devant Jehan Fouacyer et Jehan Poupelier, notaires royaulx en la prevosté de Sezane, le deuxiéme jour de ce présent mois d'avril, ayant povoir paf icelles de faire ce qui ensuit, ainsi qu'il est à plain contenu et déclairé esd. lettres de procuration desquelles il est huy deuement apparu aux notaires cy soubscriptz, déclaire que ausd. Le Boutillier et sa femme compecte et appartient et sont detenteurs, propriétaires et possesseurs d'une cinqiesme partie tant de la grant maison que *escurie de Nouvyon* assise à Paris, rue de Paradis, tenant d'une part à lad. rue, aboutissant d'un bout à messire Jehan Briçonnet, et d'autre bout à la maison de La Roche Guyon, dame Jehanne Le Viste, vefve de feu messire Jehan Robertet et autres, en la censive et justice du grand prieur de France à cause de sa commenderie du Temple à Paris, et chargée lad. grant maison et escuirie de soixante dix huit solz trois deniers obolles parisis de cens et rente fonciere. Ce fut faict et déclairé l'an mil cinq cens quarante, le lundi douziesme jour d'avril après Pasques.

(Parch.)

Digitized by Google

XXIV.

1567, 10 juin (et addition de 1598).

Déclaration de Jean Belot, seigneur du Boulay, pour une maison sise rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Extraict du registre du papier terrier de la commanderye du Temple du dixiesme jour de juing l'an mil cinq cens soixante sept.

Maistre Jehan Belot, seigneur du Boullay, conseiller du Roy nostre sire, et maistre ordinaire en sa Chambre des comptes, au lieu de feu messire Loys d'Estissac, en son vivant chevalier, baron dudict lieu, à cause de dame Anne Daillon, sa femme.

Pour une maison et appartenances, ainsi que le lieu se comporte, tant en corps d'hostelz, court, jardin, assiz à Paris, *rue de Paradis*, et appelée la *maison de Novyon*, faisant partye de plus grande maison, en laquelle maison est à present demourant le dit sieur du Boullay, tenant d'une part à la veufve et héritiez feu M. Thomas de Longuejoe, en son vivant seigneur d'Yverny, d'autre part à Me Florimond Robertet, secrétaire des commandemens du Roy, aboutissant par derriére à l'hostel de La Roche Guyon, et par devant sur lad. rue, chargée envers mons. le grant prieur de France à cinquante deux solz deux deniers obole parisis de cens et fons de terre, paiable chascun an le jour de Pasques,

lij s. ij d. ob. par. de cens et fons de terre.

Frere Bertrand Pellegrin, chevalier de l'ordre de Saint Jehan de Jherusalem, grand prieur de France et communaulté du Temple à Paris, s'oppose aux criées d'une maison saisye sur messire Octavien d'Ouy, sieur d'Atichy, à la requeste de Me Arthur Le Mercier, esleu à Andilly, assise en ceste ville de Paris, en la rue de Paradis, ad ce que ladicte maison et lieux criés soient venduz et adjugéz à la charge de cinquante deux solz deux deniers parisis de cens et fondz de terre deubz par chascun an en lad. commanderye le jour de Pasques et des arrérages deuz depuis le jour de Pasques MVc IIIIxx XVIII et dernier passé, et de ceulx qui escherront cy après pendant lesd. criées, et lesd. fraiz faictz et à faire pour raison de la présente opposition et de ce qui en deppend et aussy à la charge que l'adjudication d'icelle maison sera tenu soy obliger au paiement et continuation de lad. redebvance et d'en passer tiltre nouvel en bonne et due forme à ses propres coustz et depens, et a led. s. grand prieur esleu son domicille en son hostel au Temple à Paris.

(Pap.)

Digitized by Google

XXV.

1584, 13 janvier.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Echange entre Christophe de Thou, seigneur de Saint Germain, conseiller du Roi, bailli de Melun, chambellan de Monsieur, frère du Roy, demeurant dans sa maison rue de Paradis, et n. h. et s. messire Jean Huault, seigneur de Vaires, Bussy et Garancieres, conseiller du Roi en sa cour de Parlement. Le sr de Thou « cédde, quicte, transporte et délaisse aud. tiltre d'eschange, aud. sieur de Vaires..., une grande maison contenant plusieurs corps d'hostelz, court devant et basse court et estable à chevaulx et grand jardin », à lui appartenant par acquisition faite de Marie Robertet, dame de Fresnes, a lui adjugée par sentence du Palais le 18 novembre 1572, et confirmée par arret du Parlement du 7 septembre 1583, « lad. maison assise à Paris, rue de Paradis, tenant d'une part à la vieille rue du Temple et à plusieurs autres maisons estans basties au dessous de lad. basse court et estable, tenant d'autre part à messieurs de Laage et Le Jau, conseiller du Roy au Parlement, aboutissant d'un bout par derrière à l'hostel de la Roche, et d'autre bout par devant à la rue de Paradis, sans rien en excepter, sauf une petite place du jardin qui est à l'encoignure de la closture de la maison dud. sieur de Laage, qui se continuera directement et d'alignement jusques à lad. rue de Paradis, moyennant 1,000 ecus sol. de rente à prendre sur plusieurs parties ».

XXVI.

1595, 28 juillet.

Déclaration par Jean Le Jau d'une maison rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Je Jehan Le Jau, conseiller du Roy en sa court de Parlement à Paris, sieur de Vertau, soubsigné, déclare et advoue tenir de monseigneur le grand prieur de France à cause de sa commenderye du Temple à Paris une maison à moy apartenant, constituée en trois corps d'hostel, court et jardin assize *rue de Paradis*, tenant d'une part à la maison de Gaspart de Bridieu, heritier de feu maistre Edmon de Lage, en son vivant conseiller en lad. court, et d'autre au jardin de maistre Jehan Huault, conseiller du Roy et président en son Grand Conseil, lesd. trois corps d'hostel, court, jardin abou-

Digitized by Google

tissant d'un bout par derrière sur la maison dud. de Bridieu, et d'autre sur lad. rue de Paradis, en la censive et justice de lad. commanderie, chargés vers elle par chascun an de huict solz parisis de cens et rente portans ventes, saisine et amendes quand le cas y eschet, que je prometz payer et continuer. En tesmoing de quoy, je signe la présente declaration, ce xxviij juillet mil V^c IIII^xx quinze.

LE JAU
(signature autographe).

XXVII.

[s. d.] vers 1598.

Déclaration par Jean de Ligny, seigneur de Rentilly, pour une maison sise à Paris, rue de Paradis.

(Arch. nat., S. 5073A, liasse 62.)

Noble homme M^e Jehan de Ligny, seigneur de Rentilly, conseiller, notaire et secretaire du Roy, maison et couronne de France et trésorier de ses parties casuelles, demourant à Paris, vieille rue du Temple, confesse qu'il est à présent detempteur, propriétaire et possesseur d'une grande maison contenant pluseurs corps d'hostelz, court, jardin, lieux, aisances et appartenances d'icelle, comme elle se comporte et estend de touttes parts et de fondz en comble, assis à Paris, en la *rue de Paradis*, tenant d'une part à la veuve et héritiers M^e Jehan Le Jau, d'autre part aux héritiers feu M^e Claude de Bérulle, vivant seigneur de Vielverger, d'un bout par derrière à l'hostel de Guise, et par devant sur la dite rue, en laquelle maison souloit demourer messire Octavian d'Ouy, seigneur d'Attichy, et laquelle maison et lieux sont chargéz et redevables par chascun an le jour de Pasques envers mons. le grand prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple à Paris de la somme de cinquante deux solz deux deniers obole par. de cens et fondz de terre, led. cens portant lotz, ventes et saisines et amendes quand le cas y eschet, que led. recognoissant sera tenu et a promis de doresenavant paier et continuer par chascun an le jour de Pasques en la maison dud. Temple envers led. s^r grand prieur de France, ses successeurs, recepveurs et procureurs en lad. commanderye, premier paiement escheant au jour de Pasques prochainement venant, et aussi d'ores en avant continuer tant et si longuement qu'il en sera detempteur et propriétaire ou de partie et portion d'icelle, promettant, etc... Fait et passé, etc...

Digitized by Google

XXVIII.

1779, 29 octobre.

Déclaration de François de Paris, marquis de Ponceaux, pour une maison rue de Paradis.

(Arch. nat., S* 5637, p. 426.)

Me Pierre Élie Pelé de Saint Pierre, officier en la grande chancellerie de France, demeurant à Paris rue Sainte Croix de la Bretonnerie, paroisse Saint Jean en Grève, au nom et comme fondé de procuration générale et spéciale de Me Anne François de Paris, chevalier, marquis de Ponceaux, seigneur de La Brosse et autres lieux, président de la Chambre des comptes, demeurant à Paris, rue de Vendôme, paroisse Saint Nicolas des Champs, passée devant Arnoult le jeune, qui en a gardé la minutte, et son confrères, notaires à Paris, le dix huitième jour de juillet mil sept cent soixante seize, l'expédition de laquelle le dit sieur comparant a présentement présentée aux notaires soussignés, et à lui à l'instant rendue.

Lequel au dit nom à reconnu et avoué tenir en la censive et seigneurie directe de mon dit seigneur le grand prieur de France à cause de sa commanderie du Temple à Paris ce qui suit.

. . . . . .

. . . . . .

(P. 429.) Rue de Paradis.

(7e feuille, no 14.)

Une autre maison, sise en cette ville de Paris, rue de Paradis, paroisse Saint Jean en Grève, consistante pour l'entrée d'icelle, en une porte cochère, un grand corps de logis à côté, plusieurs étages au dessus, une cour ensuite dans laquelle en aile à main gauche sont des écuries et remises, le tout contenant en superficie soixante douze toises quinze pieds et ayant de face sur la dite rue trente cinq pieds.

Tenant d'une part vers orient à Me Antoine Pierre Le Tourneur, d'autre part et d'un bout vers le nord à dame Louise Élisabeth de La Chatre, épouse de M. le comte de Jaucourt, et d'autre bout sur la rue de Paradis.

Chargée envers mon dit seigneur le grand prieur de France de huit sous parisis de cens, qui font dix sous tournois ou monnoye courante payables par chacun an les jour et fête de Pâques en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré de France, à peine de l'amende suivant la coutume. Ci 10 s.

Digitized by Google

Titres qui établissent ledit cens.

1° Un titre nouvel sous signature privée passée par Me Jean Le Jau, conseiller au Parlement, le vingt huit juin mil cinq cent quatre vingt quinze, fol. 24 de l'inventaire, 2e volume.

2° Une déclaration passée par Denis Morin, écuyer, conseiller, secrétaire du Roy, devant Parque et son confrère, notaires à Paris, le vingt quatre mars mil six cent quarante sept, folio vingt neuf recto.

3° Une autre déclaration passée par Me Antoine François Boula de Montgodefroy, conseiller au Parlement, à cause de dame Jeanne Marguerite Fenel, son épouse, devant Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le douzé juin mil sept cent cinquante deux, fol. 236 recto.

Propriété du dit sieur reconnoissant.

1° La ditte maison appartient au dit sieur président de la Brosse à cause de dame Françoise Marguerite Boula de Montgodefroy son épouse, et comme lui ayant été donnée en faveur et par son contrat de mariage avec ledit sr président de la Brosse, par Me Antoine François Boula de Montgodefroy, conseiller au Parlement, et de De Jeanne Marguerite Fenel, son épouse, passé devant Charlier et son confrère, notaires à Paris, le vingt huit août mil sept cent soixante trois.

2° A laquelle dame Jeanne Marguerite Fenel de Montgodefroy la ditte maison appartenoit comme lui étant échue par le partage fait entre elle, lors mineure, de dame Jeanne Charlotte Fenel, sa sœur, aussi mineure sous l'autorité de leur tuteur *ad hoc* des biens des successions de défunts Jean Jacques Fenel, écuyer, seigneur de Bars et autres lieux, secrétaire du Roi, et dame Charlotte Marie de Gaveau, son épouse, le dit partage fait devant Jourdain et son confrère, notaires à Paris, le six avril mil sept cent quarante un.

3° Laquelle maison avait été acquise et au profit des dites demoiselles Jeanne Marguerite et Anne Charlotte Fenel par De Marguerite Harlan, veuve de Gilles de Gaveau, secrétaire du Roi, premier commis du Trésor royal, de Me René Péan, seigneur de Mosnac, conseiller du Roi en ses conseils, et dame Marthe Jallot, son épouse, par contrat passé devant Jourdain et son confrère, notaires à Paris, le vingt quatre février mil sept cent trente huit.

4° Aux quels sr et De Péan la dite maison appartenoit en conséquence de la vente qui leur en avait été faite par Dlle Marie Bonat (*sic*), fille majeure, Me Claude Henry de Pleure, chevalier, marquis de Pleure, tant en son nom que comme s'étant fait fort de dame

Digitized by Google

Anne de Pleure, son épouse, et par demoiselle Marie Cleophile de Pleure, aussi fille majeure, par contrat passé devant Dupuis et Boscheron, notaires à Paris, le dix huit juin mil sept cent dix huit.

5° Auxquelles dame et demoiselles de Pleure la dite maison appartenoit, chacun pour un tiers, en qualité de légataires universelles chacune pour pareille portion des défunts Me Claude Bormet, conseiller honoraire au Châtelet, leur oncle.

Lequel s'était rendu adjudicataire de la dite maison par sentence de décret du Châtelet de Paris, du vingt neuf décembre mil six cent quatre vingt onze, sur la saisie réelle qui en avait été faite sur le curateur à la succession vacante de défunt Denis Marin, seigneur de Chateigneraye, qui était aux droits de Mre Amelot et auparavant de Me Guillaumot.

La propriété de la dite maison n'est pas plus au long établie dans les titres de propriété présentement représentés et à l'instant rendus.

Lesquels cens portant profit de lods et ventes, défaut, saisine et amande quand le cas y échoit, le dit sieur reconnoissant a promis, promet et s'oblige de payer par chacun an, les jour et fête de Pâques, à mon dit seigneur le grand prieur de France, ses receveur ou procureur pour lui par chacun an au palais prieural, à peine de l'amende suivant la coutume, et continuer tant qu'il sera propriétaire de la dite maison ci devant énoncée.

Et, pour l'exécution des présentes, le dit sieur reconnoissant au dit nom a élu son domicile en sa demeure susdite, auquel lieu promettant, obligeant, renonçant... Fait et passé à Paris au palais prieural du Temple, l'an mil sept cent soixante dix neuf, le vingt neuf octobre et a signé la minute des présentes demeurée au dit Me Fieffé, l'un des notaires soussignés.

XXIX.

1779, 21 décembre.

Déclaration de Jacques-Augustin de La Barberie de Refuveille, pour un immeuble rue de Paradis et rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., S* 5638, p. 347.)

M. Jacques Augustin de la Barberie de Refuveille, chevalier, colonel d'infanterie, lieutenant de grenadiers au régiment des gardes françoises du Roy, demeurant à Paris, rue des Francs Bourgeois, paroisse Saint Gervais, au nom et comme tuteur et gardien noble de demoiselle Agathe Renée de la Barberie de Refuveille, sa fille mineure, et de deffunte dame Élizabeth Le Clerc de Grandmaison, sa mère.

Digitized by Google

Lequel au dit nom a reconnu et avoué que la ditte demoiselle de la Barberie de Refuveille tient et possède en la censive et seigneurie directe de mon dit seigneur le grand prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple à Paris, ce qui suit :

VIEILLE RUE DU TEMPLE.

(7e feuille, no 11 du plan.)

Une maison sise en cette ville de Paris, Vieille rue du Temple, anciennement dite Vieille rue Barbette, au coin de la rue de Paradis, paroisse Saint Gervais, consistante en trois boutiques, arrières boutiques, salles, cuisines, caves sous les dites boutiques, salles et cuisines, plusieurs allées et escaliers pour monter à différents étages, le tout de fond en comble et contenant en superficie cinquante toises douze pieds, et ayant de face sur la dite Vieille rue du Temple soixante douze pieds et sur celle de Paradis vingt cinq pieds.

Tenant d'une part vers Orient à la ditte Vieille rue du Temple, d'autre part à Me Joachim Auguste Marie Joseph Saguier, marquis de Luigné, d'un bout vers le midy sur la dite rue de Paradis, et d'autre bout à M. le marquis de Gouvernet, à cause de l'hôtel de la Tour du Pin.

Chargé envers mon dit seigneur le grand prieur de France de vingt sept sols six deniers de cens, faisant partie de quatre livres neuf deniers parisis, le surplus dûs par Me Antoine Pierre Le Tourneur, Monsieur le marquis de Luigné et Monsieur le marquis de Gouvernet, propriétaires des maisons numéros dix, douze et treize payables par chacun an les jour et fête de Pâques en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré, à peine de l'amende suivant la coutume. Cy 1 l. 7 s. 6 d.

Titres qui établissent le dit cens.

1o Un contract d'échange fait entre maître Christophe de Thou, seigneur de Saint Germain, d'une part, et Me Jean Huault, seigneur de Vault (*sic*), passé devant Janivat et son confrère, notaires à Paris, le treize janvier mil cinq cent quatre vingt, folio vingt quatre du deuxième volume de l'inventaire, lequel échange contient non seulement la maison cy dessus, mais encore une partie de la maison no douze du dit plan.

2o Un contrat de vente fait par dame Anne Pied de Fer, veuve de Me Jean Huault et consors, à Me Pierre Delbenne de la dite maison et de celles voisines, passé devant Dehautdessus (*sic*) et son confrère, notaires à Paris, le dix sept février mil six cent onze, vingt sept du

Digitized by Google

second volume du dit inventaire, à la charge des dits quatre livres neuf deniers parisis de cens.

3° Un titre nouvel passé par Jean de Flexelles, secrétaire du Roy, tant de la dite maison que de celles numéros dix, douze et treize, devant Dehautdessus et son confrère, notaires à Paris, le seize janvier mil sept cent treize, folio vingt huit du dit inventaire.

4° Une déclaration passée par Me Jean de Flexelles, conseiller d'État, président en la Chambre des comptes, devant Robinot et son confrère, notaires à Paris, le vingt un février mil six cent trente deux, folio cinquante trois, par laquelle il a reconnu les dits quatre livres neuf deniers parisis de cens.

5° Une autre déclaration passée par Me Henry Hurault de L'Hôpital, conseiller d'État, devant Parque et son confrère, notaires à Paris, le vingt sept mars mil six cent quarante sept, folio trente six, verso.

6° Et enfin une dernière déclaration passée par dame Marie Marguerite Le Doux de Melleville, veuve de Me Nicolas Le Clerc de Grandmaison, au nom et comme tutrice des enfans mineurs d'elle et du dit desfunt sieur son mary, et se faisant fort de demoiselle Marie Henriette Le Clerc, fille majeure, sa belle sœur, devant Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le vingt mars mil sept cent cinquante deux, folio trois cent vingt trois, verso.

Propriété de la dite demoiselle mineure.

1° Cette maison appartient à la ditte demoiselle mineure de son propre en qualité de seule et unique héritière de la dite dame sa mère, à laquelle la dite maison appartenoit aussy de son propre comme héritière pour moitié dudit Me Nicolas Le Clerc de Grandmaison, son père, et encore comme héritière de demoiselle Marie Henriette Le Clerc, sa tante paternelle, et comme lui étant échue par le partage des biens des successions des dits sieurs de Grand-Maison et de la dite demoiselle Le Clerc, sa sœur, passé devant Boullard et son confrère, notaires à Paris, le quatre juin mil sept cent soixante douze, confirmé par un autre acte passé devant le même notaire, laquelle maison étoit restée indivise entre le dit sieur de Grandmaison et la ditte demoiselle Le Clerc, sa sœur, et leur appartenoit comme leur étant échue par le partage fait entr'eux et leurs cohéritiers en la succession de dame Marguerite Cheret, leur mère, à son décès, veuve de Me Nicolas Le Clerc, écuyer, seigneur de Boisguiche, devant Perret et son confrère, notaires à Paris, le quinze septembre mil sept cent trente trois.

2° A laquelle dame veuve Le Clerc la dite maison appartenoit, comme luy ayant été adjugé par sentence de retrait lignager rendu

Digitized by Google

aux requêtes du Palais du quatorze décembre mil sept cent dix neuf, contre Me Jean Nicolas de Pleur de Romilly, conseiller au Parlement, qui avait acquis la dite maison de Me Philippes de Beaufort de Monboissier, chevalier, marquis de Canillac, par contrat passé devant Doux et son confrère, notaires à Paris, le six septembre mil sept cent dix neuf.

3o Auquel seigneur marquis de Canillac la ditte maison appartenoit comme donataire universel entre vifs de desfunte dame Renée de Flexelles, veuve de Me Henry Hurault de L'Hopital, chevalier, son ayeule maternelle.

4o A laquelle dame Hurault de L'Hôpital la dite maison appartenoit comme luy ayant été abandonnée par Me Jean de Flexelles, son père, pour le payement de sa dot en faveur de son mariage, par contrat passé devant Bruneau et son confrère, notaires à Paris, le vingt huit octobre mil six cent trente sept.

La propriété n'est pas plus au long établie dans les titres représentés à l'instant rendus.

Lequel cens portant profit de lods et ventes, défaut, saisine et amande quand le cas y échet, le dit sieur reconnoissant au dit nom a promis, promet et s'oblige de payer, par chacun an, les jour et fêtes de Pâques à mondit seigneur le grand prieur de France, les receveur ou procureur pour luy au palais prieural, à peine de l'amande suivant la coutume, et continuer à toujours tant qu'il sera propriétaire de la dite maison cy devant énoncée.

Et pour l'exécution des présentes le dit sieur reconnoissant au dit nom a élu son domicile en sa demeure sus dite, auquel lieu promettant, obligeant, renonceant. Fait et passé à Paris, au palais du Temple, l'an mil sept cent soixante dix neuf, le vingt un décembre et a signé la minutte des présentes demeuré à Me Fieffé, l'un des notaires à Paris soussignés.

XXX.

16 février 1780.

Déclaration d'Antoine-Pierre Le Tourneur pour son hôtel de la rue de Paradis.

(Arch. nat., S* 5638, p. 21.)

Me Antoine Pierre le Tourneur, chevalier, major des gardes du corps de Monseigneur le comte d'Artois, mestre de camp de cavalerie, demeurant à Paris, rue de Paradis, paroisse Saint Jean en grève.

Lequel a reconnu et a avoué tenir en la censive et seigneurie

Digitized by Google

directe de mon dit seigneur le grand prieur de France, a cause de sa commanderie du Temple à Paris, ce qui suit.

Rue de Paradis.

(7e feuille, no 13 du plan.)

Une maison sise en cette ville de Paris, rue de Paradis, paroisse Saint Jean en Grève, consistante en ce qui suit.

Un grand corps de logis sur la ditte rue, pour l'entrée duquel est une porte cochère; des deux cotés de la ditte porte sont des cuisines, salles, office et autres pièces, plusieurs étages au dessus, caves sous le rez de chaussée, une cour ensuite, dans laquelle sont des remises, écuries; au fond de la ditte cour est un autre bâtiment de fond en comble et à plusieurs étages, un jardin derrière, le tout contenant en superficie trois cent huit toises quatorze pieds et ayant de face sur la ditte rue quarante sept pieds.

Tenant d'une part vers orient à Monsieur le marquis de Gouvernet, à cause du jardin et bâtiment de l'hôtel de La Tour Dupin, d'autre à monsieur le président Paris de La Brosse et à messire de La Chatre, d'un bout vers le midy sur la ditte rue de Paradis, et d'autre bout aux batimens qui dépendent de l'hôtel de Soubise.

Chargée envers mon dit seigneur le grand prieur de France de vingt sept sols six deniers tournois de cens, faisant partie de quatre livres neuf deniers parisis, le surplus dû par le dit sieur.

A cause de la maison numéros 10, 11 et 12 du dit plan sans préjudice à la solidité pour le tout, payable par chacun an les jour et fêtes de Pasques, en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré, à peine de l'amande suivant la coutume. Cy 1 l. 7 s. 6 d.

Titres qui établissent le dit cens.

1o Une sentence des requêtes du Palais à Paris, rendue au profit de frère Émeric d'Amboise, grand prieur de France, contre maître Jean Raguier, maître des Comptes, le treize aoust mil quatre cent quatre vingt dix, folio 22 du 2e volume de l'inventaire.

2o Une autre sentence des requêtes du Palais à Paris rendue au proffit de monsieur le grand prieur contre messire Jean Huault, président au grand Conseil, le dix sept février mil cinq cent quatre vingt dix neuf, folio 25 du dit inventaire.

3o Une vente faite par Anne de Piédefer, veuve du dit messire Jean Huault, seigneur de Vaires, à messire Pierre Delbennes, de la ditte maison et de celle voisines devant Haut de Sens, notaire à Paris, le dix sept février mil six cent onze, folio 27 du dit inventaire, avec déclaration que la ditte acquisition étoit pour sieur Jean de Flecelles.

Digitized by Google

4° Un titre nouvel passé par sieur Jean de Flecelles et Aymont de Berthelin devant Haut de Sens et son confrère, notaires à Paris, le seizième janvier mil six cent treize, folio 28 du dit inventaire.

5° Une déclaration passée par messire Jean de Flecelles, conseiller d'État, président de la Chambre des comptes, tant de la dite maison que de celles nos 11 et 12, devant Robinot et son confrère, notaires à Paris, le vingt un février mil six cent trente deux, folio 53.

6° Une autre déclaration passée par messire Henry Hurault de L'Hospital, conseiller d'État, devant Parque et son confrère, notaires à Paris, le vingt neuf mars mil six cent quarante sept, folio 36 v°.

7° L'aveu et denombrement fourny au Roy par Monsieur le grand prieur, le huit mars mil six cent soixante quinze.

8° Une déclaration passée par dame Catherine Dunoyer, veuve de messire Berthélémy Huault, devant Bronod et son confrère, notaires à Paris, le dix huit mars mil sept cent vingt un.

9° Et enfin une dernière déclaration passée par le tuteur du dit sieur reconnoissant et de feu messire Jean Baptiste Pierre Antoine Letourneur, son frère, devant maître Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le huit juillet mil sept cent cinquante deux, folio 237 v°.

Propriété du dit sieur reconnoissant.

1° Cette maison et ses dépendances appartient au dit sieur reconnoissant de son propre en qualité d'héritier pour moitié de messire Jean Baptiste Le Tourneur, conseiller au Parlement et intendant du commerce, et de dame Jeanne Marie Antoinette Daligre, son épouse, ses père et mère, et encore comme seul et unique héritier de messire Jean Baptiste Pierre Antoine Letourneur, son frère, décédé officier aux gardes.

2° Auquel feu sieur Letourneur père la ditte maison appartenoit au moyen de l'acquisition qu'il en avoit faite à titre d'échange de messire Berthelemy Nicolas Huault de Bernays, ci devant conseiller au Parlement, par contrat passé devant Hargenvillier et son confrère, notaires à Paris, le deux may mil sept cent trente six.

3° Auquel sieur de Bernays la ditte maison appartenoit en qualité de seul et unique héritier de dame Catherine Dunoyer, sa mère, veuve de messire Barthélemy Huault, chevalier, seigneur de Bernays.

4° Laquelle dame de Bernays étoit propriétaire de la ditte maison comme lui ayant été abbandonnée par le dit sieur de Bernays, son fils, par le partage fait entr'eux des biens de la ditte communauté qui avoit été entre la ditte dame et le dit feu sieur son mary, par acte passé double devant Bronod et son confrère, notaires à Paris, le huit novembre mil sept cent vingt.

Digitized by Google

5° Lequel feu sieur Barthélemy Huault de Bernays avoit acquis la ditte maison de messire Nicolas Le Camus et de messire Jean Le Camus par contrat passé devant Lefèvre et son confrère, notaires à Paris, le six janvier mil six cent quatre vingt dix neuf.

6° Aux quels sieur Le Camus frères la ditte maison appartenoit en qualité de légataires universels chacun pour moitié de desfunt messire André Gérard Le Camus, leur oncle, suivant son testament olographe déposé au dit Lefèvre, notaire, le quinze septembre mil six cent quatre vint seize, dont l'exécution a été consentie par acte passé devant ledit notaire le vingt quatre novembre et quatorze décembre au dit an.

7° Auquel sieur Le Camus, oncle, la ditte maison appartenoit au moyen de la déclaration qui en avoit été faite à son profit par le dit sieur Jean Le Camus, qui l'avoit acquise des créanciers de dame Élisabeth Servient et de Charles de Bocquemart par contrat passé devant Simonnet et son confrère, notaires à Paris, le vingt août mil six cent quatre vingt quatre, laquelle propriété n'est pas plus au long expliquée dans les titres représentés et à l'instant rendus.

Lequel cens portant profit de lods et ventes, desfaut, saisine et amande quand le cas y échet, le dit sieur reconnoissant a promis, promet et s'oblige de payer à mon dit seigneur le grand prieur de France, ses receveur ou procureur pour lui en son palais du Temple, par chacun an les jour et fête de Pâques, à peine de l'amande suivant la coutume, et ainsi continuer à toujours, du moins tant qu'il sera propriétaire de la ditte maison ci dessus déclarée.

Et pour l'exécution des présentes le dit sieur reconnoissant a élu son domicile en sa demeure susditte, auquel lieu promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris au palais du Temple, l'an mil sept cent quatre vingt, le seize février, et a signé la minutte des présentes demeurée à Me Fieffé, — l'un des notaires soussignés.

XXXI.

1780, 18 octobre.

Déclaration de la comtesse de La Châtre pour un immeuble rue de Paradis.

(Arch. nat., S* 5638, p. 25.)

Me Jean Joseph Deschambeaux, ancien conseiller du Roy, notaire au Châtelet de Paris, y demeurant, rue du Four, faubourg Saint Germain, paroisse Saint-Sulpice, au nom et comme fondé de pouvoir sous seing privé de très haute et très puissante dame Louise Élisabeth de la Chastre, épouse non commune en biens de très haut et très puissant seigneur Louis Pierre, comte de Jaucourt,

Digitized by Google

maréchal des camps et armées du Roy, en datte du quinze septembre dernier, controllé le sept du présent mois par Lezan, lequel est demeuré annexé à la minutte des présentes, après avoir été du dit Me Deschambeaux signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

Laquelle a reconnue et avouée tenir en la censive et seigneurie directe de mon dit seigneur le grand prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple à Paris, ce qui suit.

Rue de Paradis.

(7e feuille, no 15 du plan.)

Une grande maison sise en cette ville de Paris, rue de Paradis, paroisse Saint Jean en Grève, consistante, pour l'entrée d'icelle, en une porte cochère, à côté de laquelle est la loge du portier, de l'autre côté est une remise, à droite et à gauche de la cour sont deux ailes de bâtimens, forment différens appartemens de maître, remises et écuries; au dessus, au fond de la cour, est un grand corps de logis composé de plusieurs étages distribués en appartemens, un grand jardin derrière, le tout contenant en superficie sept cent quarante neuf toises un pied, et ayant de face, sur la dite rue de Paradis, cent quatre pieds.

Tenant d'une part vers orient à messire Anne François Paris de La Brosse, et à cause d'une hache à messire Antoine Pierre Letourneur; d'autre part vers occident à demoiselle Françoise Anne Hollande, veuve du sieur Jean Mathieu Bastier, d'un bout vers le midy et pardevant sur la ditte rue de Paradis, et d'autre bout vers le nord, vers l'hôtel de Soubise.

Chargée envers mon dit seigneur le grand prieur de France, de cinquante deux sols, trois deniers obole parisis de cens, qui font trois livres cinq sols, quatre deniers pite, semipite, tournois ou monnoie courante, payable par chacun an les jour et fête de Pasques en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré, à peine de l'amande suivant la coutume. Cy 3 l. 5 s. 4 d. pite, semipite.

Titres qui établissent le dit cens.

1o Un titre nouvel passé par Me Jean Deligny, seigneur de Rantilly, conseiller, notaire et secrétaire du Roy, sans datte ny nom du notaire, mais qui paroît être de l'année mil cinq cent quatre vingt quinze, folio 25 du 2e volume de l'inventaire.

2o Une opposition formée à la requête de monsieur le grand prieur de France par exploit du cinq décembre mil cinq cent quatre vingt dix huit, folio 25 du dit inventaire.

3o Une déclaration passée par Jean Belot, sieur Duboulay, devant

Digitized by Google

Maheu et son confrère, notaires à Paris, le dix juin mil cinq cent soixante sept.

4° Une autre déclaration passée par messire Antoine Nicolas de Nicolay devant Bronod et son confrère, notaires à Paris, le vingt neuf juillet mil sept cent vingt un.

5° Et enfin une dernière déclaration passée par dame Marie Élisabeth de Nicolay, veuve de messire Louis Charles, marquis de La Châtre, brigadier des armées du Roy, devant Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le cinq may mil sept cent cinquante trois, folio 490 v°.

(Suit une déclaration d'une maison rue des Trois Pavillons.)

Propriété des dites maisons.

1° Lesd. maisons appartiennent à lad. dame comtesse de Jaucourt de son propre, en qualité d'héritière pour moitié de dame Marie Élizabeth de Nicolay, sa mère, à son décès veuve de messire Louis Charles, marquis de La Chastre, et comme lui étant écheues par le partage des biens de sa succession passée devant Raince et son confrère, notaires à Paris, le quinze may mil sept cent soixante treize.

2° A laquelle dame Marie Élizabeth de Nicolay lesd. maisons appartenoient de son propre, comme lui étant écheues, par le partage fait le vingt ung janvier mil sept cent trente huit, des biens dépendans des successions de messire Jean Antoine de Nicolay, premier président de la Chambre des comptes, et de dame Françoise Élizabeth de Lamoignon, son épouse, ses père et mère.

3° Auxquels messire de Nicolay et son épouse lesd. maisons appartenoient du chef dud. seigneur président de Nicolay, en qualité de légataire universel de feu messire Antoine Nicolas de Nicolay, marquis de Goussainville, son fils, premier président en survivance de la Chambre des comptes.

4° Auquel lesd. maisons appartenoient, sçavoir celle rue de Paradis de son propre tant comme seul héritier pur et simple de messire Jean Le Camus, conseiller du Roy en ses conseils, lieutenant civil de la ville de Paris, que comme seul héritier par bénéfice d'inventaire de dame Marie Catherine Desjardin, à son décès veuve dud. seigneur Le Camus, ses ayeux maternels.

5° Lequel seigneur Le Camus avoit acquis la ditte maison des créanciers exerceant les droits de dame Élizabeth Servient, veuve de messire Charles de Bauquemart, sur le curateur créé par justice aux successions vacantes de feu dame Antoinette Servien à son décès, épouse de monseigneur de Beauvilliers, duc de Saint Aignan, et de dame Élizabeth Le Ferron, épouse de monseigneur Charles d'Ailly, duc de Chaunes, par contrat passé devant Simonet et son

Digitized by Google

confrère, notaires à Paris, le vingt aoust mil six cent quatre vingt quatre.

Lesquelles dames duchesses de Saint Agnan et de Chaunes étoient filles et héritiers de messire Nicolas Servien, qui étoit au lieu de monsieur de Ligny de Rantilly, et auparavant d'Octavien Douy, sieur d'Attichy, qui avoit acquis la ditte maison du fondé de procuration de Léonette de Bridieu et de Gaspard de Bridieu, par contrat du deux février mil cinq cent quatre vingt dix huit; lequel Gaspard de Bridieu étoit aux droits de Jean Belot, sieur du Boulay, qui étoit au lieu de messire Louis d'Estissac, à cause de dame Anne Daillon, son épouse.

. . . . . .

Lesquels cens portant profit de lods et ventes, défaut, saisine et amande, quant le cas y échet, led. sieur reconnoissant audit nom a promis, promet et s'oblige de payer à mon dit seigneur le grand prieur de France ses procureur ou receveur pour lui au palais prieurial par chascun an les jour et fêtes de Pasques, à peine de l'amande suivant la coutume, et continuer ainsy tant que lad. dame comtesse de Jaucourt sera propriétaire des maisons cy dessus déclarées, et pour l'éxécution des présentes ledit sieur reconnoissant audit nom a élu domicile en sa demeure susdite, auquel lieu promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris, au palais du Temple, l'an mil sept cent quatre vingt, le dix huit octobre, et a signé la minutte des présentes, demeurée à Me Fieffé, l'un des notaires soussignés.

XXXII.

1781, 7 septembre.

Déclaration de François Daudin pour un immeuble rue de Paradis.

(Arch. nat., S* 5638, fol. 18 v°.)

Me François Daudin, écuyer, conseiller du Roy, correcteur en sa Chambre des comptes à Paris, y demeurant rue Saint Victor, paroisse Saint Nicolas du Chardonnet.

Lequel a reconnu et avoué tenir en la censive et seigneurie directe de mon seigneur le grand prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple à Paris, ce qui suit.

Rue de Paradis.

(7e feuille, no 12 du plan.)

Une grande maison sise en cette ville de Paris, rue de Paradis, paroisse Saint Jean en Grève, consistante en une porte cochère pour

Digitized by Google

l'entrée d'icelle, cour ensuite, à gauche de laquelle est un corps de logis composé de plusieurs appartements de maîtres; à droite est un autre grand corps de logis aussi composé de plusieurs appartements de maîtres, ayant des vues et entrées sur la ditte rue de Paradis, plusieurs étages au dessus du rez de chaussée, écuries, remises, caves sous partie des dits bâtimens; au fond de la ditte cour est une terrasse; le tout contenant en superficie deux cent trente huit toises trois pieds, et ayant de face sur la ditte rue de Paradis cent vingt un pieds.

Tenant d'une part vers le midy à la ditte rue de Paradis, d'autre à monsieur le marquis de Gouvernet, à cause de l'hôtel de La Tour du Pain, d'un bout vers orient à Monsieur le marquis de Refuville, et d'autre bout à messire Antoine Pierre Le Tourneur.

Chargée envers mon dit seigneur le grand prieur de France de dix huit sols quatre deniers de cens, faisant partie de vingt sept sols six deniers; le surplus dû solidairement par (*blanc*) à cause du n° 11, lesquels vingt sept sols six deniers font partie de quatre livres neuf deniers parisis, qui sont dûs sur les numéros 10, 11 et 13 du dit plan; payable par chacun an, les jour et fête de Pasques, en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré, à peine de l'amende suivant la coutume. Cy Cens 18 s. 4 d.

Titres qui établissent le dit cens.

1° Une sentence de requêtes du Palais à Paris, rendue au profit de frère Émery d'Amboise, grand prieur de France, contre maître Jean Raguier, maître des comptes, le treize aoust mil quatre cent quatre vingt dix, folio 22 du second volume de l'inventaire.

2° Une autre sentence des requêtes du Palais à Paris, rendue au profit de mon dit seigneur le grand prieur de France contre Jean Huault, président au grand Conseil, le dix sept février mil cinq cent quatre vingt dix neuf, folio 25.

3° Une vente faite par Anne de Pied de Fer, veuve du dit Jean Huault, seigneur de Vaires, à messire Pierre d'Elbennes, de la ditte maison et de celles voisines, devant Hault de Sens, notaire à Paris, le dix sept février mil six cent unze, folio vingt sept du dit inventaire, avec déclaration que la ditte acquisition étoit pour et au profit du sieur Jean de Flecelles.

4° Un titre nouvel passé par Jean de Flecelles et Aimont de Berthelin devant Hault de Sens et son confrère, notaires à Paris, le seize janvier mil sept cent treize, folio vingt huit du dit inventaire.

5° Une déclaration passée par le dit sieur Jean de Flecelles, conseiller d'État, président de la Chambre des comptes, tant de la ditte maison que de celles numéros dix, onze et treize, devant Robinot et

Digitized by Google

son confrère, notaires à Paris, le vingt un février mil sept cent trente deux, folio cinquante trois.

6° Une déclaration passée par Messire Henry Hurault de L'Hopital, conseiller d'État, devant Parque et son confrère, notaires à Paris, le vingt neuf mars mil six cent quarante sept, folio trente six v°.

7° Et enfin une dernière déclaration passée par messire Antoine Louis René Saguier, chevalier, marquis de Luigné, père du sieur vendeur, cy après nommé, devant Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le vingt sept mars mil sept cent cinquante deux, folio deux cent trente cinq r°.

Propriété du dit sieur reconnoissant.

1° La dite maison appartient au dit sieur Reconnoissant au moyen de l'acquisition qu'il en a fait de haut et puissant seigneur Joachim Auguste Marie Joseph Saguier, chevalier, marquis de Luigné, ancien capitaine de cavalerie, par acte passé devant de la Motte et son confrère, notaires à Paris, le vingt may dernier, et ensaisiné le vingt trois du dit mois.

2° Auquel sieur marquis de Luigné la ditte maison appartenoit de son propre en qualité de seul et unique héritier du dit messire Antoine Louis René Saguier, chevalier, marquis de Luigné, son père, au moyen des renonciations faites à sa succession par ses autres enfants, frères et sœurs du dit Joseph Saguier, marquis de Luigné par acte passé devant maître Le Clerc et son confrère, notaires à Paris, le treize may mil sept cent soixante dix huit, insinuée à Paris par Cazué le seize juillet suivant.

3° Auquel feu sieur marquis de Luigné, la ditte maison appartenoit en qualité de seul fils et unique héritier de feu Louis René Saguier de Luigné et de dame Marie Louise de Seiglier, son épouse.

4° Laquelle dame de Seiglier étoit fille et héritière de dame Marie Renée de Belleforière de Soyecourt, veuve de messire Thimoléon Gilbert de Seiglière, chevalier, seigneur de Boisfranc, maître des requêtes, chancelier, garde des sceaux de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans.

5° A laquelle dame de Boisfranc la ditte maison appartenoit comme s'en étant rendue adjudicataire sous le nom de maître Martin Daras, procureur au Parlement, par jugement de MM. les commissaires du Conseil du neuf janvier mil sept cent trente deux, nommés par le Roy pour juger en dernier ressort les contestations et discussions des biens de messire Pierre de Beaufort de Montboissier, chevalier, marquis de Canillac.

6° Auquel sieur de Canillac la ditte maison appartenoit et en for-

Digitized by Google

moit alors deux, comme donnation universel entre vifs de desfunte dame Renée de Flecelle, veuve de messire Henri Hurault de L'Hopital, chevalier, contre de Belebat, son ayeul maternel, par contrat passé devant Taboué et son confrère, notaires à Paris, le vingt trois février mil sept cent six.

7° Laquelle maison avoit appartenu à messire Jean Huault, chevalier, marquis de Vaires, et a été depuis divisée en deux par messire Jean de Flecelle dont est ci devant parlé.

Les titres qui établissent la propriété de la ditte maison ne remontent pas plus haut.

Lequel cens portant profit de lods et ventes, defaut, saisine et amende, quand le cas y échet, le dit sieur reconnoissant a promis, promet et s'oblige de payer par chacun an, les jour et fêtes de Pâques, à mon dit seigneur le grand prieur de France, ses receveur ou procureur pour lui au palais prieurial, à peine de l'amende, suivant la coutume, et continuer à toujours tant qu'il sera propriétaire de la ditte maison cy devant énoncée.

Et pour l'exécution des présentes le dit sieur reconnoissant a élu son domicile en sa demeure susdite, auquel lieu promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris au palais du Temple, l'an mil sept cent quatre vingt un, le sept septembre, et a signé la minute des présentes demeurée à Me Duffé, l'un des notaires soussignés.

XXXIII.

1782, 21 novembre.

Déclaration du marquis de La Tour du Pin-Gouvernet, pour un immeuble rue Vieille-du-Temple.

(Arch. nat., S* 5638, p. 343.)

Haut et puissant seigneur Philippes Antoine Gabriel Victoir de la Tour du Pin de Gouvernet, marquis de Gouvernet, de la Charie et de Méreville, baron de La Ferté et de Touvent, seigneur de Saint Andoche et autres lieux, lieutenant général des armées du Roy et du gouvernement de Bourgogne au comté de Charolais, commandant en chef dans la ditte province de Bourgogne et dans les pays de Bresse, Bugey, Vallerome et Geix, demeurant dans son hôtel à Paris, rue Neuve Royale, près la place Louis quinze, paroisse de la Madelaine de la Ville l'Évêque.

Lequel a reconnu et avoué tenir en la censive et seigneurie directe de mon dit seigneur le grand prieur de France à cause de sa commanderie du Temple à Paris ce qui suit.

Digitized by Google

VIEILLE RUE DU TEMPLE.

(7e feuille, nº 10 du plan).

Une grande maison appellée l'hôtel de la Tour du Pin, sise en cette ville de Paris, Vieille rue du Temple, anciennement dite Vieille rue Barbette, paroisse Saint Jean en Grève, consistante en une porte cochère, court ensuitte; à gauche est une aile de bâtiment servant d'écuries et remises; au fond de la dite cour est un grand corps de logis distribué en plusieurs appartemens de maîtres et plusieurs étages, un jardin derrière le dit grand corps de logis, dans lequel, et à gauche, est une aile de bâtiment; le dit jardin faisant hache et ayant une sortie sur l'hôtel de Soubise; à droite de la ditte cour est une autre aile de bâtimens de plusieurs étages; à côté de ce dernier corps de logis est une autre maison qui a son entrée sur la dite Vieille rue du Temple pour l'entrée de laquelle maison est une porte cochère au dessus de laquelle sont plusieurs étages, le tout de fond en comble et contenant en superficie quatre cent quatre vingt dix neuf toises vingt six pieds et ayant de face sur la dite Vieille rue du Temple cent un pied six pouces.

Tenant d'une part vers le midy à messire Joachim Auguste Marie Joseph Laguier, marquis de Luigné, et à Madame Agathe Renée de La Barberie de Refuville, d'autre part, vers le nord, au sieur Jérôme Jean Gabriel de Villiers et au sieur Étienne Louis Placide Coinard, et à cause de la hache du dit jardin sur l'hôtel de Soubise, d'un bout pardevant d'orient sur la dite Vieille rue du Temple, et d'autre bout à Mre Antoine Pierre Le Tourneur.

Chargée envers mon dit seigneur le grand prieur de France de quarante sept sols huit deniers tournois de cens, faisant partie de quatre livres neuf deniers parisis d'une part, le surplus dû par messire Le Tourneur, de Luigné et Mademoiselle de Refuville, à cause des numéros onze, douze et treize, et quatre deniers parisis d'autre part pour la dite maison tenant aux dits sieurs Devilliers et Coinart, payables par chacun an les jour et fêtes de Pâques, en l'hôtel seigneurial du dit grand prieuré à peine de l'amande suivant la coutume, cy 2 l. 7 s. 8 d.

Titres qui établissent le dit cens.

1º Un contract d'échange fait entre Me Christophe de Thou, seigneur de Saint Germain d'une part, et Me Jean Huault, seigneur de Vault (*sic*), devant Janivat et son confrère, notaires à Paris, le treize janvier quinze cent quatre vingt quatre, folio 24 du deuxième volume de l'inventaire, lequel échange contient les dittes maisons, numéros dix, onze, douze et treize.

Digitized by Google

2° Un contrat de vente fait par dame Anne Piédefer, veuve de messire Jean Huault et consorts, à Me Pierre Delbenne de la ditte maison et celles numéros onze, douze et treize, passé devant Dehaut-dessus (*sic*) et son confrère, notaires à Paris, le dit sept février mil six cent onze, folio 27 du deuxième volume du dit inventaire, à la charge des dits quatre livres neuf deniers parisis de cens.

3° Un titre nouvel passé par Jean de Flexelles, secrétaire du Roy, tant de la dite maison que de celles numéros onze, douze et treize devant Hautdessus (*sic*) et son confrère, notaire à Paris, le seize janvier mil six cent treize, folio 28 du dit inventaire.

4° Une déclaration passée par Me Jean de Flexelles, conseiller d'État, président de la Chambre des comptes, devant Robinot, notaire, le vingt un février mil six cent trente deux, folio 53, qui constate les dits quatre livres neuf deniers parisis de cens.

5° Une autre déclaration passée par Me Charles Henri de Malon, sieur de Bercy, devant Nonnet et son confrère, notaires à Paris, le six octobre mil six cent soixante trois, folio 140, par laquelle il n'a reconnu que la ditte maison numéro dix.

6° Une déclaration passée par dame Louise Triboit (*sic*), veuve Danet, devant Boscheron, notaire, le neuf aoust mil sept cent quatre.

7° Une déclaration passée par dame Jeanne Delpêche Demerainville, veuve de Me Pierre Nicolas Bertin, trésorier des parties casuelles, devant Bronod et son confrère, notaires à Paris, le onze août mil sept cent trente deux; une autre déclaration passée par la dite dame Bertin devant Guesnon et son confrère, notaires à Paris, le vingt quatre mars mil sept cent cinquante quatre, folio 373 r°.

9° Et enfin une dernière déclaration passée par le fondé de procuration des dit seigneur et dame de La Tour du Pin, devant Doudey, notaire, le deux juillet mil sept cent soixante huit, folio 18 r°.

Propriété du dit sieur reconnoissant.

1° La ditte maison appartient au dit seigneur reconnoissant, à cause de très haute et très puissante dame Jeanne Madeleine Bertin, son épouse, et de ses propres comme seule et unique héritière de dame Jeanne Suzanne Delpech, marquise de Merville, veuve de Me Pierre Nicolas Bertin, trésorier des parties casuelles de Sa Majesté, ses père et mère.

2° A laquelle dame Jeanne Suzanne Delpech, veuve Bertin, la dite maison appartenoit comme luy ayant été, entre autre choses, délaissée par Me Jean Delpech, chevalier, marquis de Méreville, son père, par acte passé devant Baptiste et son confrère, notaires à Paris, le vingt huit may mil sept cent vingt quatre, pour partie de la dot que le dit sieur de Merville et dame Marie Anne Boisson, son

Digitized by Google

épouse avoit constitué à la ditte dame leur fille, en faveur et par son contrat de mariage avec le dit sieur Bertin, passé devant le dit Baptiste et son confrère, notaires, le vingt six avril mil sept cent vingt trois.

3° Aux quels sieur et dame Delpech, la dite maison, qui en formoit alors trois, appartenoit, comme l'ayant acquise pendant leur communauté, scavoir, deux de Me Louis Claude Malon de Bercy et de messire Jean Malon de Charenton, son frère, en qualité d'héritiers d'Anne Louis Julien de Malon, chevalier, seigneur de Bercy, leur père, par contrat passé devant Dutartre et son confrère, notaires à Paris, le dix huit janvier mil sept cent treize; auquel feu sieur de Bercy père la dite maison appartenoit de son propre, comme représentant le dit Me Charles Henry Malon, qui a passé la déclaration numéro six.

4° Et la partie de la dite maison tenant aux numéros huit et neuf du dit plan avoit été acquise par le dit sieur de Méreville de messire Pierre Hilaire Danez, prêtre, docteur de Sorbonne, par contrat passé devant le dit Dutartre et son confrère, notaires à Paris, le premier janvier mil sept cent quinze, laquelle portion de maison appartenoit au dit sieur Danès comme héritier de dame Louise Hébert, sa mère, veuve de Me Jean Danés, avocat au Parlement, elle fille et héritière de sieur Philbert Hébert.

Les titres présentés et rendus n'établissent pas plus au long la propriété de la dite maison.

Lequel cens, portant profit de lods et ventes, defaut, saisine et amande quand le cas y echet, le dit seigneur reconnoissant a promis, promet et s'oblige de payer à mon dit seigneur le grand prieur de France, ses receveur et procureur pour lui au Palais prieural par chacun an et jour et fête de Paques, à peine de l'amande suivant la coutume, et continuer ainsy tant qu'il sera propriétaire de la maison sus énoncée.

Et pour l'exécution des présentes, le dit seigneur reconnoissant a élu domicile en sa demeure sus dit auquel lieu promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Paris, au palais du Temple, l'an mil sept cent quatre vingt deux, le vingt un novembre, et a signé la minutte des présentes demeurée à Me Fieffé, l'un des notaires à Paris soussignés.

Digitized by Google

Hôtel de la Rivière, puis Briçonnet, de Bérulle, de Breteuil.

Actuellement n° 48.

N°s 44 et 46.

M. Goujon.

e-Victor Chevassus-Berche, ép. Cuchard.
M. Chevassus-Berche.
Héritiers Millet.
Marie-Sophie Daudin, ép. Millet.
François Daudin.

François Daudin.
m-Auguste de Saguier, marquis de Luigné.
oine-Louis Saguier, marquis de Luigné.
e Seglier, femme de Louis-René Saguier de Luigné.
on-Gilbert de Seiglier, seigneur de Boisfranc.
re de Montboissier, marquis de Canillac.

re de Montboissier, marquis de Canillac.

me de Henri Hurault de L'Hospital.
es et Aymond Berthelin.
de Vaires, et Jacques Huaut de Vaires.

Vaires et Anne Piédefer.
ophe de Thou.
ertet, femme d'André Guillard, s^r de l'Isle.
tet et Anne Le Viste.
M^lles d'Iverny.
çonnet et Thomas Longuejoue, seigneur d'Iverny.
n Briçonnet, seigneur du Plessis-Rideau.

riçonnet.	Jean Briçonnet, s^r de Plessis-Rideau.	Jean Briçonnet, seigneur du Plessis-Rideau.	
le Ra-	Martin Malingre.	Ch. de Bidant. Blaize Roze.	
aguier.	Jean Cinget. Jean Hardouin. Gérard Morel. Héritiers Denis.	Robert de La Croix. Renaut et Boniface Boileaue. Jean Boileaue.	
Josson. as Loy- eauvais. ouët.	Pierre Denis.	Jean Robine, dit Boileaue.	
	Jean de Verderonne. Bourget Bigne.	Perrinet Coeffier. Guiot Lefranc. J. Gerin.	Famille Le Bel.

Immeuble faisant le coin des rues de Paradis et Vieille-du-Temple.

RUE VIEILLE-DU-TEMPLE.

Francs-Bourgeois).

Digitized by Google

Digitized by Google

E LEURS PROPRIÉTAIRES

N° 75 rue Vieille-du-Temple.

XIXe s.

... Derré, veuve Caillaud.
M^me Derré.

XIIe siècle.

L

Narcisse Bourcier.

J. Le Roy.
Armand-Marie Corbon.

XVIIIe siècle.

n, ép. de Philippe-Antoine-Gabriel de La Tour
ouvernet.
e Delpech, ép. de Pierre-Nicolas Bertin.
elpech, marquis de Méreville.
Bercy et Jean

Pierre-Hilaire Danez.

XVIIe siècle.

Louis Hébert, ép. Jean Danez.
Hébert.
-Louis-Jules Malon de Bercy.
n, ép. de Charles-Henri Malon de Bercy.
s.

XVIe siècle.

isle.

XVe siècle.

ean Le Mercier (cf. rue de Paradis).

XIVe siècle.

Mercier, seigneur de Nouvion.
Bureau de La Rivière.
La Cervelle, évêque de Coutances.
Gui de Champdivers.

H

Guillaume Pecquet.
Jean Ravasse.

Jean de Tiercelieue.
Pierre de Tiercelieue.
Adam du Mesnil.

avec le 71 et 73 de la rue Vieille-du-Temple.

Digitized by Google

Digitized by Google

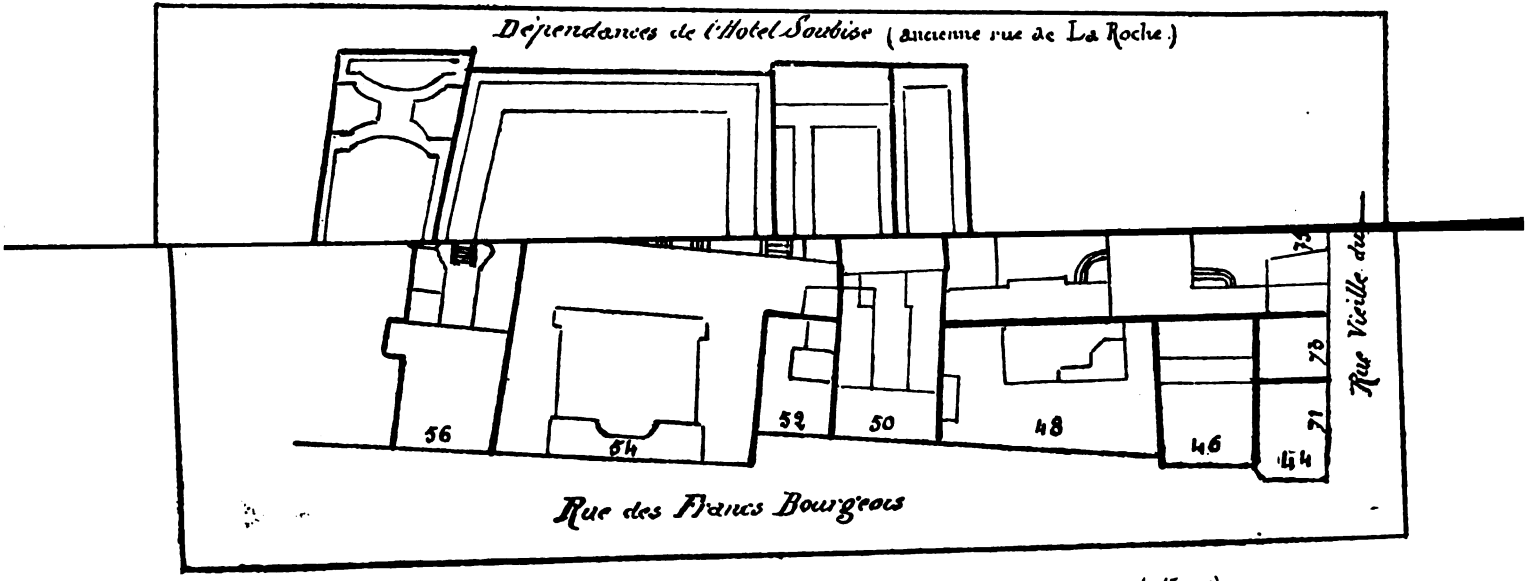

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE PARIS DRESSÉ EN 1900 (1/500e).

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

Journal parisien d'Antoine Galland (1708-1715), précédé de son autobiographie (1646-1715); par H. Omont 1

L'hôtel de Jean Le Mercier (hôtel de Nouvion), rue de Paradis au Marais; par L. Mirot 157

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

The Ohio State University
3 2435 05440746 5
THE OHIO STATE UNIVERSITY BOOK DEPOSITORY
D AISLE SECT SHLF SIDE POS ITEM C
8 03 26 27 8 17 012 3
Digitized by Google